

# Corridor de biodiversité de Saint-Laurent

Plan directeur d'aménagement

Arrondissement de Saint-Laurent  
Ville de Montréal

Avril 2019





# Liste des intervenants

## Équipe

### civiliti

Fannie Duguay-Lefebvre, designer urbain - chargée de projet  
Peter Soland, architecte paysagiste - architecte  
Camille Rivy, designer urbain  
Nathanaëlle Jansana, designer urbain  
Maude Levert-Gagnon, designer urbain  
Maud Thery, designer urbain  
David Murray, architecte paysagiste

### LAND Italia

Andreas Kipar, architecte, architecte paysagiste - concepteur  
Valeria Pagliaro, architecte - chargée de projet  
Giulia Bonisoli, architecte  
Federico Bressanelli, architecte  
Mara Airoidi, architecte - ingénieure  
Roberta Filippini, architecte  
Susanna Vissani, architecte  
Raffaele Orrù, agronome  
Claudia Carrisi, architecte  
Marina Poletsi, architecte  
Michele Tagliaferri, architecte

### Biodiversité Conseil

Kim Marineau, biologiste  
Maya Favreau, biologiste

### Table Architecture

Bernard-Félix Chénier, architecte paysagiste  
Nathaniel Proulx Joannis, graphiste

## Comité de suivi

### Arrondissement de Saint-Laurent

Gaby Beaulac, chef de division  
Division de l'environnement et de la protection du territoire  
Jacinthe Daprato, conseillère en planification  
Division de l'environnement et de la protection du territoire  
Étienne Blier-Tremblay, agent de protection en environnement  
Division de l'environnement et de la protection du territoire  
Josué Rakotoniaina, agent de recherche en environnement  
Division de l'environnement et de la protection du territoire  
Dang Nguyen, chef de division  
Division des études techniques et de l'ingénierie  
Pooya Rafiee, chef de section, Circulation et Transport  
Division des études techniques et de l'ingénierie  
Patrick Laforest, chef de division  
Division des parcs et des espaces verts  
Chakib Benramdane, conseiller en planification  
Division des parcs et des espaces verts  
Antoine Saint-Laurent, chef de division par intérim  
Division de l'urbanisme  
Kenza Diboune, conseillère en aménagement  
Division de l'urbanisme  
Catherine Caya, architecte paysagiste  
Division de l'urbanisme  
Josée Boudreau, chargée de communications  
Division des communications et des relations avec les citoyens  
Sébastien Leduc, stagiaire en rédaction et révision  
Division des communications et des relations avec les citoyens

### Ville de Montréal

Sabine Courcier, conseillère en aménagement  
Service des grands parcs, du mont Royal et des sports

### Hydro-Québec

Marie-Claude Durand, Chef des relations avec le milieu - Montréal  
Direction des affaires régionales et collectivités  
Claudie Bianca Bellamy, Agente principale - Biens et droits Immobiliers  
Direction propriétés immobilières - Valorisation et expertise foncière

## Panel de design

### Responsable des panels de design

Véronique Rioux, consultante en design industriel  
Emeric Boucher, consultant en aménagement

### Panélistes experts

Alexandre Beaudoin, biologiste  
Stéphanie Henry, architecte paysagiste  
Louis-Charles Lasnier, designer  
Claude Thiffault, biologiste

Note : Lorsque la source des images n'est pas spécifiée, ces dernières proviennent de Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité Conseil.



# Table des matières

<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>	<b>9 Propositions d'aménagement</b>	<b>69</b>
1.1 Préambule	2	9.1 Plan d'ensemble	70
1.2 Structure du document	2	9.2 Paysage linéaire identitaire	72
1.3 Méthodologie	2	A. Autoroute 40 - Cavendish	74
1.4 Arrondissement de Saint-Laurent dans l'agglomération	4	B. Boulevard Cavendish	76
1.5 Territoire d'intervention	6	C. Boulevard Poirier	80
1.6 Approche	7	D. Boulevard Thimens	84
		E. Passage supérieur multiusage Thimens	88
<b>2 Mise en contexte et caractérisation du territoire</b>	<b>9</b>	9.3 Noyaux de biodiversité	90
2.1 Évolution historique	10	A. Parc Marcel-Laurin	92
2.2 Milieux naturels, parcs et espaces verts	12	B. Parc Philippe-Laheurte agrandi	98
2.3 Potentiel de végétalisation	16	9.4 Connectivité	112
2.4 Structure urbaine	18	A. Maison Robert-Bélanger	112
2.5 Trames culturelle et sociale	25	9.5 Paysages de soutien vital	114
2.6 Synthèse	28		
<b>3 Vision</b>	<b>31</b>	<b>10 Propositions d'aménagement avant/après</b>	<b>117</b>
3.1 Principes soutenant la vision	32		
3.2 Déploiement territorial	32	<b>11 Enjeux de mise en oeuvre</b>	<b>123</b>
<b>4 Lignes directrices générales</b>	<b>35</b>	11.1 Aménagement des emprises de lignes de transport d'électricité	124
<b>5 Portée temporelle</b>	<b>39</b>	11.2 Arrimage entre les projets actuels de l'Arrondissement et le plan directeur	125
<b>6 Strates environnementales</b>	<b>43</b>	11.3 Ruisseau Brook	126
6.1 Substrat	44	11.4 Gestion des espèces exotiques envahissantes	126
6.2 Eau	46		
6.3 Flore	48	<b>12 Références</b>	<b>129</b>
6.4 Faune	50		
<b>7 Strates culturelle et sociale</b>	<b>59</b>	<b>Annexes</b>	<b>131</b>
7.1 Activités	60	A1 État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité	133
7.2 Accessibilité	62	A2 Estimation du coût des travaux pour la portée opérationnelle	173
<b>8 Actions par strate</b>	<b>65</b>		



# Corridor de biodiversité - lexique

## Bassin de rétention humide

Bassin de rétention qui maintient de l'eau en permanence et effectue différents contrôles permettant une augmentation temporaire du volume d'eau en temps de pluie (gouvernement du Québec 2014).

## Bassin de rétention sec

Bassin de rétention conçu pour recevoir les eaux de ruissellement lors de précipitations qui, en règle générale, demeure sec lorsqu'il n'y a pas de précipitations et se vide sur une période relativement courte (gouvernement du Québec 2014).

## Biodiversité

Diversité biologique. Diversité de la vie, incluant les espèces, les gènes, les populations et les écosystèmes (PNUE 2010).

## Biorétention

Méthode de filtration des sédiments et des contaminants en suspension dans l'eau de ruissellement qui utilise les propriétés naturelles des sols, des microorganismes qui les colonisent et des plantes qui y poussent afin d'améliorer la qualité de l'eau (The Prince George's County 2007).

## Connectivité

Degré de connexion spatiale (structurelle et fonctionnelle) entre les milieux naturels d'une région donnée (Taylor et collab. 1993).

## Corridors de biodiversité

Milieux linéaires reliant spatialement et fonctionnellement entre eux des habitats utilisés par une ou plusieurs espèces (Rosenberg et collab. 1995; Hilty et collab. 2006). Leur but est de permettre les échanges entre différents habitats et ainsi diminuer l'impact de la fragmentation sur les espèces touchées (Bentrup 2008; Gilbert-Norton et collab. 2010).

## Corridors urbains

Corridors de biodiversité en milieu urbain. Il est à noter que les besoins d'aménagement des corridors de biodiversité en contexte urbain sont très différents de ceux en milieu naturel. Or, la plupart des corridors au Québec sont situés en milieu naturel ou agricole (p. ex. Bédard et collab. 2012).

## Fragmentation

Processus par lequel un habitat de grande taille est transformé en plusieurs parcelles isolées de plus petite taille (Wilcove et collab. 1986), ce qui limite les possibilités de déplacement pour la faune et d'échange génétique (Hilty et collab. 2006).

## Friche

Terrain inexploité que colonise une flore spontanée, c'est-à-dire une flore qui s'implante d'elle-même, sans intervention volontaire humaine.

## Noyaux de biodiversité

Milieux présentant une biodiversité particulièrement riche (Hendoux 2006). Il est avantageux de connecter ces derniers par des corridors (Hilty et collab. 2006).

## Parcours

Cheminement piéton reliant des points d'activités et des lieux d'intérêt. L'itinéraire du promeneur pour se rendre d'un point à un autre peut aussi bien être quotidien et utilitaire qu'exceptionnel, sous forme de détente et de découverte par exemple. Les trottoirs urbains et les sentiers d'un parc supportent ces parcours.

## Pré fleuri

Aménagement paysager composé d'une étendue de plantes herbacées produisant des fleurs variées. Ces plantes constituent une source alimentaire pour les insectes pollinisateurs.

## Urbanisation

Processus de croissance des populations urbaines et de la taille des villes (Demographic Partitions Org. 2014). C'est une cause majeure de perte et de fragmentation des habitats et, conséquemment, de biodiversité (He et collab. 2014).



# 1 Introduction

## 1.1 Préambule

Le présent plan directeur d'aménagement se veut un outil de référence afin de présenter et de faire connaître le corridor de biodiversité de Saint-Laurent auprès des citoyens du territoire laurentien et des partenaires de l'Arrondissement de Saint-Laurent.

Il est un document de planification soutenant une vision novatrice par son approche et son envergure. En ce sens, il est de nature évolutive, mais il se doit de soutenir la vision d'ensemble, à caractère privé et public, d'un premier corridor de biodiversité traversant un vaste territoire et lui conférant une signature. Sa mise en application permettra à l'Arrondissement de Saint-Laurent d'encadrer et de détailler les propositions d'aménagement dans le territoire d'intervention défini. Le plan directeur d'aménagement sera par ailleurs l'instrument privilégié pour répondre aux demandes de différents intervenants et analyser les projets à l'intérieur des limites qui le définissent.

## 1.2 Structure du document

Le plan directeur est divisé en dix (10) chapitres en plus de la présente introduction, des références et des annexes. Le chapitre 2 énonce la mise en contexte et fait la caractérisation du territoire. Il a pour objectif de faire ressortir les principales caractéristiques desquelles sont issues la vision et les lignes directrices. Les chapitres 3 à 8 forment ensemble le corps du plan directeur d'aménagement. La vision développée au chapitre 3 présente les fondements théoriques sur lesquels le plan directeur d'aménagement est basé. Les lignes directrices générales énoncent la vision spatiale du projet selon quatre orientations à l'échelle territoriale. Elles sont présentées au chapitre 4. Au chapitre 5, la portée temporelle révèle le déploiement des lignes directrices générales dans le temps (court, moyen et long termes). Les strates environnementales et les strates culturelle et sociale, définies respectivement aux chapitres 6 et 7, établissent les couches d'intervention requises pour soutenir la vision. Le chapitre 8, intitulé Actions par strate, propose une cartographie à l'échelle du territoire d'intervention des diverses actions selon les strates préalablement définies. Il offre aussi une clé de lecture aux propositions d'aménagement. Les propositions d'aménagement développées sur des sites ciblés sont décrites et illustrées au chapitre 9 de manière à énoncer la diversité des interventions et les ambiances qui s'y rattachent. Cela tout en dénotant la cohérence d'ensemble et en exprimant le fil conducteur d'aménagement. Il est noté par ailleurs que les sites d'aménagement ont été choisis par l'équipe de réalisation et entérinés par le comité de suivi et le panel de design. Les vues avant-après sont intégrées au chapitre 10. Les principaux enjeux de mise en œuvre sont énoncés au chapitre 11.

## 1.3 Méthodologie

### Études préalables

En 2015, l'Arrondissement de Saint-Laurent a entrepris l'élaboration d'un premier corridor de biodiversité sur son territoire : le corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Ce projet ambitieux donne suite à la vision, développée par l'Arrondissement, d'augmenter la canopée et de favoriser la biodiversité tout en souhaitant assurer la connectivité des milieux naturels à plus grande échelle.

Au cours des dernières années, des études et des activités de consultation incluant des inventaires écologiques, un portrait de la connectivité écologique du territoire et une charrette d'idéation ont été menées par l'Arrondissement afin de saisir l'ensemble des enjeux du territoire concerné.

Les inventaires écologiques de la flore et de la faune ont permis d'obtenir un portrait détaillé de la biodiversité et des milieux naturels présents sur le territoire. Le portrait de la connectivité écologique réalisé en 2016 identifiait des pistes d'intervention favorables au contexte actuel, c'est-à-dire un territoire comprenant une diversité d'habitats écologiques et dont la présence de friches permet d'accommoder des connectivités.

Par ailleurs, l'Arrondissement de Saint-Laurent, par le biais d'une approche multidisciplinaire impliquant des professionnels de divers milieux, a mis en place une charrette d'idéation. Menée par Transfert Environnement et Société en 2016, la charrette proposait une visite exploratoire et des ateliers créatifs permettant de collecter les besoins, les craintes et les propositions des résidents, citoyens corporatifs et professionnels pour l'aménagement du corridor. Elle a fait l'objet d'un rapport synthèse dont la principale recommandation était d'associer les objectifs de biodiversité à la création d'un riche milieu de vie pour tous : « Les objectifs de création du corridor de biodiversité ne sont pas seulement de créer des liens entre les espaces verts ou les milieux naturels pour la faune et la flore. Ils sont aussi de créer des lieux de récréation, de discussion, de transition et d'animation pour l'ensemble de ses usagers. » (Transfert Environnement et Société 2016). La notion de projet commun ressortait aussi de ces échanges : « Les corridors seront finalement un moyen de mobiliser les acteurs du milieu et de les rassembler autour d'un projet porteur commun. » (Transfert Environnement et Société 2016).

Au travers de ces études et activités préalablement menées sur son territoire et, plus particulièrement, sur le corridor de biodiversité, l'Arrondissement de Saint-Laurent a défini l'ensemble des potentialités et des contraintes constituant le programme d'un concours. Ce dernier répertorie aussi les projets connexes à celui du corridor de biodiversité.

### Concours

Pour donner suite à ces études, un concours d'architecture de paysage pluridisciplinaire d'envergure nationale a été organisé par l'Arrondissement de Saint-Laurent en partenariat avec le Bureau du design de la Ville de Montréal en 2017. Cette démarche consistait à doter l'Arrondissement d'un plan directeur d'aménagement pour la mise en œuvre du corridor sur le territoire, en définissant les orientations et les interventions à privilégier. L'objectif du concours visait, d'une part, à établir la vision et les lignes directrices selon trois axes d'intervention, soit les habitats fauniques, le verdissement et les parcours citoyens; et, d'autre part, à proposer des interventions contextualisées selon les différentes caractéristiques de chaque secteur d'intervention (1. Cavendish, 2. Marcel-Laurin, 3. Laheurte-Paquet-Bruneau, 4. Thimens, 5. Ruisseau Brook). Afin d'assurer la cohérence des propositions à l'échelle du corridor, il était souhaité de définir un fil conducteur en plus d'une signature forte et distinctive.

S'adressant aux architectes, aux architectes paysagistes, aux biologistes, et aux designers, le concours a été tenu en deux étapes. La première, sur proposition anonyme, consistait à déposer une idée d'ensemble traduisant la vision et la mission du projet. L'équipe de réalisation à cette étape était formée de Table Architecture et de LAND Italia. La seconde étape du concours consistait pour les équipes finalistes à approfondir les idées et à tenir une présentation publique de leur prestation. La prestation lauréate de l'équipe Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité conseil s'est démarquée des deux autres finalistes.

Intitulée Vert-de-Gris, en référence au processus de vieillissement naturel du cuivre qui acquiert une patine verte au fil du temps, la proposition énonce par cette analogie un processus de verdissement à partir d'un secteur fortement minéralisé. Le jury a été convaincu par la signature du projet et le concept proposé « d'un paysage atypique, résilient, adapté à la réalité paysagère contemporaine en ville » (Arrondissement de Saint-Laurent 2018).

### Plan directeur d'aménagement

Fort de cette proposition lauréate dont le développement s'est échelonné de septembre 2017 à avril 2018, le mandat visant l'élaboration du plan directeur d'aménagement a débuté dès mai 2018.

L'élaboration du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité s'appuie d'abord sur les réflexions et les concepts développés par l'équipe de réalisation durant les deux étapes de concours. Au cours de ces dernières, l'équipe a pris connaissance des enjeux énoncés

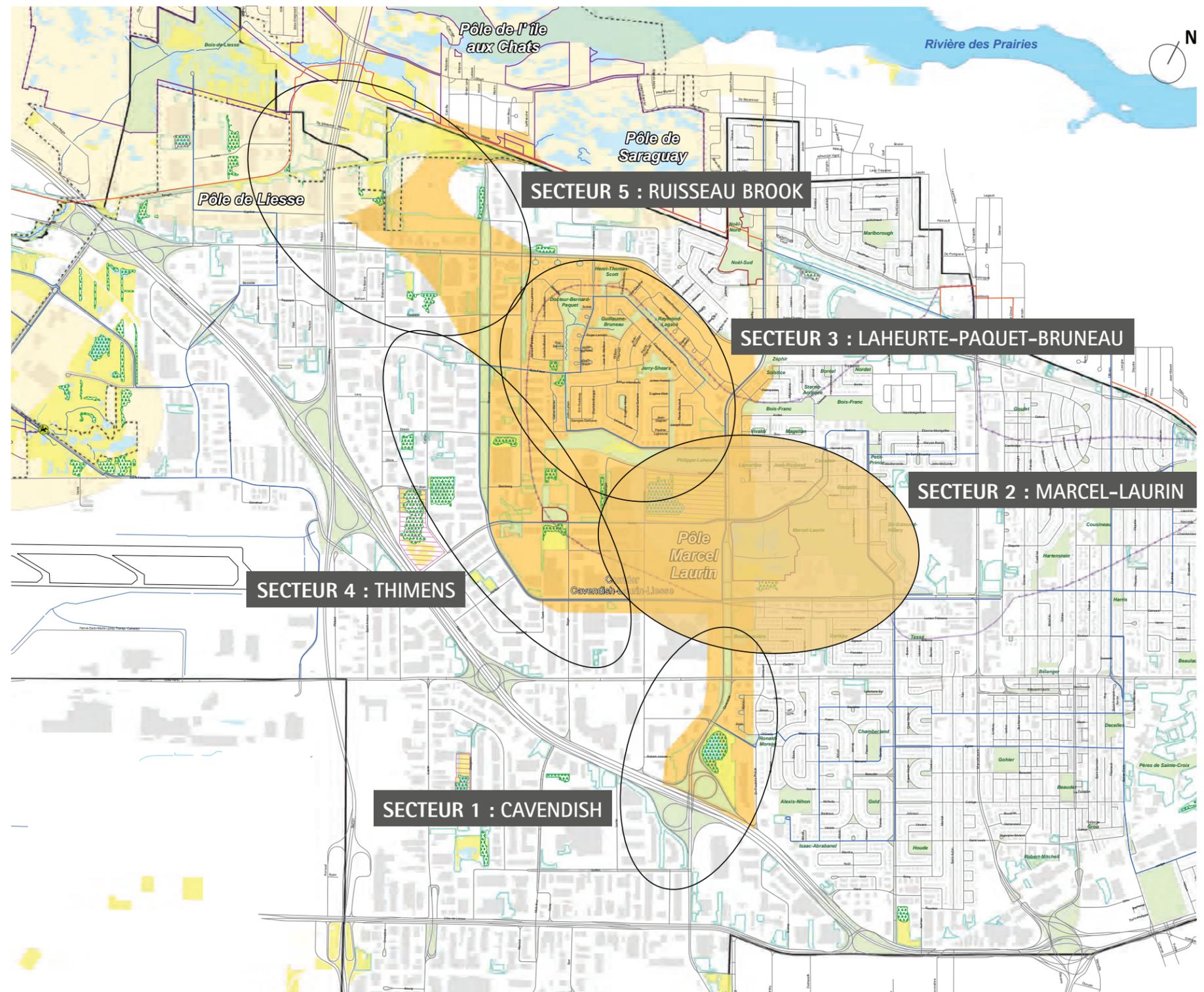
par l'Arrondissement au programme du concours et ses annexes. Ces dernières comprennent un certain nombre d'études préparées par l'Arrondissement, qui ont aussi fait l'objet d'une relecture approfondie durant le mandat. La proposition développée par l'équipe a été soutenue par une fine compréhension du mandat et du territoire dès l'étape 1 du concours. L'étape 2 a, quant à elle, permis à l'équipe d'approfondir la vision et de développer davantage les propositions d'aménagement. À chaque étape du concours, schémas, plans, axonométries, coupes et perspectives ont été développés afin de bien véhiculer la vision et les propositions d'aménagement en regard des critères du concours (qualités écologiques, qualités formelles et paysagères, qualités expérientielles et perceptuelles ainsi que qualités sociales et culturelles). Les rapports du jury ont également été soigneusement pris en considération par l'équipe.

En début de mandat, les premières discussions entreprises avec le comité de suivi de l'Arrondissement ont visé l'approfondissement des connaissances terrain (enjeux, contraintes, projets connexes). Plusieurs études effectuées au cours des années récentes ont été mises à profit pour bonifier la compréhension du territoire. De plus, l'élaboration de cartographies plus approfondies du territoire d'intervention ainsi que des visites ont alimenté l'élaboration de la mise en contexte et caractérisation du territoire, dont fait partie intégrante le rapport « État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité » présenté en annexe A1 (Marineau et Favreau 2018). De cette réflexion et lecture du territoire ressortent la vision, les lignes directrices et les strates d'intervention. Par la suite, les propositions d'aménagement ont été développées ou raffinées à travers de nombreuses illustrations.

Des présentations de l'avancement des travaux au comité de suivi de l'Arrondissement et des réunions techniques spécifiques ont aussi été tenues tout au long de l'élaboration du plan directeur afin de bien alimenter et diriger les réflexions et les propositions de l'équipe.

## Panel de design

Parallèlement aux réunions avec le comité de suivi de l'Arrondissement, un panel de design formé de quatre membres du jury s'est réuni à trois reprises durant l'élaboration du plan directeur d'aménagement. L'objectif de cette démarche consistait à recueillir des recommandations en vue d'assurer le respect des idées initialement appréciées par le jury ainsi que la cohérence d'ensemble du plan directeur en regard des termes du concours, tout en restant ouvert aux exigences projectuelles. Lors de ces panels, l'équipe de réalisation présentait l'avancement du plan directeur aux panélistes ainsi qu'aux représentants de l'Arrondissement présents. Des échanges s'en suivaient et des recommandations étaient ensuite formulées afin d'orienter l'équipe de réalisation et l'Arrondissement dans l'élaboration du document.



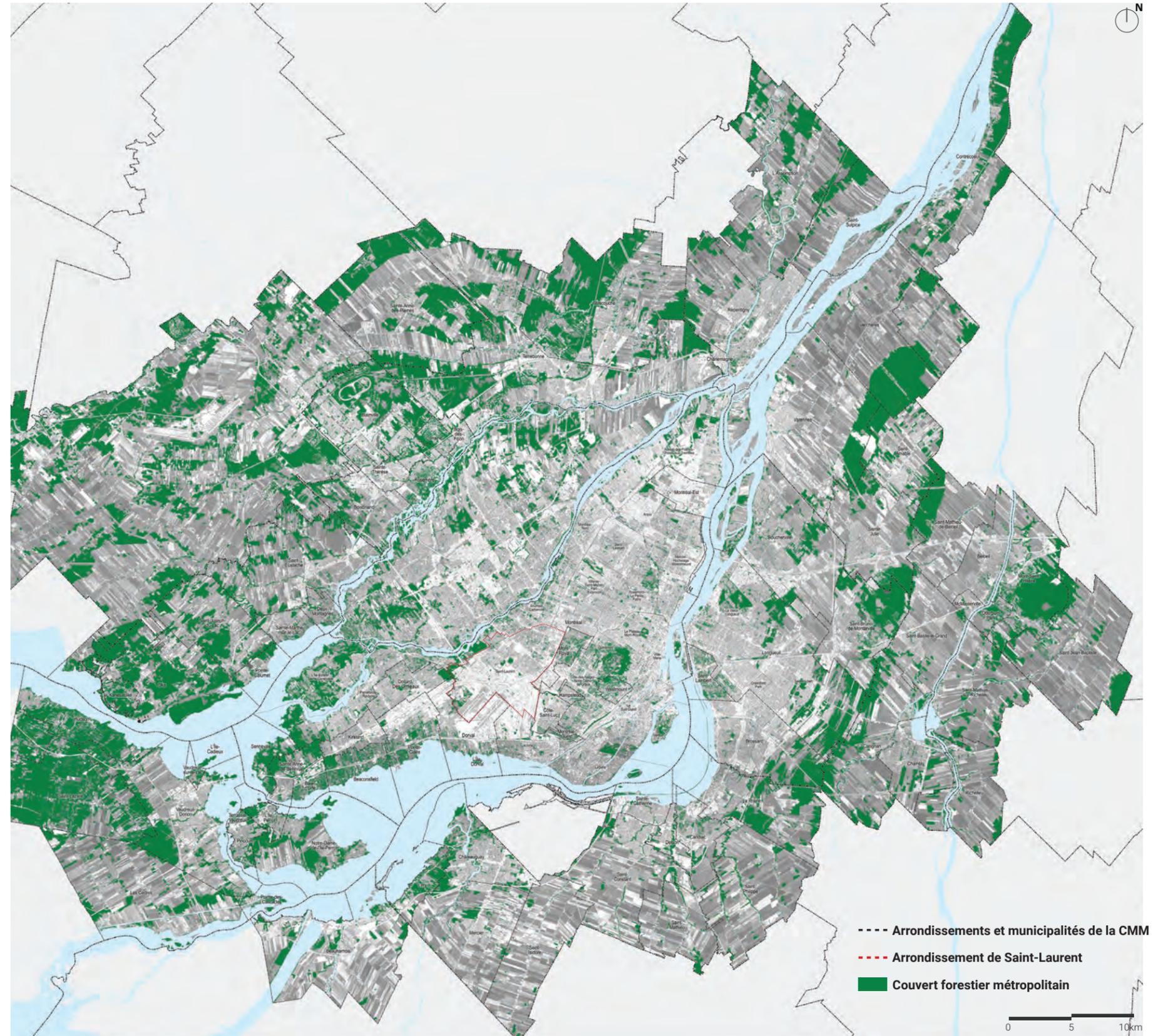
Territoire et secteurs d'intervention identifiés au concours. Source : Ville de Montréal

## 1.4 Arrondissement de Saint-Laurent dans l'agglomération

### Saint-Laurent dans le contexte de la Communauté métropolitaine de Montréal

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme regroupant 82 municipalités. Située au sud du Québec, elle bénéficie des climats les plus chauds de la province. Les dépôts argileux dominant le territoire, caractéristiques de la vallée du fleuve Saint-Laurent, constituent des sols riches propices à l'agriculture et à une flore diversifiée. Ces conditions favorables permettent à la biodiversité d'y être parmi les plus grandes de la province. Toutefois, l'agglomération de Montréal est la région la plus urbanisée et la plus densément peuplée, abritant plus de la moitié de la population du Québec (ISQ 2017). Une faible superficie de la CMM est composée de milieux naturels, l'urbanisation et l'agriculture constituant les principales occupations du territoire (Groupe AGÉCO 2013).

L'étalement urbain provoque des pertes croissantes de terres agricoles et de milieux naturels, ce qui met en péril la richesse biologique du territoire. C'est d'ailleurs dans cette région que se trouve le plus grand nombre d'espèces végétales et animales en situation précaire (Tardif et collab. 2005). Plusieurs initiatives ont été développées, dans le but de préserver les derniers milieux naturels de la région, de maintenir les services fournis par les écosystèmes, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de leur permettre un accès aux milieux naturels. La création de la Ceinture verte du Grand Montréal fait partie de ces projets, visant à assurer un développement urbain en harmonie avec la conservation des milieux agricoles et naturels (FDS et NAQ 2012). De la même manière, dans son plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la CMM vise la protection de 17 % du territoire du Grand Montréal et propose la mise en place d'une trame verte et bleue, mettant en valeur les boisés, corridors forestiers et milieux humides de la région (CMM 2011). Le projet de corridor de biodiversité de Saint-Laurent s'inscrit dans ce contexte environnemental et social du Grand Montréal.



Couvert forestier métropolitain 2017. Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, couvert forestier de 21,6 %.

Source : Communauté métropolitaine de Montréal.

## Saint-Laurent sur l'île de Montréal

Le territoire visé par le plan directeur est compris dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Ce dernier, d'une superficie totale de près de 43 km<sup>2</sup>, se situe au nord de l'île de Montréal, à proximité de la rivière des Prairies. Il est entouré de huit arrondissements ou municipalités. La carte ci-dessous montre la localisation de l'arrondissement dans l'île de Montréal ainsi que les arrondissements et les municipalités avoisinants. L'arrondissement est traversé de nombreuses infrastructures de transport (autoroutes 40, 13, 15 et 520). Sa position dans l'île en fait un lieu clé de la connectivité.



1. Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
2. Ville de Mont-Royal
3. Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
4. Ville de Côte-Saint-Luc
5. Arrondissement de Lachine
6. Ville de Dorval
7. Ville de Dollard-des-Ormeaux
8. Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation de l'arrondissement de Saint-Laurent sur l'île de Montréal.

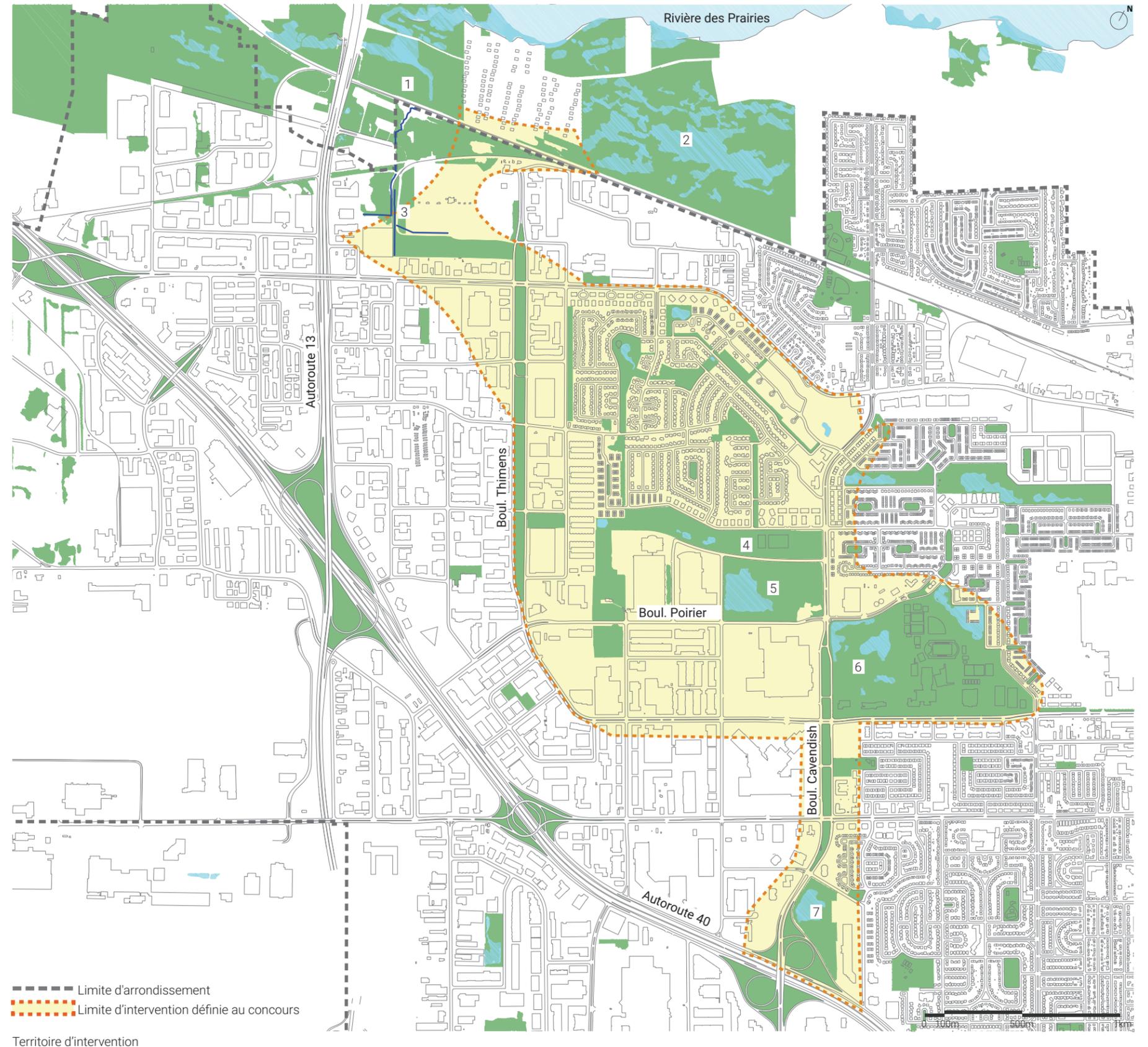
## 1.5 Territoire d'intervention

Le territoire d'intervention s'étend de la rencontre du boulevard Cavendish avec l'autoroute 40 jusqu'aux parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay, en passant par trois boisés - le boisé Cavendish (à proximité de l'autoroute 40), le boisé du parc Marcel-Laurin et le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier (suivant le nom des rues qui le bordent), tous deux à l'intersection des boulevards Cavendish et Poirier. Le programme du concours énonçait une subdivision du vaste territoire d'intervention en cinq secteurs (voir le schéma intitulé Territoire et secteurs d'intervention identifiés au concours, page 3).

Après de plus amples analyses du territoire et au regard du concept retenu, cette division sectorielle a été remplacée dans le cadre du plan directeur par une pensée du projet par « propagation horizontale ». La propagation réfère conceptuellement au processus de transmission d'un point à un autre d'un milieu, à l'image de la dispersion des semences, par exemple. C'est donc à partir d'une intervention paysagère formant un fil conducteur dans le territoire que s'implantent, vers ses abords, d'autres interventions de manière à en propager et en multiplier les effets recherchés.

Ainsi, l'intervention paysagère se déploie à partir de ce fil conducteur passant du sud au nord à la recherche d'un geste fort à l'échelle territoriale, profitant de grands terre-pleins en friche marqués par la présence singulière des lignes aériennes de transport d'électricité. Elle rayonne ensuite à partir de cette ligne vers les grands îlots adjacents. Les noyaux de biodiversité existants, au nombre de trois, sont reconnus comme des ancrages du corridor de biodiversité de Saint-Laurent sans lesquels ce dernier ne peut exister. Enfin, d'autres connexions plus locales complètent la connectivité recherchée. Cette figure territoriale emblématique du corridor de biodiversité de Saint-Laurent est présentée au chapitre Vision.

1. Parc-nature du Bois-de-Liesse
2. Parc-nature du Bois-de-Saraguay
3. Ruisseau Brook
4. Parc Philippe-Laheurte
5. Boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier
6. Boisé du parc Marcel-Laurin
7. Boisé Cavendish



## 1.6 Approche

### Ancrage territorial

À son extrémité nord, le corridor de biodiversité de Saint-Laurent jouxte la coulée verte du ruisseau Bertrand, un des dix écoterritoires de l'île de Montréal définis en 2004 par la Ville de Montréal à travers sa Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (Ville de Montréal 2004). Cette proximité dicte la volonté de renforcer les liens entre milieux naturels. Ainsi, l'écoterritoire constitue un important ancrage territorial au nouveau tracé du corridor de biodiversité de Saint-Laurent.

Développé en 2014 par la Ville de Montréal, le plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand désigne cinq pôles de biodiversité (Ville de Montréal 2014). Le pôle Marcel-Laurin en fait partie. Ce dernier comprend deux milieux naturels d'intérêt – le boisé du parc Marcel-Laurin et le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier – points d'ancrage territorial importants. Reconnu pour sa contribution à la biodiversité du territoire et offrant un grand potentiel par sa proximité aux quartiers, le pôle Marcel-Laurin demeure toutefois hors de la limite réglementée de l'écoterritoire. Ainsi, il est de la responsabilité de l'Arrondissement d'en assurer la préservation et la mise en valeur.

L'écoterritoire comprend le parc-nature du Bois-de-Liesse et le parc-nature du Bois-de-Saraguay, dont un lien direct avec le corridor de biodiversité est à trouver tant pour la flore et la faune que pour les citoyens. Par ailleurs, le plan concept de l'écoterritoire énonce la mise en valeur du ruisseau Brook par l'aménagement d'un lien vert et bleu. Un projet de renaturalisation du ruisseau Brook est planifié par la Ville de Montréal. Une bande riveraine de 30 m sera créée. Le lien récréatif initialement prévu, entre milieux naturels et milieux de vie, est en cours de discussion au regard de l'implantation du Réseau express métropolitain (REM). Bien que ne faisant pas partie des aires d'intervention du concours, le ruisseau Brook et plus largement la coulée verte du ruisseau Bertrand constituent un noyau de biodiversité auquel se connecte le corridor de biodiversité de Saint-Laurent.

L'Arrondissement de Saint-Laurent se démarque depuis quelques années par son investissement dans une approche de développement durable aux projets d'aménagement urbain. Cet engagement s'est concrétisé à travers quelques projets de réaménagement du domaine public et d'aménagement d'équipements culturels, sportifs et récréatifs. Il s'énonce aussi par des outils adaptés de manière à induire un changement de vision dans l'aménagement urbain ainsi qu'à encourager et à guider ses partenaires (publics, parapublics, organismes communautaires, corporatifs, citoyens) à participer à ce changement. Cette ambition s'unit à celle d'améliorer les milieux de vie.

Soulignons, parmi les outils développés et les actions amorcées par l'Arrondissement, les points suivants :

- Depuis l'élaboration de son Plan local de développement durable 2017-2020 (Arrondissement de Saint-Laurent 2017), l'Arrondissement a entrepris des initiatives de protection de toutes les espèces vivantes, des milieux naturels et des espaces verts. Dans cet esprit, la conservation et la mise en valeur du boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier seront à évaluer à court terme au regard de son rôle essentiel de noyau dans le corridor de biodiversité de Saint-Laurent. La perte même partielle de cette mosaïque de milieux naturels serait une atteinte à la biodiversité en place, à la base même du projet de corridor de biodiversité de Saint-Laurent.
- Entreprise dès 2008 par l'Arrondissement et soutenue par l'adoption en 2009 du Plan de foresterie urbaine de Saint-Laurent (Arrondissement de Saint-Laurent 2009), la plantation d'arbres accompagnée de toute mesure correctrice à la présence importante de surfaces minérales et leurs conséquences sur l'élévation des températures urbaines enregistrées doit être poursuivie. Cette démarche vise la création d'îlots de fraîcheur et l'enrichissement de la biodiversité sur le territoire laurentien. Le rôle clé des partenaires de l'Arrondissement, citoyens au premier rang, est reconnu par cet outil de valorisation de la présence de l'arbre en regard des services écologiques qu'il offre et d'énonciation des pratiques arboricoles durables.

Si la plantation d'arbres d'espèces diversifiées est d'emblée énoncée aux lignes directrices du présent plan directeur tant pour préserver et mettre en valeur les habitats que pour les enrichir et les connecter, la recherche d'espaces potentiels de végétalisation vise, quant à elle, la création de nouveaux habitats. Cette recherche se fait à la fois sur le domaine public et le domaine privé. Elle est essentielle au déploiement du corridor afin de contrebalancer les superficies où la

plantation d'arbres n'est pas possible.

- Le Plan directeur piétonnier de Saint-Laurent, en cours d'élaboration, visera plus particulièrement l'amélioration des déplacements des piétons. Cet enjeu est tout particulièrement sensible dans le territoire à l'étude compte tenu de la présence de grandes artères et d'infrastructures de transport soutenant très peu les déplacements actifs. S'ajoute à cela la présence du chemin de fer et de gares, surtout depuis l'annonce de la mise en place du REM, qui transformera les habitudes de déplacement dans ce territoire. L'absence de trottoirs dans certains secteurs est également à contrecarrer.

Bien que le concours ne visait initialement pas l'étude de modification des chaussées et trottoirs existants (les interventions énoncées dans le cadre du concours s'implantaient dans l'existant sans toucher au réseau routier adjacent), le déploiement d'une vision pour le corridor de biodiversité de Saint-Laurent ne pouvait exclure cet aspect crucial aux changements de qualification du domaine public. D'autant qu'un des axes d'intervention énoncés au concours s'adresse de front à la question des parcours citoyens. Ainsi, à moyen et long termes, dans le cadre du plan directeur, il est souhaité de réduire les surfaces de chaussée pour atteindre un meilleur partage du domaine public. Ces modifications se font tant au bénéfice des modes de déplacements actifs développés, dans un milieu urbain diversifié, convivial et sécuritaire, que pour favoriser la création de nouveaux habitats fauniques et une plus grande diversité floristique sur le domaine public.

Mais, plus important encore, le plan directeur énonce une nouvelle approche à la planification du territoire qui pourra à terme devenir la nouvelle signature de Saint-Laurent : viser la création d'un nouveau territoire écologique riche et hétérogène. Les espaces publics – rues, parcs, milieux naturels, écoterritoires – tels qu'on les entend aujourd'hui se complexifient, s'hybrident pour donner lieu à des aménagements riches en diversité, jamais stériles, toujours mis en relation les uns aux autres et pensés en regard du vivant pris au sens large, renonçant à la place prédominante de l'Homme. La notion limitative de parc récréatif (avec ses pelouses, ses plateaux sportifs, ses aires de jeux) doit être revue et rompue. Les paysages linéaires proposés seront ni tout à fait jardin, ni tout à fait prairie, ni même écoterritoire au sens de la Ville. Ils s'insinuent au cœur de quartiers où les activités sont diversifiées. Les terrains privés sont également inclus dans cette vision pour assurer une vraie connectivité écologique à travers le territoire, voire aussi diversifier les parcours citoyens.



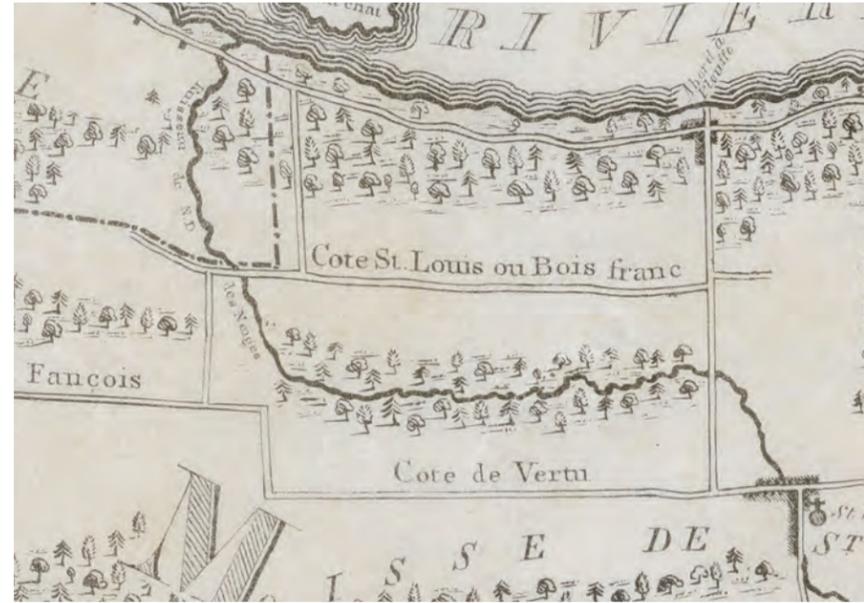
## **2 Mise en contexte et caractérisation du territoire**

## 2.1 Évolution historique

La morphologie urbaine de l'arrondissement de Saint-Laurent offre une image caractéristique du phénomène de suburbanisation, à la suite d'un développement industriel rapide et de son ralentissement récent. On y distingue trois principales phases de développement.

D'abord, la vocation agricole persiste pendant plus de deux siècles depuis la concession des terres par les Sulpiciens à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le défrichage de ces dernières par des colons, dont les frères Descaries, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les maisons de ferme sont construites le long des chemins de la côte du Bois-Franc et de la Côte de Vertu reliés au chemin du Bord-de-l'Eau par des chemins de montées perpendiculaires. Ces voies suivant les coteaux constituent les tracés fondateurs. Le noyau historique du village de Saint-Laurent se développe à la croisée du chemin de la Côte de Vertu et de l'avenue Saint-Laurent (l'actuelle avenue Sainte-Croix) puis autour de la Grande allée de Florence (l'actuel boulevard Décarie). La concentration résidentielle se maintiendra à proximité du noyau villageois jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'arrivée du chemin de fer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et puis l'arrivée du tramway reliant Saint-Laurent à Montréal vis-à-vis de l'actuel boulevard Décarie annoncent la fin de la ruralité. L'industrie de la pierre, amorcée dans les années 1860, était alors importante à Saint-Laurent. Le développement de l'industrie aéronautique y débute dès 1939 et se poursuit depuis. Saint-Laurent se caractérise ensuite par une maturation économique accélérée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, du fait de sa position stratégique par rapport aux voies de communication de la métropole, développées à partir des années 1960, ainsi que de sa proximité avec l'aéroport. Le développement des secteurs aéronautique, pharmaceutique et de l'électronique ont permis de constituer des grappes industrielles qui se sont densifiées grâce aux incitatifs offerts à de grandes entreprises par l'administration municipale pour s'établir sur son territoire. À leur suite, de nouveaux projets résidentiels voient le jour, marqués par l'avènement de la maison unifamiliale et du centre commercial (notamment les quartiers Norvick en 1942, Cosmos en 1950, Norgate dans les années 1950 et Marlborough des années 1950 à 1970).



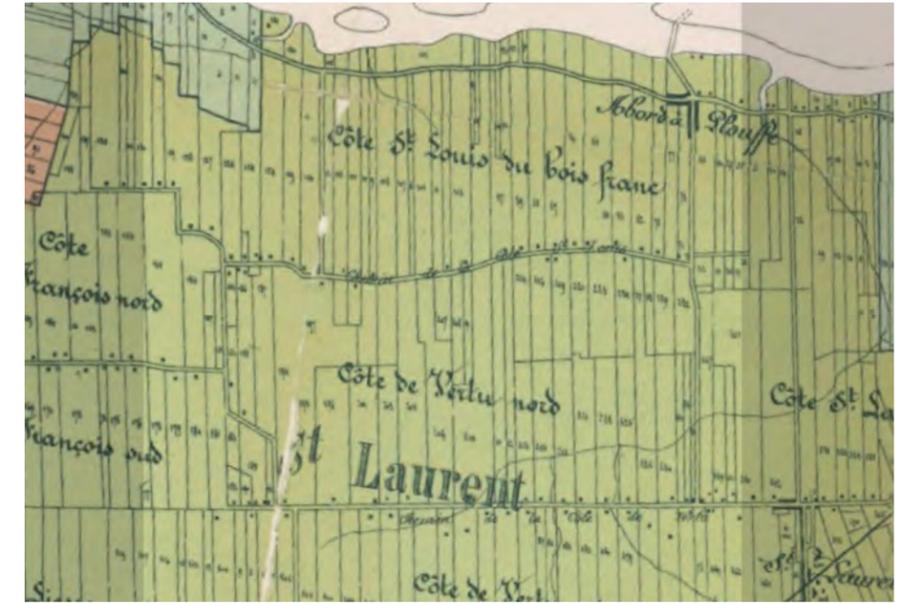
1834

Ce secteur de l'île est essentiellement rural et agricole. La présence des cours d'eau et des coteaux (Côte de Vertu et Côte Bois franc) ainsi que le chemin du Bord-de-l'Eau (le futur boulevard Gouin) dictent les premières divisions territoriales. Certains boisés présents aux abords de la rivière des Prairies et du ruisseau de Notre-Dame-des-Neiges (partiellement disparu sauf au nord, aujourd'hui ruisseau Brook) persistent jusqu'à ce jour.



1931

Le secteur demeure essentiellement agricole jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'arrivée du train, l'installation de l'industrie de l'aéronautique et la construction de l'aéroport de Cartierville viennent marquer le début de la présence d'industries à Saint-Laurent. La trame urbaine se développe dans l'est du territoire près du noyau historique puis au nord.



1890

La carte de 1890 illustre le découpage typique des terres en longues bandes perpendiculaires au cours d'eau. Les bâtiments s'implantent notamment le long des chemins de la Côte Saint-Louis et Côte de Vertu. Le noyau historique villageois se développe au croisement du chemin de la Côte de Vertu et de l'avenue Saint-Laurent (future avenue Sainte-Croix), puis de la Grande Allée de Florence (futur boulevard Décarie).



1958-76

La trame urbaine se développe davantage. La vocation résidentielle demeure concentrée à proximité du noyau historique de Saint-Laurent. Certains autres quartiers sont développés à partir des années 40 (par exemple le quartier Norvick en 1942 et le quartier Cosmos 1950). L'ère de l'automobile bouleverse Saint-Laurent avec la construction des autoroutes 40, 13 et 117 qui viennent enclaver certains secteurs formant d'importantes barrières physiques.

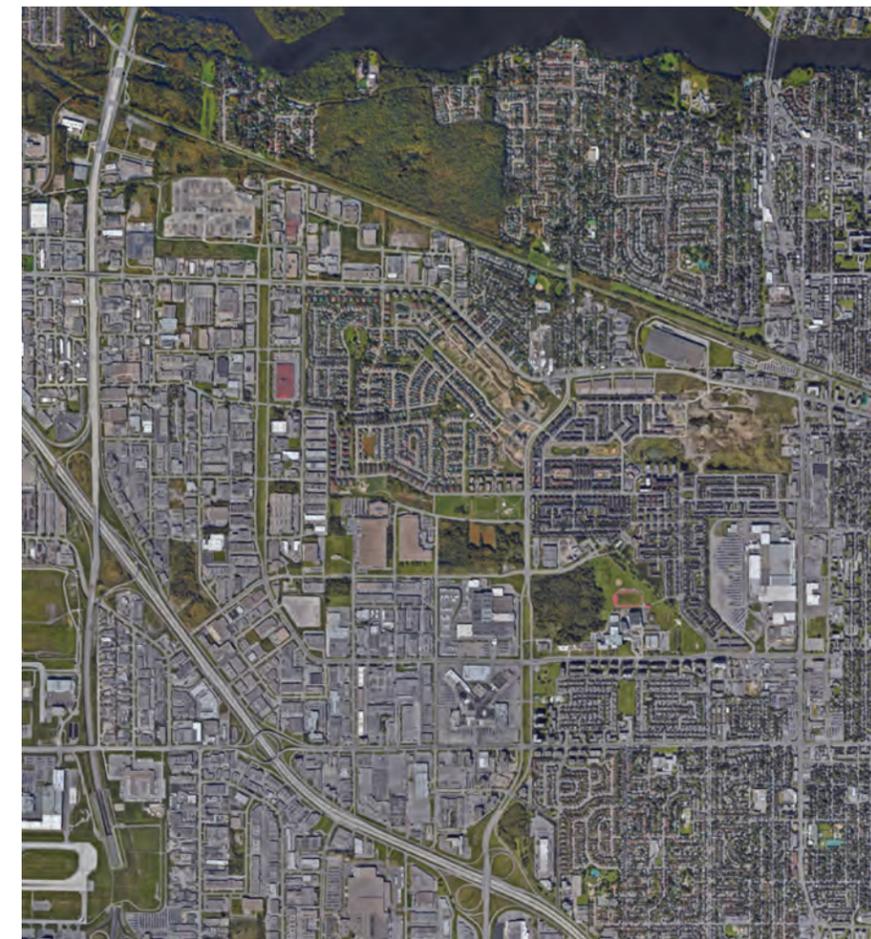
À partir des années 1980, le secteur se transforme radicalement à la suite de la fermeture de l'aéroport de Cartierville, ce qui rend de larges parcelles disponibles. Le développement se concentre alors sur la réalisation de grands projets résidentiels à l'écart des nuisances industrielles. Les projets résidentiels Bois-Franc et le Nouveau Saint-Laurent voient le jour respectivement fin des années 1980, début des années 1990. Ces projets qui sont adjacents ont chacun fait l'objet d'un plan d'ensemble sans toutefois qu'il soit réalisé en totalité. Dans les deux cas, des parcs et des liens verts ainsi que des bassins de rétention sont créés en soutien au développement des nouveaux milieux de vie, jouant aujourd'hui un rôle de tampon bienvenu dans cette cohabitation nouvelle entre habitations et industries. Les anciens boisés, dont certains encore visibles aujourd'hui, sont partiellement intégrés à la trame de rue. C'est aussi au début des années 1990 que sera créé le campus Saint-Laurent du Technoparc Montréal.

La création d'un corridor de biodiversité annonce une nouvelle approche au développement, située à la rencontre des milieux urbanisés et naturels, plutôt que de se résoudre à gruger sur les réserves de biodiversité encore disponibles. La caractérisation des milieux naturels, parcs et espaces verts actuellement présents dans le territoire d'intervention est présentée à la suite de cette section.



1973

Le secteur, marqué par l'aéroport et la présence d'industries aux abords des axes importants, est occupé par d'importantes étendues boisées dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. Elles auront participé à la création de certains espaces verts, notamment le parc Marcel-Laurin et le parc-nature du Bois-de-Saraguay. Autrement, le secteur demeure occupé en grande partie par des parcelles agricoles.



2017

Quarante-quatre ans plus tard, le quartier, autrefois peu dense, est transformé de manière radicale. D'importants ensembles résidentiels se développent rapidement dans les années 80-90. L'urbanisation de Saint-Laurent vient créer une cohabitation nouvelle entre habitations et industries. Les parcelles agricoles ont disparu complètement et certaines ont laissé place à des espaces verts au service des résidents et usagers du quartier.

## 2.2 Milieux naturels, parcs et espaces verts

### Écoterritoires et noyaux de biodiversité

En 2004, la Ville de Montréal a établi la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, identifiant dix écoterritoires répartis à travers l'agglomération de Montréal. Cette démarche vise à préserver et à augmenter la biodiversité du territoire. Elle cible particulièrement les milieux naturels de grande taille et ayant une biodiversité élevée, soit les boisés de grande superficie et les milieux humides (Ville de Montréal 2004). Parmi les écoterritoires, celui de la coulée verte du ruisseau Bertrand se trouve partiellement dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Il englobe les parcs-nature du Bois-de-Liesse (159 ha) et du Bois-de-Saraguay (96 ha), deux importants noyaux de biodiversité. La création du parc-nature des Sources est également en cours, d'une superficie de 40 ha et situé sur le territoire du technoparc et de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (Ville de Montréal 2014).

Les parcs-nature de Montréal sont des milieux naturels à la faune et la flore diversifiées, à vocation de conservation, d'éducation à l'environnement et de loisirs (Ville de Montréal 2018). La présence de ces trois parcs-nature dans ou à proximité de l'arrondissement est donc bénéfique pour la biodiversité du secteur. D'autres boisés et lisières boisées, montrés à la page 15, procurent un intérêt pour la faune et la flore dont le boisé Cavendish. Au sein même de Saint-Laurent, les principaux noyaux de biodiversité correspondent au ruisseau Brook, au boisé du parc Marcel-Laurin et au secteur du parc Philippe-Laheurte, c'est-à-dire le quadrilatère groupant le parc Philippe-Laheurte, le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier, ainsi que la zone végétalisée entourant le réservoir Poirier.

La faune et la flore de l'arrondissement de Saint-Laurent sont essentiellement dépendantes de la présence de ces noyaux de biodiversité et de la proximité des parcs-nature. Un nombre impressionnant d'espèces fauniques, soit 15 espèces d'amphibiens et de reptiles, 17 espèces de mammifères et 132 espèces d'oiseaux ont été observées dans les espaces verts de Saint-Laurent ainsi que les parcs-nature à proximité de l'Arrondissement (Marineau et Favreau 2019). Certaines de celles-ci sont des espèces en situation précaire (MFFP 2011), notamment :

- la chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable aperçue au boisé du parc Marcel-Laurin;
- la couleuvre brune (*Storeria dekayi dekayi*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable aperçue au ruisseau Brook;
- le faucon pèlerin (*Falco peregrinus anatum*), espèce vulnérable observée à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et au boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier;

- le martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable aperçue au boisé du parc Marcel-Laurin et au parc Dr-Bernard-Paquet.

La présence permanente ou occasionnelle de plusieurs autres espèces fauniques en situation précaire a été signalée aux parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay, soit :

- la tortue géographique (*Graptemys geographica*), espèce vulnérable;
- la chauve-souris argentée (*Lasiurus noctivagans*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable;
- la pipistrelle de l'Est (*Perimyotis subflavus*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable;
- l'engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable;
- le quiscale rouilleux (*Euphagus carolinus*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Certaines de ces espèces sont étroitement liées à la présence de ruisseaux et de milieux humides. Les milieux humides du parc-nature des Sources se déversent dans le ruisseau Bertrand, un habitat présentant une richesse écologique considérable dans le secteur nord de l'arrondissement. Comme mentionné précédemment, ce dernier traverse les parcs-nature situés au nord de l'arrondissement et se jette dans la rivière des Prairies. Le ruisseau Brook, abritant une grande richesse faunique (Ville de Montréal 2014), s'écoule également dans le ruisseau Bertrand.

Enfin, le boisé du parc Marcel-Laurin est un site inscrit au répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération de Montréal depuis 2010 (Daprato et collab. 2016). Il occupe une aire de 15,44 ha, majoritairement constituée de forêts, mais comportant également des friches, des marécages et des marais. Le bassin de la Brunante, un bassin de rétention permanent de taille assez importante, est également présent dans ce parc. D'autres espaces verts composés de lisières forestières, de friches et de milieux ouverts ainsi que plusieurs bassins de rétention parsèment le territoire et ajoutent des habitats propices au maintien d'espèces fauniques et floristiques à Saint-Laurent. Le projet de corridor de biodiversité vise à bonifier les habitats présents et à les désenclaver pour que les espèces du territoire puissent se maintenir au bénéfice des résidents du secteur.

### Connectivité en milieu urbain

En plus de conserver et de mettre en valeur les milieux naturels de l'arrondissement de Saint-Laurent, ce projet vise à créer de nouveaux habitats et à restaurer la connectivité entre les milieux naturels existants actuellement très fragmentés et à inclure les terrains privés dans la démarche. La connexion entre les noyaux de biodiversité de Saint-Laurent devra être créée par l'ajout d'une trame verte qui parcourra l'arrondissement vers le secteur central du parc Philippe-Laheurte et du boisé du parc Marcel-Laurin.

À terme, la faune et la flore de l'arrondissement devront être reliées aux autres noyaux de biodiversité du Grand Montréal et le corridor de biodiversité de Saint-Laurent pourra ainsi être mis en réseau avec les autres corridors verts de la CMM. Principalement, des liens seront à créer vers les parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay, ainsi que le ruisseau Brook.

#### Corridors écologiques de Montréal en cours de développement (voir figure à la page 13)

- 1. Corridor des cinq écoles de Montréal-Nord** - Porté par Soverdi - En partenariat avec Ville de Montréal, Arrondissement de Montréal-Nord, Intégration Jeunesse, Commissions scolaires : CSPI/EMSB, RUI Montréal-Nord, autres.
- 2. Projet ILEAU** - Coordonné par Conseil régional environnement Montréal - En partenariat avec de nombreuses organisations locales et régionales (Soverdi, EQ, ENJEU, SSE, RUI, REQ,...), les instances municipales et des experts scientifiques.
- 3. Corridor vert Cartierville** - Porté par Ville en vert - En partenariat avec Ville de Montréal, Environnement Canada, gouvernement du Québec, Fonds vert, Shell, Fondation Home Depot Canada et Evergreen.
- 4. Chemin vert Marconi-Alexandra** - Porté par SODER - En partenariat avec Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie.
- 5. Corridor cathédrale verte Campus Outremont** - Porté par Soverdi, Concertation Montréal, Cathédrale verte - En partenariat avec Vrac environnement et SODER.
- 6. Corridor Beaumont** - Porté par Vrac environnement - En partenariat avec CLD Centre-Est, Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, CIUSSS du Centre-Ouest de l'Île, propriétaires privés, UQAM.
- 7. Corridor du pont Jacques-Cartier** - Porté par Soverdi, Sentier Urbain et Ville de Montréal - En partenariat avec SAQ, Plantation jour de la Terre.
- 8. Corridor écologique Darlington** - Porté par l'Université de Montréal.
- 9. Corridor A-520** - Porté par Soverdi - En partenariat avec Aéroports de Montréal et hôtels voisins, IKEA-Arbres Canada, ALDO.
- 10. Corridor A-720** - Porté par Soverdi - En partenariat avec Arrondissement du Sud-Ouest, Tourisme Montréal, Éco-quartier Peter McGill, Fondation Frédéric-Back.



Écoterritoires montréalais et corridors écologiques de Montréal en cours de développement

Sources : Écoterritoires : Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, carte 15 - Territoires d'intérêt écologique, avril 2015; Corridors : Concertation de Montréal avec Soverdi, septembre 2015

## 2.2 Milieux naturels, parcs et espaces verts

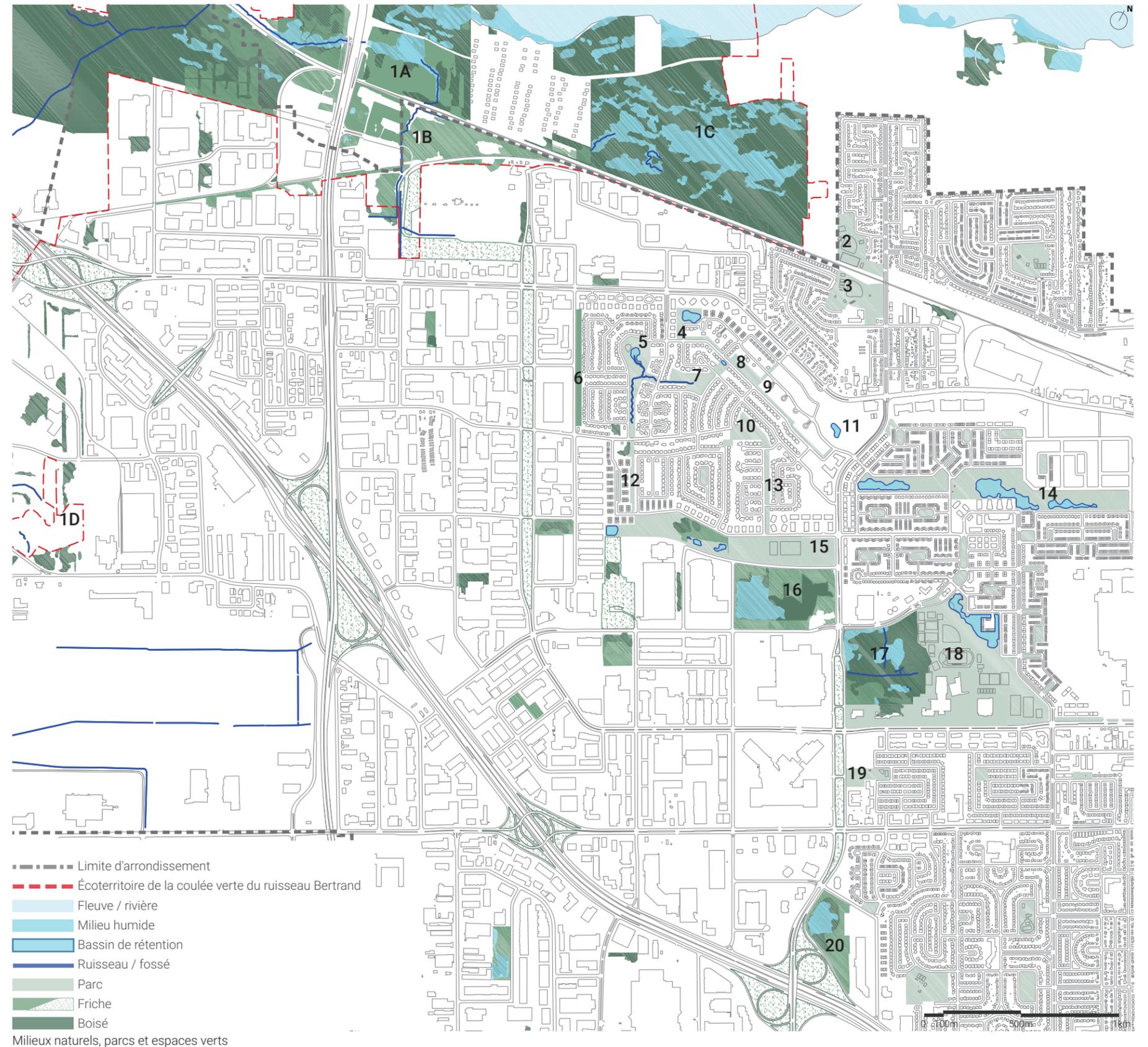
### Portrait des caractéristiques biophysiques

L'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie de 4 280 ha, fait partie de l'unité de paysage de la région de Montréal (Robitaille et Saucier 1998). Les dépôts marins argileux y sont dominants. Le domaine bioclimatique est celui de l'érablière à caryer cordiforme, associé à un climat de type modéré subhumide continental qui correspond à un des plus doux du Québec. Le relief de l'arrondissement est relativement plat, présentant de faibles pentes vers la rivière des Prairies, avec une altitude allant de 0 à 40 m (L'Heureux et Bernier 2015). Les conditions favorables et les terres fertiles du territoire expliquent le passé agricole de Saint-Laurent et favorisent également une flore et une faune diversifiées. Toutefois, le territoire fortement urbanisé de l'arrondissement de Saint-Laurent, couvert en grande partie de surfaces minérales, pose des contraintes importantes à la biodiversité, en plus de constituer des conditions favorables aux îlots de chaleur.

Les surfaces végétalisées de l'arrondissement de Saint-Laurent sont majoritairement composées de parcs et de terrains vacants. Elles couvrent 8 % de la superficie de l'arrondissement. Les friches, majoritairement herbacées, couvrent 5 % de la superficie, alors que les forêts, surtout feuillues, et les milieux humides couvrent respectivement 3 et 2 % de l'arrondissement (Roy et collab. 2016). Enfin, 82 % du territoire est bâti ou minéralisé. Ainsi, les milieux naturels de l'arrondissement côtoient étroitement les surfaces minérales et les aires aménagées, de sorte que l'habitat naturel s'y trouve fragmenté. D'ailleurs, une proportion importante des milieux végétalisés sont en terrains privés. La participation des milieux naturels privés au corridor de biodiversité sera essentielle si l'on vise à restaurer la connectivité entre les différents fragments naturels de l'arrondissement.

De plus, de nombreux défis se présentent quant à la préservation de la biodiversité de Saint-Laurent. D'une part, la présence de frênes (*Fraxinus* sp.) dans l'arrondissement constitue un enjeu dans la conservation des boisés, en raison des problèmes causés par l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*), une espèce exotique qui attaque cet arbre abondant.

D'autre part, la présence d'espèces exotiques envahissantes, un problème commun en régions urbanisées, constitue un autre défi pour la biodiversité de Saint-Laurent. Le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*), le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*), le roseau commun (*Phragmites australis* ssp. *australis*) et bien d'autres espèces ont d'ailleurs été recensés dans l'arrondissement (Marineau et Tousignant 2012; Marineau et Favreau 2018). Un exemple flagrant de ces problématiques est le boisé situé le long du boulevard Cavendish, à la sortie de l'autoroute 40. Les frênes qui dominaient ce boisé sont aujourd'hui morts ou malades, remplacés par le nerprun cathartique qui constitue la majeure partie de la régénération forestière. Ce type de situation complexifie le défi de bonification des habitats de Saint-Laurent.



**Milieux naturels**

- 1A. Parc-nature du Bois-de-Liesse
- 1B. Ruisseau Brook
- 1C. Parc-nature du Bois-de-Saraguay
- 1D. Futur parc-nature des Sources
- 16. Boisé Cavendish–Raymond-Lasnier–Beulac–Poirier
- 17. Boisé du parc Marcel-Laurin
- 20. Boisé Cavendish

**Parcs de quartier**

- 2. Parc Noël-Nord
- 3. Parc Noël-Sud
- 4. Parc Henri-Thomas-Scott
- 5. Parc Dr-Bernard-Paquet
- 7. Parc Guillaume-Bruneau
- 8. Parc Raymond-Lagacé
- 10. Parc Jerry-Shears
- 11. Futur parc Arthur-Lessard
- 14. Parc du Bois-Franc
- 15. Parc Philippe-Laheurte
- 18. Parc Marcel-Laurin
- 19. Parc Bourbonnière

**Liens verts de quartier**

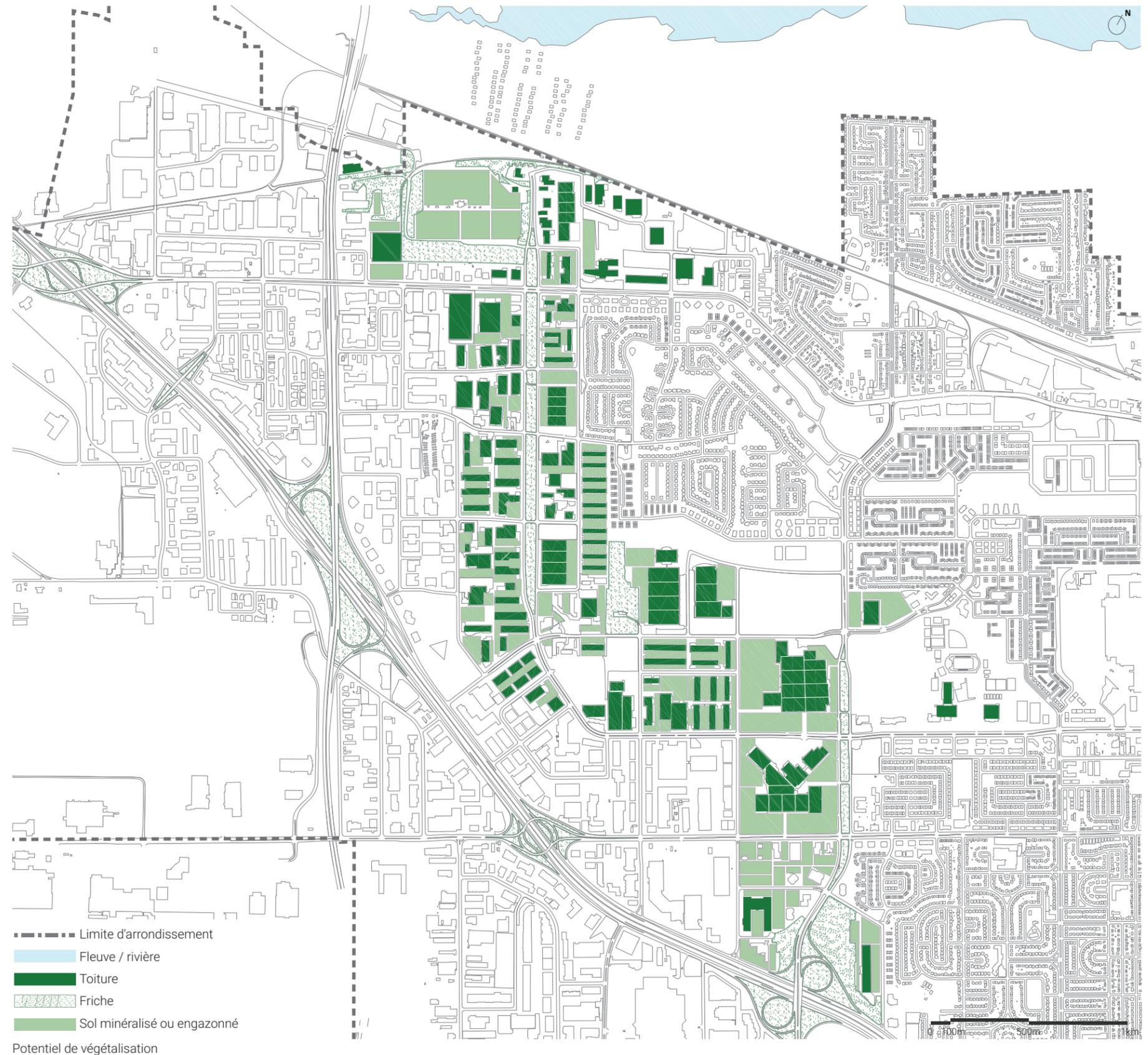
- 6. Guénette
- 9. Jean-Gascon
- 12. John-Lyman
- 13. Robert-Choquette

## 2.3 Potentiel de végétalisation

La biodiversité en place dans l'arrondissement induit une série d'occasions à saisir. La première est liée à la présence de la friche située dans les emprises sous les lignes de transport d'électricité qui traversent le territoire d'intervention. La seconde concerne les grandes surfaces commerciales et les bâtiments industriels d'envergure sis dans de larges terrains de stationnement qui jouxtent les emprises. La troisième concerne les larges surfaces actuellement gazonnées qui constituent un apport négligeable pour la biodiversité. La quatrième est intimement liée à l'aménagement du domaine public, actuellement largement dédié au transport véhiculaire. Il apparaît donc que plusieurs espaces recèlent un potentiel de requalification et de végétalisation tant sur le domaine public que le domaine privé.

Deux niveaux de végétalisation sont ciblés pour contrer l'état actuel : les toitures et le sol, généralement constitués de larges surfaces de stationnement ou d'aires gazonnées. Un changement important dans la proportion des terrains voués à la biodiversité ainsi que dans le rapport entre les surfaces minérales et les surfaces végétales est recherché. Toute aire renaturalisée est un pas de plus dans la création d'habitats favorables à l'accueil de la biodiversité. Pour renforcer la biodiversité, les aménagements doivent offrir un choix judicieux et varié de végétaux ainsi qu'être suffisamment diversifiés pour répondre aux besoins des espèces fauniques visées. Cette transformation permettra d'assurer la connectivité surtout le long et aux abords des lignes de transport d'électricité. Elle nécessite un déploiement territorial qui va au-delà des termes de propriétés privé ou public.

Le schéma synthèse, de la page 17, inclut le potentiel de végétalisation à la cartographie des parcs-nature et des corridors écologiques montréalais présentés précédemment de manière à faire ressortir ce potentiel comme un geste vital ayant un impact important à l'échelle territoriale.



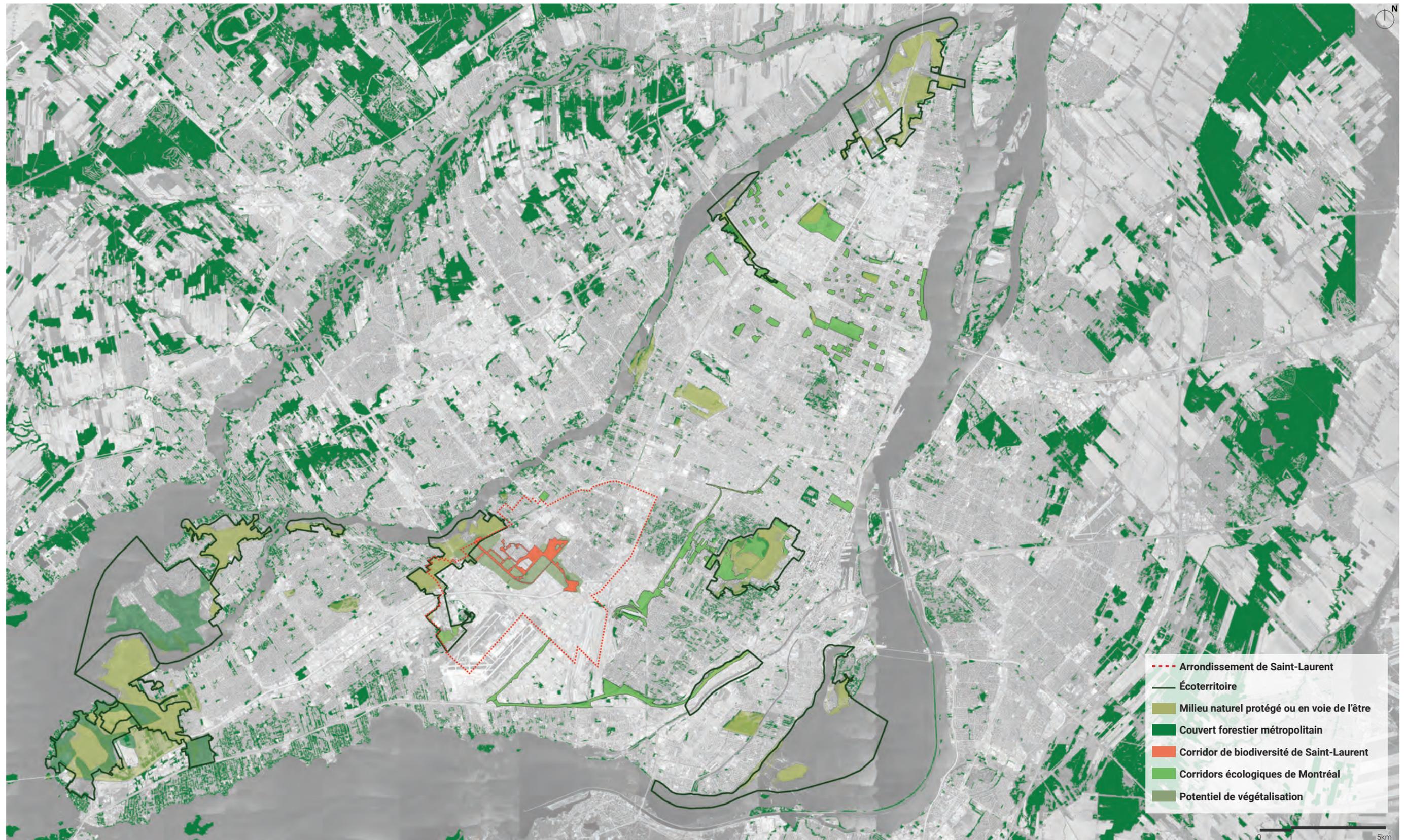


Schéma synthèse - couvert forestier métropolitain, écoterritoires montréalais et corridors écologiques de Montréal en développement

## 2.4 Structure urbaine

Dans le territoire d'intervention, deux trames urbaines se côtoient comme le montre la cartographie des îlots et du parcellaire :

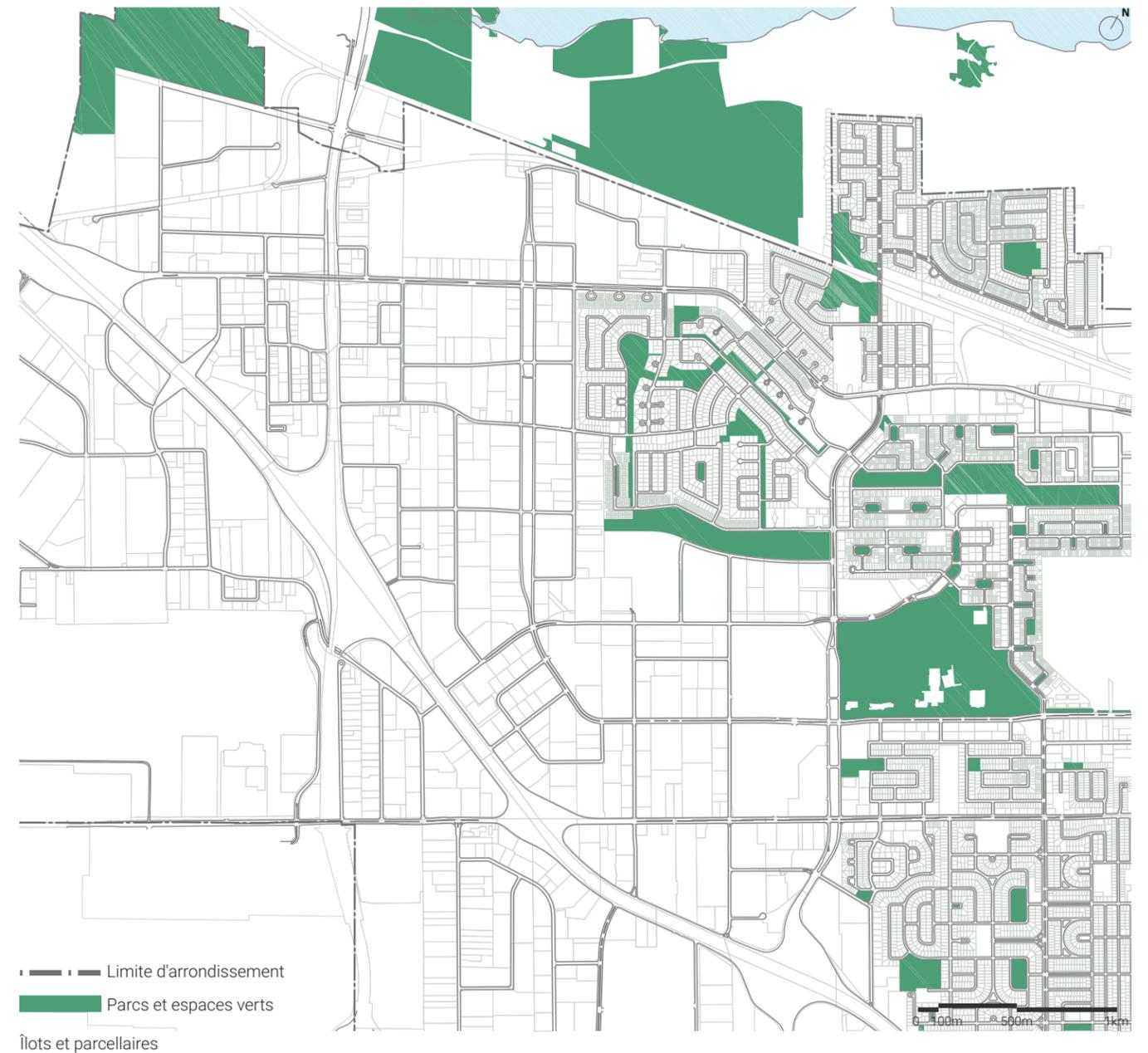
- De grandes parcelles à vocation industrielle sont présentes sur plus de la moitié du territoire d'intervention. Elles sont adjacentes aux axes de circulation rapide, à l'ouest et au sud, ou à de grandes artères tel le boulevard Thimens.
- Les lotissements résidentiels aux dimensions variées sont, quant à eux, plus resserrés. Ils s'inscrivent dans une trame de rues aux tracés sinueux. Parcs de quartier et espaces verts de dimensions et de géométries diverses s'insèrent dans ce tissu de densité variable.

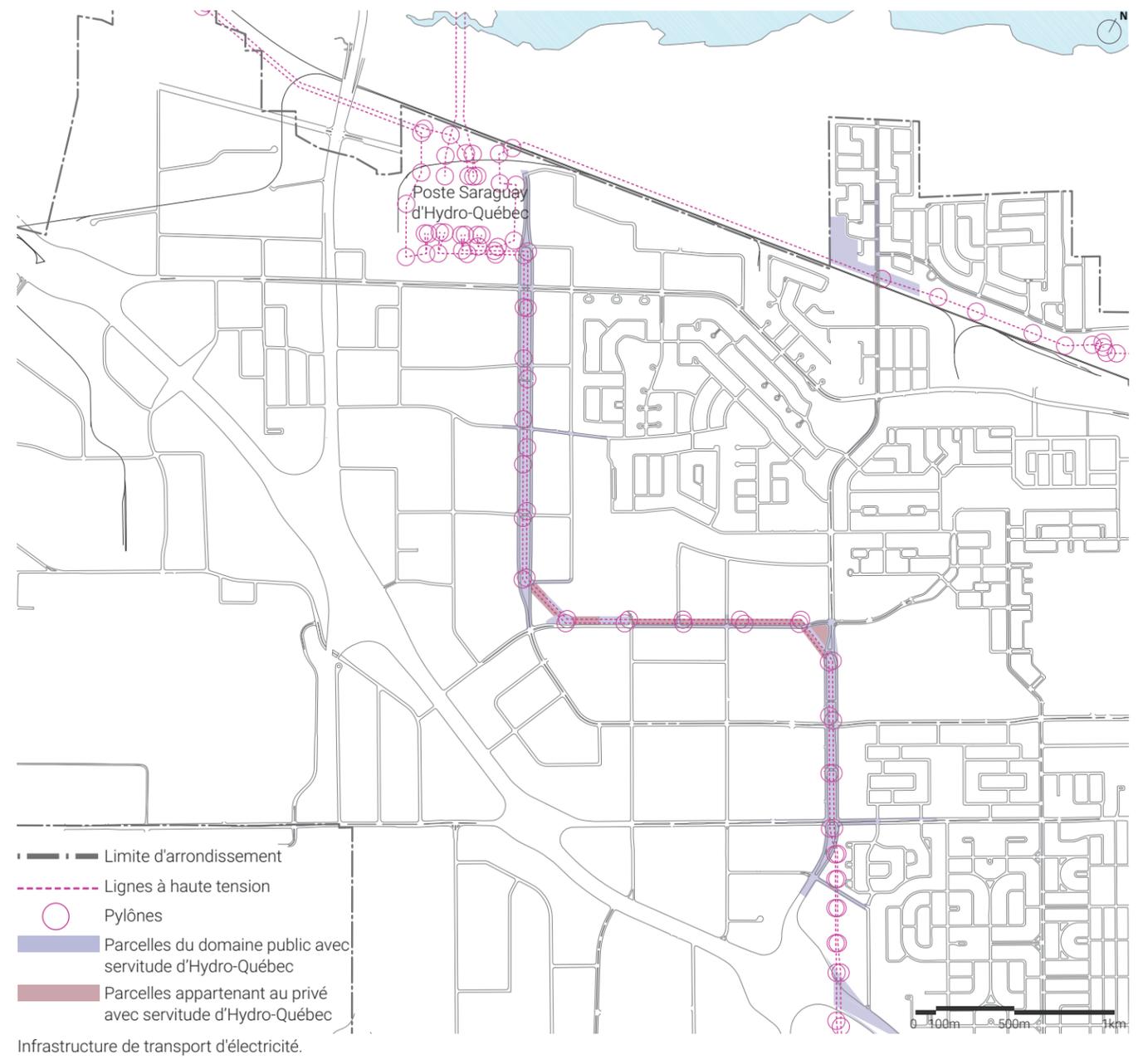
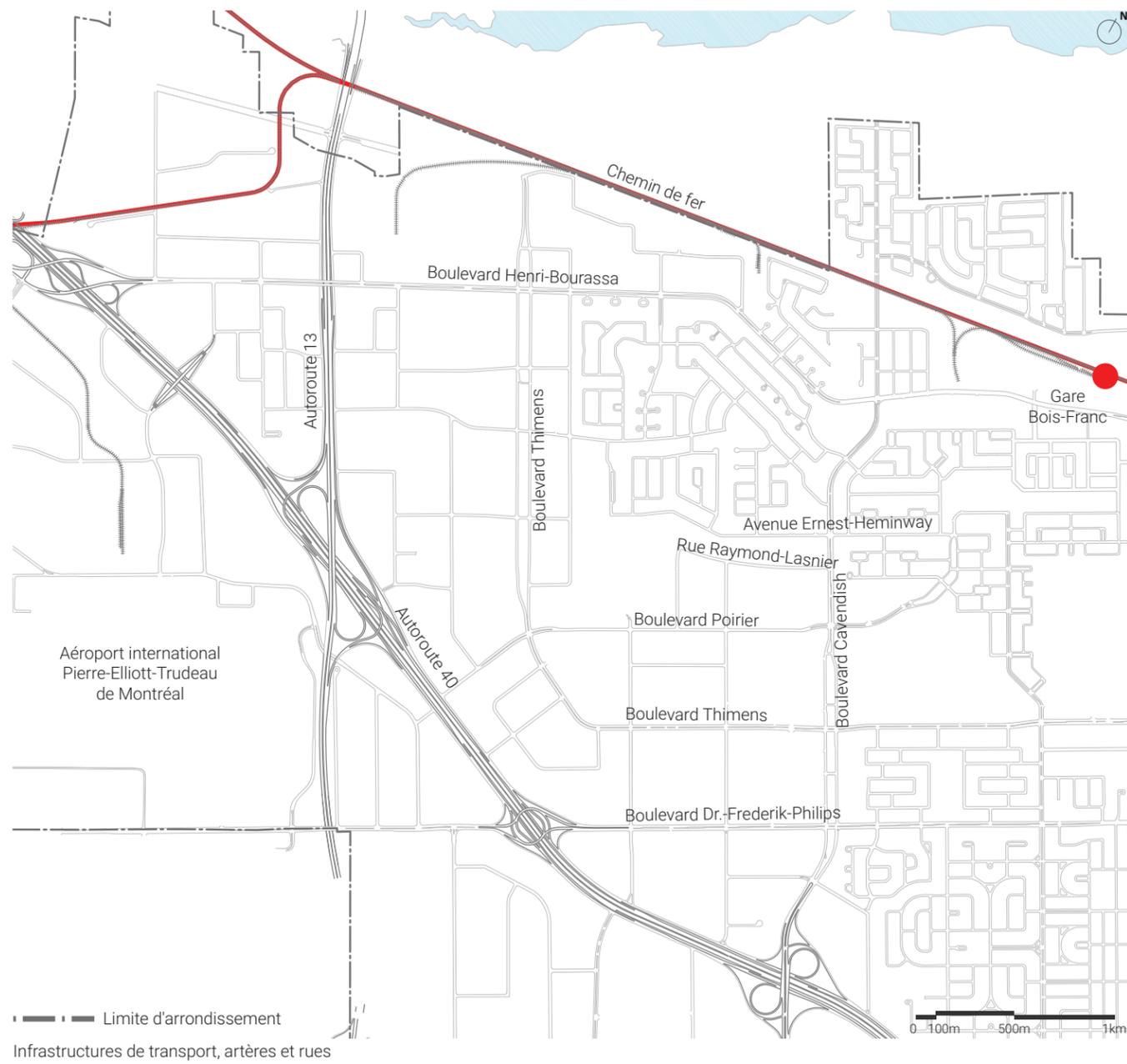
Le tracé des infrastructures autoroutières et leur rencontre avec la trame créent une série d'exceptions (échangeurs, viaducs) et d'ajustements de la trame (îlots de géométrie irrégulière) dans le territoire d'intervention. Il en va de même avec le passage du chemin de fer au nord.

Les infrastructures de transport (autoroutes 13, 15, 40 et 520, chemin de fer et aéroport), par leur gabarit et leur fonction de transit, divisent le tissu localement. Leur développement a généré une fragmentation du territoire et son enclavement physique vis-à-vis du reste de l'île. La cartographie des infrastructures, artères et rues le révèle. Le tracé du boulevard Thimens, une des grandes artères du territoire d'intervention, s'adapte à leur présence. Il passe de la direction est-ouest à la direction nord-sud, un fait d'exception à Montréal. Les autres grandes artères (Côte-Vertu, Cavendish et Henri-Bourassa) traversent le territoire en desservant de grandes parcelles à vocation industrielle ainsi que les nouveaux lotissements résidentiels. Dans les lotissements résidentiels, le réseau de rue se ramifie en rues locales aux tracés sinueux partiellement hiérarchisés, ce qui provoque des enjeux de connectivité (accès restreints) et de perméabilité (itinéraires limités).

Les lignes aériennes de transport d'électricité et leurs pylônes caractéristiques, implantés au centre ou en bordure d'artères importantes, s'imposent dans le paysage laurentien par leur échelle infrastructurelle et territoriale. Elles se situent dorénavant presque à la limite des deux trames urbaines. C'est ce que montre la cartographie de l'infrastructure de transport d'électricité. La cartographie désigne schématiquement l'emprise d'Hydro-Québec, soit la bande de terrain qui permet l'installation, l'exploitation, l'entretien et la réparation des lignes aériennes de transport d'électricité. Dans ce territoire, les propriétés sur lesquelles l'infrastructure passe sont marquées par des servitudes aériennes. Hydro-Québec est par ailleurs propriétaire du poste de Saraguay au nord.

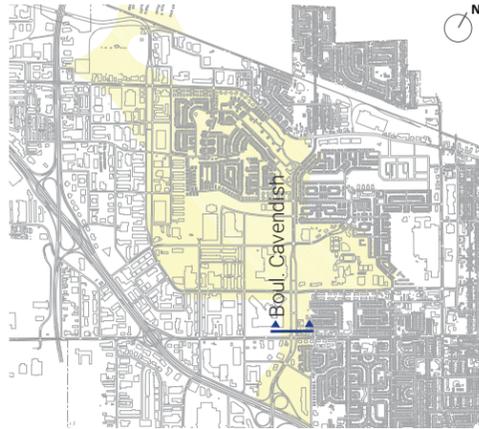
Une description des principaux boulevards et rues à proximité du corridor de biodiversité suit afin de bien comprendre leurs caractéristiques et leur fonctionnement.





## 2.4 Structure urbaine

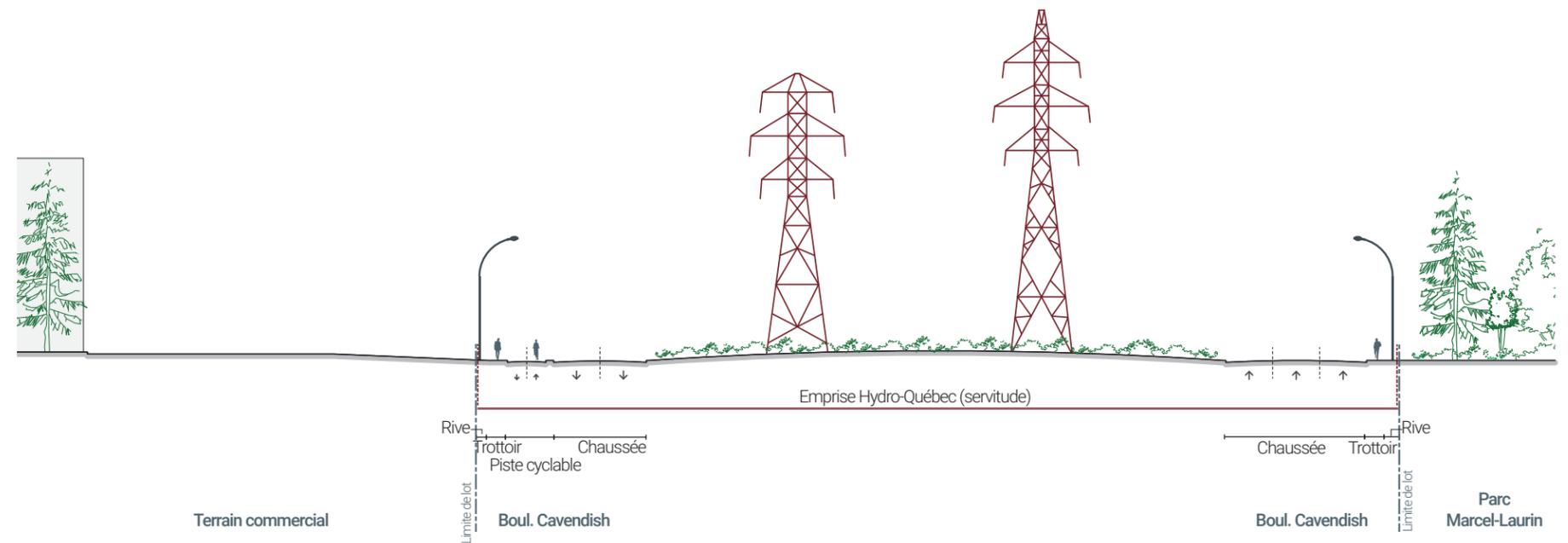
### Boulevard Cavendish



Dans les limites de l'arrondissement, le tracé du boulevard Cavendish part de la cour de triage au sud de l'autoroute 40 et se prolonge jusqu'au boulevard Henri-Bourassa Ouest. Au croisement de l'autoroute 40, il forme une porte d'entrée importante vers l'arrondissement de Saint-Laurent. Entre les boulevards Dr.-Frederik-Philips et Poirier, le boulevard Cavendish est une artère à double sens, composée de deux chaussées séparées par un large terre-plein végétalisé. À ce niveau, il est marqué par une servitude d'Hydro-Québec, comprenant le terre-plein et débordant de part et d'autre sur les voies de circulation nord et sud, et par la présence de deux lignes aériennes de transport d'électricité. Le domaine public comprend :

- trois voies dans les deux directions au sud du boulevard Thimens; trois voies en direction nord et deux voies en direction sud à partir du boulevard Thimens vers le nord;
- piste cyclable en site propre implantée du côté ouest débutant au nord du boulevard Dr. Frederick-Phillips;
- trottoirs de largeur minimum (1,5 m) présents d'un seul côté de la chaussée dans chaque direction;
- lampadaires de type routier.

Il n'y a que peu ou pas d'arbres de rue présents sur le domaine public. L'ensemble de ces caractéristiques combinées à la présence des lignes aériennes de transport d'électricité font de cette artère un environnement routier largement ouvert et peu accueillant. La présence de chaussées traversant le terre-plein (de type tournebride) et reliant les voies de directions nord et sud, en l'absence de rues transversales, amplifie la nature strictement routière. Le grand retrait des bâtiments de type centre d'achat ou industriel de faible hauteur trônant dans des surfaces minéralisées complète ce paysage inhospitalier. Le boisé du parc Marcel-Laurin fait figure d'exception dans ce secteur.



Vaste terre-plein, niveaux du sol variables par rapport aux rues adjacentes selon les tronçons.

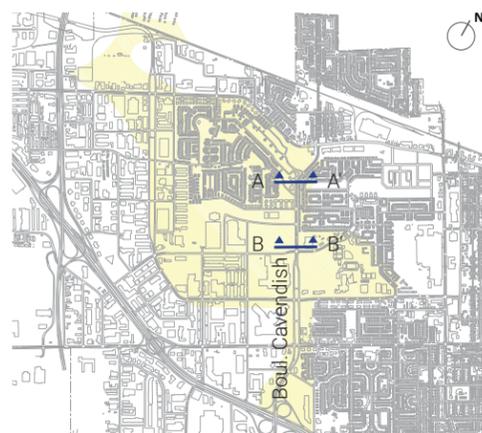


Friche herbacée, tonte restreinte au pourtour du terre-plein.



Présence de chaussées traversantes de type tournebride reliant les voies. Source : Google Street View

## Boulevard Cavendish

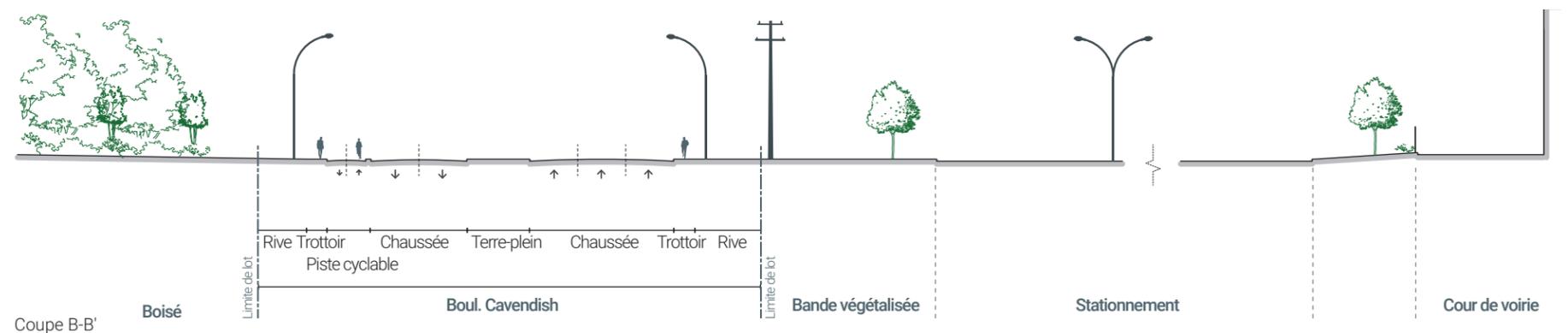
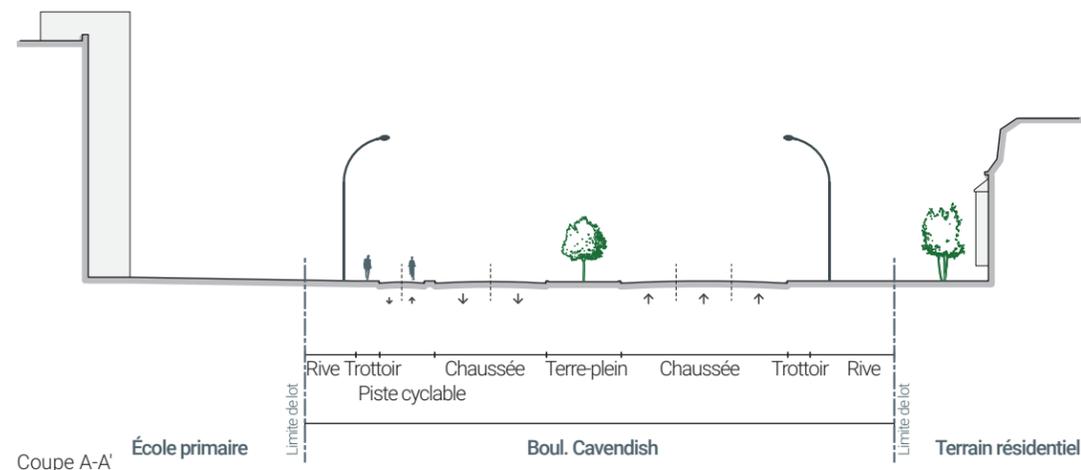


Le mail central se rétrécit à l'approche du boulevard Poirier alors que les lignes aériennes de transport d'électricité bifurquent vers l'ouest au sud de l'intersection Cavendish/Poirier. Entre les boulevards Poirier et Henri-Bourassa Ouest, certains éléments caractéristiques demeurent toutefois similaires :

- Chaussée de trois voies en direction nord et deux voies en direction sud, à mi-chemin entre Ernest-Hemmingway et Henri-Bourassa, la chaussée comportant deux voies dans chaque direction.
- Largeur du mail central réduite à l'approche des intersections afin d'introduire une voie pour favoriser les virages vers la droite.
- Piste cyclable en site propre côté ouest.
- Trottoirs de largeur minimum (1,5 m).
- Lampadaires de type routier.

Un alignement d'arbres accompagne la chaussée de part et d'autre ainsi qu'à certains endroits où le terre-plein s'élargit. Le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier et le parc Philippe-Laheurte offrent des environnements verdoyants distinctifs. Le parc aux abords de Cavendish est toutefois peu invitant (présence de clôture, large pelouse sans particularité). Le cadre bâti varie selon les tronçons :

- Bâtiment en fort retrait de la rue inscrit dans un large stationnement (ateliers municipaux de l'Arrondissement).
- Bâtiments résidentiels de 3 à 6 étages en recul de la rue.
- École au Trésor-du-Boisé, dont l'entrée principale se situe sur la rue Claude-Henri-Grignon.



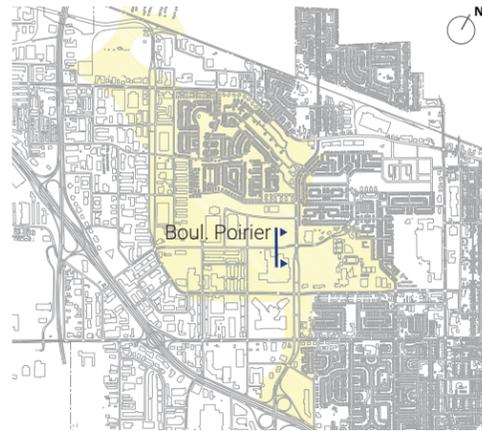
Langage routier, peu d'arbres. Source : Google Street View



Absence d'encadrement bâti (bâtiment en fort retrait de la rue inscrit dans un large stationnement). Source : Google Street View

## 2.4 Structure urbaine

### Boulevard Poirier

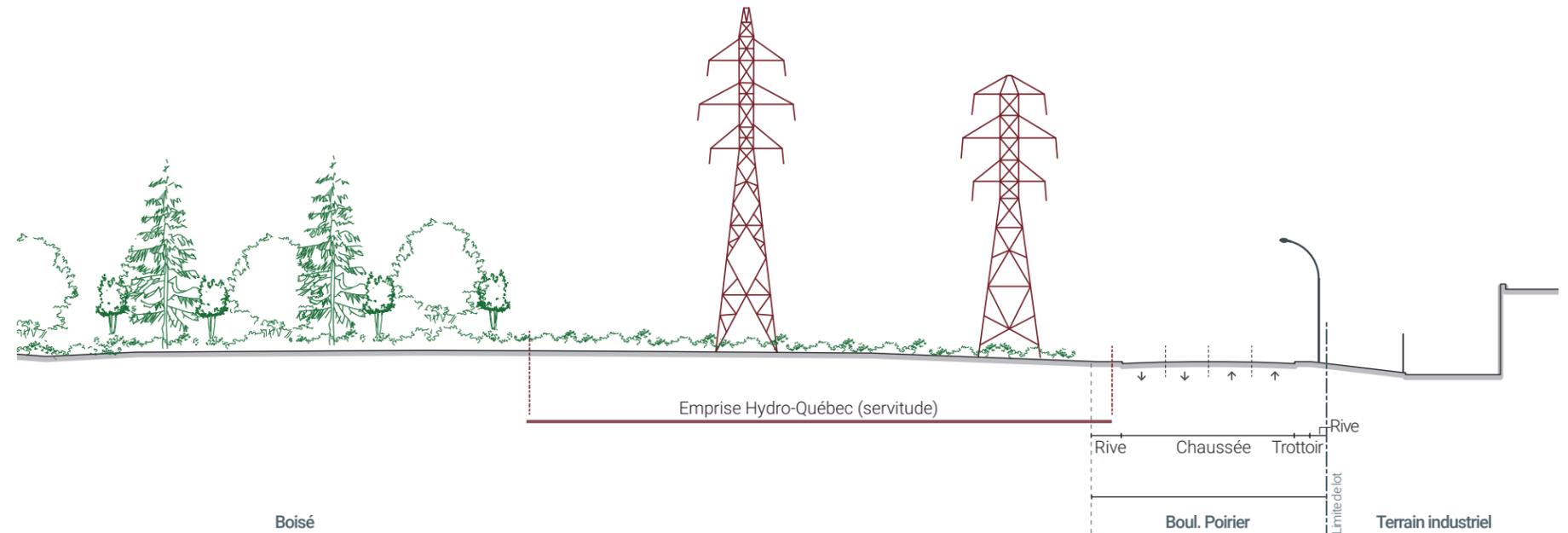


Le boulevard Poirier est l'un des axes est-ouest structurant le secteur industriel de Saint-Laurent. Le boulevard est caractérisé par :

- une chaussée de deux voies de circulation dans chaque sens;
- un trottoir uniquement du côté sud de la chaussée, accentuant ainsi l'image d'un secteur adapté aux véhicules;
- des lampadaires de type routier;
- aucun arbre de rue.

Sous les lignes aériennes de transport d'électricité au nord du boulevard, le paysage prend des aspects changeants au gré des différents propriétaires de lots avec une servitude d'Hydro-Québec qui longe les cours avant des terrains situés du côté nord du boulevard Poirier : d'une friche herbacée longeant le boisé à des collines gazonnées ondoyantes avec bosquets. Point à souligner, des modulations de terrain sont présentes sur certains tronçons, rendant les aires de stationnement moins visibles. Mais, surtout, ces modulations sont l'embryon d'une stratégie paysagère tridimensionnelle, modifiant l'horizontalité du territoire. Au sud du boulevard s'étalent de grandes parcelles à vocation industrielle. Le cadre bâti est en retrait de la rue avec des aires de stationnement à l'avant généralement entourées de parterres gazonnés. Ces zones offrent un cadre inhospitalier et des zones plantées sans grande qualification. Signalons également la présence :

- d'une zone boisée au sud;
- du réservoir Poirier en face au nord;
- de lisières boisées et de bosquets arbustifs sur certaines propriétés privées;
- du boisé privé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier vers l'est.



Friche herbacée, tonte restreinte au pourtour du terre-plein.

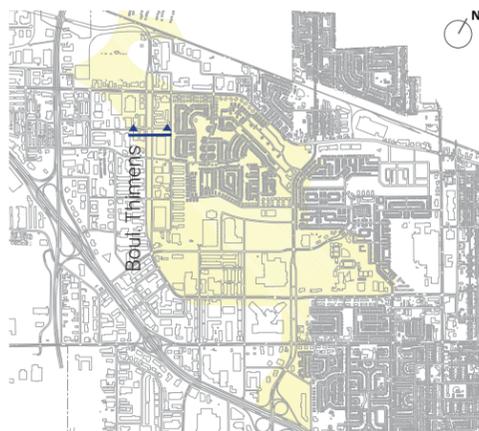


Large chaussée adjacente au terre-plein.



Ondulations du sol gazonné et petits bosquets de cèdres.

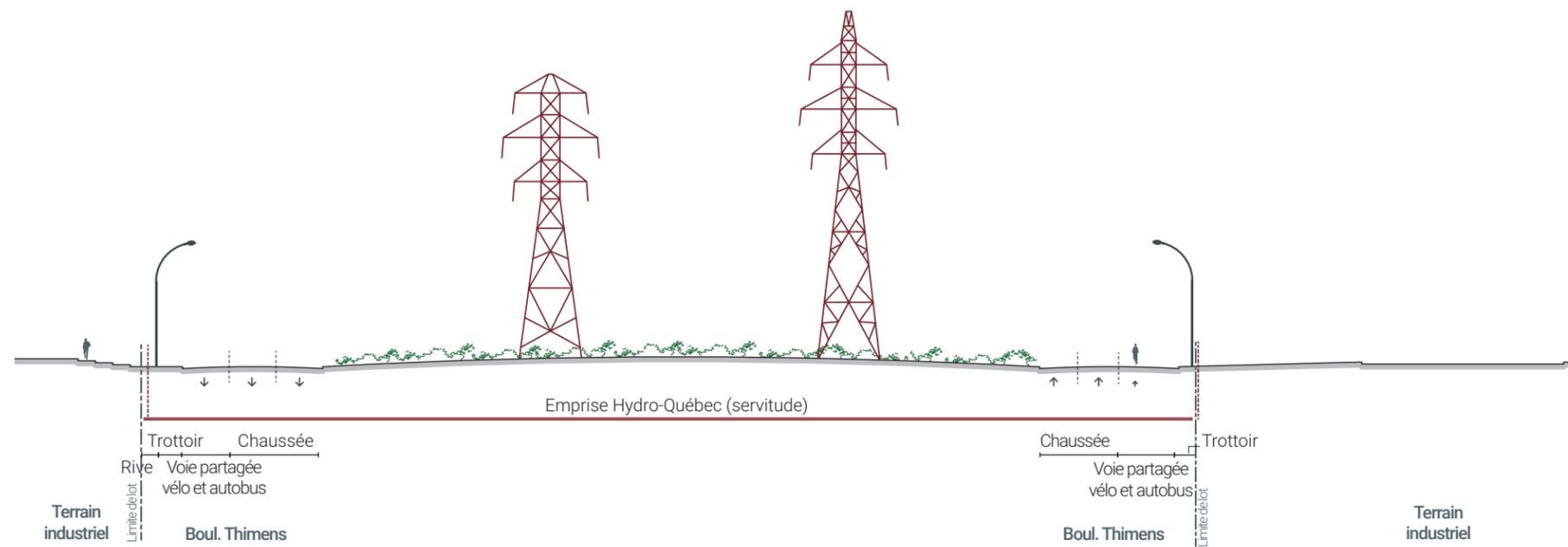
## Boulevard Thimens



Comme dans le cas du boulevard Cavendish, le boulevard Thimens entre les boulevards Poirier et Henri-Bourassa Ouest est marqué par une servitude d'Hydro-Québec comprenant le large terre-plein végétalisé et débordant sur les voies de circulation adjacentes. Le terre-plein est si large qu'il prend l'aspect d'une friche plantée de poteaux électriques et sépare les voies direction nord et direction sud. Le boulevard est caractérisé par :

- une chaussée de deux voies de circulation dans chaque sens;
- une voie partagée vélo et autobus implantée en automne 2018 dans chaque direction;
- des trottoirs de largeur minimale accentuant ainsi l'image d'un secteur adapté aux véhicules;
- des lampadaires de type routier;
- aucun arbre de rue.

La largeur du terre-plein se réduit au sud du boulevard Poirier, où bifurquent vers l'est les lignes aériennes de transport d'électricité.



Large terre-plein en friche.



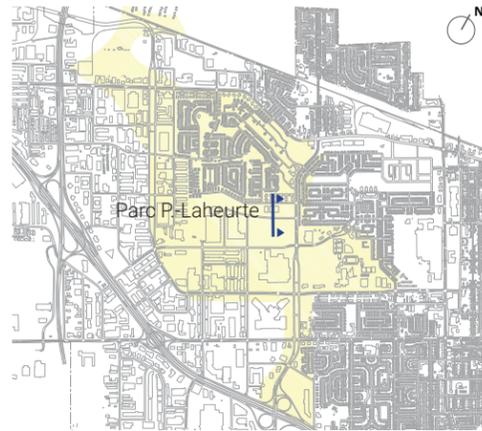
Piste cyclable unidirectionnelle et trottoir longeant la rive bâtie.



Présence de passages transversaux entre les intersections.

## 2.4 Structure urbaine

### Rues bordant le parc Philippe-Laheurte

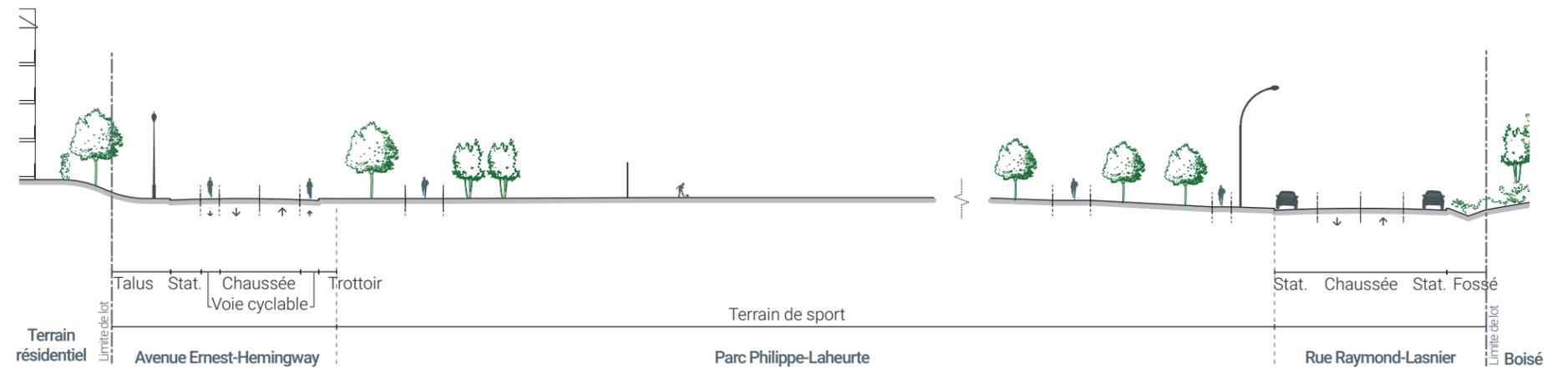


Le parc Philippe-Laheurte est bordé de deux rues locales est-ouest dont l'échelle paraît plus adaptée à la vie de quartier; elles sont moins larges, plus végétalisées et ouvertes aux déplacements actifs. Au nord du parc, l'avenue Ernest-Hemingway longe un quartier résidentiel et possède une emprise adaptée à son contexte avec une grande variété d'usages (piste cyclable, stationnements, voies de circulation).

La rue Raymond-Lasnier, au sud du parc, est un axe peu fréquenté du quartier dont la composition est la suivante :

- Double-sens de deux fois deux voies qui apparaît trop large pour son statut. Le stationnement est autorisé en tout temps des deux côtés de la voie.
- Trottoir absent du côté sud vis-à-vis du boisé, parfois absent du côté nord.
- Présence de lampadaires de type routier qui réduisent le confort des usagers et favorisent les déplacements véhiculaires au détriment des autres modes de déplacements.

Cependant, son positionnement stratégique entre le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier et le parc Philippe-Laheurte permet d'envisager un domaine public voué d'abord à la mobilité douce et l'amélioration de la connectivité écologique.



Rue accueillant les déplacements actifs.  
Source : Google Street View



Présence de larges surfaces gazonnées.



Trame routière avec large chaussée, trottoir absent sur certains tronçons. Source : Google Street View

## 2.5 Trames culturelle et sociale

### Activités et accessibilité

Le retour à l'échelle de l'arrondissement vise à identifier les générateurs d'activités culturelle et sociale dans l'ensemble du territoire. Choisis en tant que lieux par excellence de fréquentation par les citoyens, les établissements d'enseignement, les institutions publiques, les lieux de culte et les œuvres d'art public sont pointés sur la carte ci-contre de manière à les mettre en relation avec le corridor de biodiversité. La cartographie des générateurs d'activités démontre qu'il y a peu d'institutions à l'ouest du boulevard Cavendish. Les institutions publiques situées à proximité du parc Marcel-Laurin sont d'importants générateurs d'activités à proximité du corridor. Elles offrent dans un espace concentré des services variés aux citoyens et sont très fréquentées. Les parcs et espaces verts sont d'autres importants générateurs d'activités. Ils sont présents surtout à l'ouest du boulevard Cavendish et au nord de la rue Raymond-Lasnier comme le montre la carte de la page 27. À l'intérieur du corridor, la maison Robert-Bélanger et le chemin du Bois-Franc sur lequel elle s'implante témoignent du passé historique agricole de Saint-Laurent et sont un atout culturel et social important. En cours de requalification, la maison pourrait jouer un rôle clé dans la dynamique du secteur.



## 2.5 Trames culturelle et sociale

### Activités et accessibilité

Les cartes suivantes précisent les grandes affectations du territoire par vocation. La carte synthèse permet de comprendre leurs interrelations. L'intensité des activités du secteur à vocation industrielle est à souligner. Les industries de grande ampleur comme le campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal y sont implantées. Deuxième pôle d'emplois à Montréal avec ses 4500 entreprises et places d'affaires, le parc industriel de Saint-Laurent accueille beaucoup de travailleurs. Leur nombre équivaut d'ailleurs au nombre de résidents, bien que ce second groupe soit en croissance. La carte Secteur à vocation commerciale montre que des activités commerciales sont bien présentes. Toutefois, la typologie des bâtiments dans lesquels elle s'implante (centre d'achat) rend cette vocation autonome des autres générateurs et du domaine public. Le secteur à vocation résidentielle, s'étalant depuis les 40 dernières années, est de faible à moyenne intensité. Néanmoins, il crée des activités quotidiennes en lien avec les générateurs répertoriés. La synthèse des affectations soulève donc un fort enjeu social : elle suggère un schisme entre les secteurs d'emploi et les quartiers résidentiels.

Toutefois, le corridor de biodiversité se situant à la jonction de ces deux milieux apparaît comme le point de rencontre permettant de créer de nouvelles connectivités. Les espaces verts, les milieux naturels (écoterritoire et boisés) ou les espaces aménagés (parcs, liens verts, places) pourront former à terme la trame culturelle et sociale de l'arrondissement.

Présentée à la page 27, la cartographie Accessibilité, à l'échelle du territoire d'intervention reprend les générateurs d'activités précédemment illustrés et les joint au réseau existant et à venir de pistes cyclables. Il est nécessaire d'ajouter à ce constat de la situation actuelle que de profonds changements sont toujours en cours dans Saint-Laurent pour favoriser la mobilité des déplacements à pied et à vélo ainsi que la construction de nouveaux projets immobiliers. Le réseau de parcs et d'espaces verts offre déjà des connexions dédiées aux déplacements actifs, mais il reste qu'elles sont à renforcer. Le projet de la Véloroute, longeant le chemin de fer, contribuera également à renforcer cette connectivité sur l'ensemble du territoire.



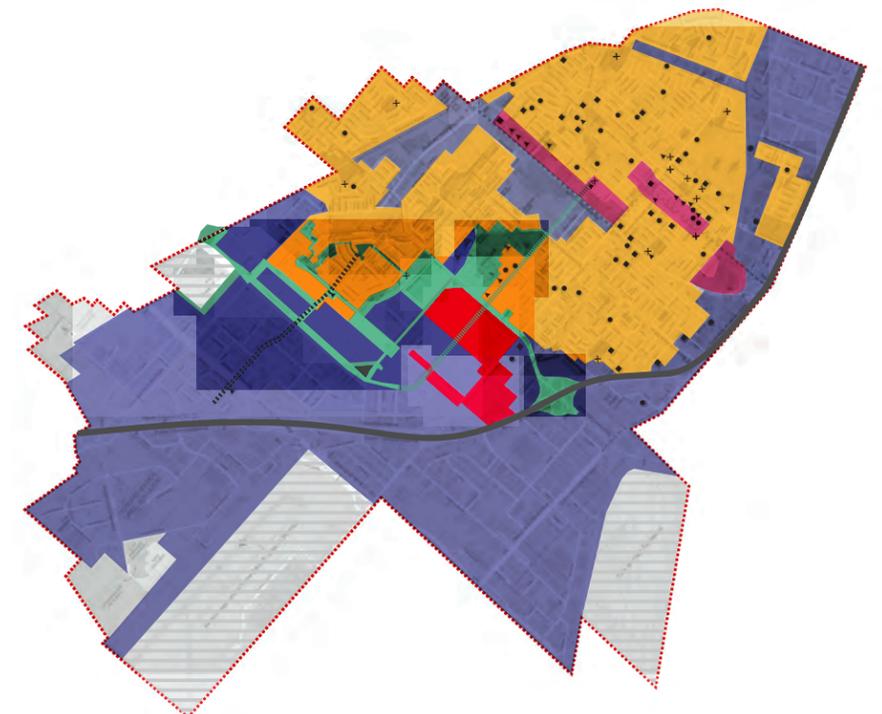
Secteur à vocation industrielle (secteur d'emploi)



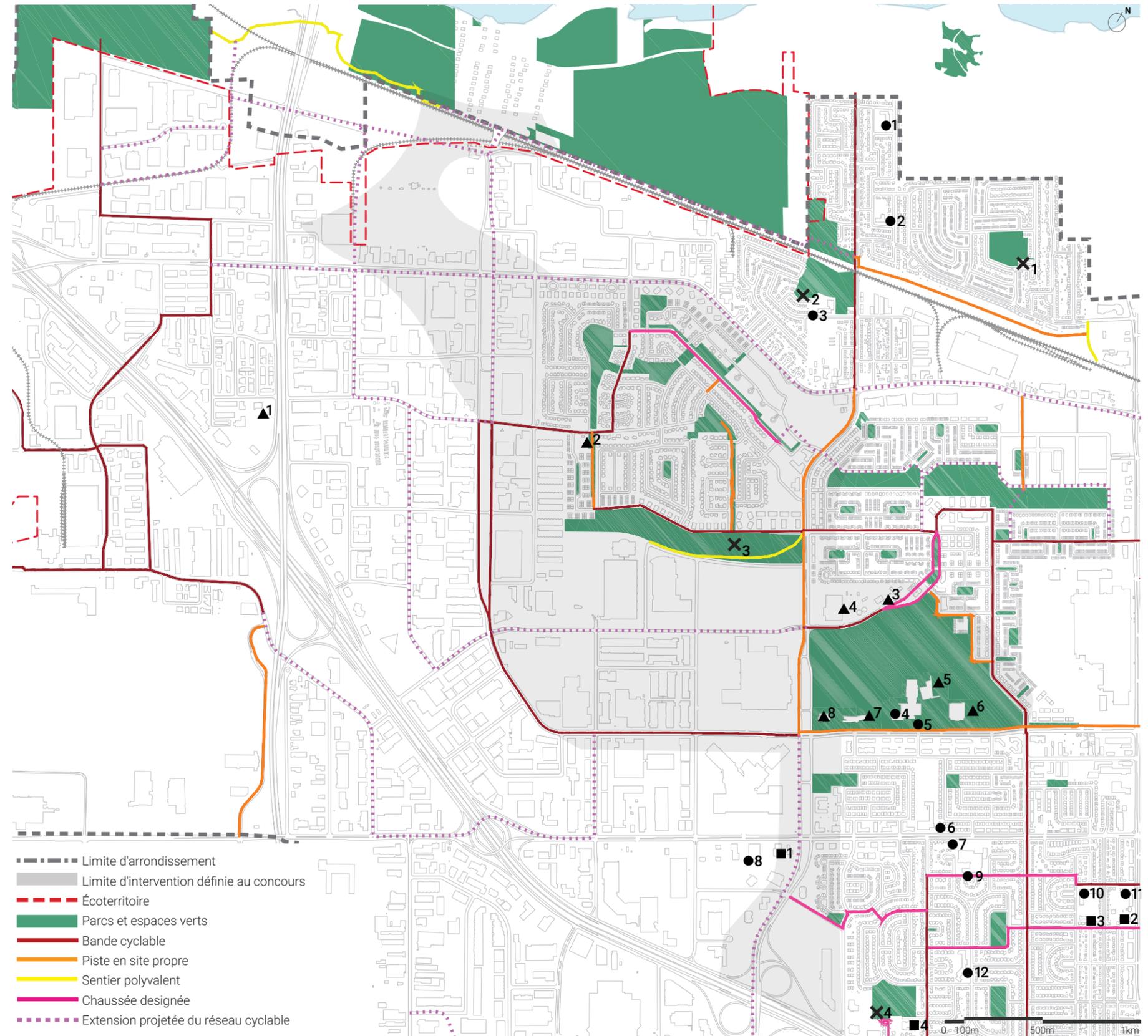
Secteur à vocation commerciale



Secteur à vocation résidentielle



Synthèse des affectations



Générateurs d'activités et accessibilité (réseau cyclable)

● **Établissement d'enseignement**

1. École préscolaire et primaire - Édifice Morand-Nantel (édifice nord)
2. École préscolaire et primaire - Édifice Beau-Séjour (édifice sud)
3. École préscolaire et primaire - Enfants-du-Monde
4. Éducation des adultes - Centre de formation professionnelle Léonard-De-Vinci (Édifice Thimiens)
5. École secondaire - Saint-Laurent (pavillon Émile-Legault)
6. École secondaire - LaurenHill Academy
7. Éducation des adultes - St. Laurent Adult Education Centre
8. Éducation des adultes - Centre de formation professionnelle Léonard-De-Vinci (Édifice Côte-Vertu)
9. École secondaire - LaurenHill (Campus Junior)
10. École préscolaire et primaire - Cardinal-Léger
11. École secondaire - Saint-Laurent (pavillon Saint-Germain)
12. École préscolaire et primaire - Gardenview

▲ **Édifice public**

1. Service de sécurité incendie de Montréal - Caserne n° 71
2. Maison Robert-Bélanger
3. Service de sécurité incendie de Montréal - Caserne n° 72
4. Ateliers municipaux
5. Complexe sportif de Saint-Laurent
6. Aréna Raymond-Bourque
7. Bibliothèque du Boisé
8. Service de police de la Ville de Montréal - Service à la communauté (région ouest)

■ **Lieu de culte**

1. Arabic Evangelical Baptist Church
2. Église Saint-Sixte
3. Église Saint-Hippolyte
4. Congrégation Beth Ora

✕ **Art public**

1. *Cube géométrique* - Benoit Galipeau, 1978
2. *Fleur d'hiver* - Robert Roussil, 1990
3. *Le coup de départ* - Claude Millette, 2009
4. *Le temple du 3e millénaire* - Gilles Larivière, 1990

- Limite d'arrondissement
- Limite d'intervention définie au concours
- - - Écoterritoire
- Parcs et espaces verts
- Bande cyclable
- Piste en site propre
- Sentier polyvalent
- Chaussée designée
- ⋯ Extension projetée du réseau cyclable

## 2.6 Synthèse

Les points qui suivent résument les principales caractéristiques de l'arrondissement.

### Milieus naturels, parcs et espaces verts

- Présence de nombreux parcs et espaces verts, surtout concentrés à proximité de l'axe institutionnel Thimens et dans les lotissements résidentiels.
- Présence au nord de l'arrondissement de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand aux caractéristiques écologiques reconnues.
- Présence de trois boisés aux caractéristiques écologiques reconnues à proximité du boulevard Cavendish.

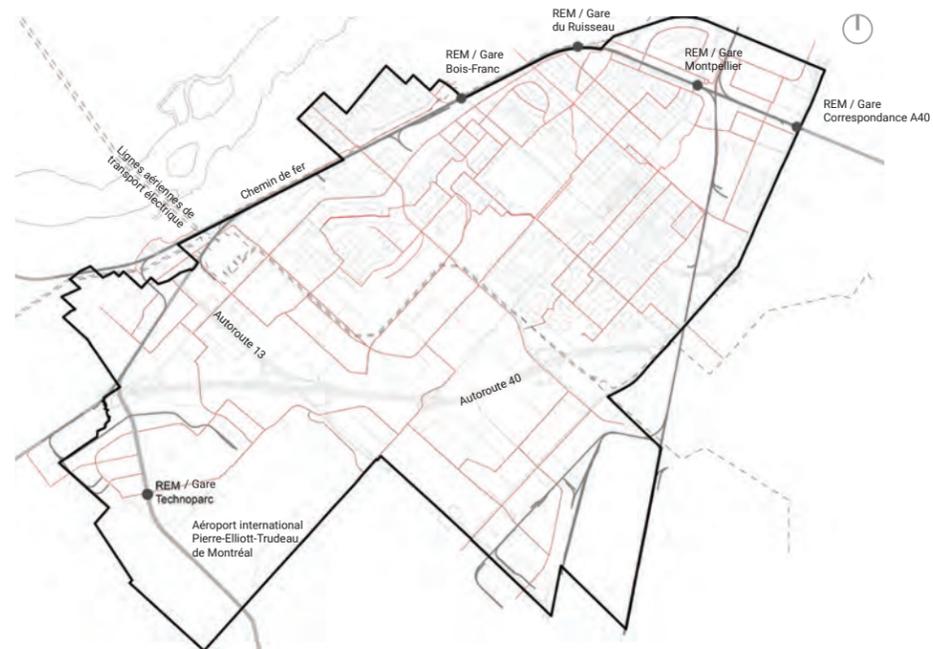
### Potentiel de végétalisation

- Territoire d'intervention fortement minéralisé avec un parc industriel d'envergure et de grandes parcelles à vocation commerciale couvrant une bonne partie de sa superficie.
- Un des plus importants secteurs d'îlots de chaleur de l'île de Montréal avec 82 % du territoire de l'arrondissement bâti ou bien minéralisé.
- Plusieurs sites recelant un potentiel écologique intéressant tant sur le domaine public que sur le domaine privé.



## Structure urbaine

- Cohabitation de deux trames qui diffèrent tant par leur échelle que par leur vocation.
- Présence de grandes infrastructures de transport autoroutière, routière, ferroviaire et aéroportuaire.
- Territoire très accessible par divers axes routiers et autoroutiers, dont le corollaire est une certaine fragmentation.
- Présence de lignes aériennes de transport d'électricité à l'échelle infrastructurale et territoriale.



## Trames culturelle et sociale

- Éloignement du cœur villageois historique et des principaux lieux d'intérêt de l'arrondissement.
- Concentration d'institutions aux abords du parc Marcel-Laurin (bibliothèque, complexe sportif, aréna, centre de loisirs).
- Présence d'établissement d'enseignement à proximité.
- Rencontre entre un secteur d'emploi et des quartiers résidentiels.
- Présence de milieux naturels, de parcs et d'espaces verts constituant un intérêt pour les citoyens, les travailleurs et les visiteurs.





## 3 Vision

Dans un contexte marqué par les changements climatiques, il devient crucial que les villes s'adaptent afin de diminuer l'impact des changements des températures, de maintenir les eaux pluviales dans les sols en place et de permettre à la biodiversité de se déployer et de se distribuer dans divers habitats urbains. Sur l'île de Montréal, la fragmentation des milieux naturels contribue notamment à diminuer le contact des citoyens avec la nature.

Dans cet esprit, la proposition passe de la seconde nature, telle que définie par l'historien William Cronon (Cronon 1991), du territoire laurentien - un paysage grandement modifié par la présence humaine perdant sa biodiversité, sa variété, sa résilience - à la construction d'une nouvelle dimension naturelle. Elle est imaginée comme une nature urbaine, toujours animée par l'humain, mais abondante et diversifiée.

La création de nouveaux paysages identitaires de Saint-Laurent est souhaitée, des paysages qui :

- croisent la logique de la vie avec celle de la Ville;
- s'intègrent avec pertinence dans le tissu urbain et dans la trame culturelle et sociale du quartier;
- s'arriment à un territoire plus vaste encore, au-delà des limites administratives de l'arrondissement et au-delà de la distinction entre domaine public et espace privé.

Les environnements humains ont été tant développés que la vie même y a été chassée. Briser la monofonctionnalité, la monotonie et la stérilité des paysages trop anthropiques devient la clé afin de ramener la vie dans tous ses états. Au-delà des typologies de territoires connues, une hybridation est recherchée, ni tout à fait un jardin, ni tout à fait un pré, ni même un écoterritoire au sens de la Ville. Cet environnement diversifié et hétérogène naît d'une vision intégrée qui rallie architecture de paysage, architecture, écologie, culture, art et social.

## 3.1 Principes soutenant la vision

### A. Confluence des trois axes

Le substrat, le verdissement et les habitats fauniques, les parcours citoyens et la gestion des eaux constituent ensemble la matière première du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. La proposition favorise la complémentarité et les interactions entre ces axes pour proposer des usages hybrides et diversifiés.

### B. Connectivité à toutes les échelles

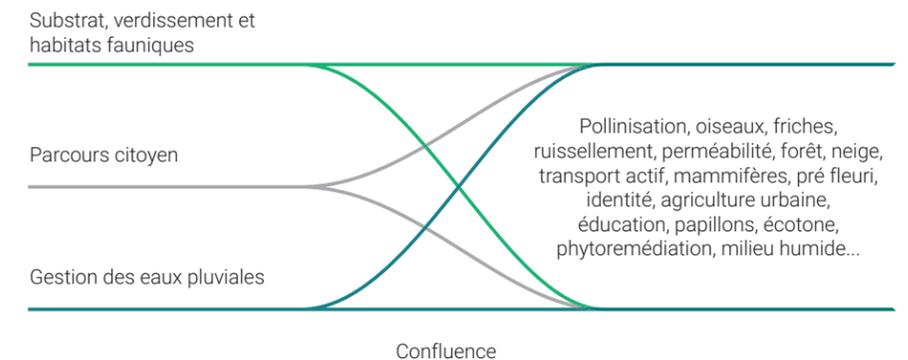
Retissant des liens affaiblis entre les noyaux de biodiversité existants, le corridor de biodiversité de Saint-Laurent se met au service de la faune, de la flore et d'un meilleur cadre de vie pour les citoyens. Cette connectivité se déploie à plusieurs échelles : échelle du territoire d'intervention, échelle de l'arrondissement, échelle de l'île de Montréal, échelle de la CMM. Elle s'énonce aussi dans le fait de donner accès aux citoyens à divers environnements.

### C. Processus de transformation et temporalité

Le paysage, et en particulier ses composantes naturelles, est en transition continue : il varie au fil des saisons et de l'évolution des lieux dans le temps. La proposition prend en compte cette variabilité et cette complexité, en identifiant des solutions et des stratégies à court terme et en projetant les interventions à moyen et à plus long termes. Un programme de suivi de l'évolution de corridor de biodiversité de Saint-Laurent permettra de documenter ce processus évolutif pour bien cadrer les actions dans le temps.

### D. Actions par strate

Deux grandes thématiques d'actions orientées selon les strates environnementales et les strates culturelle et sociale sont considérées et déclinées pour assurer un changement durable et cohérent. Cherchant une hybridation entre les différentes strates, le répertoire des actions par strate permet d'enrichir les cohabitations dans l'espace comme dans le temps. Il vise aussi à agir de manière ciblée dans des temporalités variables (phasage).



## 3.2 Déploiement territorial

Dans l'ensemble du territoire d'intervention, le corridor de biodiversité crée des connexions entre différents types d'espaces verts, parcs, jardins potagers, milieux naturels, espaces publics et privés. Il forme une véritable infrastructure verte, bleue et sociale qui permettra aux Laurentiens de se déplacer, de se divertir et de cohabiter avec la nature dans un contexte urbain, ce qui contribuera à l'amélioration de leur santé, qui soutiendra la vie de la flore et de la faune et, enfin, qui participera positivement à la qualité de l'air, à la régulation des températures et à une meilleure gestion des eaux pluviales.

Les connexions recherchées s'établissent à deux niveaux. Premièrement, elles prennent forme au niveau du corridor de biodiversité même, ce que l'on pourrait nommer le corridor comme entité. Le paysage linéaire identitaire et les paysages de soutien vital font partie des premières connexions. Deuxièmement, les connexions se déploient de manière plus tentaculaire et secondaire, sous le terme de la connectivité. L'ensemble de ces connexions prennent comme points d'ancrage territorial les noyaux de biodiversité existants.

### Paysage linéaire identitaire

Le paysage linéaire identitaire traverse l'ensemble du territoire de Saint-Laurent et constitue le fil conducteur du projet. Il prend naissance dans les vastes terre-pleins qui accueillent les lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec, espaces dont le potentiel d'aménagement a longtemps été négligé. Sa dimension paysagère et territoriale lui confère sa signature. Ses aménagements sont reconnaissables tout en étant diversifiés. Il connecte les noyaux de biodiversité existants.

### Noyaux de biodiversité

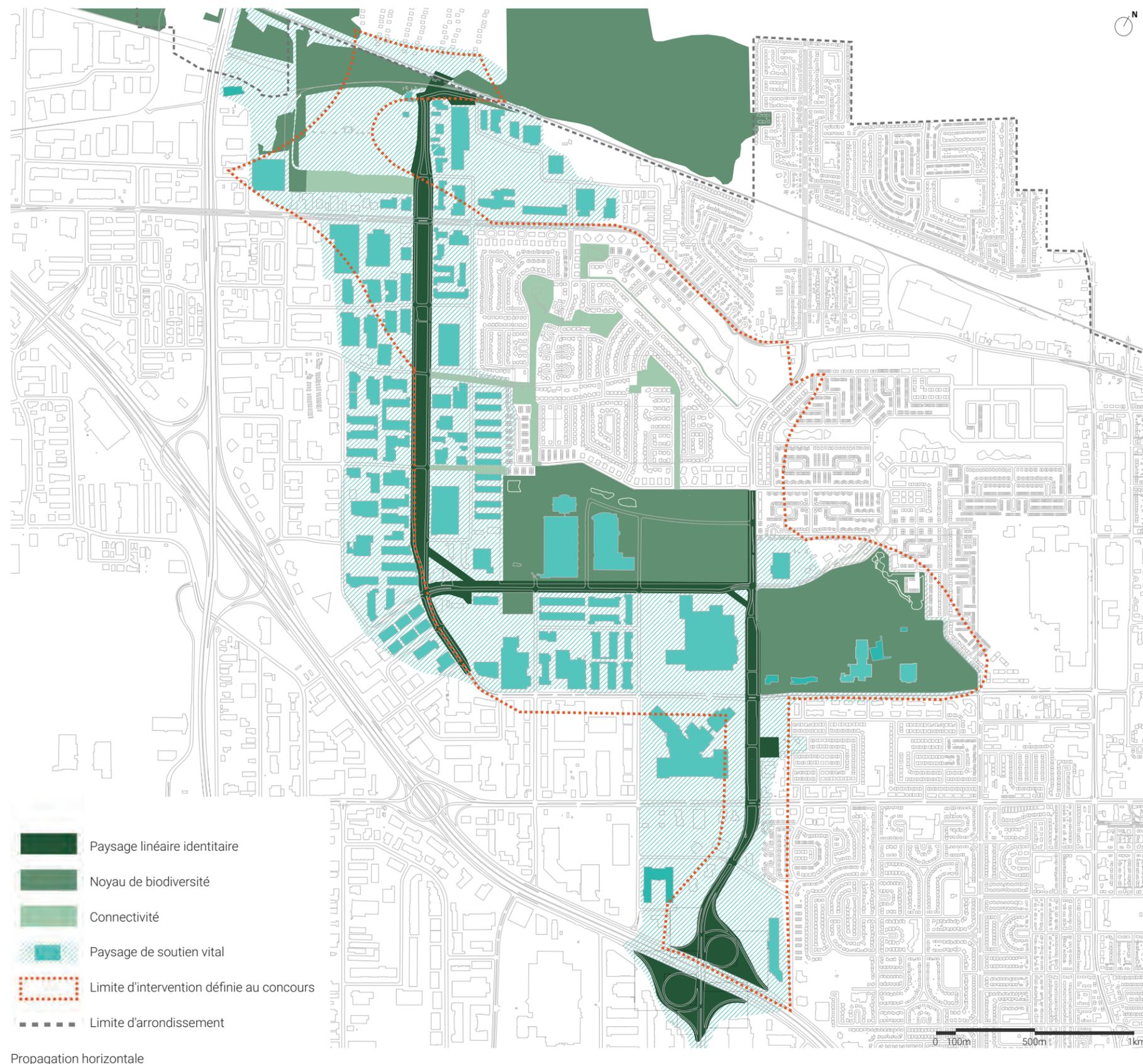
Les noyaux de biodiversité existants - le boisé du parc Marcel-Laurin, le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier et la coulée verte du ruisseau Bertrand - sont conservés, mis en valeur puis connectés. Sans eux, le corridor de biodiversité ne peut exister.

### Connectivité

D'autres liens plus tentaculaires, maillés au tissu urbain, assurent la connectivité dans des directions diverses. De dimension et de nature variables, ils s'immiscent et s'insèrent dans les espaces disponibles ou s'intègrent dans les espaces verts existants. Leur nombre doit augmenter au fil du temps.

### Paysages de soutien vital

L'intervention paysagère rayonne à partir du paysage linéaire identitaire, se propageant tout particulièrement sur ses abords. Ces paysages de soutien vital assurent la création de nouveaux habitats dans le territoire et étendent la connectivité. Leur implantation met à profit l'ensemble des sites à fort potentiel de végétalisation énoncés au chapitre précédent. Les lisières boisées existantes faisant partie de ces paysages pourraient être bonifiées. Une fois les habitats instaurés, une seconde vague de propagation serait souhaitée, jusqu'à couvrir l'ensemble du territoire laurentien.

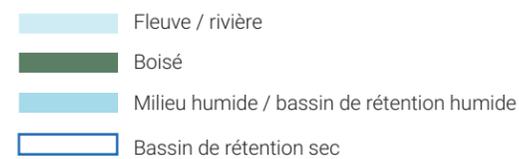
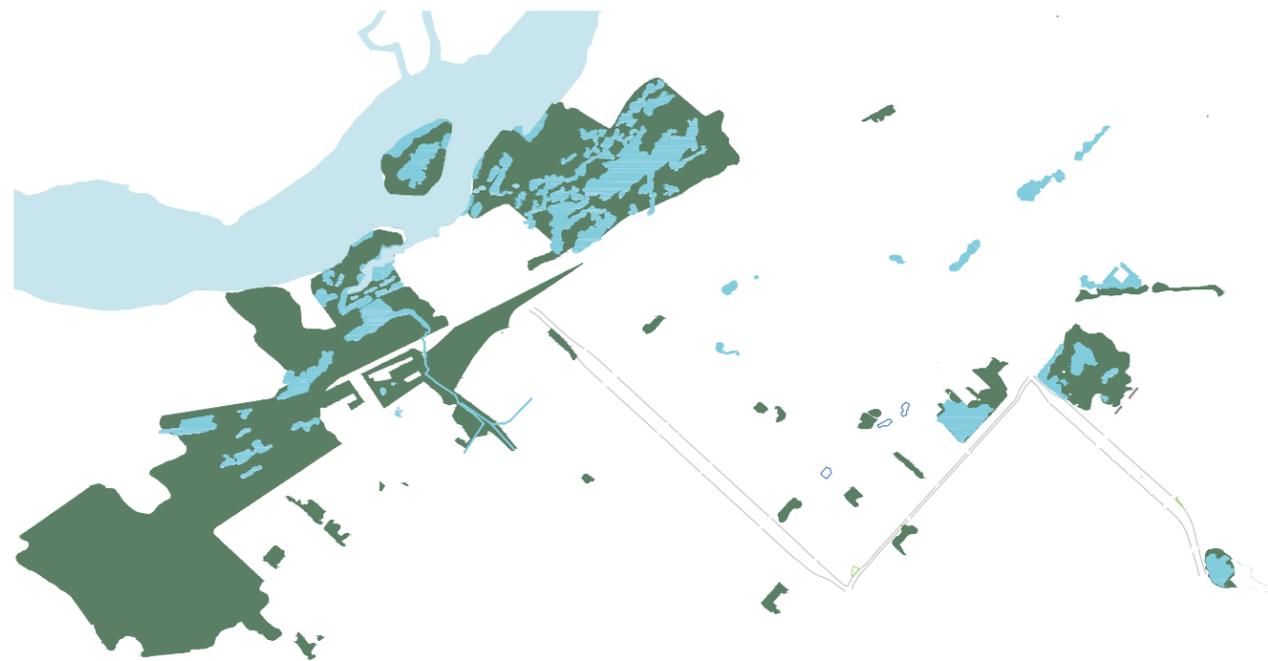


Propagation horizontale



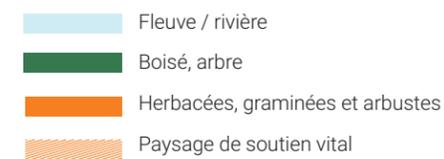
## 4 Lignes directrices générales

## A. Conservation et mise en valeur des milieux naturels



L'Arrondissement devra se doter de moyens légaux de conservation afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur des milieux naturels, en visant particulièrement les boisés et les milieux humides. À titre d'exemple, la mise en place de servitudes de conservation et la création de réserves naturelles peuvent être de bons moyens d'assurer la conservation selon la nature privée ou publique des milieux. À ces protections légales devront s'ajouter des programmes de diversification et de densification de la flore présente et des mesures pour limiter les perturbations anthropiques de ces milieux. De plus, la conservation et la mise en valeur de milieux naturels privés à haut potentiel écologique permettront d'en assurer la pérennité.

## B. Création de nouveaux habitats



La bonification du couvert végétal sera à prioriser. Les surfaces minéralisées, qui dominent l'arrondissement, devront être converties en surfaces végétalisées dans la mesure du possible. Il faudra augmenter et diversifier le couvert arbustif et arborescent. Le verdissement des espaces de stationnement, la réduction des largeurs de chaussées, la création de nouveaux parcs et la végétalisation des berges des milieux hydriques permettront l'atteinte de ces objectifs. L'ajout de lisières boisées longeant les rues, de milieux humides permanents ou temporaires et la valorisation des friches permettront de créer de nouveaux habitats pour la faune.

### C. Instauration de la connectivité



Il importera de permettre le déplacement de la faune entre les milieux naturels au sein de l'arrondissement, et éventuellement à plus grande échelle, au-delà des limites de Saint-Laurent. Il faudra assurer la continuité des habitats utilisés par les espèces fauniques, que ce soit des friches, des milieux humides et hydriques ou des boisés. L'aménagement de passages fauniques contribuera à réduire l'impact de la fragmentation de ces habitats. Les conflits d'usage avec la circulation routière devront être minimisés en mettant en place des clôtures d'exclusion et en réduisant les limites de vitesse et les largeurs de chaussées.

### D. Renforcement du maillage culturel et social



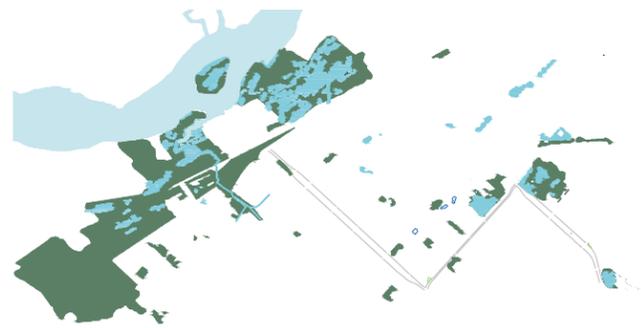
Prenant pour point de départ les caractéristiques existantes du territoire, la programmation du corridor visera d'abord la création de parcours citoyens variés reliant ensemble des points d'activités actuelles à d'autres ajoutés. Il importera de voir à leur polyvalence et à leur complémentarité. Des boucles ainsi créées inciteront les citoyens à se déplacer et à découvrir les nouveaux environnements dédiés à la biodiversité, en une infrastructure verte mettant en réseau milieux naturels, espaces verts ou espaces aménagés de l'arrondissement. Ces boucles profiteront aussi des pôles culturels et sociaux en présence (bois et village de Saraguay, secteur d'emploi, maison Robert-Bélanger, institutions culturelles, équipements sportifs et récréatifs, établissements d'enseignement).



## 5 Portée temporelle

La création d'un corridor de biodiversité constitue une opération de longue durée. Elle nécessite des efforts de coordination, de concertation et de communication de la part de l'Arrondissement avec l'ensemble des parties prenantes. En plus de l'encadrement réglementaire, elle requiert aussi l'établissement d'une stratégie de déploiement dans le temps. Dans le cadre du présent plan directeur d'aménagement, les orientations prioritaires s'établissent suivant les quatre lignes directrices générales présentées au chapitre précédent. Des orientations spécifiques à chacune sont décrites sous forme de tableau à la page ci-contre. Elles se déclinent en trois temps, soit le court, le moyen et le long termes.

### A. Conservation et mise en valeur des milieux naturels



#### Court terme 0-5 ans

Densification et diversification de la flore.  
Entretien et gestion des espèces envahissantes.  
Minimisation des perturbations anthropiques (tonte différée, coupe sélective, limite du piétinement et gestion de la fréquentation).  
Protection de la faune tout au long de son cycle de vie.  
Conservation et mise en valeur des milieux naturels d'intérêt privés.  
Élaboration d'un programme de suivi comprenant le renforcement de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

#### Moyen terme 5-20 ans

Reboisement des forêts (par exemple, pour contrer les effets de l'agrile du frêne).  
Extension de la protection aux milieux naturels privés.  
Conservation et mise en valeur de nouvelles zones boisées.  
Entretien et gestion des espèces envahissantes.

#### Long terme 20 ans et +

Surveillance à long terme.  
Extension de la protection aux milieux naturels privés.  
Conservation et mise en valeur de nouvelles zones boisées.  
Entretien et gestion des espèces envahissantes.

### B. Création de nouveaux habitats



Gestion des facteurs abiotiques (par exemple modulation des sols, caractéristiques micro-édaphiques).  
Valorisation écologique des friches des emprises hydroélectriques.  
Naturalisation des berges des bassins de rétention.  
Accroissement du pourcentage du couvert arboricole.  
Valorisation écologique des terrains publics (haies brise-vent, bosquets alimentaires).  
Création de milieux humides temporaires ou permanents.  
Élaboration d'un programme de suivi comprenant le renforcement de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Augmentation de la perméabilité des sols.  
Valorisation des bassins de rétention de façon à ce qu'ils deviennent des bassins de biorétention.  
Valorisation écologique des terrains privés et publics (boisés, haies, jardins).  
Création de milieux humides temporaires ou permanents.  
Entretien et gestion des espèces envahissantes.

Valorisation écologique des terrains privés et publics (boisés, haies, jardins).  
Planification de la succession écologique.  
Entretien et gestion des espèces envahissantes.

### C. Instauration de la connectivité



Bonification des écotones.  
Création de liens écologiques entre les milieux naturels existants.  
Élaboration d'un programme de suivi comprenant le renforcement de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Aménagement de passages fauniques de manière à surmonter les obstacles.  
Réduction de l'emprise et du transit routier.

Augmentation de la connectivité à une plus grande échelle.  
Aménagement d'un passage supérieur multiusage Thimens au-dessus du chemin de fer.

### D. Renforcement du maillage culturel et social



Création d'une identité forte pour le corridor de biodiversité.  
Mise sur pied d'initiatives avec la participation des citoyens.  
Mise en valeur du patrimoine écologique, culturel et historique.  
Connexion aux circuits pédestres et cyclables.  
Renforcement du maillage entre les zones résidentielles, industrielles et commerciales.

Déploiement de l'identité du corridor.  
Initiatives avec la participation des citoyens.  
Connexions aux circuits pédestres et cyclables.  
Ajout d'équipements publics soutenant de nouvelles activités.  
Mise en place (physique ou numérique) de panneaux informatifs (volet éducatif).  
Intégration d'oeuvres d'art ou d'installations artistiques temporaires.

Connexions aux circuits pédestres et cyclables.  
Ajout d'équipements publics supportant de nouvelles activités.  
Initiatives avec la participation des citoyens.  
Intégration d'oeuvres d'art ou d'installations artistiques temporaires.



## 6 Strates environnementales

## 6.1 Substrat

La composante abiotique (sol, eau, atmosphère) de l'écosystème représente un aspect fondamental à considérer puisqu'elle détermine les conditions pédoclimatiques dans lesquelles les espèces végétales et animales cohabitent. L'augmentation de la biodiversité repose nécessairement sur des conditions environnementales tout aussi hétérogènes. En considérant cette prémisse, le plan directeur propose de diversifier les conditions du milieu au moyen de différentes stratégies. Parmi ces dernières, la cohabitation de différents sols est recherchée en regard des qualités du sol en place.

L'analyse de ses qualités - la texture, la fertilité, la profondeur et la typologie - permettra de confirmer le choix de végétaux adéquats ou, le cas échéant, de s'ajuster conséquemment. La carte ci-contre montre les conditions minimales pour les végétaux retenus à la strate flore. Ainsi, elle suggère qu'un sol pauvre pourrait accommoder les espèces choisies. En l'absence de contaminants environnementaux, le sol existant serait retarrassé. Il serait aussi amendé, des matières fertilisantes étant ajoutées au besoin.

L'introduction de micromodulations des sols, soit la création de creux et de reliefs, est l'une des principales stratégies identitaires du corridor sous les lignes de transport d'électricité. La carte à la page 45 montre les endroits où cette composition paysagère tridimensionnelle est instaurée. Outre la richesse des habitats créés, les micromodulations offrent des environnements intérieurs qui brisent l'horizon, introduisent des plans verticaux et créent des lieux et des parcours de découverte. La transformation du relief, actuellement homogène et aplati par les aménagements en place, en un paysage irrégulier et hétérogène en créant un substrat adéquat à l'établissement de la flore et de la faune assurera une plus grande diversité.

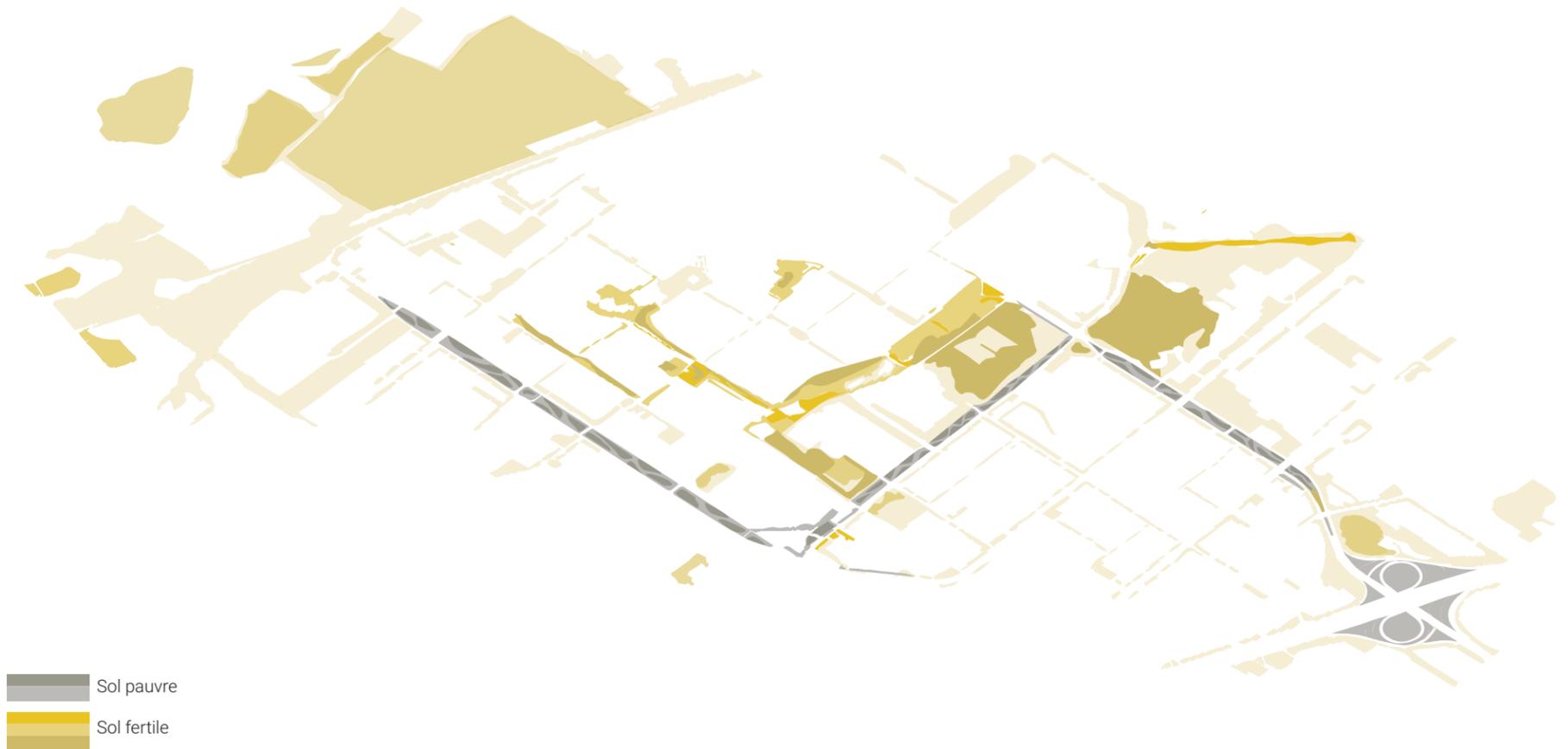
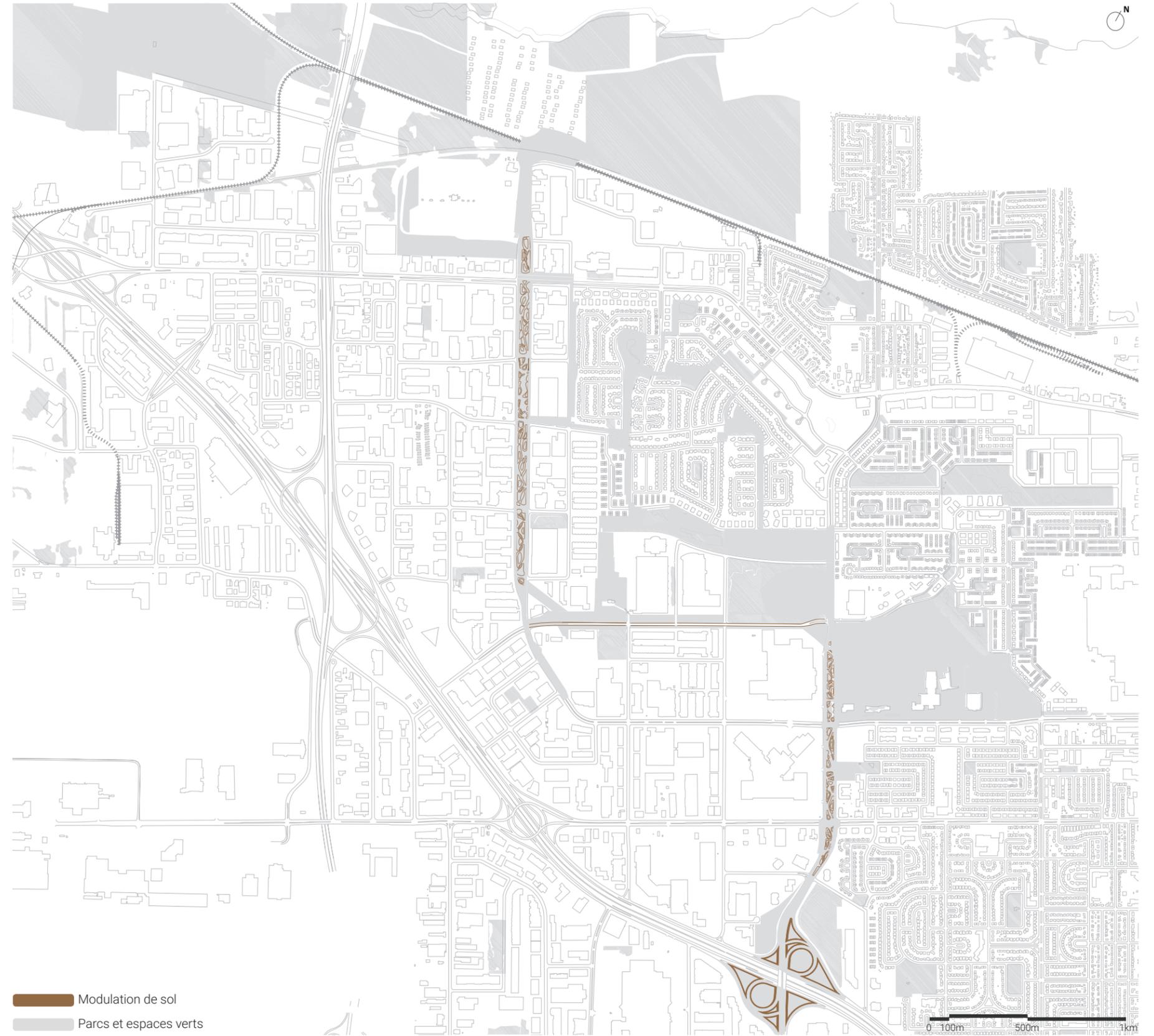
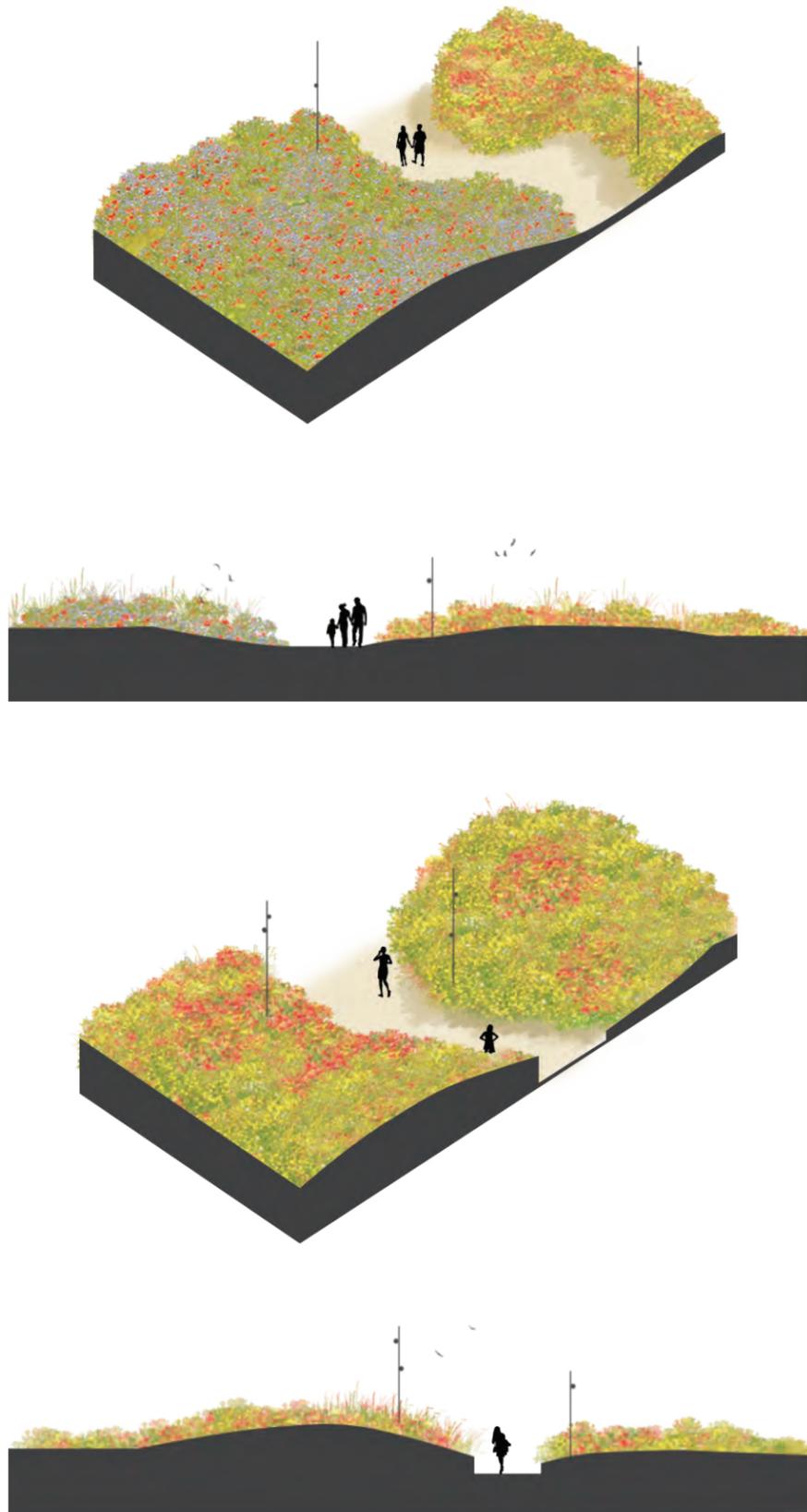


Schéma des substrats minimaux pour les végétaux proposés.





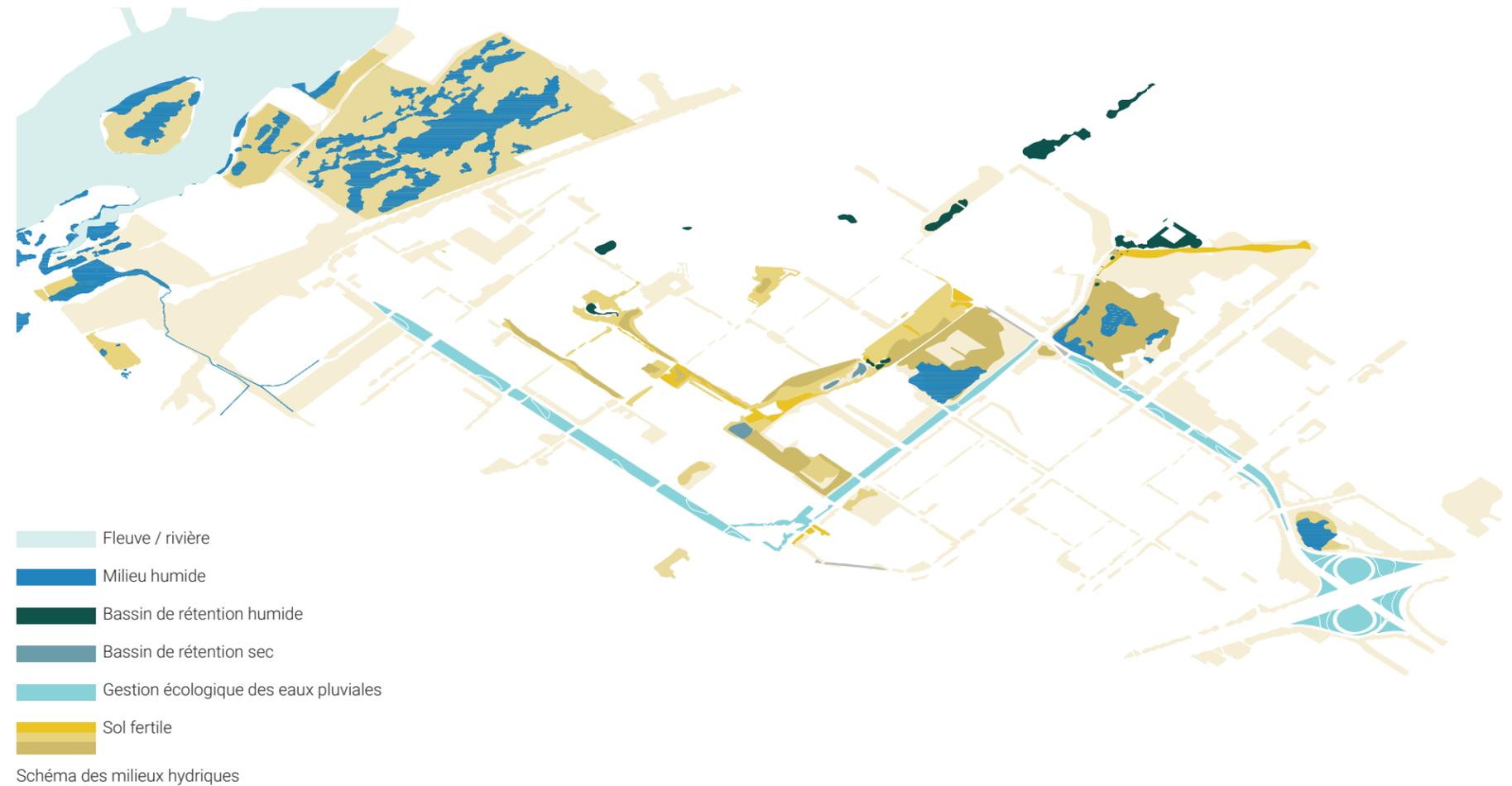
Modulation de sol  
 Parcs et espaces verts  
 Aménagement des modulations de substrats

## 6.2 Eau

La gestion écologique des eaux de pluie passe par l'intégration d'aires de biorétention sur le domaine public. Ces installations visent à capter et/ou à retenir les eaux de ruissellement sur une courte durée, à assurer une certaine infiltration dans le sol et la recharge des nappes phréatiques. Ces types de dispositifs ont l'avantage de décharger les infrastructures de drainage conventionnelles en diminuant la quantité d'eau envoyée directement à l'égout. De plus, elles favorisent le développement d'une couverture végétale en utilisant les eaux pluviales à des fins d'irrigation. Le choix de végétaux filtrants permettrait, de plus, un traitement de ces eaux. Plusieurs bassins de rétention sont présents sur le territoire : leur valorisation, de façon à ce qu'ils deviennent des bassins de biorétention, est suggérée à moyen terme ou à long terme.

Ce type d'aménagement pourra créer de nouveaux habitats pour la faune. En effet, les milieux humides et hydriques constituent des habitats de grand intérêt pour la faune, notamment pour les amphibiens, dont le cycle de vie en dépend. Actuellement, les quelques milieux humides du territoire sont isolés, de sorte qu'il y a peu d'échanges entre les populations. À cet effet, les nouvelles aires de biorétention pourraient être utilisées comme points de relais pour les espèces dépendantes de l'eau. L'intégration de nouveaux milieux humides permettra de rétablir des connexions entre ceux déjà existants et favorisera à terme le déplacement de la faune. La distance entre ces milieux doit soigneusement être étudiée.

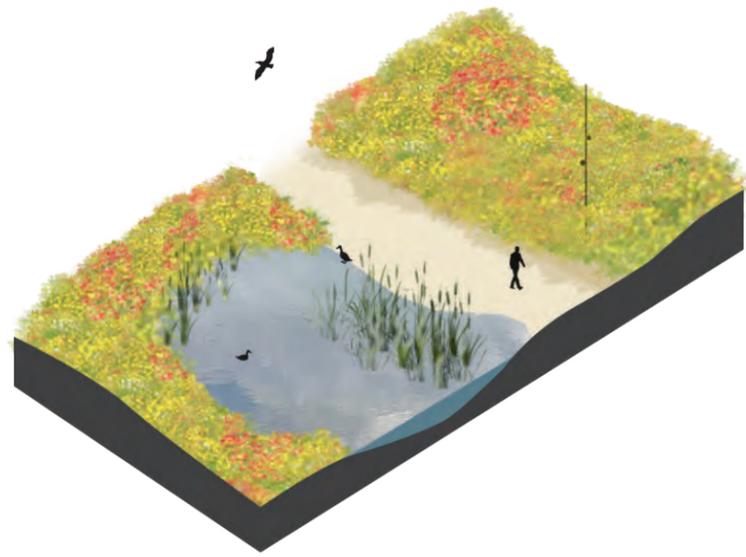
Enfin, il est à noter que le ruisseau Brook constitue un habitat important pour les espèces liées aux milieux hydriques. Dans un contexte de corridor de biodiversité, il sera primordial de le mettre en valeur et d'en restaurer la connectivité aux autres milieux humides et hydriques plus au nord au bénéfice de la faune locale.



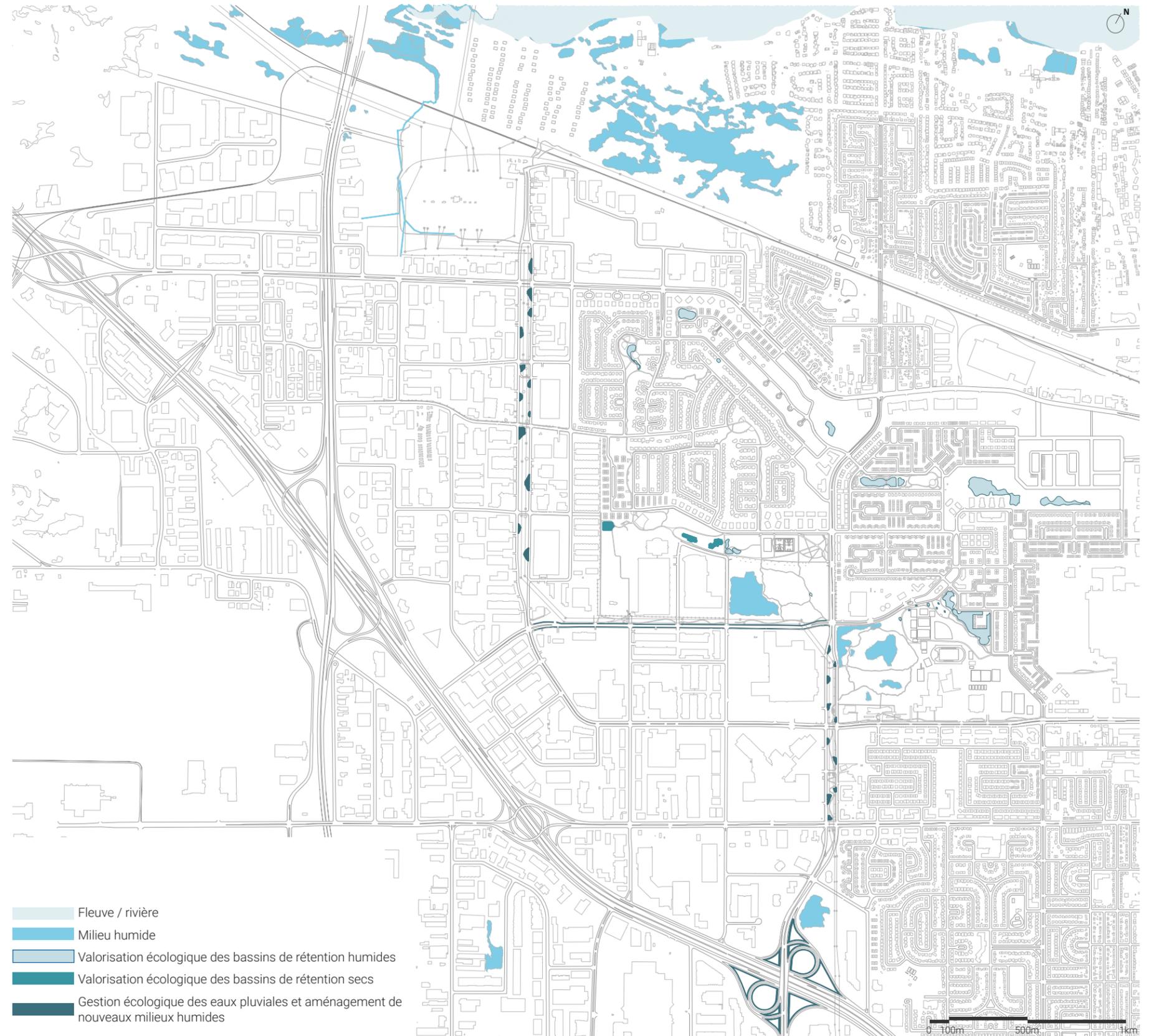
Bassin du parc Philippe-Laheurte, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Bassin devant la bibliothèque du Boisé, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Parc Groot Schijn, Belgique, Maxwan Architects. Source : Filip Dujardin



- Fleuve / rivière
- Milieu humide
- Valorisation écologique des bassins de rétention humides
- Valorisation écologique des bassins de rétention secs
- Gestion écologique des eaux pluviales et aménagement de nouveaux milieux humides

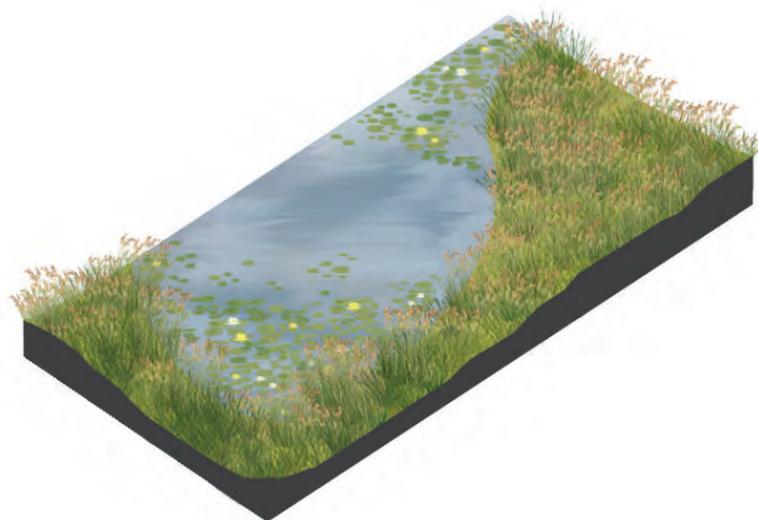
Milieux hydriques existants et projetés

## 6.3 Flore

La strate végétale est intrinsèquement liée aux précédentes. La sélection d'espèces floristiques, parmi les espèces indigènes, prend d'abord en considération leur capacité d'adaptation aux conditions édaphiques agencées ainsi qu'aux conditions urbaines difficiles. À l'inverse des zones monospécifiques en place, l'augmentation de la diversité floristique est recherchée. Les communautés de végétaux proposées sont spécifiques à la création de nouveaux habitats propices et accueillants pour différentes espèces fauniques, dont celles déjà présentes à proximité du corridor et d'autres qui y seraient attirées. Le petit échantillonnage de végétaux illustré ci-dessous est présenté en regard des trois principales typologies paysagères proposées. Le schéma de la flore localise ces dernières dans le territoire d'intervention, selon les lieux privilégiés identifiés à l'annexe A1. La création ou la reconstitution d'un couvert végétal diversifié spécifique au milieu humide est recherchée pour ses nombreux impacts positifs ainsi que pour soutenir les espèces fauniques qui s'y développent. La plantation ou l'ensemencement d'un pré fleuri répond aux potentiels et contraintes qu'impose la présence de la ligne de transport d'électricité et offre un milieu propice à certaines espèces. Toutefois, l'amélioration de la qualité des habitats fauniques dicte prioritairement un étagement de la végétation selon trois strates : la strate herbacée de 0 à 80 cm, la strate arbustive jusqu'à 5 m et la strate arborescente au-delà de 5 m de hauteur. Les strates de végétation peuvent être plus ou moins développées selon le cas puisque l'intérêt pour la biodiversité réside dans la diversification des espaces. Chaque ajout d'arbre permettra d'attirer d'autres espèces fauniques et floristiques dans ces nouveaux habitats. De plus, chaque arbre aura un impact bénéfique sur la canopée et a ainsi le potentiel de se répercuter à plus grande échelle.



<i>Juncus tenuis</i>	<i>Lemna minor</i>	<i>Nuphar variegata</i>	<i>Nymphaea odorata</i>	<i>Schoenoplectus lacustris</i>	<i>Allium schoenoprasum</i>	<i>Asclepias syriaca</i>	<i>Festuca rubra</i>	<i>Monarda fistulosa</i>	<i>Poa alpina</i>	<i>Rudbeckia hirta</i>	<i>Valodea atropurea</i>	<i>Acer rubrum</i>	<i>Amelanchier canadensis</i>	<i>Aronia melanocarpa</i>	<i>Betula papyrifera</i>	<i>Betula populifolia</i>	<i>Carya cordiformis</i>	<i>Populus grandidentata</i>	<i>Populus tremuloides</i>	<i>Quercus macrocarpa</i>	<i>Quercus rubra</i>	<i>Sambucus canadensis</i>	<i>Sanguinaria canadensis</i>	<i>Ulmus americana</i>
Milieu humide							Pré fleuri					Boisé, lisière boisée et arbre de rue												



### Milieu humide

La mise en œuvre de bassins de biorétention ainsi que la revalorisation écologique des bassins de rétention passent toutes deux par la plantation de végétaux. La végétalisation des berges assure la création de milieux de grand intérêt pour la faune. La plantation d'espèces indigènes choisies spécifiquement pour leur capacité d'adaptation en milieu humide est privilégiée.



### Pré fleuri

Le pré fleuri ondoyant devient le paysage emblématique du corridor. Composé d'espèces végétales diversifiées qui attirent entre autres les papillons et les insectes pollinisateurs, le pré fleuri permet aussi d'augmenter les habitats fauniques. Cet aménagement visant la revalorisation de friches offre un paysage ouvert constitué d'une étendue de plantes herbacées qui produisent des fleurs aux couleurs variées et changeantes selon les saisons. Il peut aussi intégrer des plantations arbustives pour varier les habitats.



### Lisière boisée

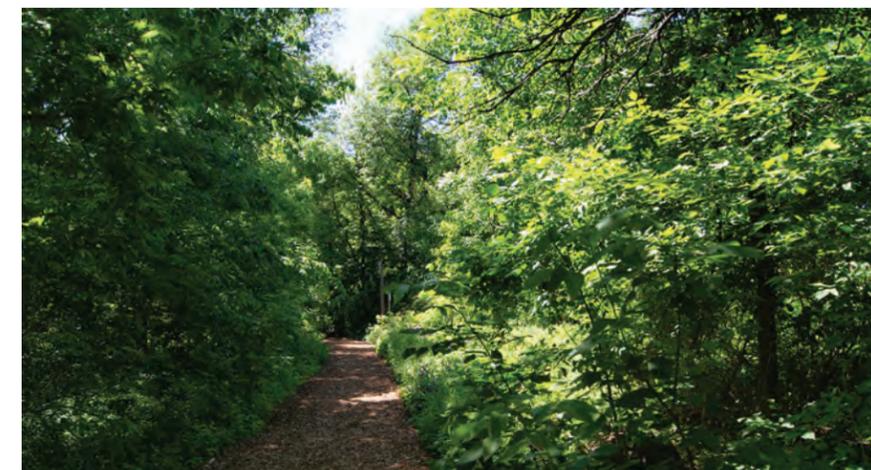
La création d'une lisière boisée sur les sites aux abords des emprises de transport d'électricité assure la formation d'un environnement complet de biodiversité. La lisière boisée consiste en la plantation d'arbres sur une largeur minimale de 12 mètres et la mise en place de strates inférieures de végétation sous la canopée.



Parc du Chemin de l'Île, Nanterre, France, Mutabilis Landscape Arch. Source : Hervé Abbadie



Queen Elizabeth Olympic Park, Londres, Royaume-Uni, Hargreaves Associate, LDA Design et Sarah Price. Source : Sarah Price Landscapes

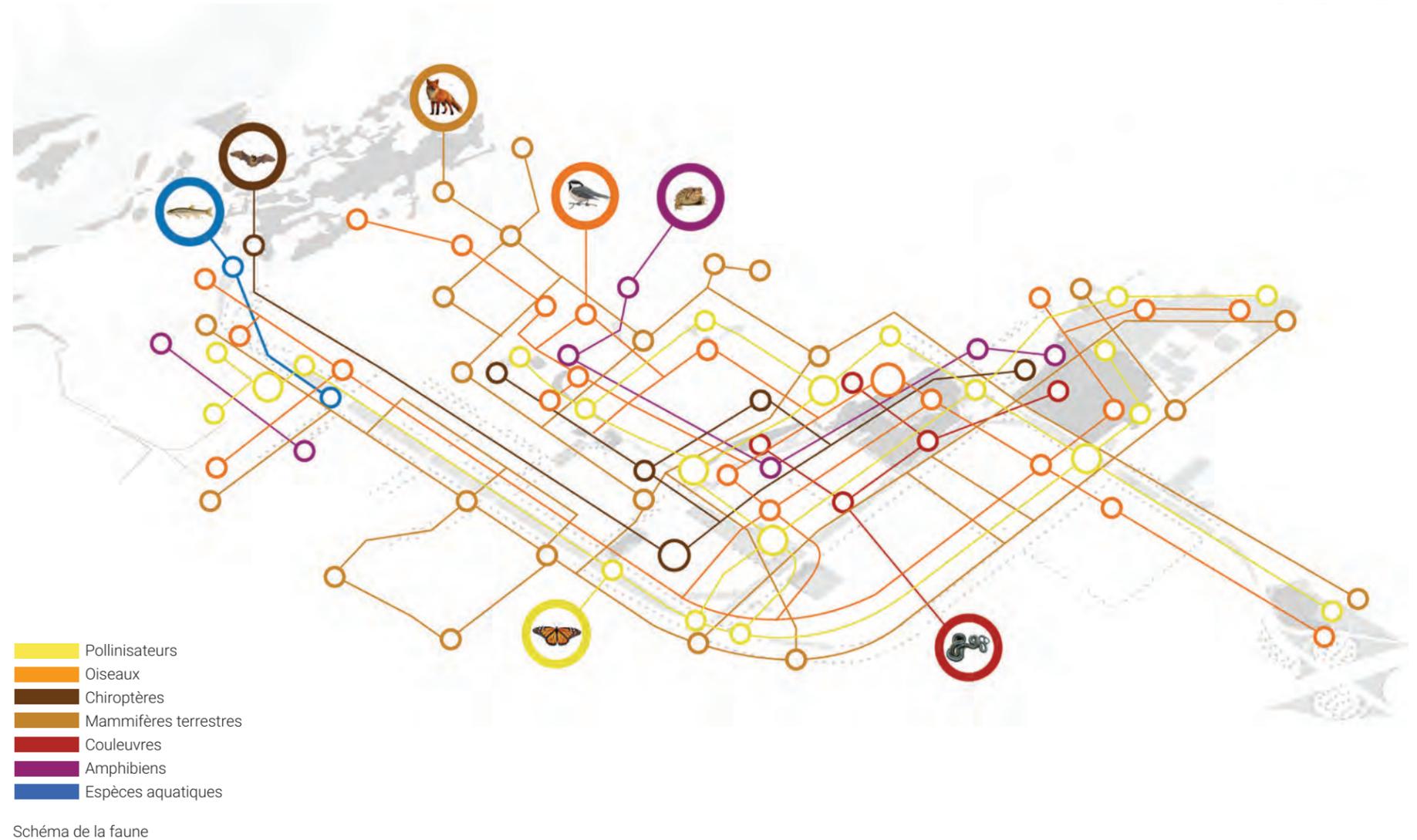


Boisé du parc Marcel-Laurin, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.

## 6.4 Faune

Les trois premières strates environnementales forment la base de la stratégie d'intervention puisqu'elles créent des habitats variés pouvant accueillir différentes espèces fauniques, dont des insectes, des oiseaux, des chauves-souris, de petits mammifères terrestres, des amphibiens, des couleuvres et d'autres espèces associées aux milieux hydriques. À ces strates s'ajoutent quelques aménagements ou structures spécifiques tout au long des passages privilégiés. En voici quelques exemples : des hôtels à insectes, des nichoirs à oiseaux, des perchoirs pour les oiseaux de proie nocturnes ou diurnes, des murets de pierre pour les couleuvres rayées et petits mammifères et des nichoirs à chauve-souris. Dans leur périple à travers la zone urbaine, les animaux trouveront également de petites structures à coloniser. Ces structures s'adresseront à différents groupes fauniques, par exemple des abris pour les pollinisateurs ou du bois mort supportant des champignons et des insectes dont se nourrissent les pics.

Une description par espèce ainsi que des localisations, fournies à titre indicatif, pour les passages fauniques recommandés suivent dans la prochaine section. Des études spécifiques seront requises avant de réaliser ces interventions afin de déterminer leurs densité, longueur et emplacement idéaux.



Pollinisateurs		Oiseaux										Chiroptères		Mammifères terrestres		Couleuvres	Amphibiens		Espèces aquatiques	

## Pollinisateurs

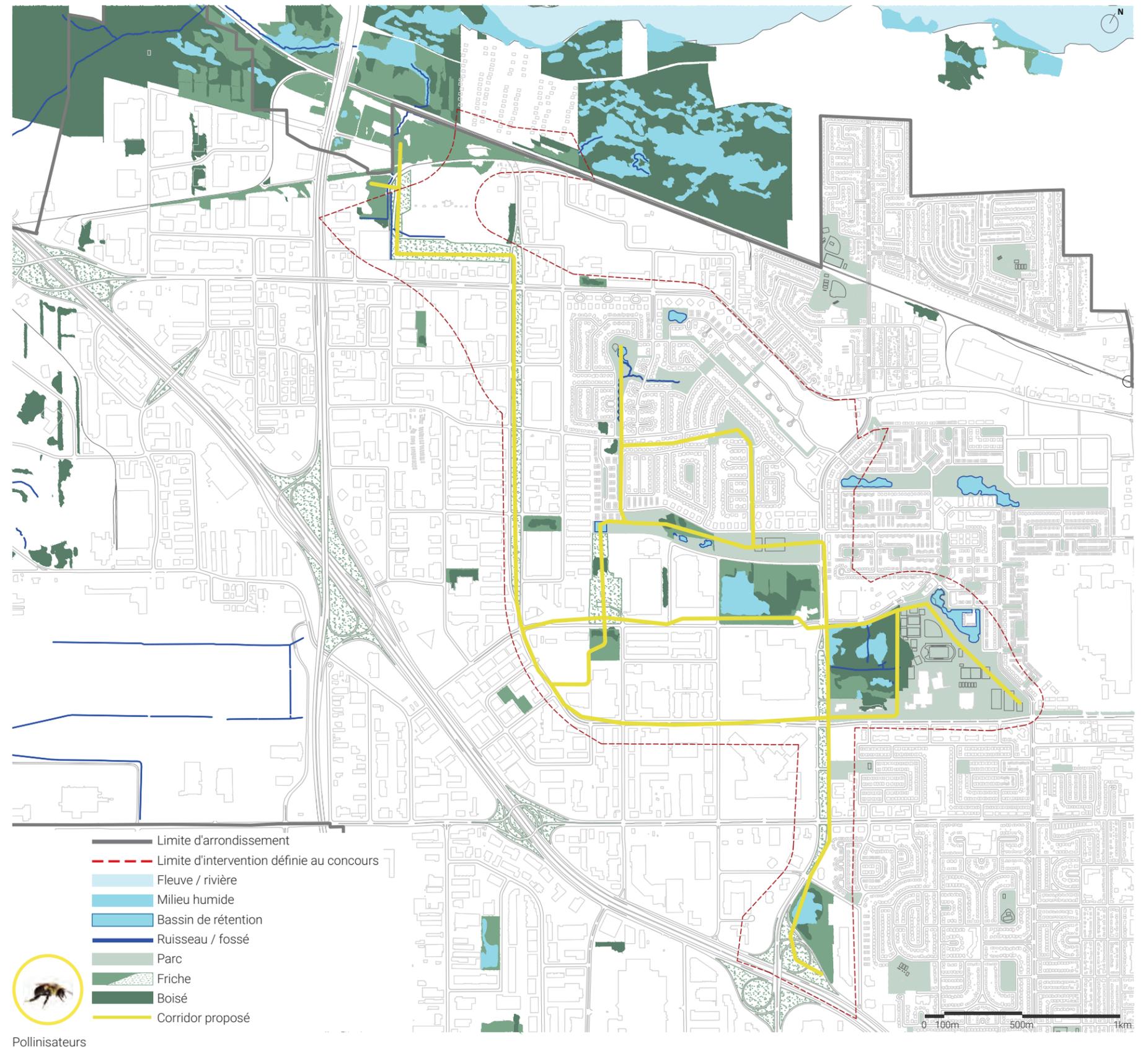
Les insectes pollinisateurs jouent un rôle clé dans les paysages naturels et agricoles par leur participation au cycle de vie de plusieurs plantes (Moisan-De Serres et collab. 2014). C'est pourquoi ils sont l'un des groupes d'animaux ciblés par le projet du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Les différentes espèces d'insectes pollinisateurs ont des potentiels de déplacement variables, tout en ayant en commun la capacité de voler, ce qui leur permet de traverser certains obstacles du paysage urbain, comme les rues. Les pollinisateurs sont favorisés par la présence de friches et de prés fleuris. Ces habitats seront privilégiés lors de l'aménagement du corridor de biodiversité, plus particulièrement le long des tracés indicatifs présentés. D'autres aménagements seront planifiés dans ces corridors pour favoriser ce groupe, notamment en s'assurant de la présence de plantes mellifères, de brise-vent, d'un approvisionnement en eau et en aménageant des hôtels à insectes ou en laissant des débris végétaux à l'automne pour leur hivernage.



Hôtel à insectes dans le boisé du parc Marcel-Laurin, Montréal.



Papillon monarque. Source : Margaret Bream, Toronto Star



## 6.4 Faune

### Oiseaux

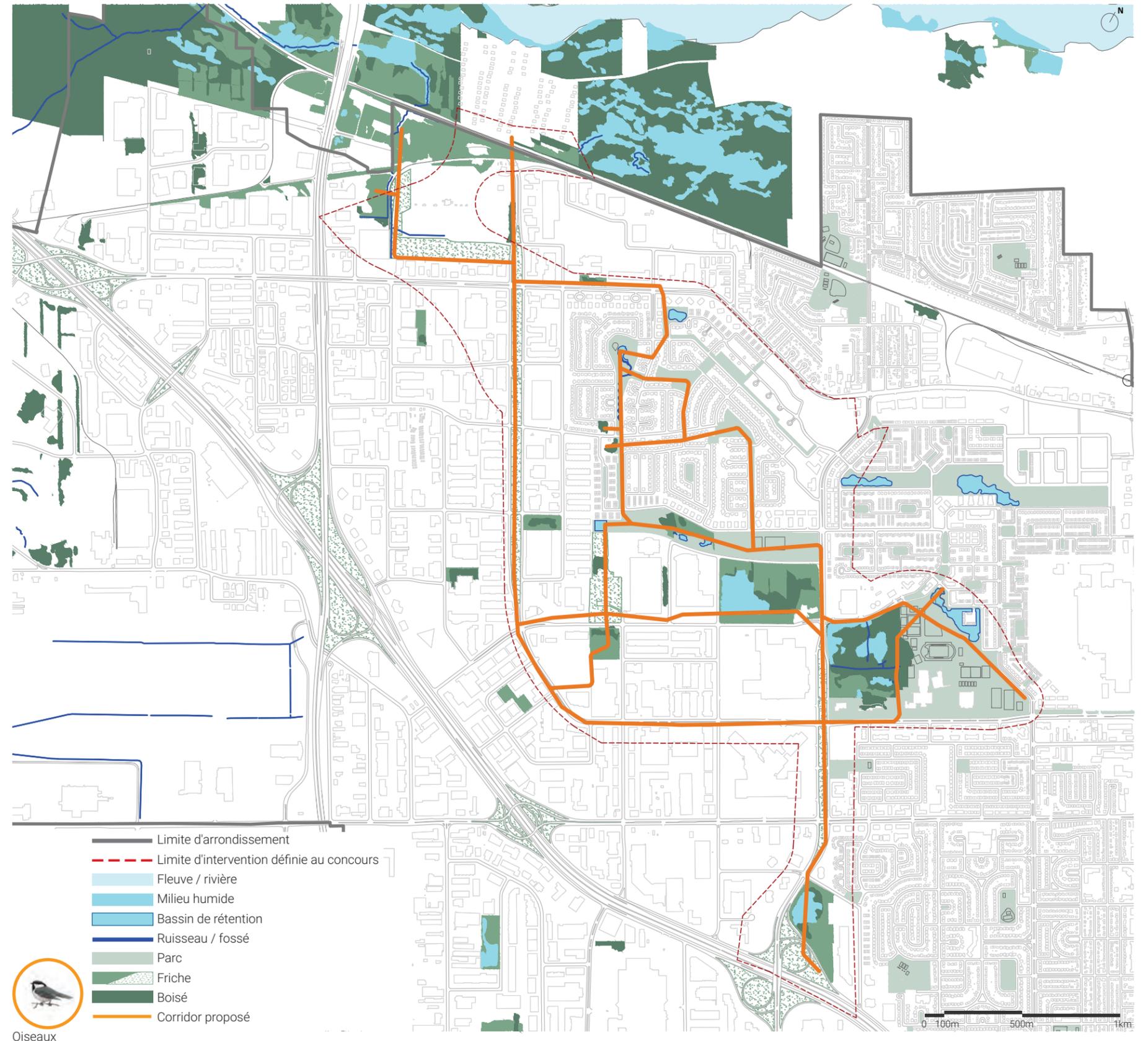
Cent trente-deux espèces d'oiseaux ont été observées dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les zones limitrophes selon les données provenant de l'arrondissement (Marineau et Favreau 2019), et le corridor de biodiversité bonifiera les habitats qui leur sont propices. Chez les oiseaux, la capacité de voler augmente de façon importante la connectivité entre les différents habitats utilisés. Ainsi, les corridors en pas japonais (*stepping stones*) leur conviennent bien. L'ajout de végétation, de préférence ligneuse, sinon de prés fleuris, aura un effet positif sur les espèces d'oiseaux présentes ou souhaitées sur le territoire de l'arrondissement. La tonte de gazon et l'usage de sels déglacants seront minimisés dans les zones propices aux oiseaux (Chisholm et collab. 2010). Enfin, pour éviter les collisions avec les véhicules, des arbres fruitiers, utilisés pour l'alimentation par plusieurs espèces d'oiseaux, seront plantés à une certaine distance des grandes artères, et les limites de vitesse seront réduites. Les aménagements favorables aux oiseaux se trouveront particulièrement le long des tracés présentés, qui ne correspondent pas à des corridors de vol précis. Par exemple, des mangeoires, des perchoirs, des arbres morts ou des chicots pourront y être ajoutés.



Cabane à oiseaux, *Bird apartment*, Nendo design, Japon. Source : Masaya Yoshimura et Daici Ano



Perchoir pour oiseaux de proie. Source : Ron-Nature-Adventure



## Chiroptères

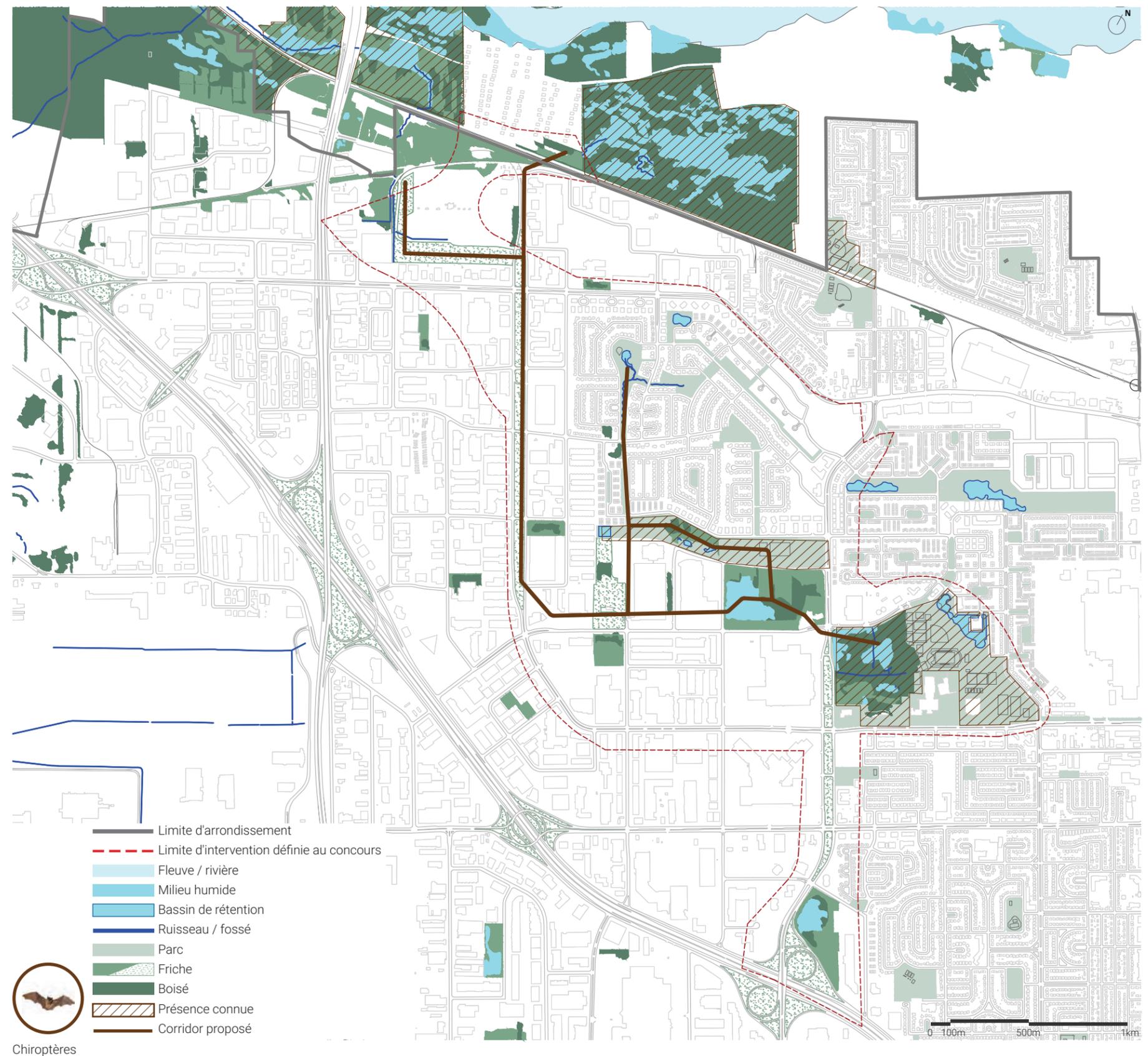
Plusieurs espèces de chiroptères (chauves-souris) ont été observées dans l'arrondissement, soit la grande chauve-souris brune (*Eptesicus fuscus*), la chauve-souris cendrée (*Lasirius cinereus*) et le murin (*Myotis* sp.). Ces espèces ont une bonne capacité de dispersion et peuvent voler sur plusieurs kilomètres. Elles ont toutefois besoin de noirceur et de boisés pour se déplacer (Chisholm et collab. 2010). Le tracé des corridors de vol présenté prend en compte la présence de boisés et de points d'accès à l'eau; ce seront les endroits ciblés plus spécifiquement pour réaliser des aménagements favorables aux chiroptères. Par exemple, la présence d'une strate arborescente et d'un point d'eau au boisé du parc Marcel-Laurin et au boisé privé du quadrilatère Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier en de bons habitats pour les chauves-souris. La quantité de lumière à l'intersection des boulevards Cavendish et Poirier sera minimisée si possible pour éviter de décourager les déplacements entre ces boisés. Sinon l'usage de lampadaires avec des protections contre la pollution lumineuse sera une alternative à envisager. Enfin, un corridor de couverture arborescente ou arbustive (de type brise-vent) et de points d'eau (Fabianek et collab. 2015) sera aménagé pour permettre la connexion du parc Marcel-Laurin aux parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay, ces derniers étant également connus pour abriter des chauves-souris. Là où ce corridor traverse des rues, la présence d'arbres hauts (de plus de 3 m) de part et d'autre de l'intersection permettra d'éviter les collisions avec les voitures. Enfin, les ponts et ponceaux déjà présents le long de ce corridor pourront être réaménagés pour y favoriser le perchage des chiroptères durant leur chasse nocturne (Chisholm et collab. 2010).



Nichoir à chauve-souris, *Rocket box*, Brett Bloom pour Let's Remake. Source : Let's Remake



Nichoir à chauve-souris, *Calero Bat*. Source : Steven Stolper



## 6.4 Faune

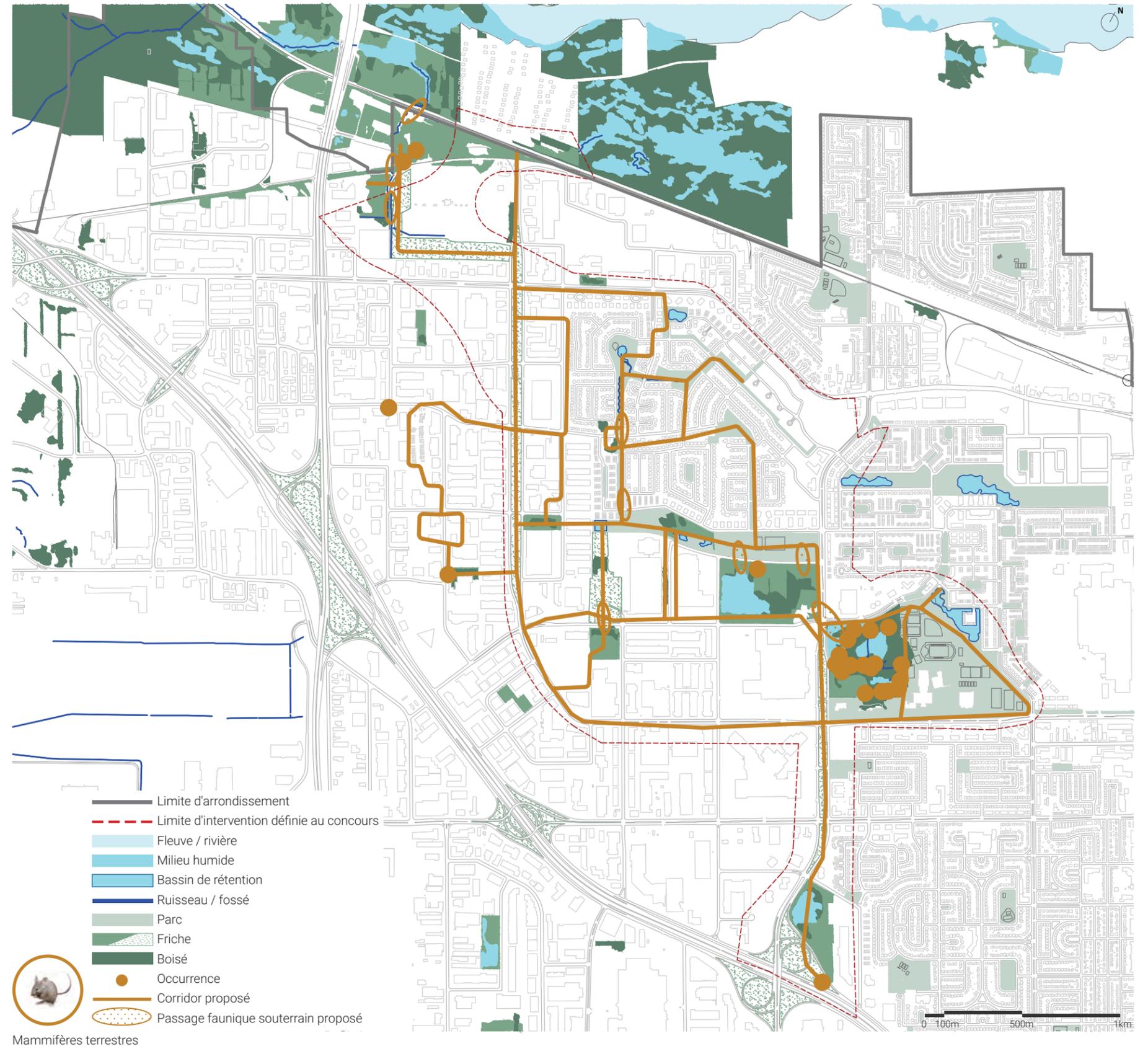
### Mammifères terrestres

Les principaux mammifères terrestres observés par diverses instances dans l'arrondissement depuis 2000 (Marineau et Favreau, 2018) sont le coyote (*Canis latrans*), la marmotte commune (*Marmota monax*), le raton laveur (*Procyon lotor*), l'écureuil gris (*Sciurus carolinensis*) et le renard roux (*Vulpes vulpes*). Ces espèces sont toutes bien adaptées à l'urbanisation et aucun aménagement spécifique n'est nécessaire pour améliorer leur potentiel de déplacement. En revanche, elles bénéficieront du projet de corridor dans l'arrondissement de Saint-Laurent par l'ajout de biomasse végétale et l'augmentation de la connectivité entre les milieux naturels. Puisque ces espèces tolèrent bien les paysages urbains, les corridors de déplacement présentés ici passent par tous les types de végétation, y compris les terrains intensivement aménagés. Les zones où passent ces corridors devront tenir compte de la présence potentielle de mammifères terrestres dans leur aménagement.

De façon similaire, les quelques espèces de micromammifères répertoriées, soit le condylure étoilé (*Condylura cristata*) et le campagnol des champs (*Microtus arvalis*), pourront être favorisées par l'ajout de végétation. De plus, tous les passages fauniques souterrains aménagés pour d'autres groupes d'animaux (anoues, couleuvres, espèces aquatiques) le seront de façon à permettre le passage de micromammifères, par exemple par l'ajout d'un pied sec montré à la photo ici-bas.



Passage faunique de l'écoterritoire de la Trame verte de l'Est, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Montréal. Sources : Ville de Montréal



## Couleuvres

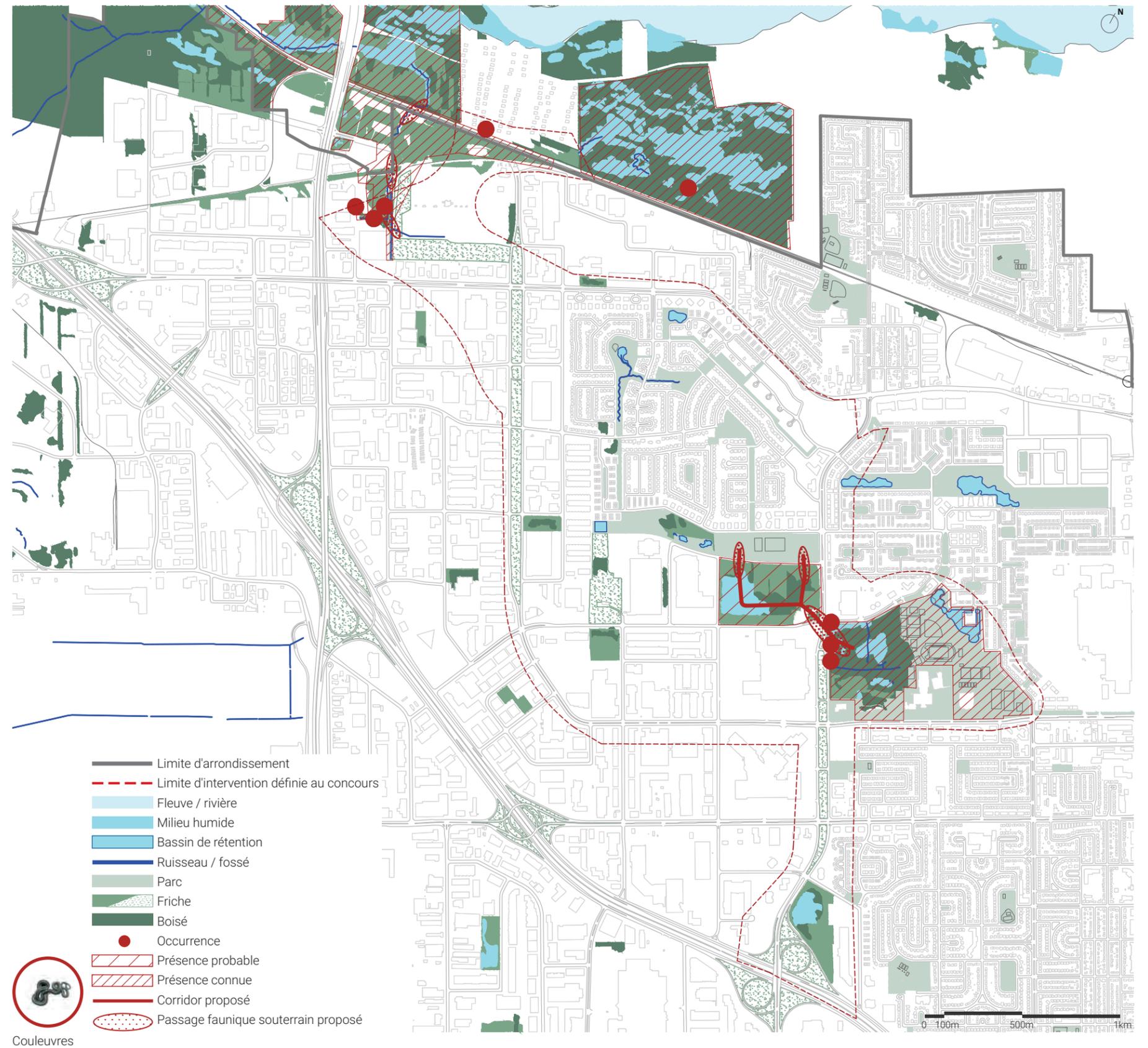
Une population de couleuvres est présente au boisé du parc Marcel-Laurin. Le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier est un habitat qui leur semble favorable et où leur présence est présumée (Galois et Ouellet 2012). L'aménagement d'un ou de plusieurs passages fauniques à l'intersection des boulevards Cavendish et Poirier permettra de connecter ces deux boisés. Pour ce faire, plusieurs options sont possibles, par exemple un passage traversant le boulevard Cavendish et un second traversant le boulevard Poirier, en passant par le terrain privé situé à l'angle sud-ouest. Inversement, deux passages pourraient être aménagés à l'angle nord-est, par le terrain des ateliers municipaux de Saint-Laurent, traversant premièrement le boulevard Poirier, puis le boulevard Cavendish. L'aménagement des passages fauniques sera pensé de sorte à favoriser son emprunt par les couleuvres, en suivant les déplacements actuels de ces reptiles et en s'assurant de la présence de débris ligneux et rocheux à proximité (Chisholm et collab. 2010). De la même manière, la fermeture de la rue Raymond-Lasnier au niveau du parc Philippe-Laheurte permettra de connecter le parc au boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier. Si la fermeture de cette rue est réalisée, les passages fauniques indiqués n'auront pas besoin d'être aménagés. Dans tous les cas, il est important de rétablir la connexion du boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier au parc Philippe-Laheurte, puisque certaines sections de ce dernier comportent des remblais et débris rocheux qui pourraient être propices aux couleuvres (Galois et Ouellet 2012). Enfin, notons la présence connue de couleuvres dans le secteur du ruisseau Brook. Trois espèces y ont été observées, soit la couleuvre brune (*Storeria dekayi*), la couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis*) et la couleuvre à ventre rouge (*Storeria occipitomaculata*) (Rouleau 2014). Ces populations sont toutefois trop éloignées pour que des échanges aient lieu avec celles des boisés du parc Marcel-Laurin et Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier.



Muret de pierre, parc Philippe-Laheurte, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Empierrement pour couleuvres. Source : cwj-fcf.org



## 6.4 Faune

### Amphibiens

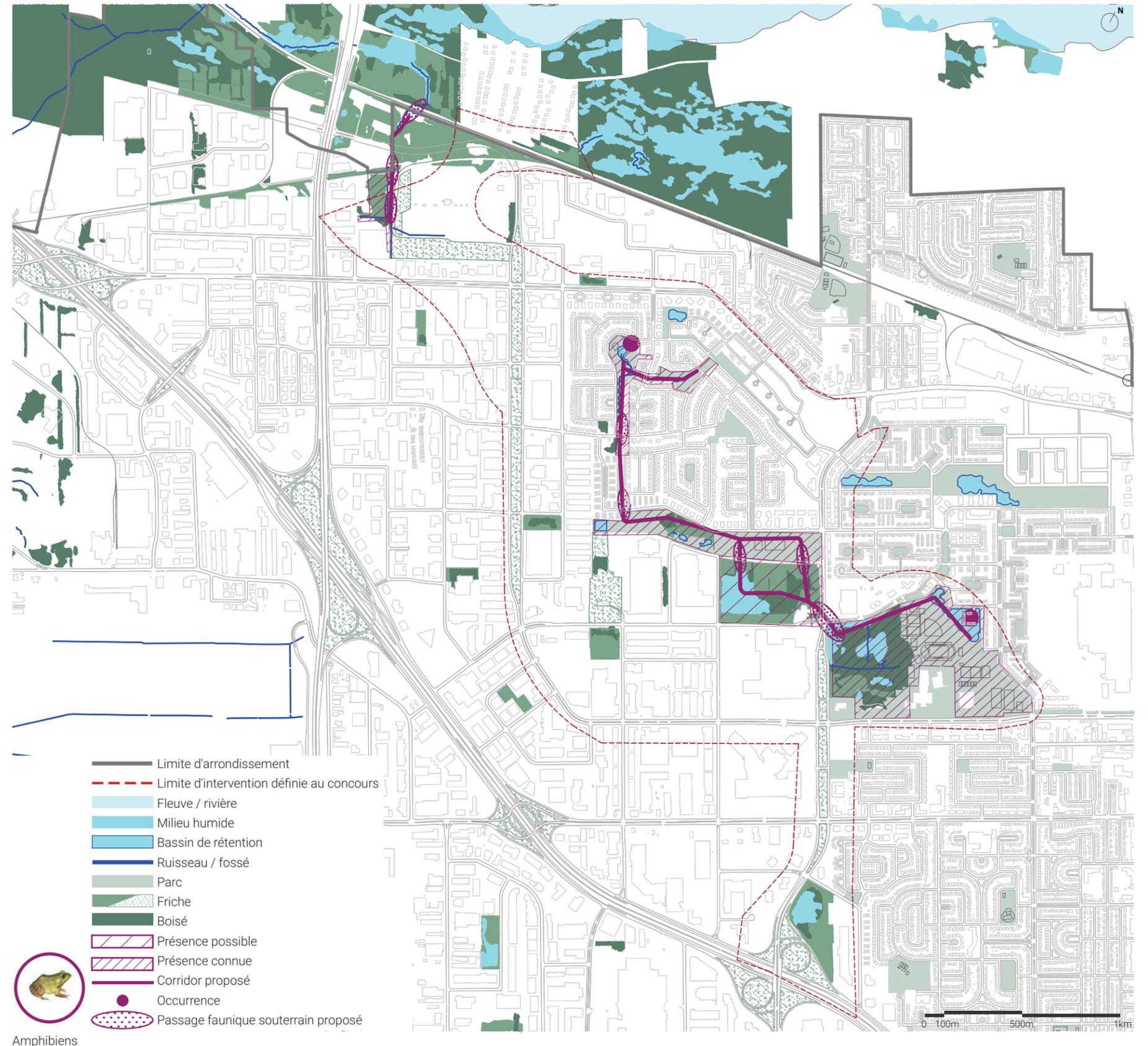
On trouve principalement la grenouille verte (*Lithobates clamitans melanota*) et le crapaud d'Amérique (*Anaxyrus americanus*) dans l'arrondissement, deux espèces ciblées par les aménagements du corridor de biodiversité. Afin de favoriser ces amphibiens, il faudra prioriser la conservation et la mise en valeur du boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier. La fermeture de la rue Raymond-Lasnier au niveau de l'installation de passages fauniques permettra de connecter ce boisé au parc Philippe-Laheurte, là où des amphibiens sont également présents. Un ou plusieurs passages fauniques (pour couleuvres et anoues) aménagés à l'intersection des boulevards Cavendish et Poirier permettront aussi la connexion du boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier avec le boisé du parc Marcel-Laurin, où des amphibiens sont présents. Enfin, pour s'assurer de la connexion des parcs Philippe-Laheurte et Dr-Bernard-Paquet, minimalement deux passages fauniques sont requis, traversant respectivement l'avenue Ernest-Hemingway et le chemin du Bois-Franc. Il faudra aussi s'assurer de la présence de milieux humides permanents ou temporaires le long du lien vert John-Lyman, sans lesquels aucune connexion ne sera possible. Tous les passages seront maintenus humides avec un fond tapissé d'un substrat naturel, fabriqué avec des matières peu thermoconductrices (Chisholm et collab. 2010). Des débris ligneux seront disposés à proximité au bénéfice des amphibiens. Ces passages pourraient également être utilisés par des couleuvres et des micromammifères. De plus, il serait important d'installer des clôtures d'exclusion à proximité des routes passantes adjacentes aux lieux riches en amphibiens. Le reste des corridors illustrés sera soit en friche, en pré ou en boisé pour favoriser le déplacement de la faune et aucune tonte n'y sera effectuée. Enfin, en plus de la grenouille verte et du crapaud d'Amérique, le secteur du ruisseau Brook est connu pour abriter la grenouille léopard (*Lithobates pipiens*) ainsi que la salamandre à points bleus (*Ambystoma laterale*).



Anoues. Sources : Sépaq



Bassin de la Brunante, arrondissement de Saint-Laurent.



## Espèces aquatiques

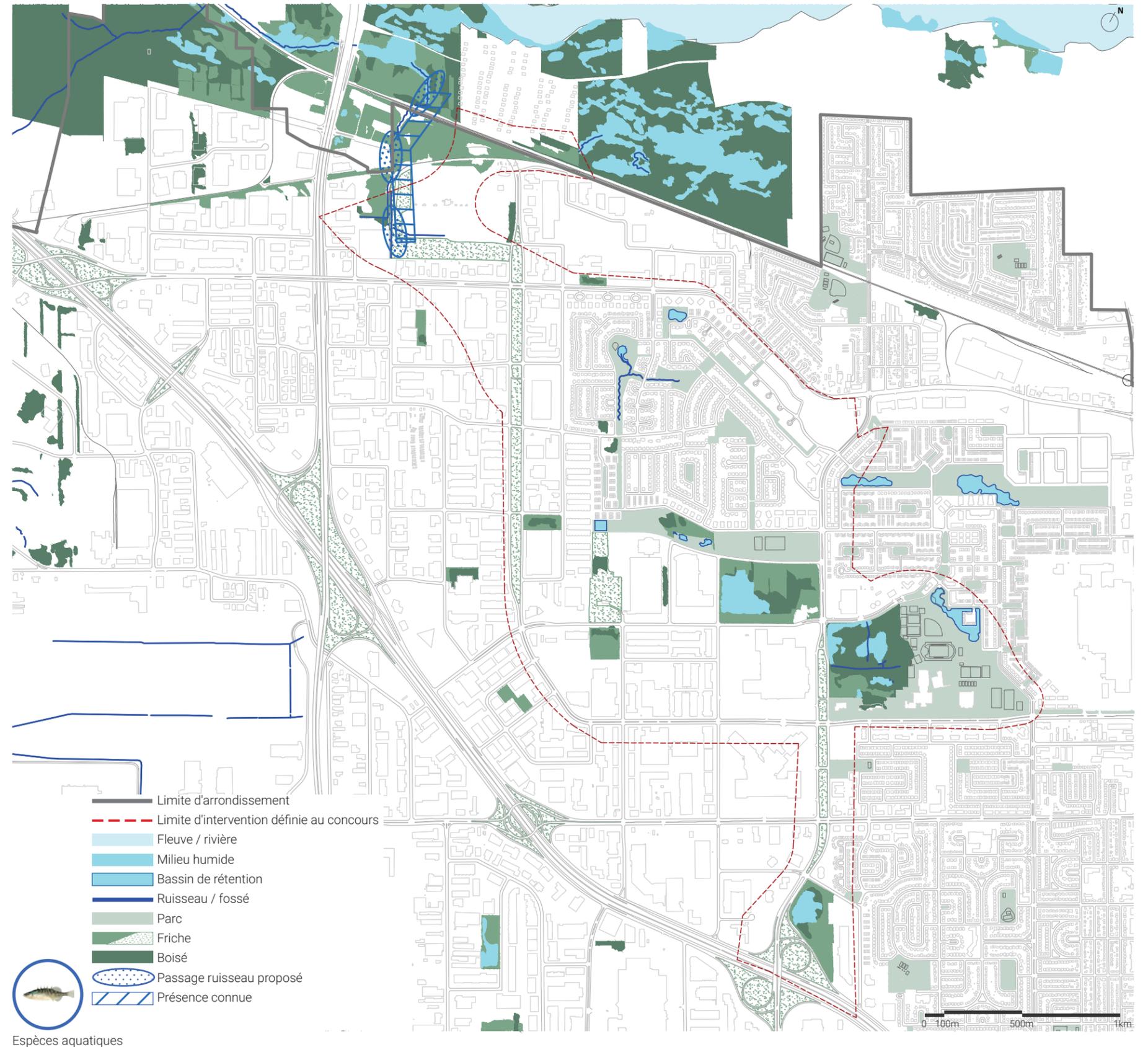
La présence de plusieurs espèces aquatiques a été rapportée dans l'arrondissement. La majorité de celles-ci occupent le ruisseau Brook (Ville de Montréal 2010), soit l'épinoche à cinq épines (*Culaea inconstans*), le mulot perlé (*Semotilus margarita*) et l'ombre de vase (*Umbra limi*). La priorité sera d'assurer le déplacement des espèces aquatiques par un écoulement libre entre le ruisseau Brook et les secteurs en aval traversant les parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay et ultimement la rivière des Prairies. Enfin, pour l'ensemble de l'arrondissement, là où des ponceaux sont aménagés pour permettre le passage de ruisseaux, un substrat naturel devra être ajouté (Forest Service Stream-Simulation Working Group 2008), ainsi qu'un pied sec permettant le passage des espèces terrestres habitant les rives, en plus des espèces aquatiques. Ce type d'aménagement qui peut alors être emprunté par la petite faune de plusieurs groupes taxonomiques est peu dispendieux à mettre en place (Lemieux 2018). Cela permettra d'améliorer les infrastructures déjà présentes pour restaurer la connectivité des habitats adjacents aux ruisseaux (Chisholm et collab. 2010; Forest Service Stream-Simulation Working Group 2008). De plus, les rives des cours d'eau gagneront à être réaménagées afin d'offrir une gamme variée d'habitats et de s'assurer d'un couvert végétal sur l'ensemble des rives. Tout nouvel aménagement à l'intérieur ou à proximité des bandes riveraines sera planifié en considération de ces éléments.



Ruisseau Brook, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Ruisseau Brook au nord de l'arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.





## **7 Strates culturelle et sociale**

## 7.1 Activités

De nouvelles boucles d'activités seront offertes de manière à inciter la déambulation au travers d'environnements paysagers diversifiés. Influencées par les affectations de sol actuelles, elles finiront à terme par se croiser et se nouer. Cinq thématiques nourrissent cette proposition : sport, culture, nature, activités récréatives et emploi. Leur déclinaison sur l'ensemble du corridor de biodiversité contribuera à ancrer des usages programmatiques sur le territoire et, ainsi, à proposer diverses manières de le traverser. La diversité programmatique induira également une temporalité souhaitée dans les usages. En effet, l'occupation humaine dans ses paysages d'abord dédiés à la flore et à la faune ne doit pas être intensive. Des points d'activités plus intenses sont prévus aux endroits où il y a déjà des activités présentes alors que le reste du corridor demeure peu programmé. L'établissement d'un bon dosage de la présence humaine sera essentiel au déploiement de la connectivité écologique.

Pour le sport et les activités récréatives, il s'agit d'interconnecter les plateaux sportifs et les aires de jeux et récréatives par de nouveaux parcours empruntant de nouveaux sentiers comme des sentiers existants.

La thématique liée à la culture peut se décliner selon différents axes. Le volet didactique, au travers de bornes d'information, invitera par exemple chaque citoyen à découvrir l'histoire de son environnement. Soulignons aussi la mise en valeur de la maison Robert-Bélanger. Le projet a pour but de faire valoir son caractère patrimonial, tout en proposant de nouveaux espaces communautaires capables d'accueillir différents événements culturels. Les propositions d'activités consisteront également en la création de parcours permettant la mise en relation de différents lieux culturels. À cette intention, s'ajoutera un volet d'art public ou d'installations temporaires dont l'objectif sera de dynamiser le parcours tout en créant des points d'attractivités et de découverte.

Les activités de la thématique Nature viseront en priorité à donner la possibilité aux citoyens de côtoyer et de traverser les milieux naturels. La mise en place d'un volet pédagogique pour s'informer sur les milieux de vie est souhaitée en soutien à la vision du corridor de biodiversité. À cela, il sera nécessaire d'offrir des expériences diversifiées aux citoyens. Par exemple, l'implantation d'un amphithéâtre, à proximité des établissements d'enseignement, des institutions et

des principaux parcs et milieux naturels, offrira un espace pour la tenue de petits rassemblements et d'activités d'animation mettant en valeur la biodiversité. Aussi, la construction de plateformes et de tours d'observation permettra aux passants d'observer les paysages à partir de points de vue exceptionnels et dans des angles de vision rarement offerts en milieu urbain.

Enfin, la thématique liée à l'emploi consistera à offrir des environnements à proximité des lieux de travail pour prendre des pauses. Ces espaces devront permettre aux citoyens de côtoyer le nouveau paysage identitaire et ses habitats associés.

Jeux, sport, culture, découverte d'installation artistique, parcours nature interprétatif deviendront autant de prétextes à approcher ces paysages où se côtoieront une grande variété de formes de vie. Les points d'activités et leur programmation pourraient évoluer dans le temps en regard des implications citoyennes. Par exemple, il est actuellement proposé d'intégrer des aires de pique-nique offertes aux travailleurs du pôle d'emplois aux approches des intersections dans le terre-plein de Thimens. Il pourrait aussi y avoir une aire dédiée aux entraînements sportifs extérieurs à proximité du pôle d'emplois.



Sport - Krupp Park, Essen, Germany, LAND.



Culture - Sky Mirror, Kensington Gardens, Londres, Royaume-Uni, Anish Kapoor. Source : Dave Morgan



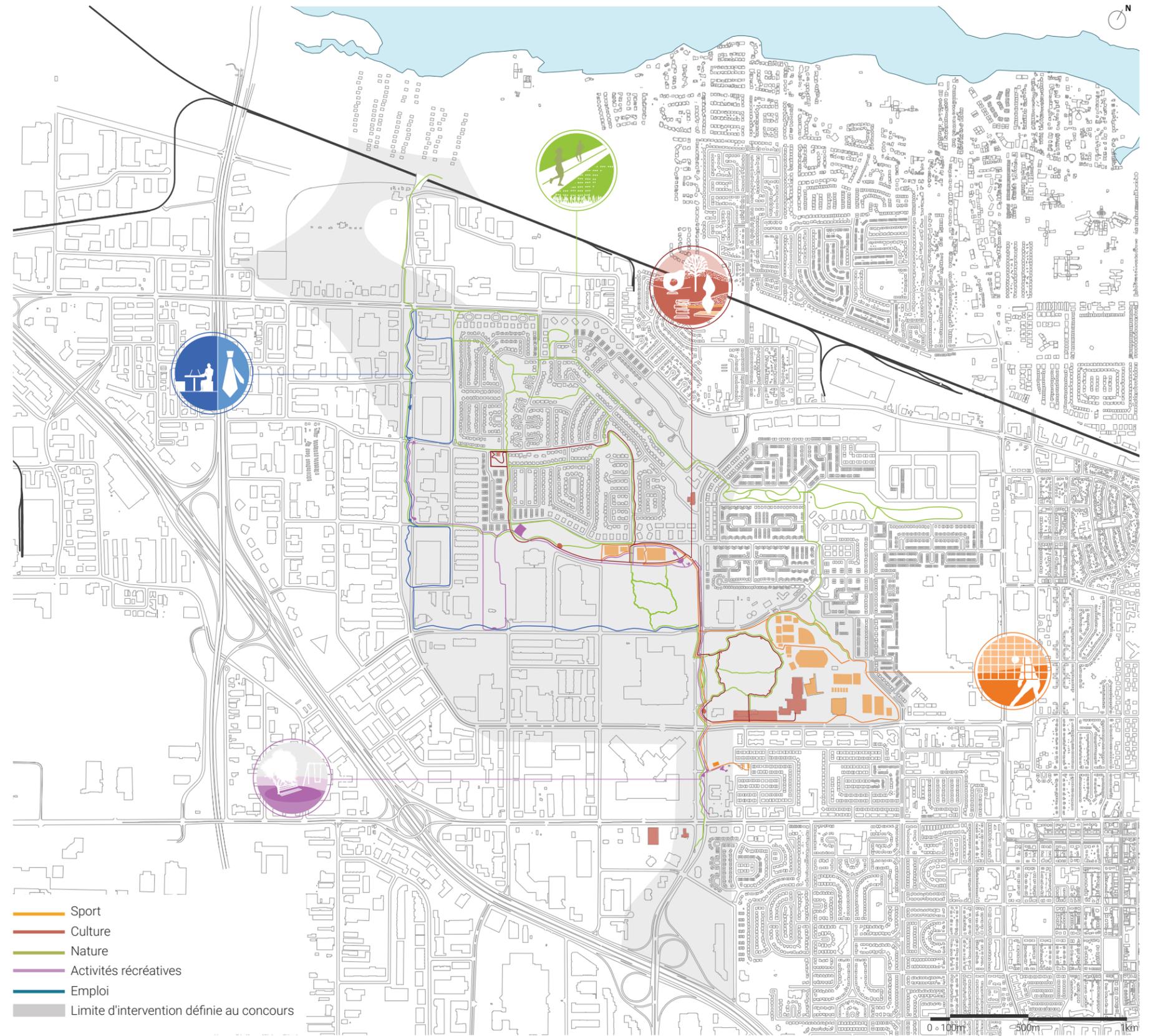
Nature - Wald.Berlin.Klima, Allemagne, hochC Landschaftsarchitekten. Source : hochC



Activité récréatives - Civic Park Warragul, Victoria, Australie, Fitzgerald Frisby Landscape Arch. Source : Andrew Lloyd



Emploi - Campus-Sky UK, Londres, Royaume-Uni, Urban. Source : Edward Denison



- Sport
- Culture
- Nature
- Activités récréatives
- Emploi
- Limite d'intervention définie au concours

Secteurs d'activités et interconnexions

## 7.2 Accessibilité

Le territoire est desservi par de nombreuses lignes d'autobus ainsi que par un réseau de pistes cyclables en cours de qualification et de déploiement. L'implantation du REM aura un impact sur le territoire et son accessibilité en sera accrue. Cependant, c'est le réseau routier qui prend actuellement le dessus dans l'expérience des déplacements, tant pour les zones industrielles que pour les développements résidentiels. Le corridor de biodiversité de Saint-Laurent participera à transformer cette tendance en multipliant les liens et interconnexions possibles. D'autant que son implantation, comme envisagée par le présent plan directeur, sera associée à des révisions géométriques des boulevards et des rues qui le bordent, nécessaires à l'amélioration de la qualité du milieu de vie. Par ailleurs, il est d'intérêt d'observer que plusieurs trajets et arrêts d'autobus sont adjacents au corridor et pourraient lui être associés. Ce sera aussi le cas des pistes cyclables, qui pourront également y être conjuguées.

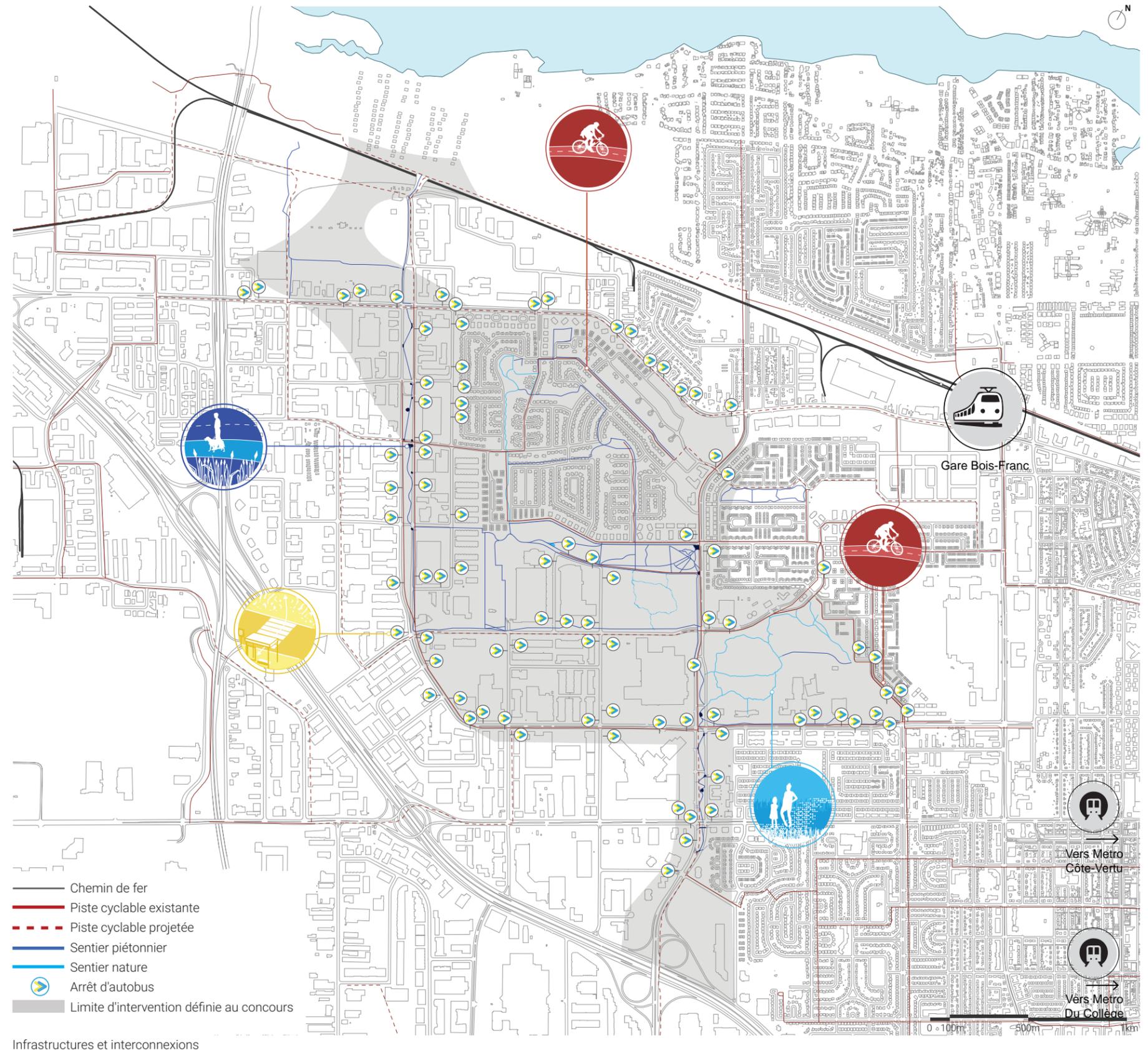
Pour les citoyens de l'arrondissement et les travailleurs du pôle d'emplois, l'accessibilité au sein du corridor de biodiversité repose aussi sur le développement du réseau de sentiers et leur multiplication afin d'établir un fin maillage sur le territoire. Actuellement, deux types de sentiers se distinguent : les sentiers piétonniers et les sentiers nature. Ces derniers se différencient des sentiers piétonniers par leur vocation à conduire les citoyens au cœur des milieux naturels. Ces deux types s'ajoutent aux trottoirs bordant les rues dont la requalification assurera à terme des parcours plus conviviaux, sécuritaires et agréables.



Projet « Meet you there », Cesena, Italie, Collectif La prima Stanza. Source : Lorenzo Burlando



Indianapolis cultural trail, États-Unis, Rundell Ernstberger Associates. Source : LC Bates Museum



Infrastructures et interconnexions

Mettre en lien divers milieux de vie, points d'activités et lieux d'intérêt de manière à offrir de nouvelles possibilités aux citoyens et aux travailleurs, voilà l'intention derrière l'introduction de nouveaux parcours piétonniers. Ces parcours sillonnent le paysage linéaire identitaire, offrant des expériences riches et variées. Des aires de repos ou d'activités sont aussi introduites dans ce paysage à des points stratégiques. Ni trop proches ni trop espacées, elles ne brouillent pas le caractère paisible de l'expérience de côtoiement de la biodiversité. La nature des interventions pourrait passer de plus formelle, tel un sentier de criblure de pierre, à plus éphémère, tel un simple tracé renouvelé par la tonte. Surplombant les milieux humides ou bassins, ces sentiers prennent la forme de passerelles de bois offrant une expérience riche de la nature environnante. Mais la transformation durable d'un secteur souvent rébarbatif pour les promeneurs présente un défi de taille. L'enrichissement de l'expérience offerte par les parcours existants constitue donc un objectif à moyen terme afin de transformer les abords routiers sans intérêt en véritables milieux de vie.



Parc M.Luther King, France,  
J. Osty paysagistes. Source : Martin Ar.



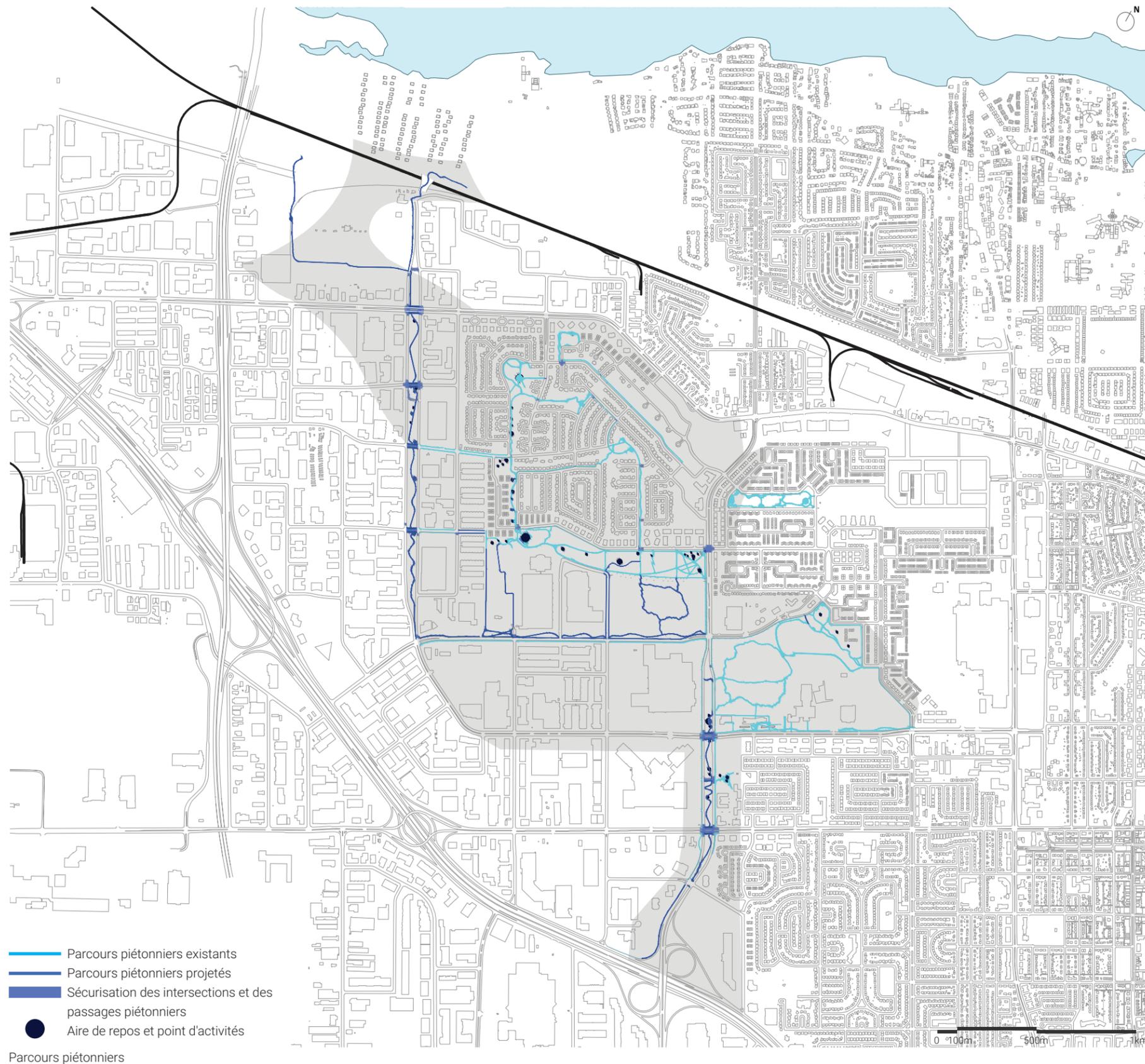
Pedreiro do campo, Vila Do Porto, Portugal,  
M - Arquitectos. Source : Artur Silva



Ferme Durslade, jardin d'hiver, Somerset, États-Unis,  
Piet Oudolf. Source : Jason Ingram Photographer



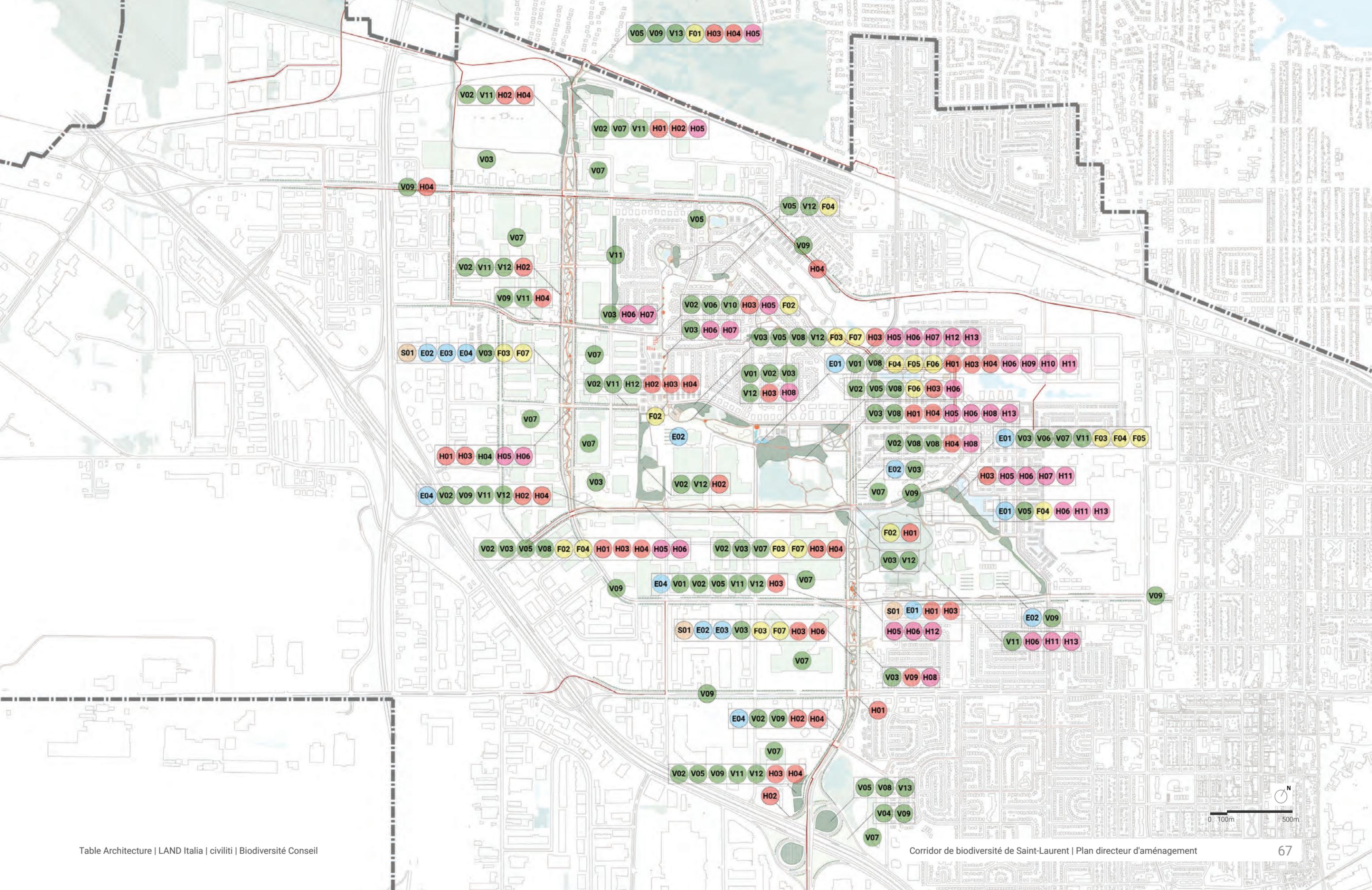
Promenade des Guinguettes de Rochetaillée, France,  
In Situ Paysages et Urbanisme. Source : In Situ





**8 Actions par strate**





V05 V09 V13 F01 H03 H04 H05

V02 V11 H02 H04

V02 V07 V11 H01 H02 H05

V03

V07

V09 H04

V05 V12 F04

V07

V05

V02 V11 V12 H02

V11

V09

V09 V11 H04

V03

V02 V06 V10 H03 H05 F02

S01 E02 E03 E04 V03 F03 F07

V07

E01 V01 V08 F04 F05 F06 H01 H03 H04 H06 H09 H10 H11

V02 V11 H12 H02 H03 H04

V01 V02 V03

V07

F02

V12 H03 H08

V02 V05 V08 F06 H03 H06

V07

V03 V08 H01 H04 H05 H06 H08 H13

H01 H03 H04 H05 H06

V07

V02 V08 V08 H04 H08 E01 V03 V06 V07 V11 F03 F04 F05

E04 V02 V09 V11 V12 H02 H04

V03

V02 V12 H02

E01 V05 F04 H06 H11 H13

V02 V03 V05 V08 F02 F04 H01 H03 H04 H05 H06

V02 V03 V07 F03 F07 H03 H04

F02 H01

V09

E04 V01 V02 V05 V11 V12 H03 V07

V03 V12

S01 E02 E03 V03 F03 F07 H03 H06

S01 E01 H01 H03

E02 V09

V09

E04 V02 V09 H02 H04

H05 H06 H12

V11 H06 H11 H13

V02 V05 V09 V11 V12 H03 H04

H01

V07

V05 V08 V13

V04 V09

H02

V07

0 100m 500m

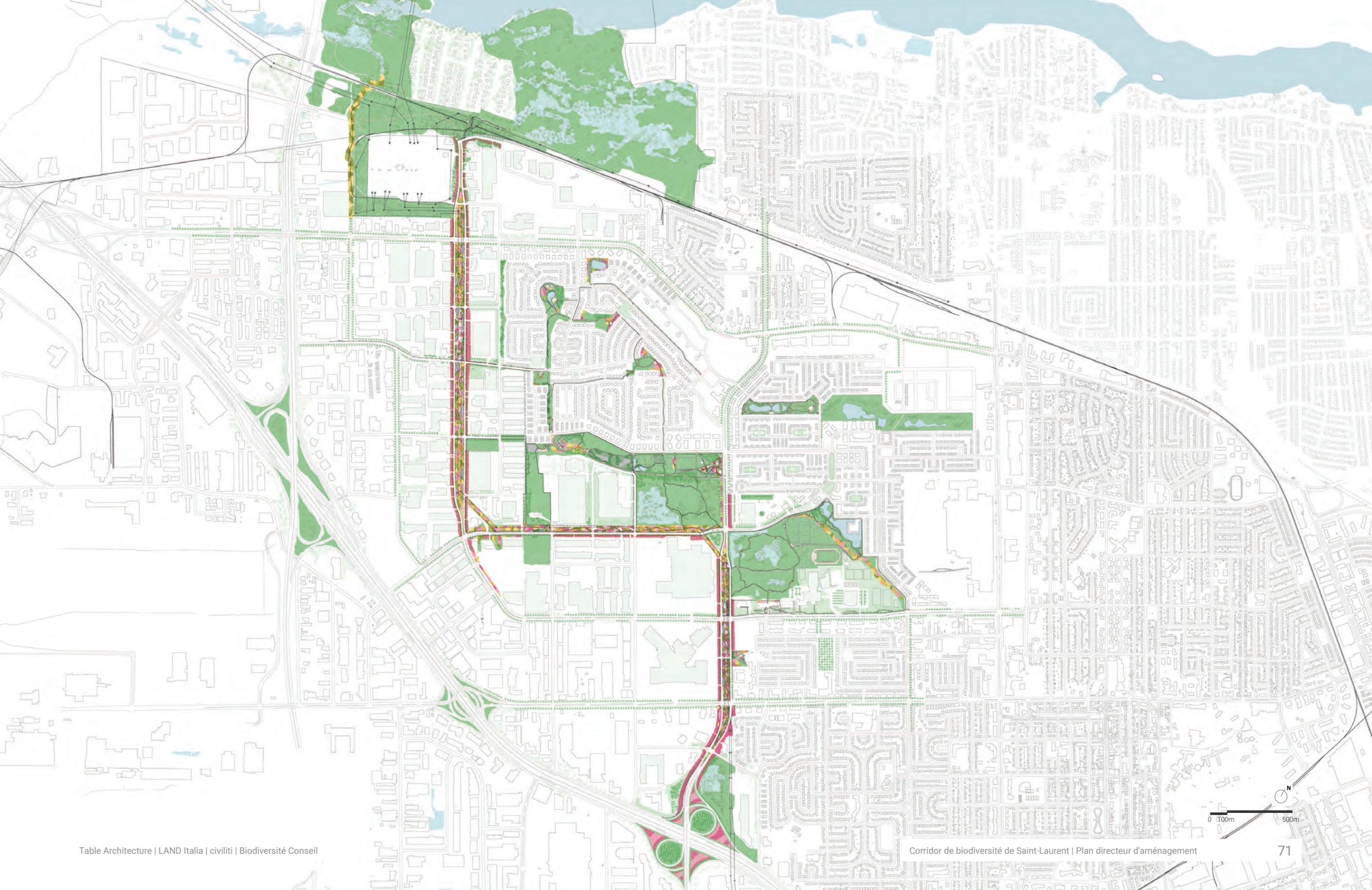




## 9 Propositions d'aménagement

## 9.1 Plan d'ensemble

Le plan d'ensemble du corridor de biodiversité de Saint-Laurent illustre la portée stratégique du plan directeur en intégrant à l'existant les aménagements proposés sur l'ensemble du territoire. Ainsi, à terme, les aménagements proposés au présent chapitre visent à obtenir cette vision d'ensemble. En plan, l'accent a été mis sur les interventions visant le paysage identitaire, les noyaux de biodiversité et les connectivités. Des interventions minimales sur les paysages de soutien vital y sont aussi représentées. Elles gagneraient toutefois à être bonifiées par les parties prenantes au bénéfice de la biodiversité.



## 9.2 Paysage linéaire identitaire

Misant sur la reconstruction d'un environnement aujourd'hui stérile, le paysage linéaire identitaire comprend l'ensemble des interventions dans les emprises de lignes aériennes de transport d'électricité ainsi qu'aux extrémités sud, à la jonction avec l'autoroute 40, et au nord, au chemin de fer. Ce nouveau paysage traverse un environnement urbain très diversifié sur une grande partie de l'arrondissement. Sa portée sur une superficie de 450 hectares est donc territoriale. Au travers des sols ondulants, l'aménagement offre :

- un rythme de couleurs, de textures, établi par un choix éclairé de plantes indigènes;
- une accessibilité et une perméabilité humaine douce;
- des murets de pierre brute;
- un tableau variable au gré des saisons et de la concurrence des espèces végétales.

Le travail des rythmes sera élaboré comme un thème clé du paysage linéaire afin de créer un tableau vivant de plus d'un kilomètre de long, un paysage identitaire phare qui marquera l'arrondissement du sceau de ses engagements envers la biodiversité. Les couleurs estivales et automnales des espèces florales retenues ainsi que le déploiement d'un langage paysager commun sur l'ensemble du paysage linéaire s'offrent tel un tableau à partir du sol comme à vue d'avion.

Les cinq aménagements suivants sont détaillés aux pages subséquentes :

A. Autoroute 40-Cavendish : intervention à l'extrémité sud du corridor de biodiversité de Saint-Laurent, à la jonction entre le boulevard Cavendish et l'autoroute 40.

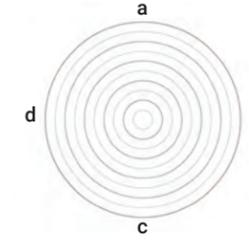
B. Boulevard Cavendish : aménagement du terre-plein du boulevard Cavendish depuis la jonction avec l'autoroute 40 jusqu'à l'intersection avec le boulevard Poirier.

C. Boulevard Poirier : aménagement du terre-plein entre les boulevards Thimens et Cavendish.

D. Boulevard Thimens : aménagement du terre-plein entre l'intersection avec le boulevard Poirier jusqu'au chemin de fer.

E. Passage supérieur multiusage Thimens : intervention à l'extrémité nord du corridor au-dessus du passage du chemin de fer, dans la poursuite du boulevard Thimens.

### Diagramme des lignes directrices générales



Les propositions sont accompagnées d'un diagramme illustrant graphiquement la part de chaque ligne directrice générale dans chaque plan d'aménagement. En effet, tout comme les actions par strate, les lignes directrices s'ajustent aux conditions existantes et introduisent par le fait même des variations aux aménagements proposés. Ainsi, tant le déploiement que l'importance accordée à chaque ligne directrice générale diffèrent selon les caractéristiques du territoire d'intervention. Le diagramme utilisé reprend les quatre lignes directrices : conservation et mise en valeur des milieux naturels (a), création de nouveaux habitats (b), instauration de la connectivité (c) et renforcement du maillage culturel et social (d), choisies pour leurs pertinences dans le développement d'un corridor de biodiversité. Il s'agit d'un outil de visualisation qui permet d'évaluer l'impact de l'ensemble des actions menées sur chacun des critères sélectionnés. La récurrence de son utilisation pour chaque aménagement proposé permet de donner une vue d'ensemble et d'apprécier les mêmes critères d'analyse malgré la nature différente de certains aménagements.



A. Autoroute 40 - Cavendish



B. Boulevard Cavendish



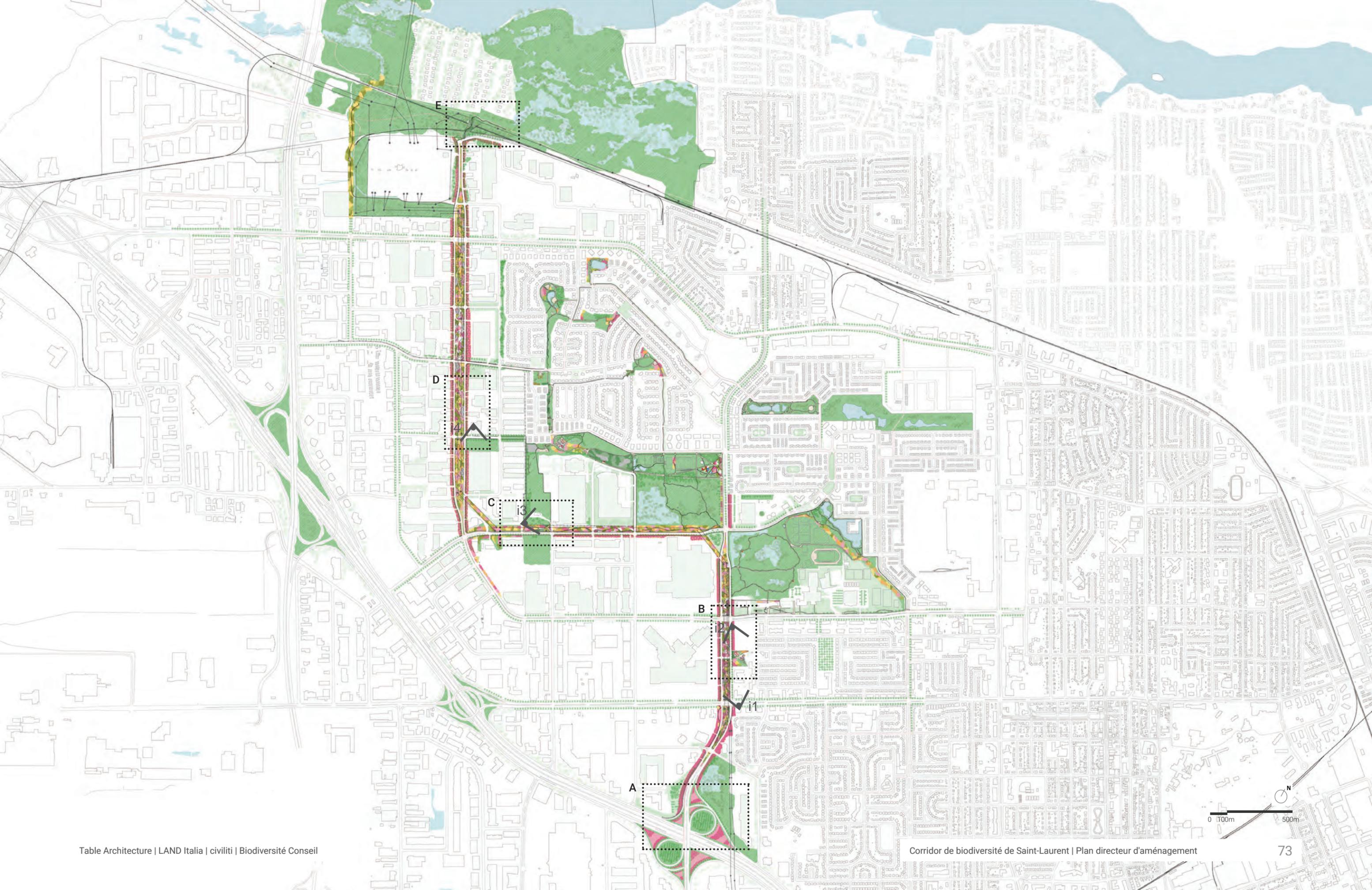
C. Boulevard Poirier



D. Boulevard Thimens



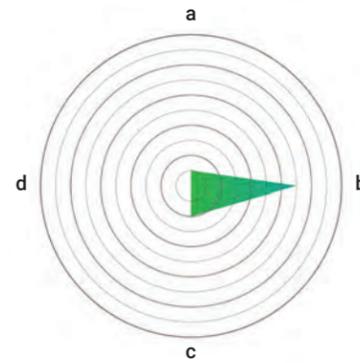
E. Passage supérieur multiusage Thimens



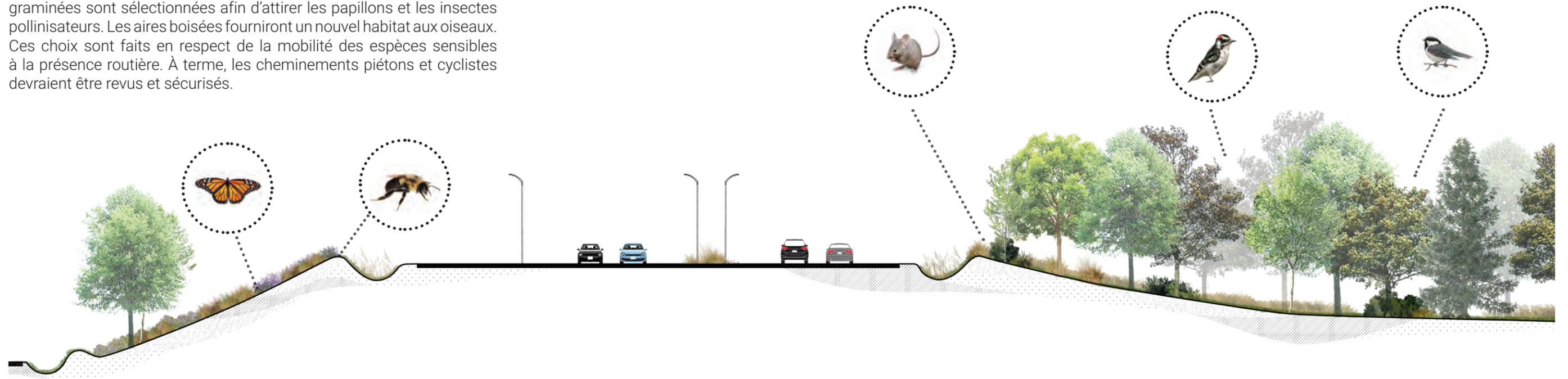
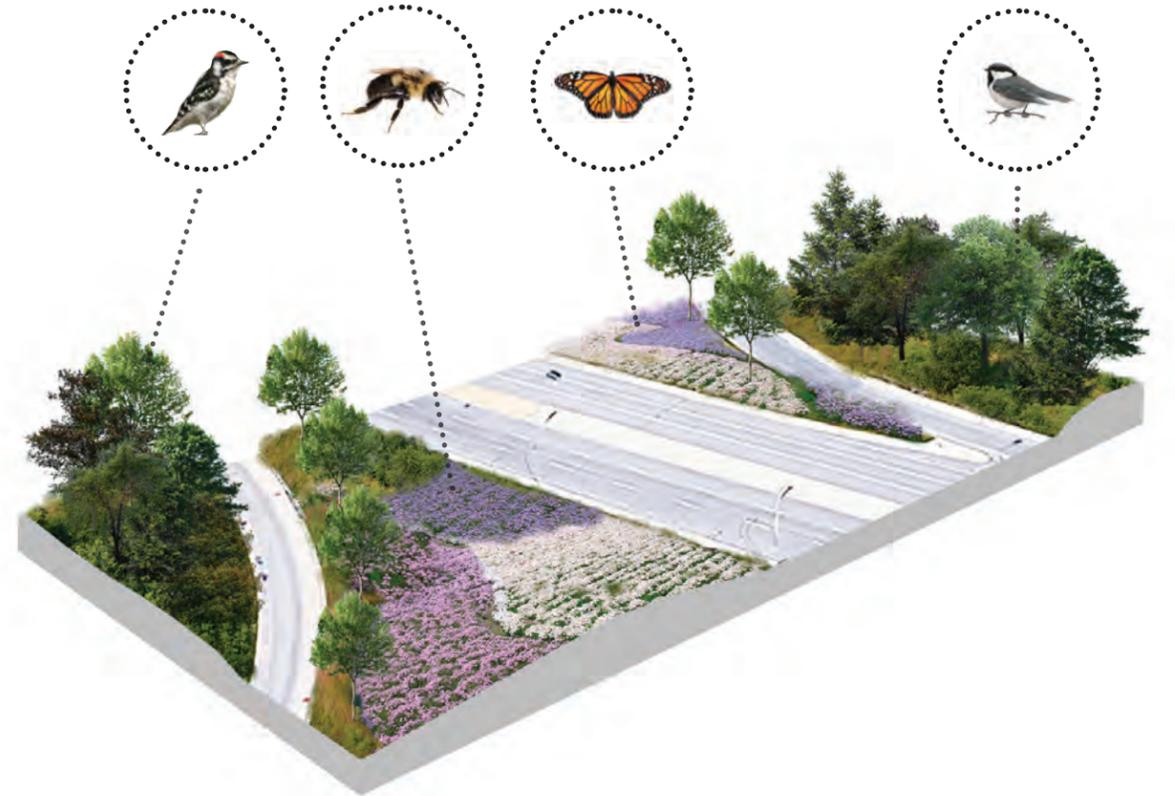
## 9.2 Paysage linéaire identitaire

### A. Autoroute 40 - Cavendish

Au croisement du corridor de biodiversité et de l'autoroute 40, cette intervention paysagère à l'échelle territoriale est pensée tel un point d'entrée au corridor. Elle établit un repère identitaire qui s'annonce à partir de l'autoroute. Bien que l'emprise appartenant à l'Arrondissement demeure inaccessible, il s'agit par cette intervention de marquer l'échangeur avec force et de démontrer la capacité du paysage de prendre le dessus sur l'infrastructure lourde. Faisant fi des pelouses stériles, les plaines de l'échangeur dans l'emprise sont remplacées par un paysage plus riche et forment un tableau paysager dense et diversifié. La végétation proposée allie de grandes étendues d'espèces florales et de graminées à des aires densément plantées d'arbres. Dans les deux quadrants circulaires de l'échangeur, le nouveau paysage est reconstitué par strate végétale : strate de vivaces ensemencées, strate arbustive, trame d'arbres d'espèces diversifiées. En périphérie de l'échangeur, des alignements d'arbres sont introduits en poursuite du projet de verdissement déjà entrepris par l'Arrondissement. La plantation d'arbres se prolonge sous forme de lisières boisées sur les bandes riveraines. L'augmentation du couvert végétal permet ainsi de créer une zone tampon entre l'infrastructure routière et les secteurs limitrophes. Elle contribue aussi à diminuer l'effet de corridor de vent et à atténuer la propagation du bruit des véhicules dans le quartier. L'ensemble ajoute une biodiversité végétale tout en respectant les exigences d'entretien minimales et de résistance aux sels de déglacage. Espèces florales et graminées sont sélectionnées afin d'attirer les papillons et les insectes pollinisateurs. Les aires boisées fourniront un nouvel habitat aux oiseaux. Ces choix sont faits en respect de la mobilité des espèces sensibles à la présence routière. À terme, les cheminements piétons et cyclistes devraient être revus et sécurisés.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



0 1 2 3 5m

Coupe A-A'

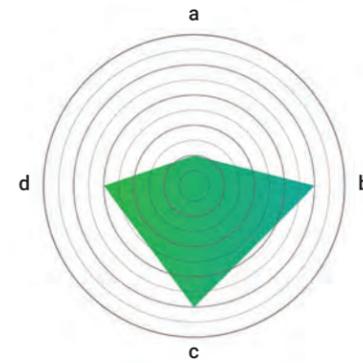


Fragment du plan de l'autoroute 40-Cavendish

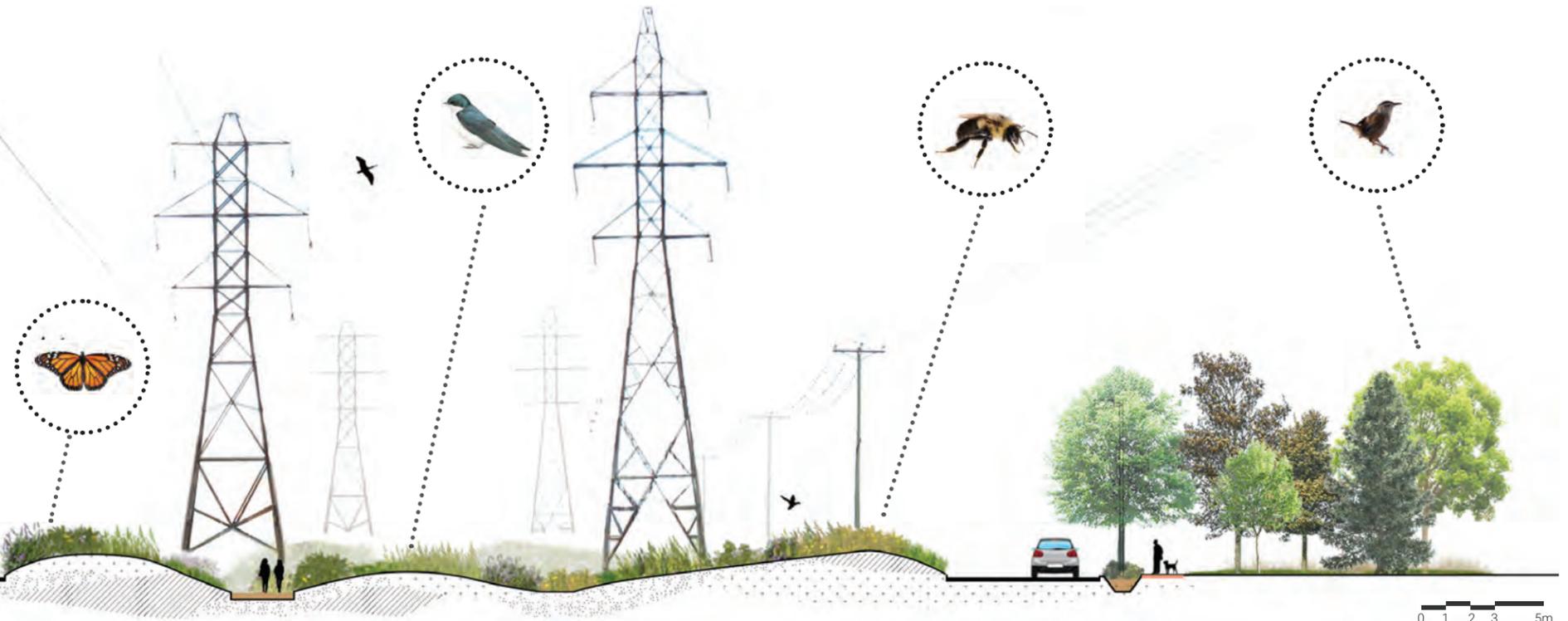
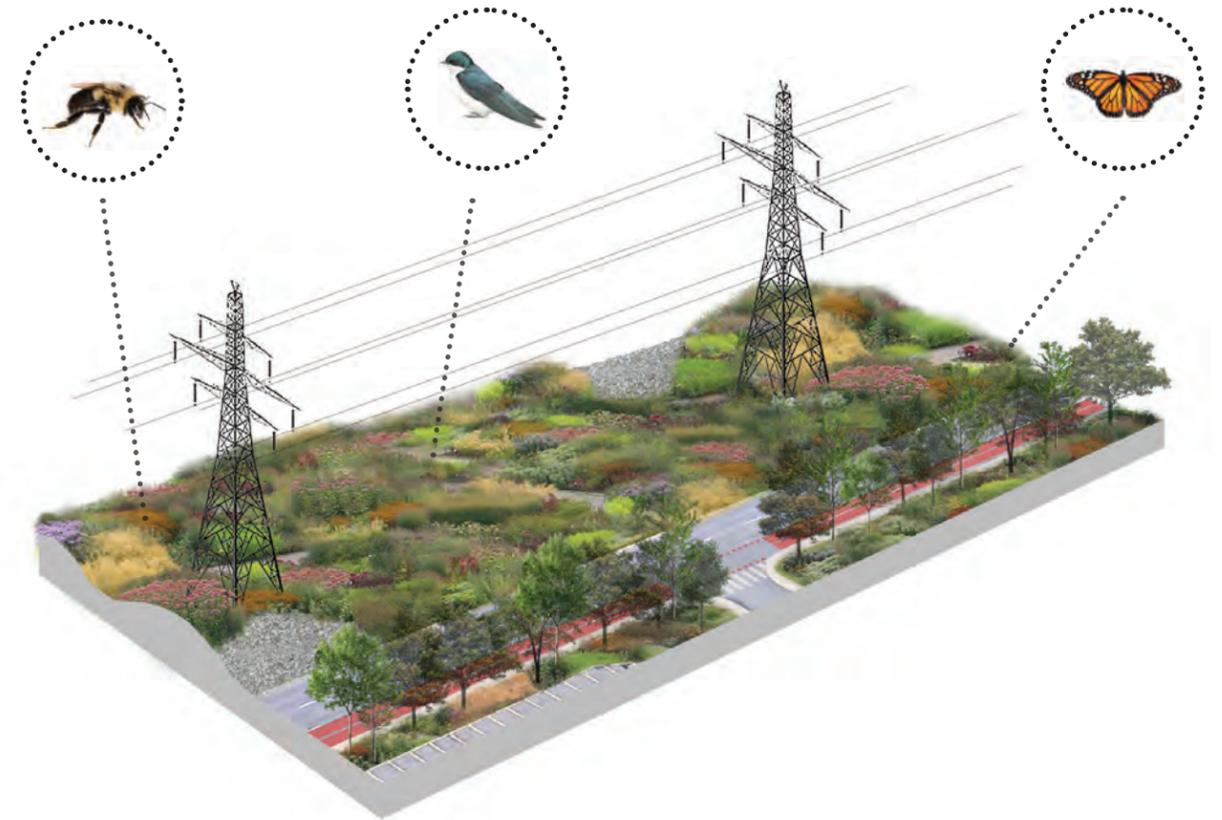
## 9.2 Paysage linéaire identitaire

### B. Boulevard Cavendish

Le paysage identitaire formé de micromodulations de sols crée une diversité de milieux propices à l'établissement de la faune et de la flore. Ce pré fleuri ondoyant se compose d'espèces végétales diversifiées qui attirent les papillons, dont le monarque, les insectes pollinisateurs et les oiseaux. Des bosquets d'arbustes judicieusement positionnés ainsi que des hôtels à insectes et des perchoirs disséminés dans le paysage enrichissent les habitats. Au gré des ondulations de sols apparaît parfois un muret de pierres naturelles. Ce type d'aménagement peut offrir un habitat aux petits animaux terrestres et pour les couleuvres, à proximité des deux boisés près du boulevard Poirier en particulier. Il forme aussi un lieu où s'asseoir et se reposer. Un sentier sillonne ce paysage et rend le terre-plein accessible aux citoyens. En relation avec les institutions et les établissements d'enseignement à proximité, un amphithéâtre sculpté dans les replis du sol permet la tenue de petits événements programmés ou spontanés. Outre la richesse des habitats créés, les micromodulations de sols offrent des environnements intérieurs qui brisent l'horizon, introduisent des plans verticaux et créent des lieux et des parcours de découvertes. Pour ce faire, le sol existant est retravaillé; aucun sol ne sortira du site. La sécurisation des intersections va de pair avec l'ajout d'un nouveau réseau piétonnier sur l'ensemble du corridor. À terme, la largeur de la chaussée du côté est du terre-plein est réduite, permettant l'introduction d'arbres de rue. La piste cyclable en site propre du côté ouest est maintenue et prolongée. De part et d'autre du boulevard, des lisières boisées s'insinuent en bandes riveraines introduisant des espèces variées d'arbres et une végétation en strate inférieure. Déployée sur les terrains privés, cette stratégie paysagère nécessitera la participation des propriétaires et des citoyens corporatifs concernés. Lors du réaménagement des voies adjacentes, les eaux de surface de la chaussée pourraient être dirigées vers des aires de biorétention en aménageant des espaces végétalisés propices à leur traitement et à leur rétention. Des milieux humides temporaires ou permanents pourraient ainsi être introduits, notamment entre les deux boisés – du parc Marcel-Laurin et Cavendish–Raymond-Lasnier–Beaulac–Poirier afin de soutenir le déplacement des amphibiens. De plus, un passage faunique assurera la connectivité entre ces mêmes boisés, tel qu'illustré dans la vignette de la page 81.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Coupe A-A'

0 1 2 3 5m





i1 Boulevard Cavendish

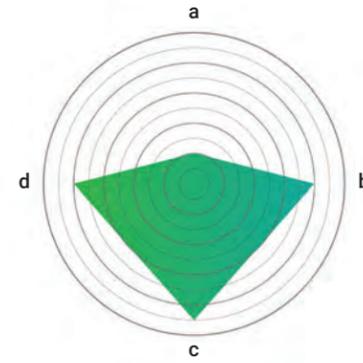


i2 Boulevard Cavendish

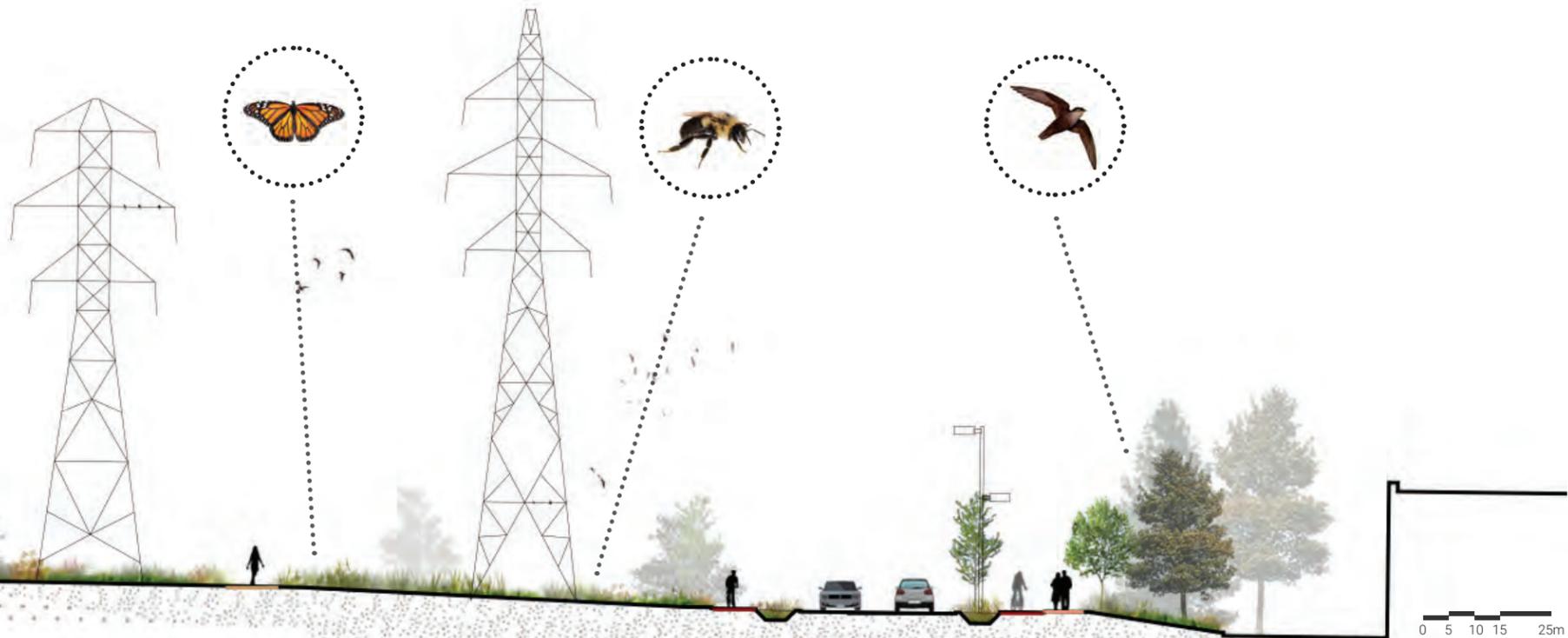
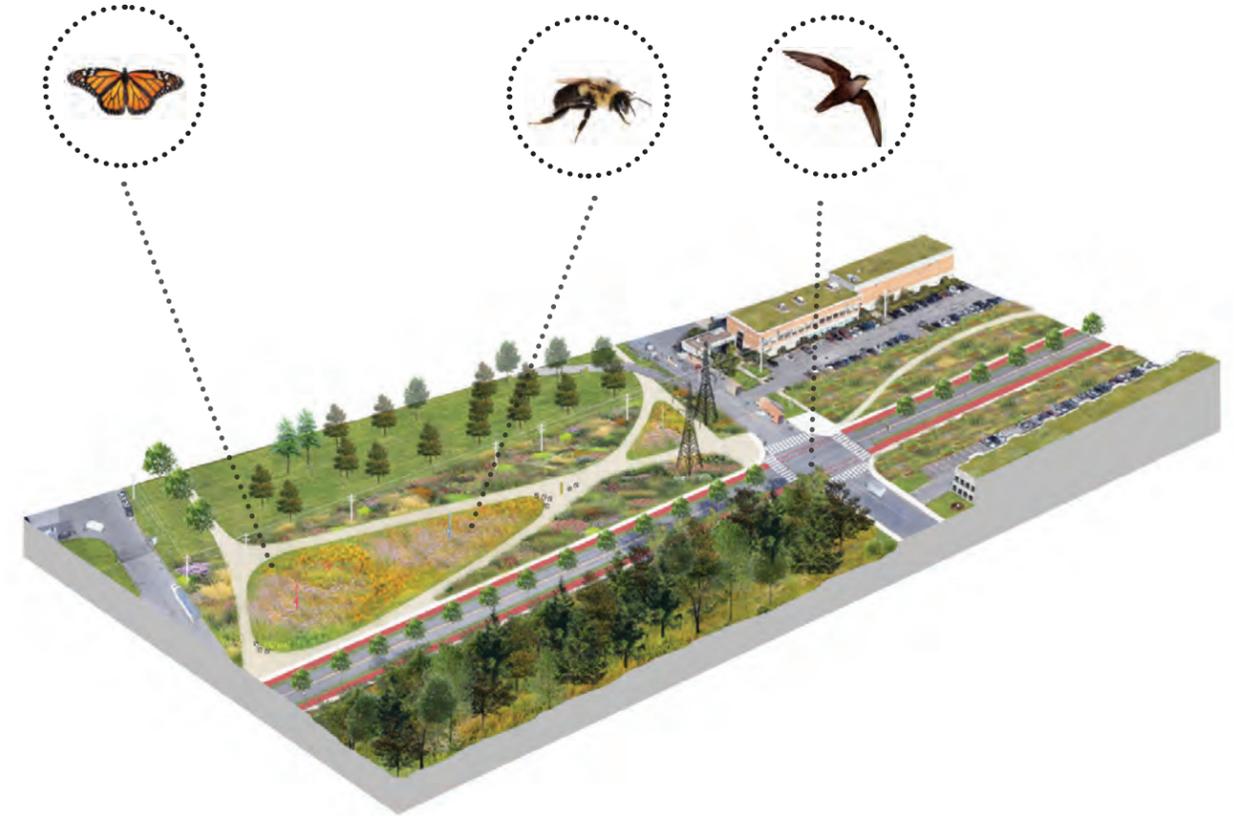
## 9.2 Paysage linéaire identitaire

### C. Boulevard Poirier

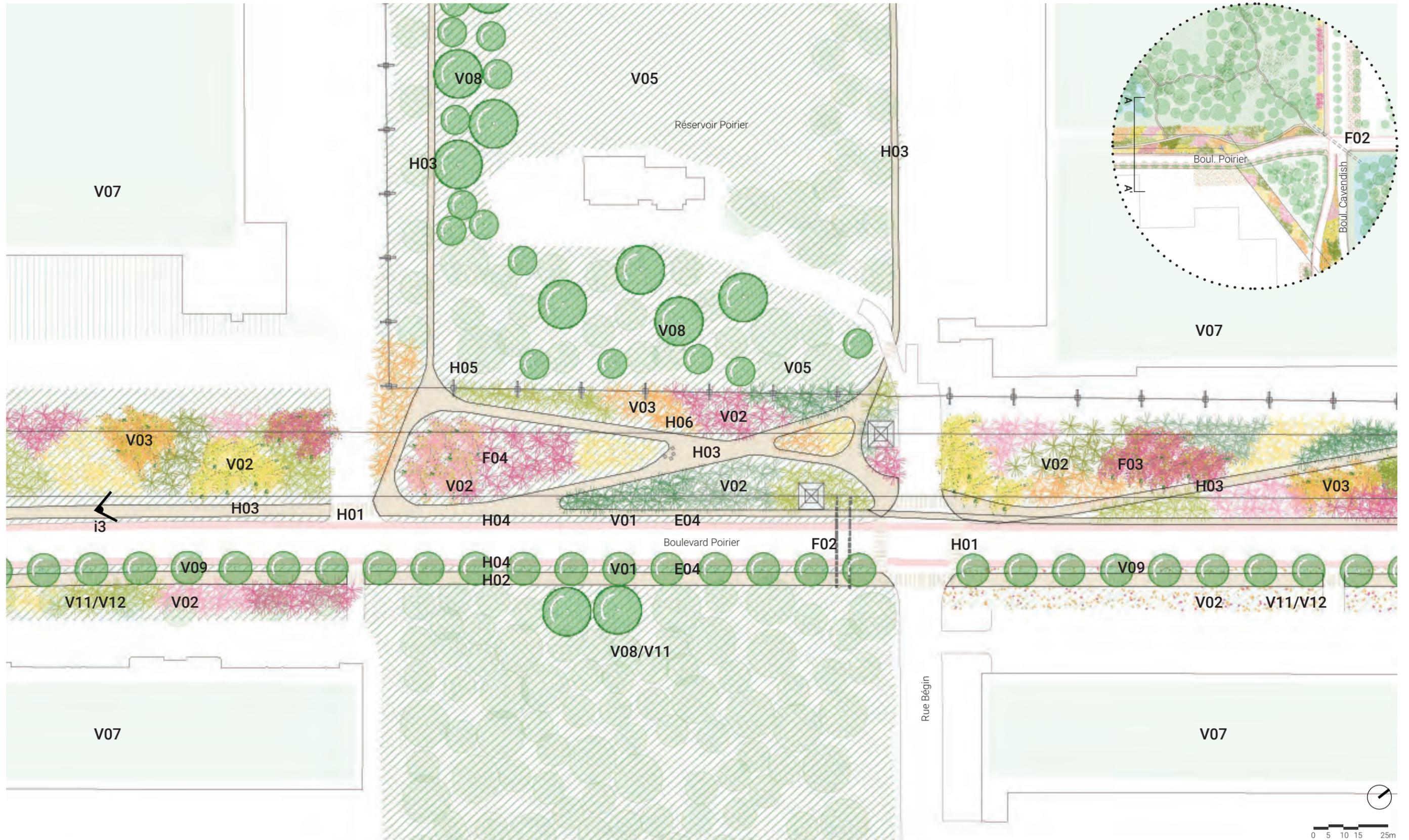
Les micromodulations de sols présentes pourraient s'étendre tout au long du boulevard Poirier. Leur amplitude serait toutefois plus modeste que celle du boulevard Cavendish, privilégiant plutôt sur le boulevard Poirier des végétaux de hauteurs variées. La diversité des végétaux, garante de la mise en place de milieux de vie, reste un élément essentiel de la composition paysagère. Ainsi, les espèces végétales typiquement présentes dans les prés qui attirent les pollinisateurs côtoient des espèces nectarifères, plus propices aux papillons. Les bosquets existants de thuyas sont agrandis et d'autres bosquets arbustifs pourraient être implantés en vue d'attirer les oiseaux. Une nouvelle lisière boisée est introduite à l'ouest du réservoir. Entre les boulevards Cavendish et Thimens, un sentier introduit les passants au travers du paysage linéaire identitaire. À l'approche du réservoir Poirier, les sentiers s'élargissent et se croisent pour former un espace de rencontre. S'offre alors un nouveau point d'accès vers le parc Philippe-Laheurte à partir du secteur industriel. Une boucle de sentiers s'y accroche en vue d'enrichir la connectivité pour les piétons, liant dorénavant le boulevard Poirier au parc Philippe-Laheurte en passant par le réservoir Poirier. Ce geste de liaison s'inscrit à l'échelle du noyau de biodiversité et permet le décroisement du parc à son extrémité ouest. Les aménagements du mobilier urbain devant le réservoir font écho à ceux proposés à l'entrée du parc Philippe-Laheurte, aux abords de Cavendish. Devant le réservoir Poirier et sous les lignes de transport d'électricité, le passant aura peut-être la chance d'observer un renard chasser les rongeurs! Une importante population de ce canidé est en effet déjà présente dans ce secteur. À terme, la chaussée du boulevard Poirier est réduite de manière à y introduire une piste cyclable mi-hauteur dans chacune des directions, ainsi qu'un trottoir urbain planté d'arbres du côté sud. Les eaux de surface provenant de la chaussée pourraient être dirigées vers les nouvelles aires plantées (jardins de pluie). La présence de ces dernières aide aussi à séparer la chaussée véhiculaire de la piste cyclable assurant la sécurité de tous. Au sud, des lisières boisées s'insinuent en bande riveraine introduisant des espèces variées d'arbres et une végétation en strate inférieure.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Coupe A-A'



Fragment plan Boulevard Poirier



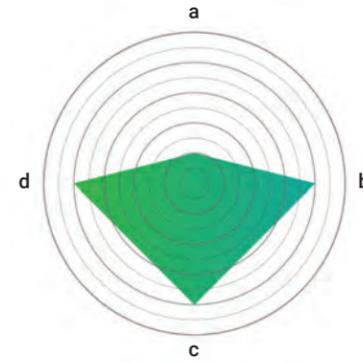
i3 Boulevard Poirier



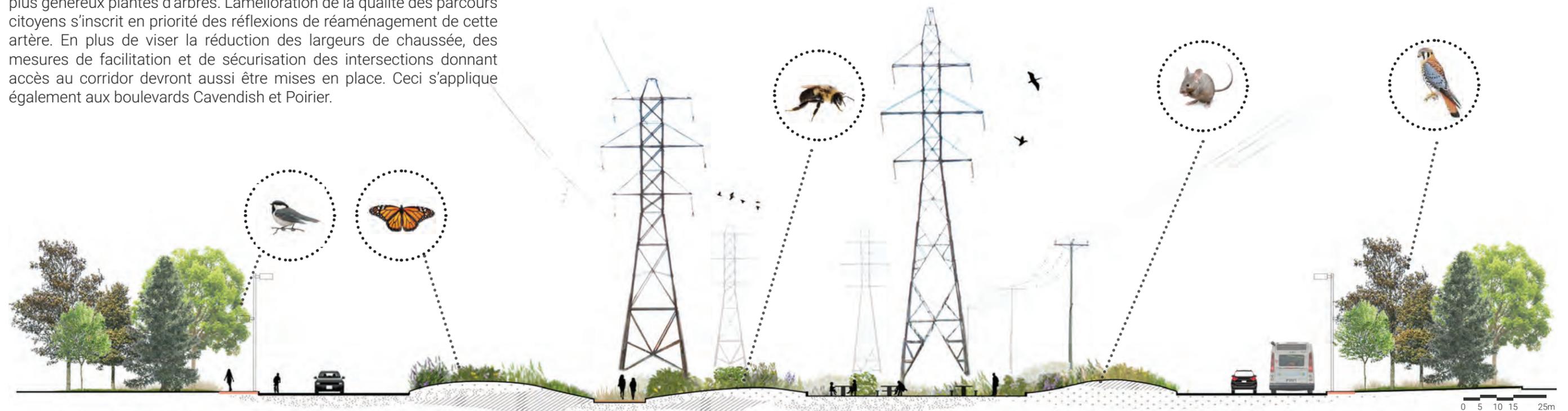
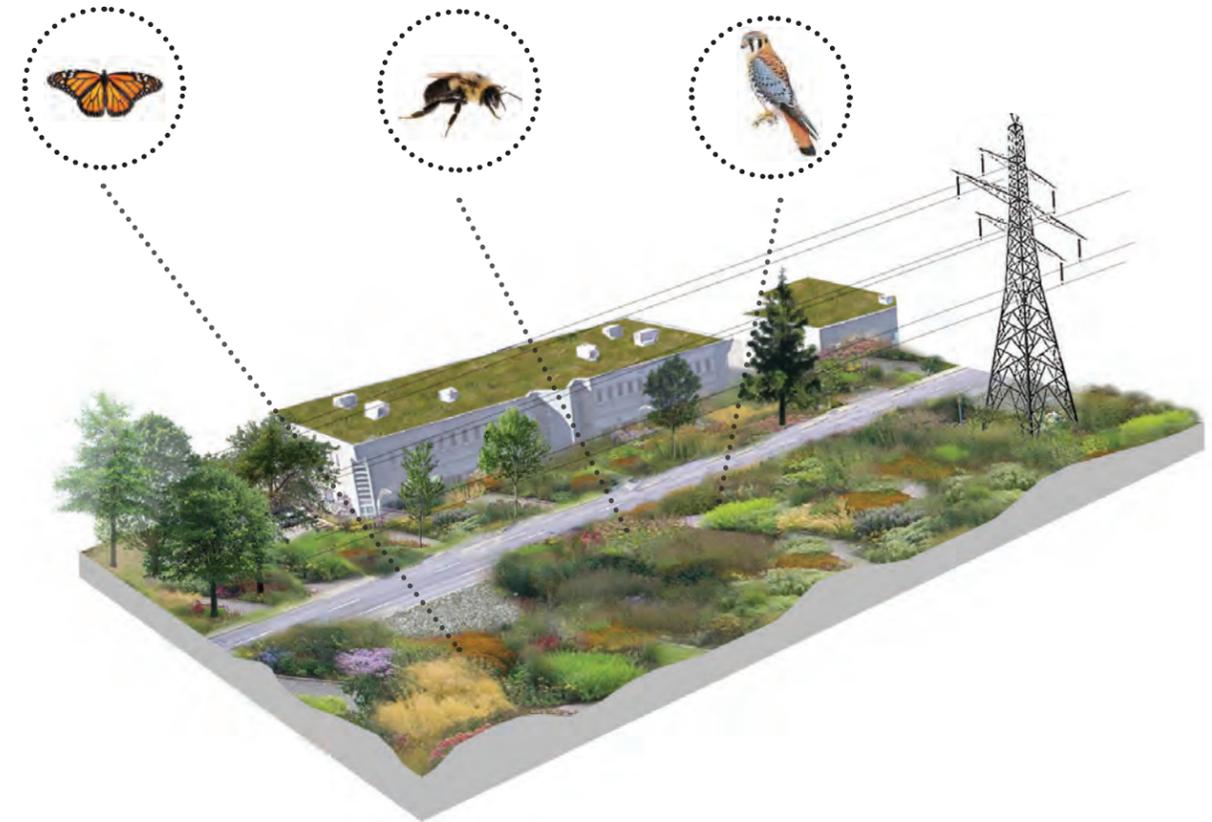
## 9.2 Paysage linéaire identitaire

### D. Boulevard Thimens

Les amples ondulations du sol, formant creux et sommets, se resserrent aux abords des nouveaux espaces de repos offerts aux travailleurs de ce secteur. Ces aires de pique-nique et de détente cernées d'un muret de pierres naturelles sont blotties à même le pré fleuri. Certaines sont localisées plus près des intersections pour intercepter visuellement le passant à même le trottoir. Le sentier prend ici une nature plus changeante, tantôt surface perméable, tantôt simple tonte ouvrant un passage à même le pré fleuri. La végétation s'inscrit en poursuite du projet pilote de pré fleuri entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Guénette. Des espèces végétales variées se côtoient : leur sélection et leur localisation renforcent l'effet ondoyant tout en offrant un nouvel habitat pour les insectes et les oiseaux. De part et d'autre du boulevard, la bande riveraine doit être mise à profit pour prolonger l'effet de pré jusqu'aux façades des bâtiments industriels et des arbres d'espèces variées assureront une présence arboricole importante. Déployées sur les terrains privés, les interventions sur la bande riveraine nécessiteront la participation des propriétaires et des citoyens corporatifs concernés. Par ailleurs, l'implantation d'une voie réservée pour autobus et vélos vient d'être réalisée par la Société de transport de Montréal. D'une largeur de 4,5 m, son aménagement emploie une voie de circulation automobile dans chaque direction. La possibilité de réduire la largeur des voies de circulation devrait aussi être envisagée afin d'offrir à terme des trottoirs plus généreux plantés d'arbres. L'amélioration de la qualité des parcours citoyens s'inscrit en priorité des réflexions de réaménagement de cette artère. En plus de viser la réduction des largeurs de chaussée, des mesures de facilitation et de sécurisation des intersections donnant accès au corridor devront aussi être mises en place. Ceci s'applique également aux boulevards Cavendish et Poirier.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Coupe A-A'

0 5 10 15 25m



Fragment plan Boulevard Thimens



i4 Boulevard Thimens



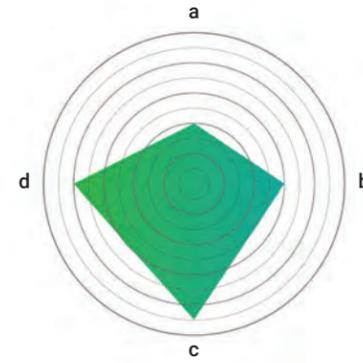
## 9.2 Paysage linéaire identitaire

### E. Passage supérieur multiusage Thimens

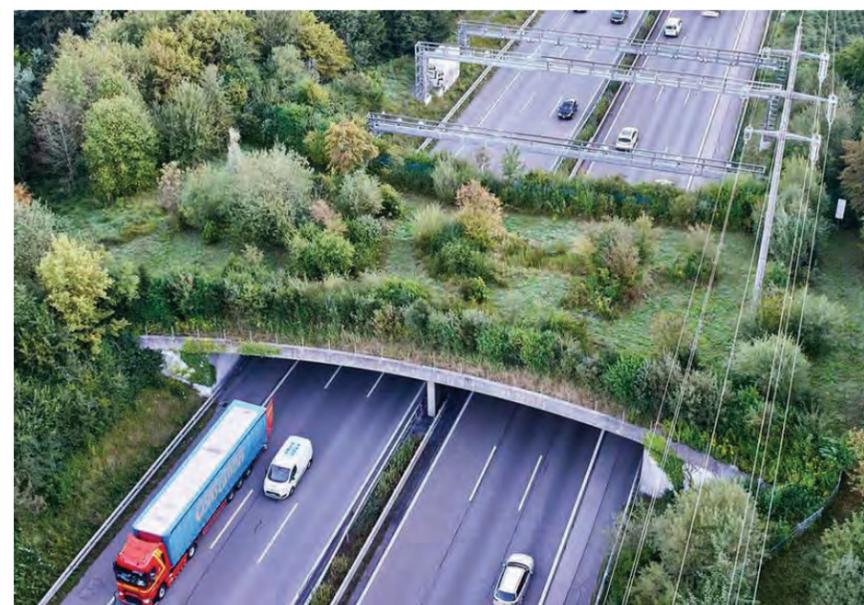
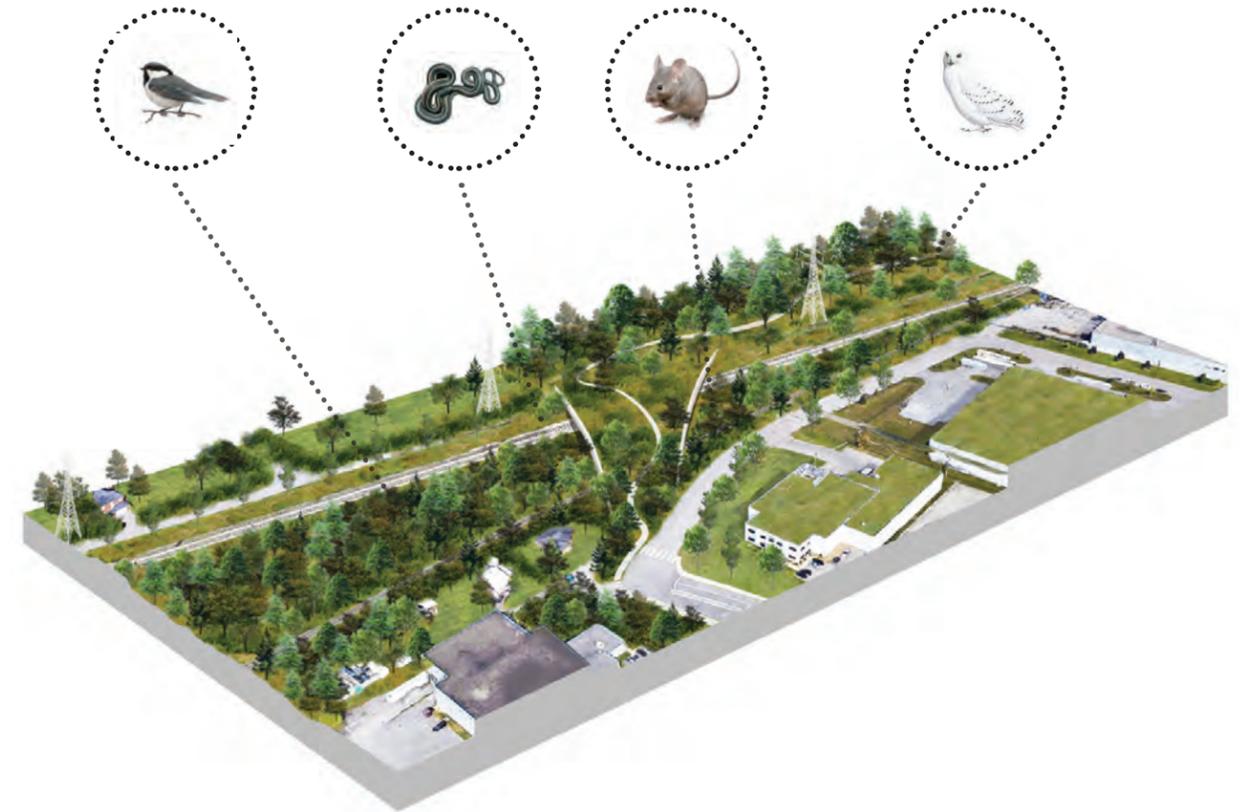
Un projet audacieux et à long terme de pont vert pour la connectivité faunique et humaine est proposé à l'extrémité nord du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Il relie ce dernier vers les parcs-nature des bois de Saraguay et de Liesse et, au-delà, vers le littoral de la rivière des Prairies. Ce lien joint les deux côtés du chemin de fer et participe au désenclavement des secteurs profitant aux arrondissements de Saint-Laurent et d'Achamps-Cartierville. Il aménage une traverse piétonne, offre une manière de traverser la voie ferrée avec son vélo, se connectant ainsi avec la prolongation souhaitée de la Véloroute au nord du chemin de fer, et inclut une section végétalisée en soutien à la faune. Sa configuration définitive devra être élaborée en fonction des infrastructures futures du REM.

En ce moment, trop peu de liens physiques existent pour traverser le chemin de fer, obligeant les piétons à faire de grands détours, d'autant plus que la friche ferroviaire au sud comme le bois de Saraguay au nord font tous deux parties de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand. Le parc-nature du Bois-de-Saraguay est d'ailleurs rendu plus accessible à la population montréalaise selon le plan concept de la Ville de Montréal (Ville de Montréal 2014). Ses principaux atouts, dont une grande diversité faunique et floristique, la présence du domaine Mary-Dorothy-Molson et la proximité du noyau villageois historique de Saraguay en font un point d'ancrage fort pour le corridor de biodiversité de Saint-Laurent.

Par ailleurs, par son élévation, le passage supérieur multiusage offrira aussi une vue d'intérêt sur ce joyau naturel et culturel ainsi que sur le corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Construisant une signature forte, le pont vert créera une véritable porte d'entrée au nord de l'arrondissement, rendue visible aux usagers quotidiens du chemin de fer. Enfin, cette connexion audacieuse s'ajoutera et complètera celle projetée au ruisseau Brook par la Ville de Montréal.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Passage faunique, Wildtier-Brücke, Allemagne, autoroute A1. Source : E. Ammon



Passage faunique, Singapour. Source : cheekyasian



Plan Passage supérieur multiusage Thimens

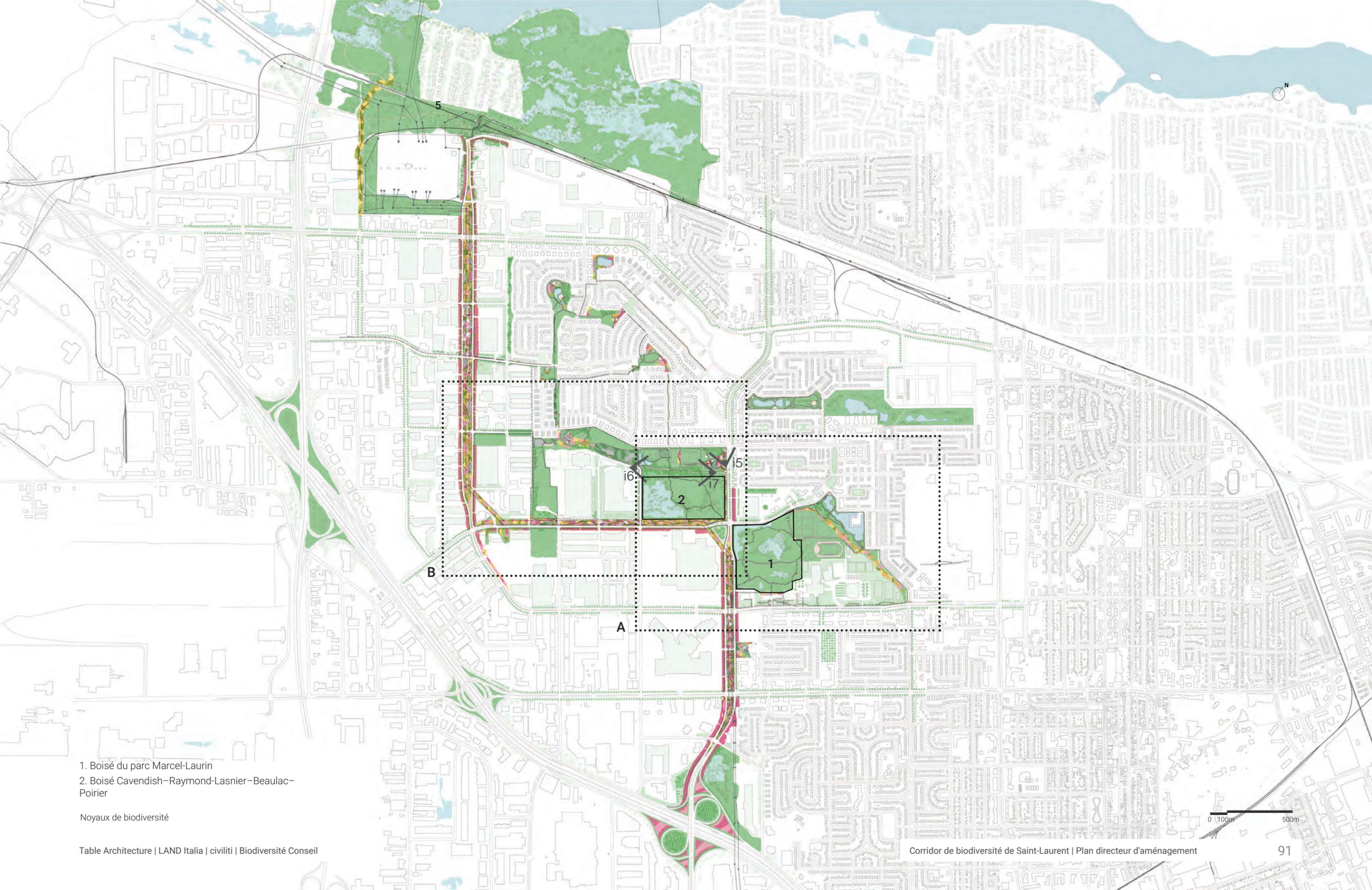
## 9.3 Noyaux de biodiversité

Le corridor de biodiversité comprend trois sites dont la richesse des milieux naturels accompagnés de vastes boisés permet le maintien de milieux de vie de qualité, pour un grand nombre d'espèces fauniques et floristiques. Ces sites sont nommés noyaux de biodiversité et le futur corridor en compte deux :

1. Boisé du parc Marcel-Laurin;
2. Boisé Cavendish–Raymond-Lasnier–Beaulac–Poirier.

Les propositions d'aménagement visent en priorité la mise valeur et la conservation de ces milieux naturels et l'amélioration de leur accessibilité pour l'ensemble des citoyens. Des propositions ont été développées pour les parcs Philippe-Laheurte et Marcel-Laurin. Les idées trouvées pour ces deux noyaux de biodiversité pourront aider la réflexion de la mise en valeur du noyau Cavendish.

Un passage faunique souterrain est proposé entre les boisés du parc Marcel-Laurin et Cavendish–Raymond-Lasnier–Beaulac–Poirier, assurant le déplacement des espèces d'un milieu à l'autre. Son tracé préliminaire offre d'abord la possibilité de faire cheminer les espèces entre ces deux boisés, mais pourrait aussi assurer une connexion au terre-plein Cavendish sous les lignes aériennes de transport d'électricité, au sud du boulevard Poirier. Un plan agrandi est intégré en vignette à la page 81.



- 1. Boisé du parc Marcel-Laurin
- 2. Boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier

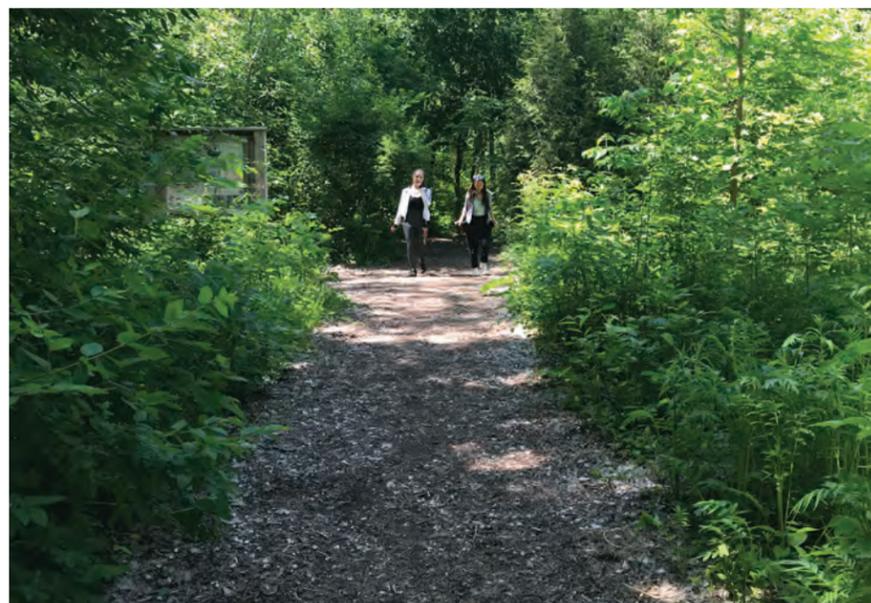
Noyaux de biodiversité

## 9.3 Noyaux de biodiversité

### A. Parc Marcel-Laurin

Situé sur un îlot urbain de très grande taille, le parc Marcel-Laurin cohabite avec de nombreuses institutions : la Bibliothèque du Boisé, le Complexe sportif de Saint-Laurent, l'école secondaire Saint-Laurent, le centre de formation professionnelle Léonard-De-Vinci, l'aréna Raymond-Bourque et le poste de quartier. Il comprend aussi un milieu naturel – le boisé du parc Marcel-Laurin –, un bassin de rétention et de nombreux équipements sportifs. Ces cohabitations font entrevoir de possibles hybridations, permettant une nouvelle compréhension du parc qui dépasse les typologies existantes.

Selon la présente vision, le parc Marcel-Laurin deviendrait à terme un grand noyau de biodiversité qui intégrerait et ferait cohabiter toutes les formes de vie présente. Il s'étendrait ainsi jusqu'aux trottoirs limitrophes, englobant les institutions. Il pourrait même être agrandi du côté nord grâce à une révision de la géométrie du boulevard Poirier, et ce, afin de donner une plus large bande de terrain au lien écologique proposé au nord.



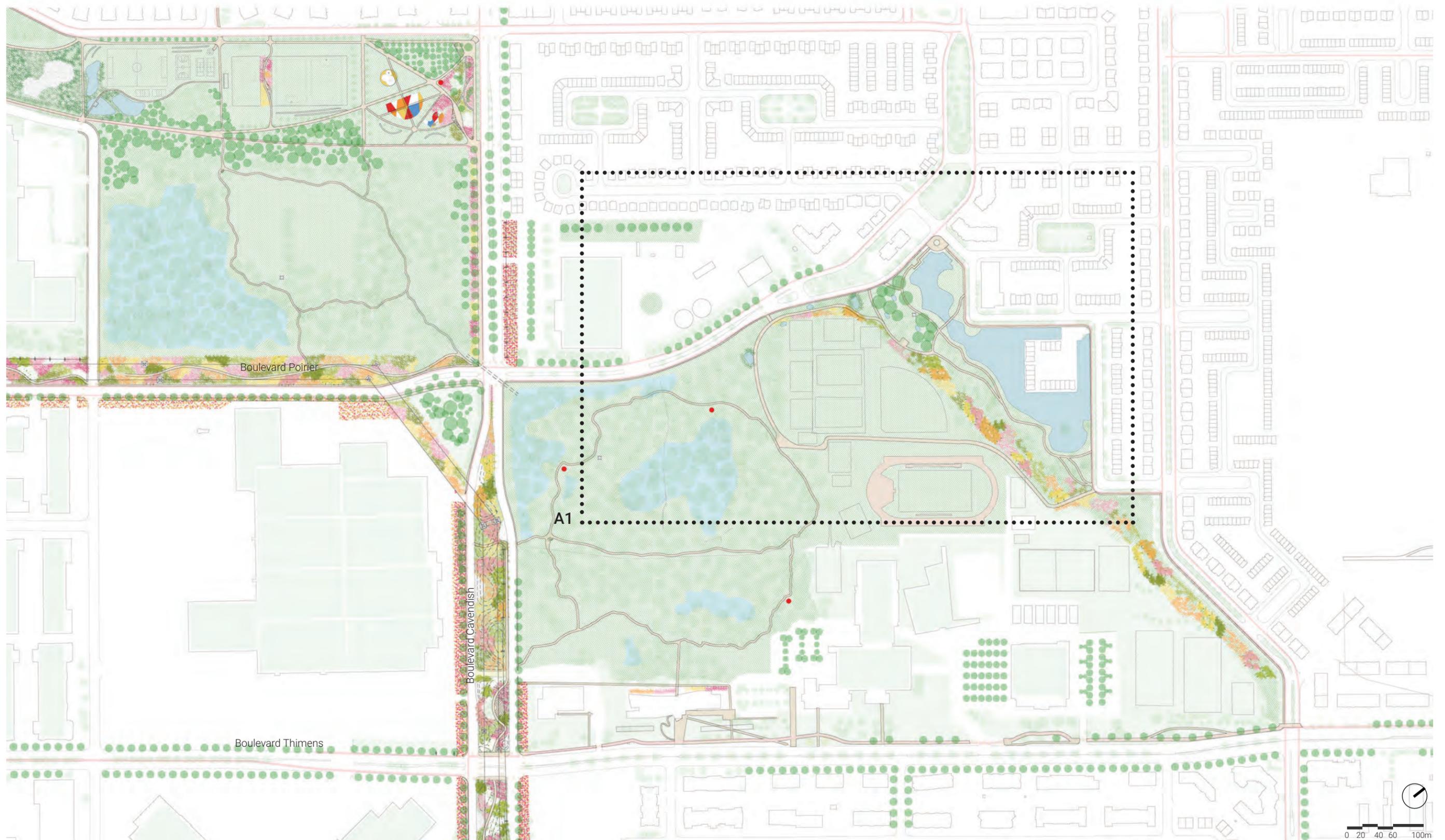
Boisé du parc Marcel-Laurin, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Parc Marcel-Laurin, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Skatepark du parc Marcel-Laurin, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.

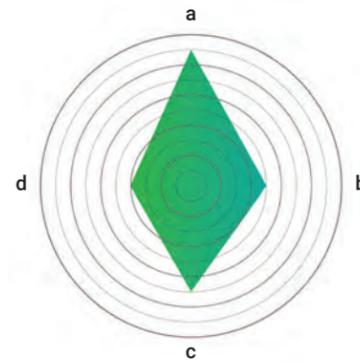


Plan Parc Marcel-Laurin

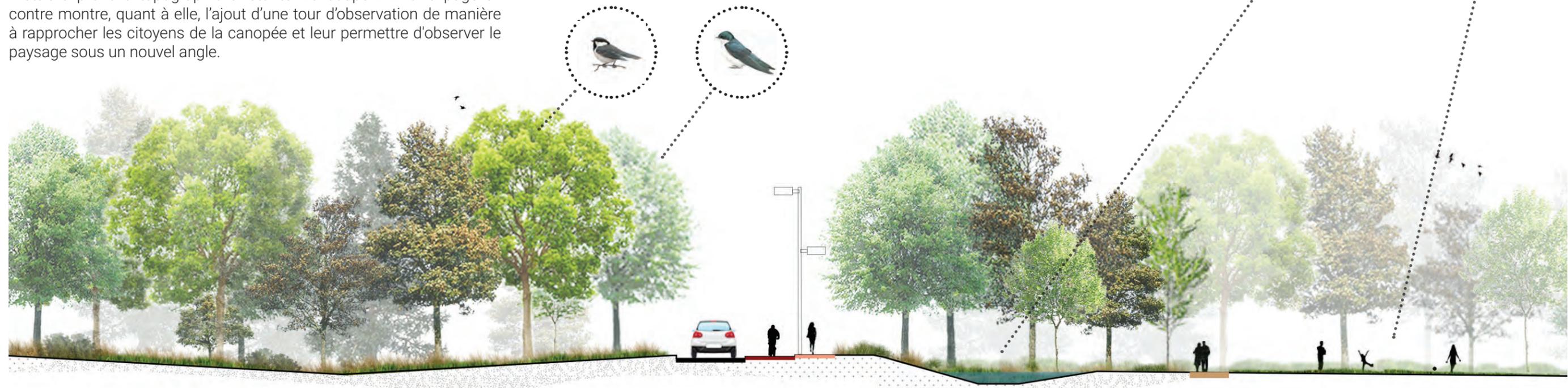
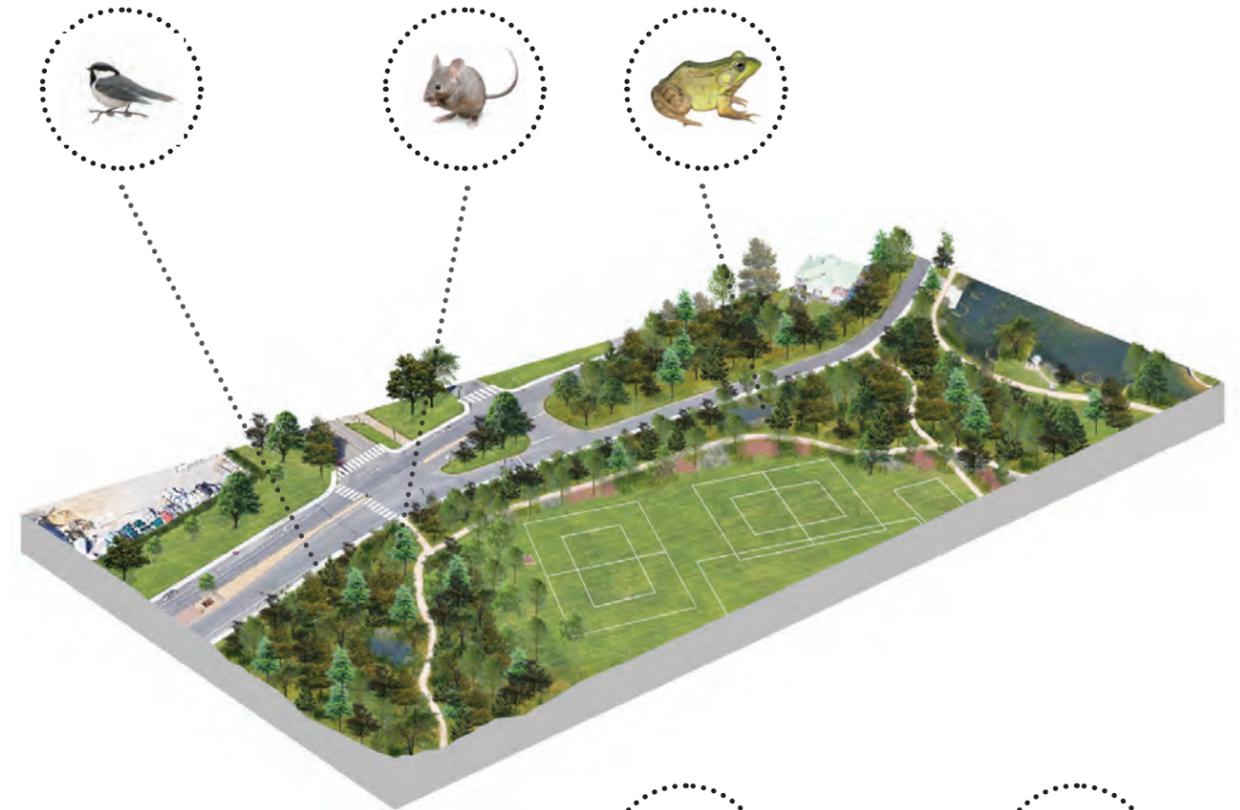
## 9.3 Noyaux de biodiversité

### A1. Lien écologique entre le boisé du parc Marcel-Laurin et le bassin de la Brunante

Cette proposition d'aménagement vise la réduction de la présence de gazon en périphérie des terrains sportifs afin de créer de nouveaux habitats et de connecter ceux existants. Avec la poursuite des efforts de plantation d'arbres en rive des terrains sportifs existants amorcés dans les dernières années, une lisière boisée est formée du côté nord, liant le boisé du parc Marcel-Laurin au bassin de la Brunante. Parallèlement, la plantation d'herbacées, d'espèces propres aux prés fleuris et de massifs arbustifs à petits fruits est proposée, et l'ajout de débris ligneux et rocheux constituerait un atout en offrant un abri pour l'herpétofaune. Cette aire de plantation gagnerait à être élargie autant que possible, soit vers la chaussée ou vers les terrains sportifs. Au nord, son élargissement vers la chaussée serait privilégié, exigeant une révision géométrique du boulevard Poirier (voir coupe A-A' ci-dessous). Des bassins accommoderaient l'herpétofaune présente au bassin de la Brunante et dans le boisé du parc Marcel-Laurin. Minimale, l'ajout de deux milieux humides temporaires (10 m x 10 m) et cinq mares (quelques mètres de diamètre) à une profondeur de moins de 0,5 m serait à préconiser (Amphibia-Nature 2015). Une étude technique spécifique serait requise pour préciser les systèmes et s'assurer que les dimensions et distances entre les bassins répondent aux besoins de l'herpétofaune. Idéalement, la position des bassins et mares devrait mettre à profit la topographie existante. La coupe B-B' à la page ci-contre montre, quant à elle, l'ajout d'une tour d'observation de manière à rapprocher les citoyens de la canopée et leur permettre d'observer le paysage sous un nouvel angle.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social

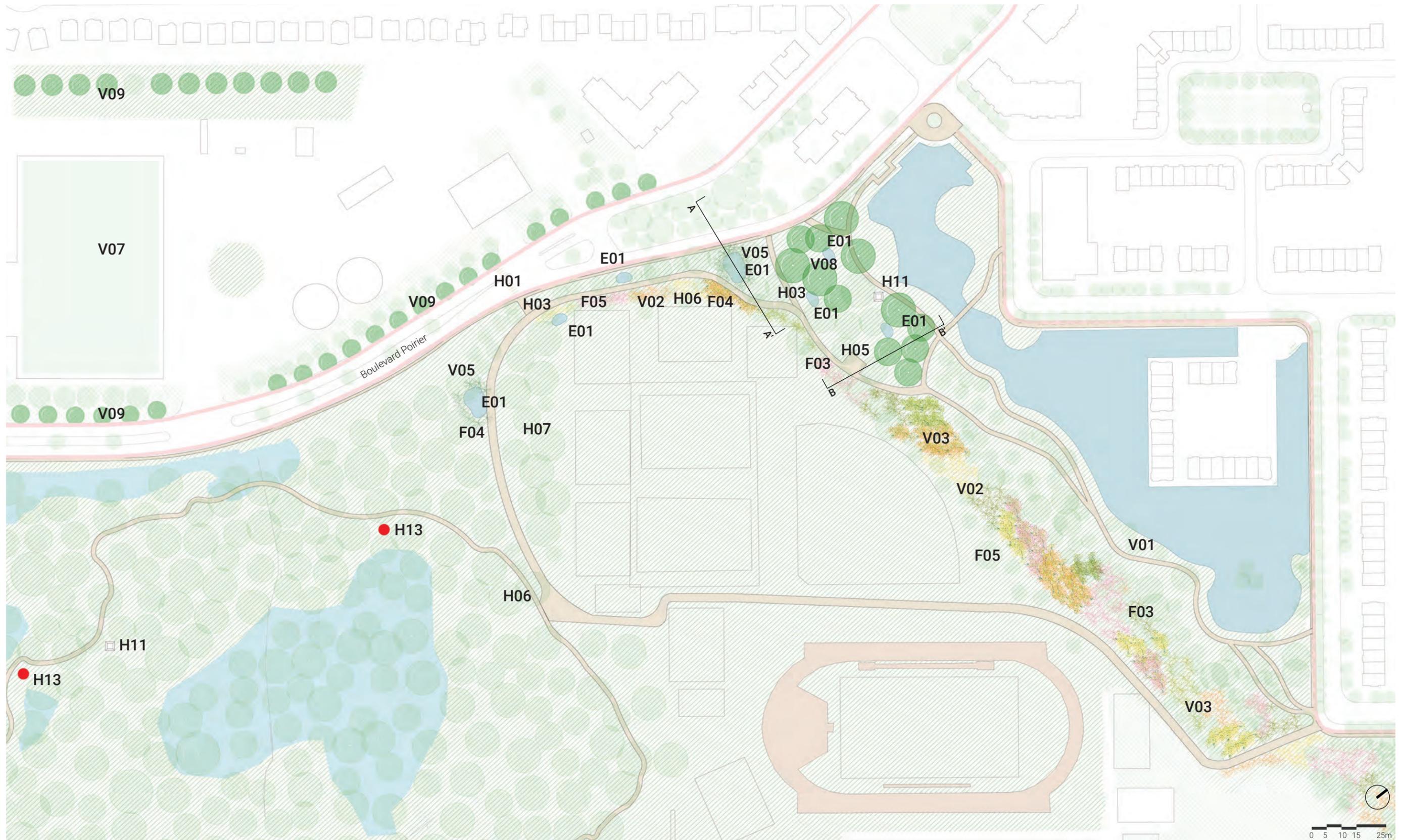


Coupe A-A'

0 1 2 3 5m



Coupe B-B'



Plan Lien écologique entre le boisé et le bassin



## 9.3 Noyaux de biodiversité

### B. Parc Philippe-Laheurte agrandi

Le parc Philippe-Laheurte, bordé à l'est par le boulevard Cavendish, partiellement bordé au sud par la rue Raymond-Lasnier et bordé au nord par l'avenue Ernest-Hemingway, est adossé à l'ouest sur des terrains résidentiels et commerciaux. Ses limites et la forme qui en découle sont donc complexes et posent un enjeu d'accessibilité. En effet, il n'est pas possible de s'y rendre à partir du secteur ouest. Le parc Philippe-Laheurte représente un important espace vert local qui offre de nombreuses activités récréosportives et comprend des zones boisées et des bassins de rétention. Leurs présences et leurs cohabitations démontrent un intérêt sur le plan de la biodiversité et des milieux de vie.

L'ajout de bassins de biorétention humides est proposé de manière à créer une meilleure connectivité entre les milieux humides existants dans le boisé et le bassin de rétention sec attenant. Ce dernier, comme les bassins secs présents à l'ouest, sera revalorisé en bassin de biorétention à moyen et à long termes.

La volonté de fermer et de réaménager la rue Raymond-Lasnier au profit d'une meilleure connexion faunique ainsi que la détermination de conserver et de mettre en valeur le boisé côtoyant le parc Philippe-Laheurte constituent des actions essentielles au maintien de la biodiversité et à son déploiement.

Selon cette présente vision, le parc Philippe-Laheurte agrandi devient un grand noyau de biodiversité qui intègre et fait cohabiter toutes les formes de vie présente. Sa proximité avec le parc Marcel-Laurin incarne aussi un très grand atout pour la biodiversité. À terme, un passage faunique souterrain est proposé pour assurer la connectivité entre ces deux noyaux de biodiversité.

Quatre aménagements sont décrits plus spécifiquement à la suite :

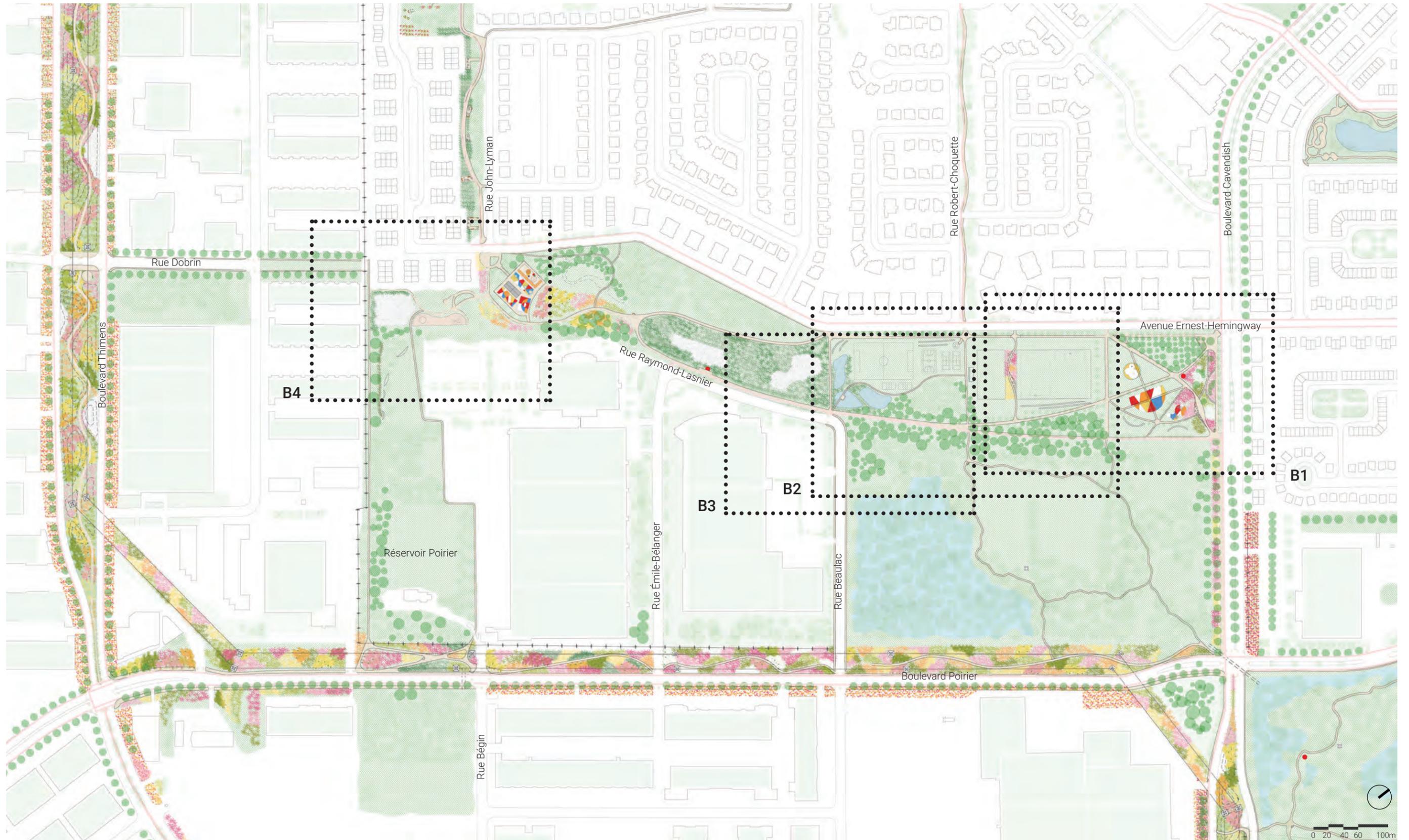
- B1. Entrée du parc Philippe-Laheurte aux abords de Cavendish.
- B2. Lien écologique entre le parc Philippe-Laheurte et le boisé Cavendish–Raymond-Lasnier–Beaulac–Poirier.
- B3. Bassins de biorétention humide du parc Philippe-Laheurte.
- B4. Bassin de rétention sec du parc Philippe-Laheurte.



Parc Philippe-Laheurte, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Parc Philippe-Laheurte, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.



Plan Parc Philippe-Laheurte agrandi

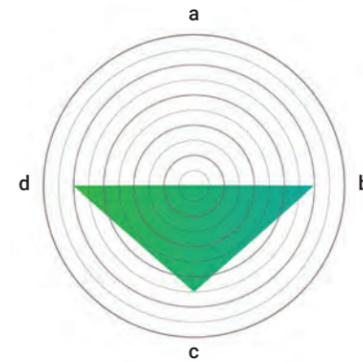
## 9.3 Noyaux de biodiversité

### B1. Entrée du parc Philippe-Laheurte aux abords de Cavendish

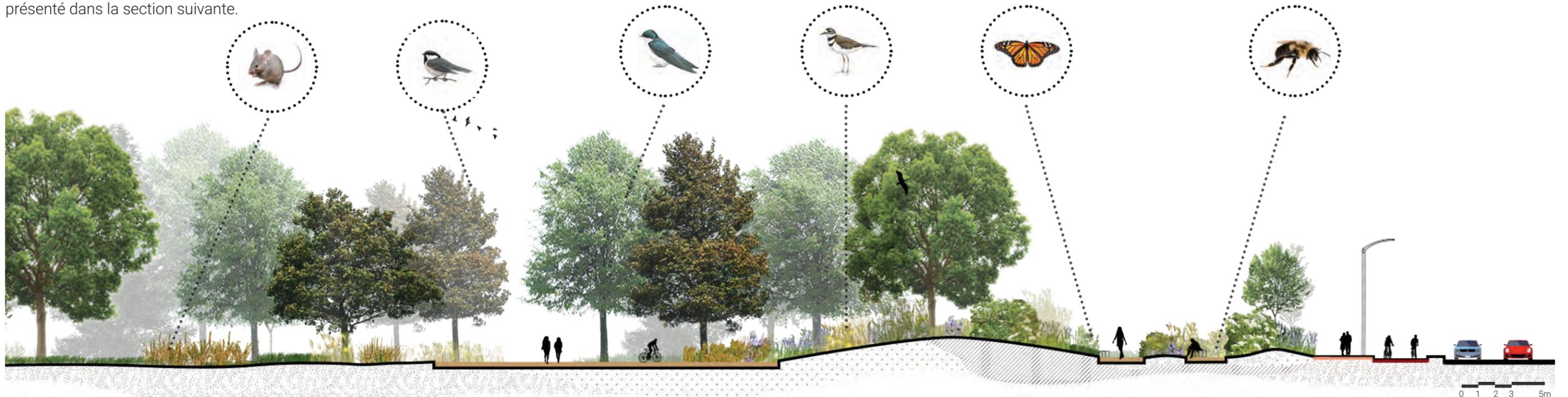
Dès le boulevard Cavendish, les nouveaux aménagements devront soutenir une transition depuis les espaces dédiés à la biodiversité vers les aires récréatives du parc. Pour cela, il sera souhaité de poursuivre, à l'entrée du parc, l'aménagement de micromodulations de sols et la plantation de végétaux typiques du pré fleuri du boulevard Cavendish. Cette proximité et ce maillage contribueront à sensibiliser les citoyens à une nouvelle esthétique des espaces publics.

Les aires de jeux seront maintenues et consolidées grâce à une nouvelle topographie ondulée et de nouveau mobilier implanté aux élargissements des sentiers. Il s'agit de tisser soigneusement ensemble l'identité existante du parc et la nouvelle approche paysagère hybride. Un nouveau boisé sera introduit aux abords de l'avenue Ernest-Hemingway. Ainsi, des espaces plus ouverts côtoieront alors de nouveaux boisés et des massifs arborescents. Un volet d'art public est aussi souhaité.

Compte tenu de la fermeture de la rue Raymond-Lasnier, la poursuite du terre-plein central du boulevard Cavendish devant le parc et la transformation de cette intersection en lumières prioritaires pour les piétons est proposée. Ces aménagements permettront une amélioration de la sécurité piétonne aux abords du parc améliorant ainsi sa connexion au quartier. Le lien écologique en lieu et place de l'ancienne rue est présenté dans la section suivante.

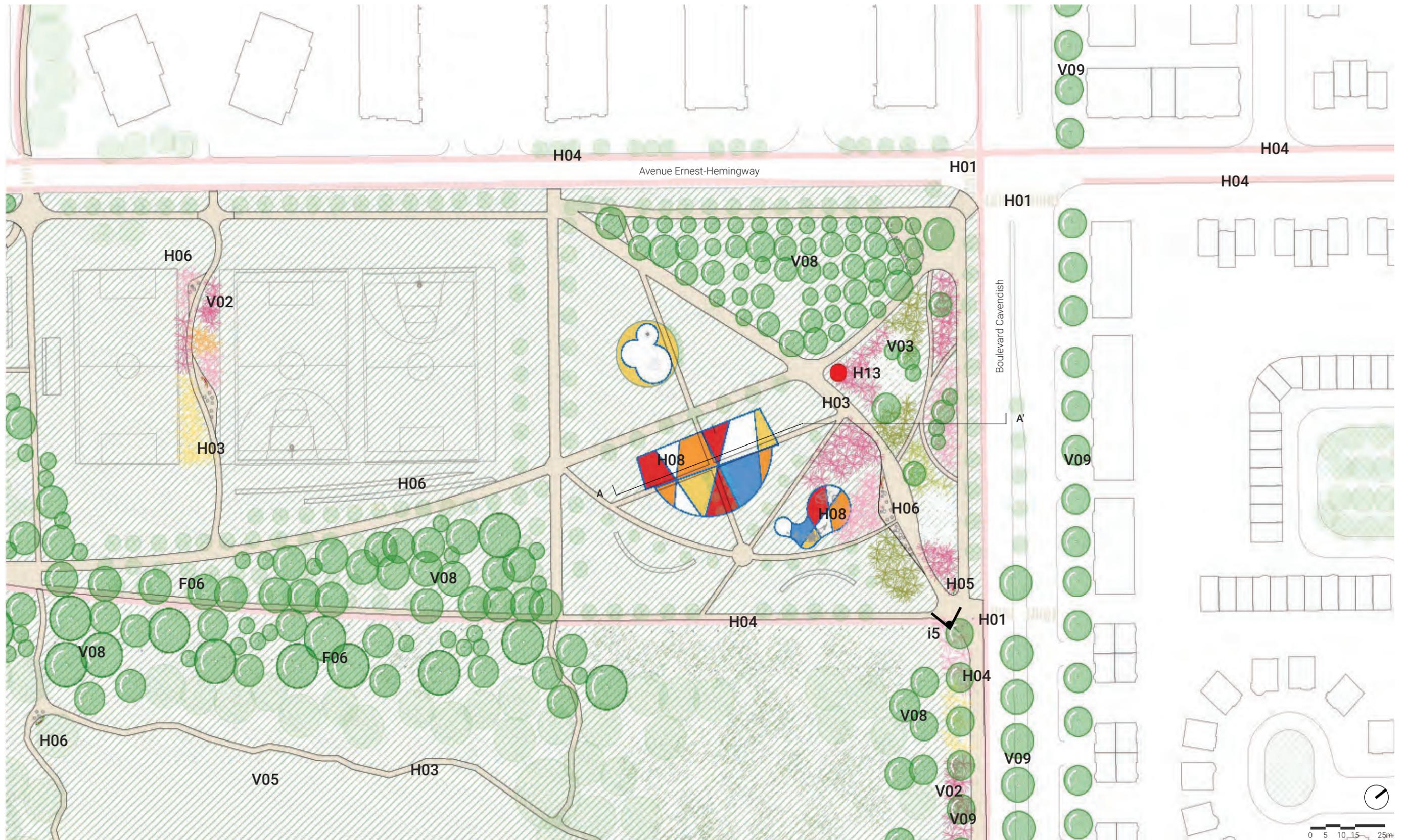


- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Coupe A-A'

0 1 2 3 5m



2.1 Plan Entrée du parc Philippe-Laheurte aux abords de Cavendish



i5 Entrée du parc Philippe-Laheurte aux abords de Cavendish

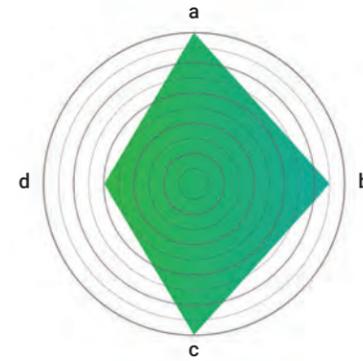


## 9.3 Noyaux de biodiversité

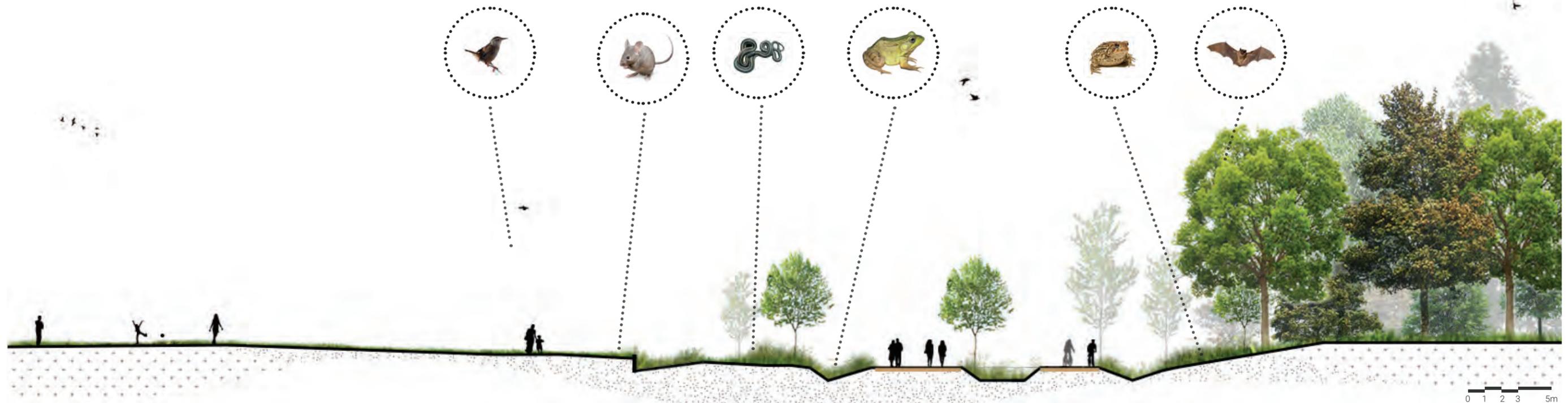
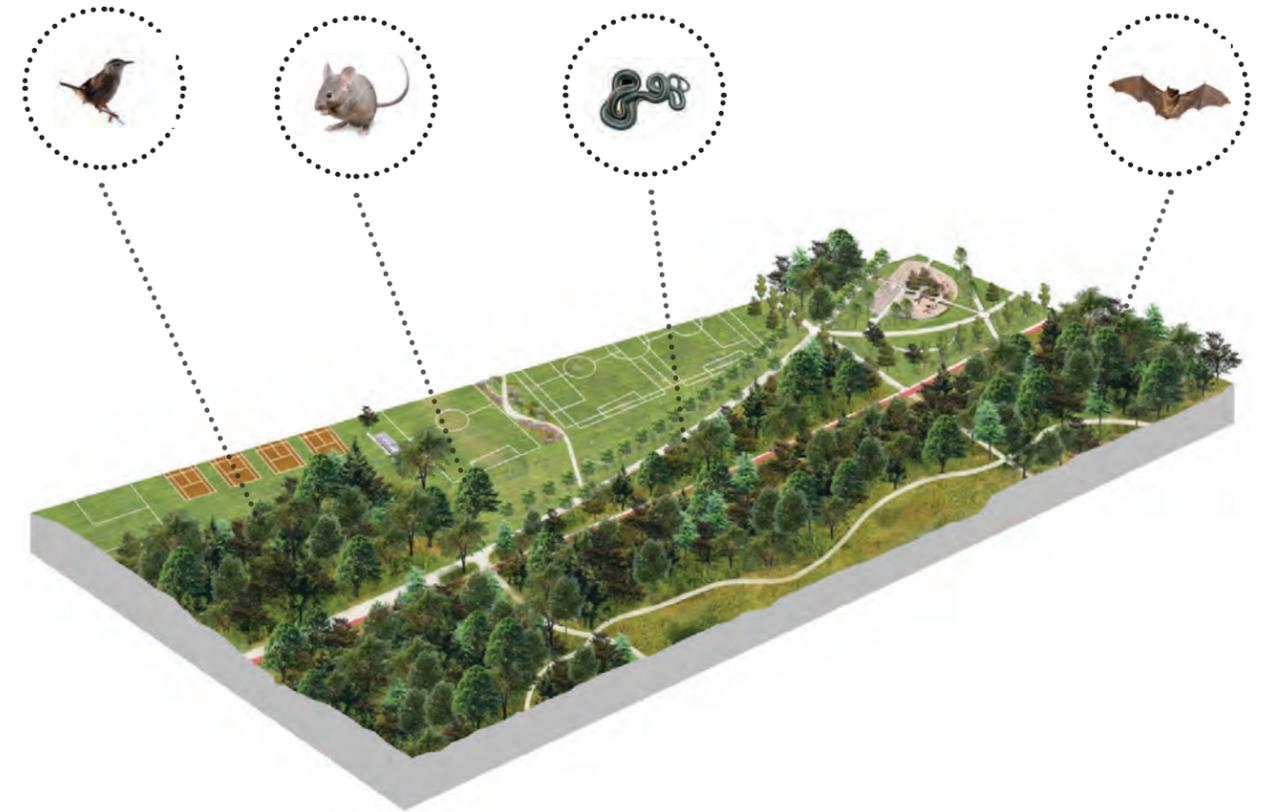
### B2. Lien écologique entre le parc Philippe-Laheurte et le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier

La rue Raymond-Lasnier s'interrompt vis-à-vis le boisé au profit d'un nouveau lien écologique et la chaussée actuelle fait place au parc agrandi. Le petit secteur arboré du parc s'étend vers le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier. À terme, seul un sentier polyvalent les séparera. Ceci réduira énormément les risques pour les espèces fauniques qui pourront dorénavant se déplacer d'un milieu à l'autre. Le travail de topographie permettra de limiter les remblais ainsi que de mettre en place des noues paysagères et des jardins de pluie.

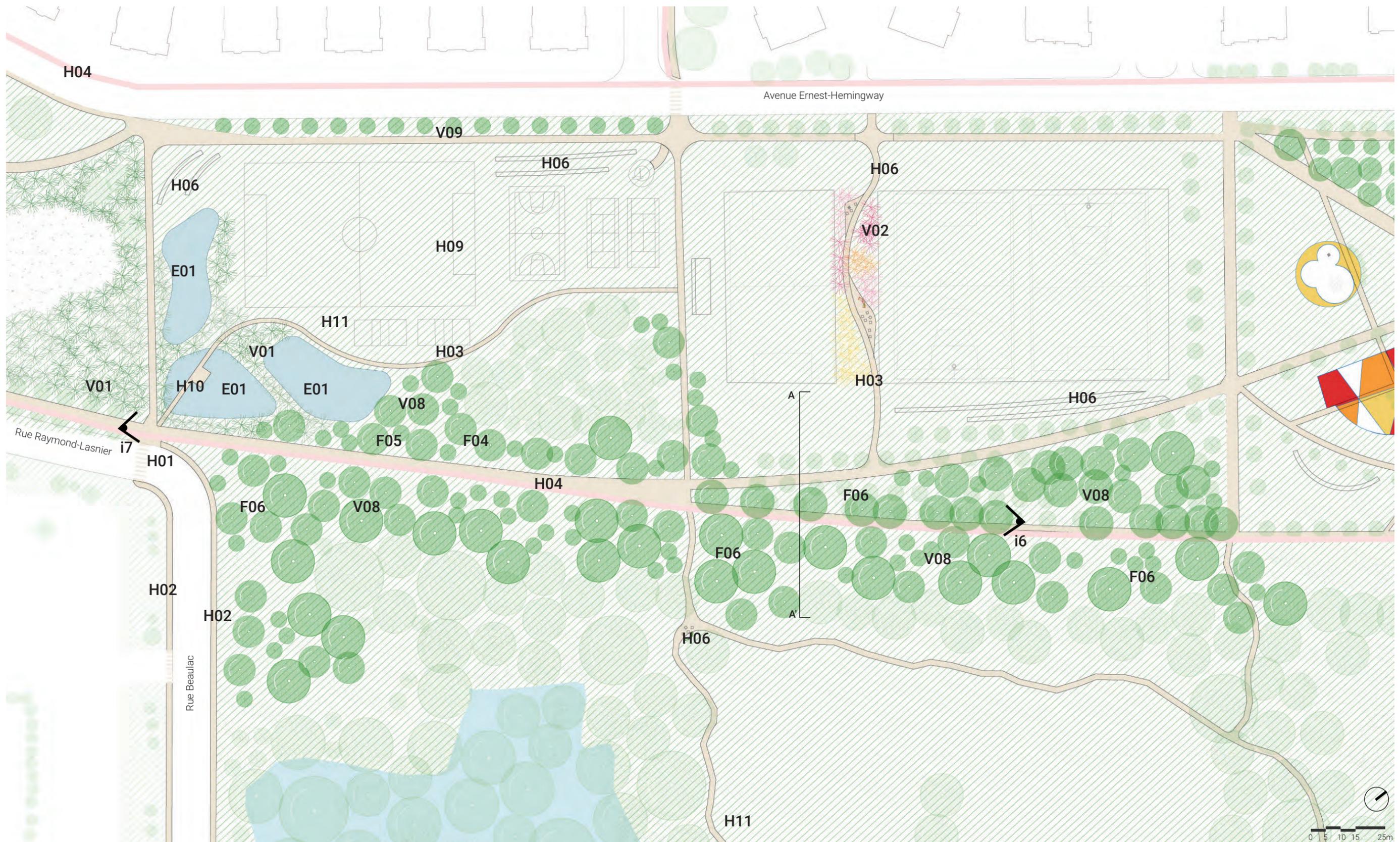
Il s'agit de la proposition la plus vitale puisqu'elle assurera la protection et la mise en valeur d'un boisé d'une superficie de 16,5 ha au potentiel écologique élevé. Le parc Philippe-Laheurte, une fois agrandi, doublera de superficie. Des sentiers nature permettront aux citoyens de parcourir cette mosaïque de milieux naturels fauniques et floristiques. Une tour d'observation est aussi proposée à terme afin d'offrir de nouvelles vues sur ces derniers.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Coupe A-A'



2.2 Plan Lien écologique entre le parc et le Boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier



i6 Lien écologique entre le parc Philippe-Laheurte et le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier

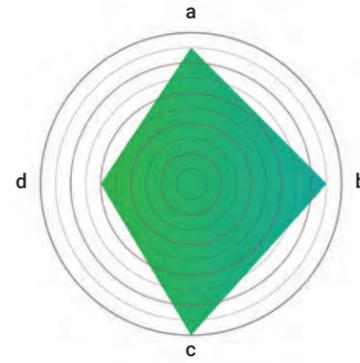


17 Bassins de biorétention humide du parc Philippe-Laheurte

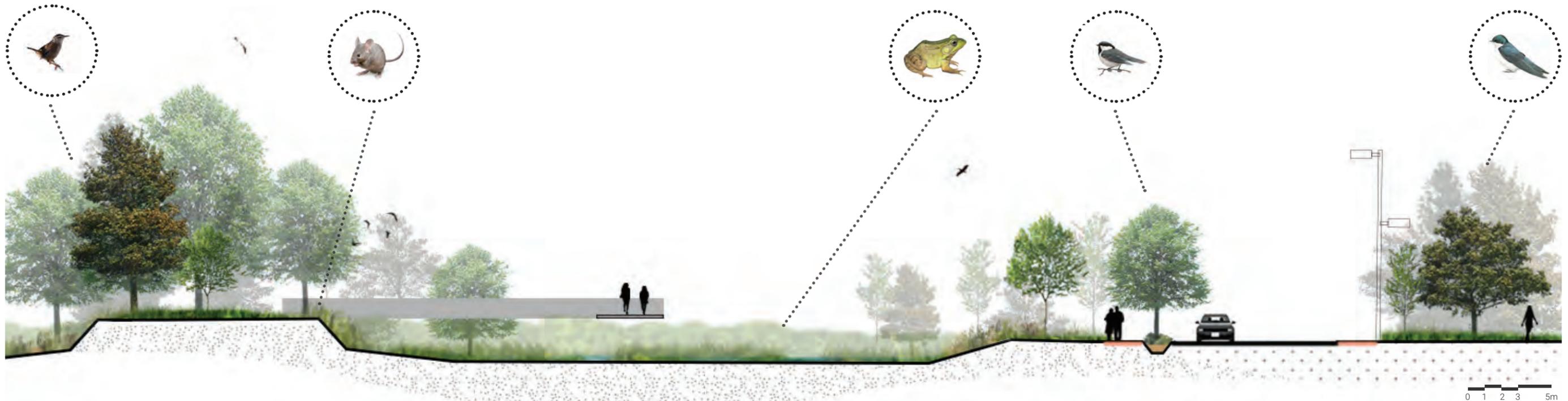
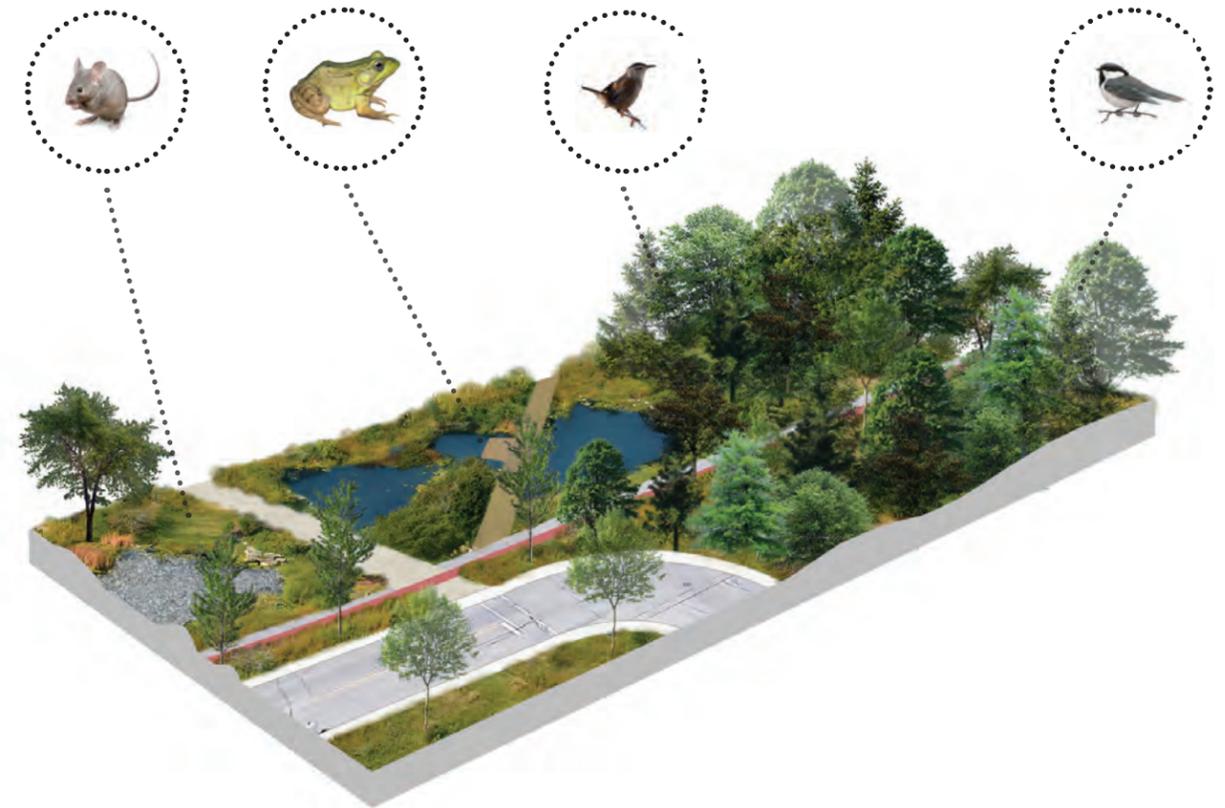
## 9.3 Noyaux de biodiversité

### B3. Bassins de biorétention humide du parc Philippe-Laheurte

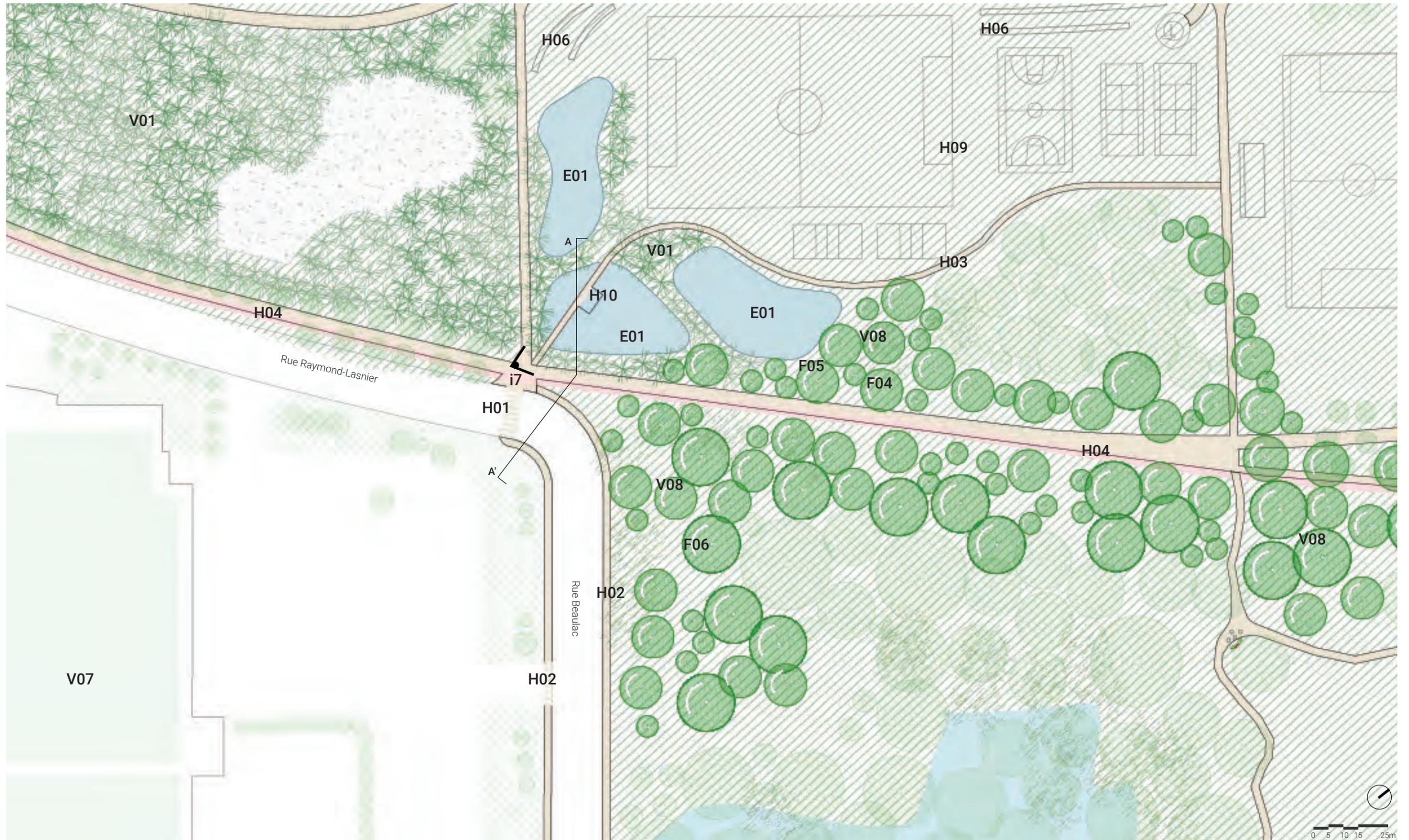
Au cœur du parc Philippe-Laheurte, le projet cherche à transgresser les paysages fortement zonés par activité. Il s'agira de croiser les milieux et d'inviter la population à venir, par exemple, à la rencontre du bassin de rétention existant et de son extension, de mettre en valeur les écotones (c'est-à-dire ces lieux de transition entre les différents milieux), de multiplier les ambiances paysagères, ainsi que de protéger la faune qui y vit. Le potentiel de création de nouveaux habitats pour petits animaux et oiseaux y est très fort. Soulignons quelques composantes du plan : de nouveaux sentiers, des structures légères d'observation et de contact avec les bassins comme des plateformes, des aménagements polyvalents et la plantation de végétaux diversifiés assurant une belle succession écologique. Ces interventions permettront de rendre accessible un milieu polysensoriel. La notion limitative de parc récréatif doit être revue et rompue. C'est l'un des principaux défis afin d'assurer une cohabitation avec les terrains sportifs notamment. Par ailleurs, ces nouveaux bassins permanents, par leur situation stratégique entre le milieu humide du boisé et le bassin existant assureront une connectivité accrue entre ceux-ci en plus d'offrir de nouveaux habitats.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Coupe A-A'



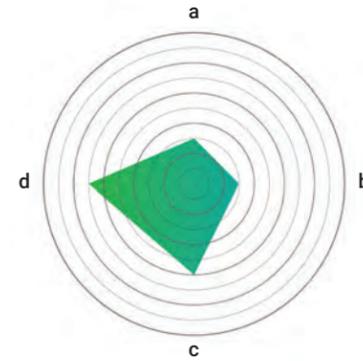
2.3 Plan Bassins de biorétention humide du parc Philippe-Laheurte

## 9.3 Noyaux de biodiversité

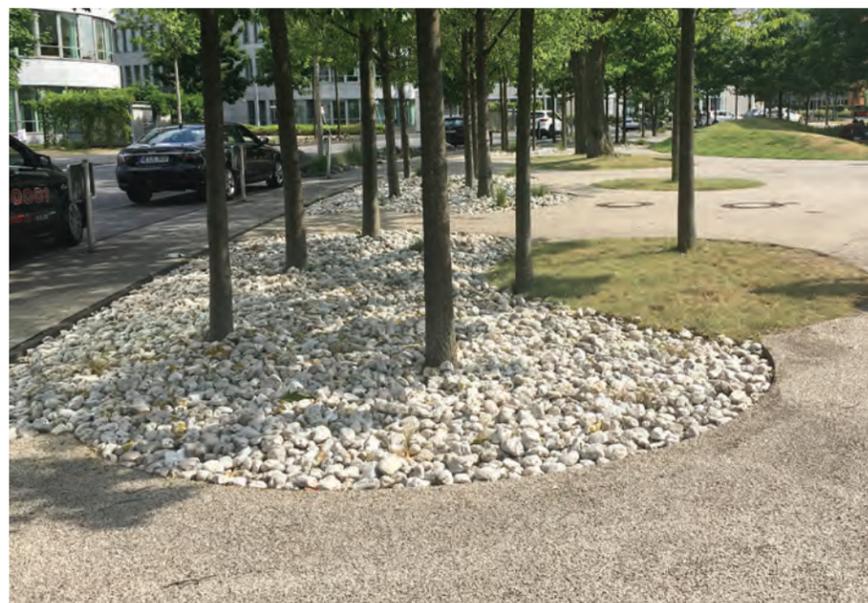
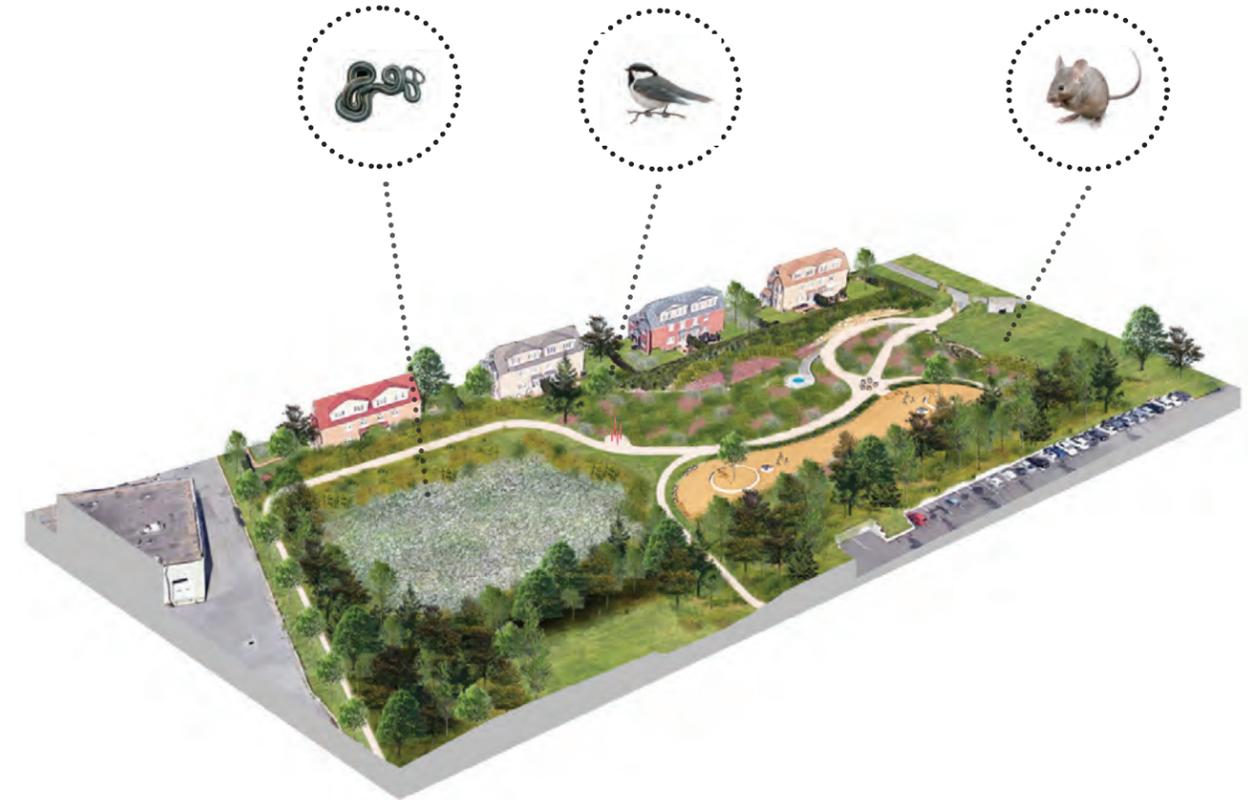
### B4. Bassin de rétention sec

La proposition d'aménagement tentera d'améliorer une situation très atypique. En effet, le parc Philippe-Laheurte, puisqu'il n'est pas bordé de rues à son extrémité ouest, se termine en cul-de-sac. Il donne sur les arrière-cours de logements et d'industries. La proposition d'aménagement corrigera cette situation inconfortable par la création d'un parcours piétonnier qui offrira plus d'une possibilité aux promeneurs. Une requalification complète de l'espace de stationnement à l'aboutissement de la rue Jean-Gascon sera nécessaire afin d'assurer la mise en place de ce nouveau parcours piétonnier. À terme, ces nouveaux parcours piétonniers permettront soit de rejoindre le boulevard Thimens par la rue Dobrin, soit de rejoindre le boulevard Poirier par deux sentiers différents à l'est et à l'ouest du réservoir Poirier devant lequel une nouvelle entrée au parc est proposée. Leur ajout est un atout pour les travailleurs provenant des secteurs industriels Poirier et Thimens. L'intégration de ces nouveaux parcours nécessitera par ailleurs la participation des propriétaires et des citoyens corporatifs.

La plantation d'arbres, d'herbacées et d'arbustes en rive ainsi que la végétalisation d'une partie du bassin de rétention sec compléteront les interventions proposées. Cette dernière visera la création d'habitats et la valorisation écologique du bassin de rétention. Pour déterminer sa faisabilité, des études préalables seront toutefois nécessaires.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Dusseldorf, Allemagne



San Diego Chappo, Mexique



Bassin de rétention sec au cœur d'un vélodrome, Milan, Italie. Source : Matteo Cappè



2.4 Plan Bassin de rétention sec

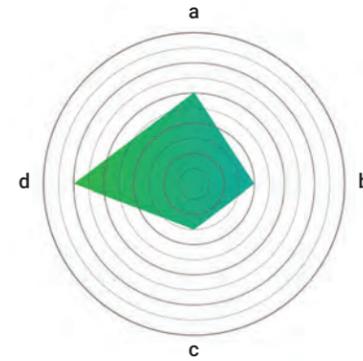
## 9.4 Connectivité

### A. Maison Robert-Bélanger

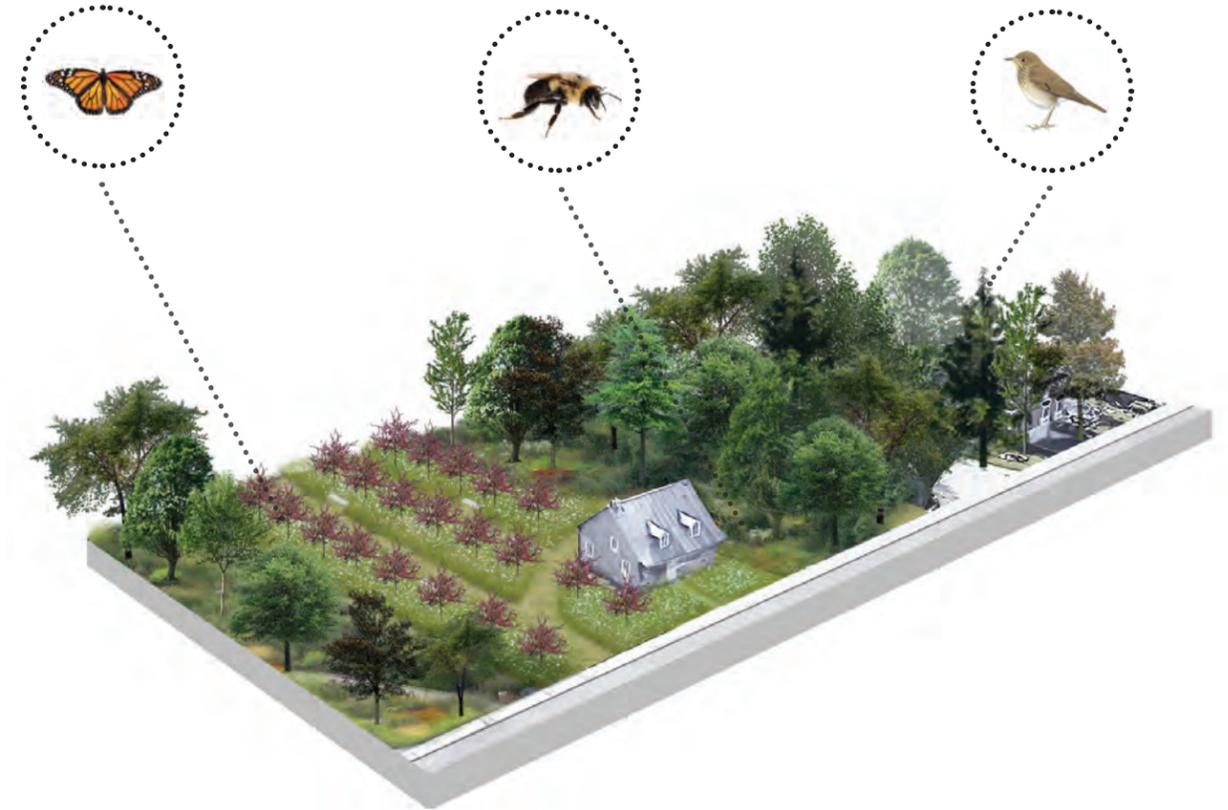
La maison Robert-Bélanger représente un témoin du passé agricole du secteur. Un verger sera aménagé ainsi qu'un jardin potager. Le bâtiment patrimonial sera investi d'une vocation communautaire et les aménagements paysagers adjacents permettront de faire valoir la valeur historique de la maison et du chemin de Bois-Franc. Ces aménagements pourront être mis à la disposition d'une association communautaire qui soutiendra des activités, telles que des ateliers de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ces activités pourraient aussi être dédiées à l'apiculture et l'agriculture urbaine en lien avec son passé agricole. L'organisation d'évènements et de différentes initiatives permettront d'impliquer et de renseigner les citoyens.

Outre la mise en valeur de la maison Robert-Bélanger par l'ensemencement d'un pré fleuri à ses abords, le potentiel de création d'un habitat faunique de qualité est recherché. Les passages fauniques, proposés sur le chemin du Bois-Franc et sur l'avenue Ernest-Hemingway compléteront l'aménagement et contribueront également à la conservation d'une faune diversifiée.

La mise en valeur du lien vert John-Lyman, établissant la connexion entre le parc Philippe-Laheurte et la Maison Robert-Bélanger, assurera la création d'un parcours piétonnier sécurisé et convivial.



- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



Maison Robert-Bélanger. Source : Ville de Montréal



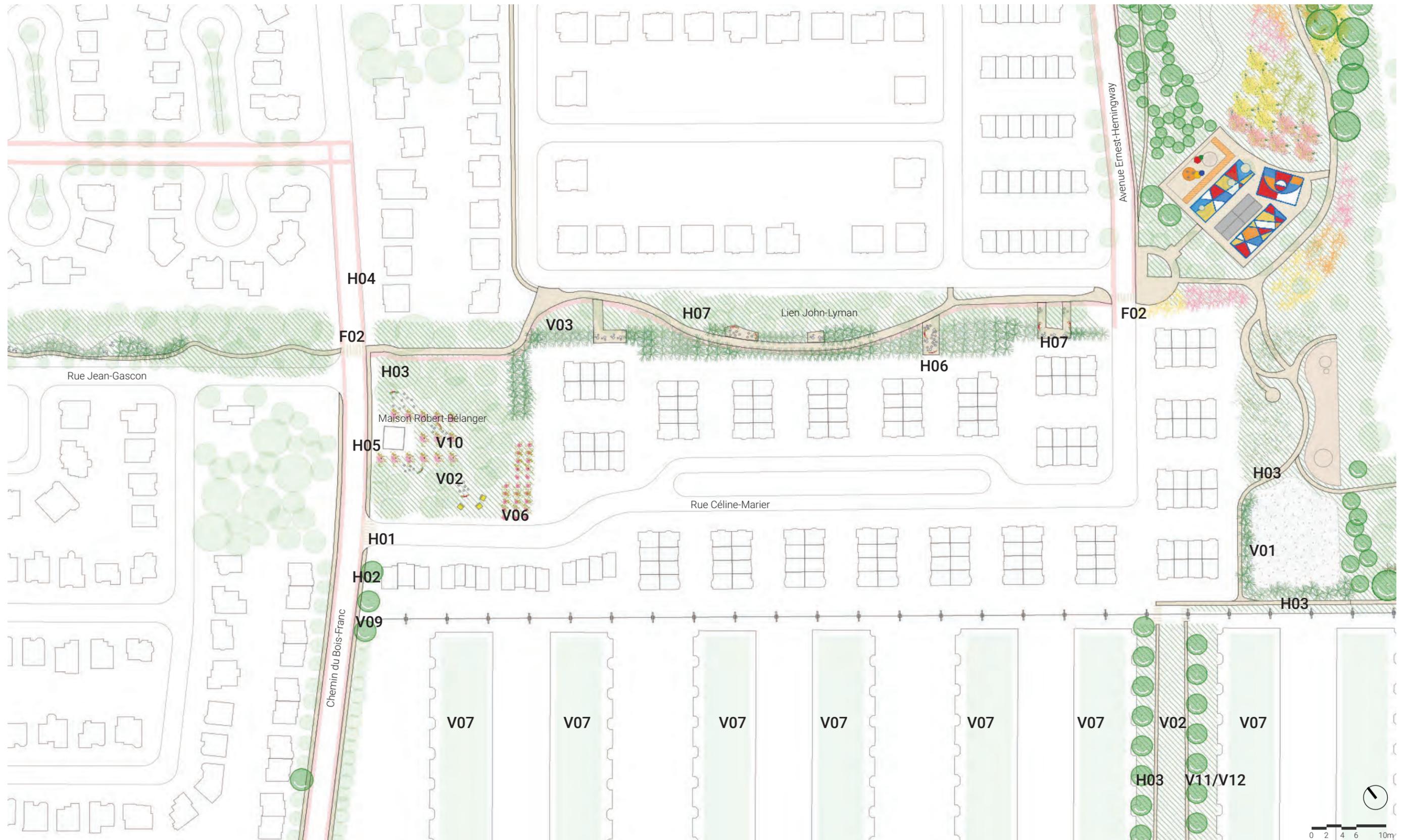
Old orchard, East Hampton, New York. Source : Dency Kane



Parc du Mont Evrain, France, Urbicus. Source : Urbicus



Parc du Mont Evrain, France, Urbicus. Source : Urbicus



Plan Maison Robert-Bélanger

## 9.5 Paysages de soutien vital

Afin d'augmenter la portée des interventions soutenant la biodiversité, la création d'une synergie allant au-delà des limites administratives est recherchée. De plus, la diminution de la distinction entre l'espace public et l'espace privé est réfléchi au bénéfice d'un environnement riche et varié. Il s'agira d'appuyer une démarche et d'inciter à poursuivre certaines actions déjà initiées ou réglementées par l'Arrondissement. Par exemple, le règlement de zonage de l'Arrondissement RCA08-08-0001, article 3.7.9 (Arrondissement de Saint-Laurent 2018) indique toutes les exigences en matière de stationnement (40 % d'ombre, IRS min de 29, plantation d'arbres, etc.).

Parallèlement, il est souhaité de retisser des parcours et d'offrir de nouveaux lieux de pause dans le tissu industriel en complément des nouveaux aménagements de l'espace public en profitant d'espaces libres peu utilisés et parfois négligés. Dans un premier temps, la proposition se concentrera à proximité des emprises des lignes de transport d'électricité. Les propriétaires et les citoyens corporatifs seront invités à y participer volontairement. Les paysages de soutien vital, imaginés comme résultante de la propagation horizontale engendrée par la création du corridor de biodiversité, se déclineront à travers quatre actions.



Toiture végétalisée extensive. Source : Grow The Planet



Pré fleuri, parc du Mont Evrain, France, Urbicus. Source : Urbicus



Lisière boisée et strates végétales inférieures, Sherwood Pines Forest Park. Source : Forestry Commission England



Stationnement vert, Technopôle Angus, Montréal. Source : Cécile Gladel/RueMasson

### 1. Réduction de l'impact des grands toits

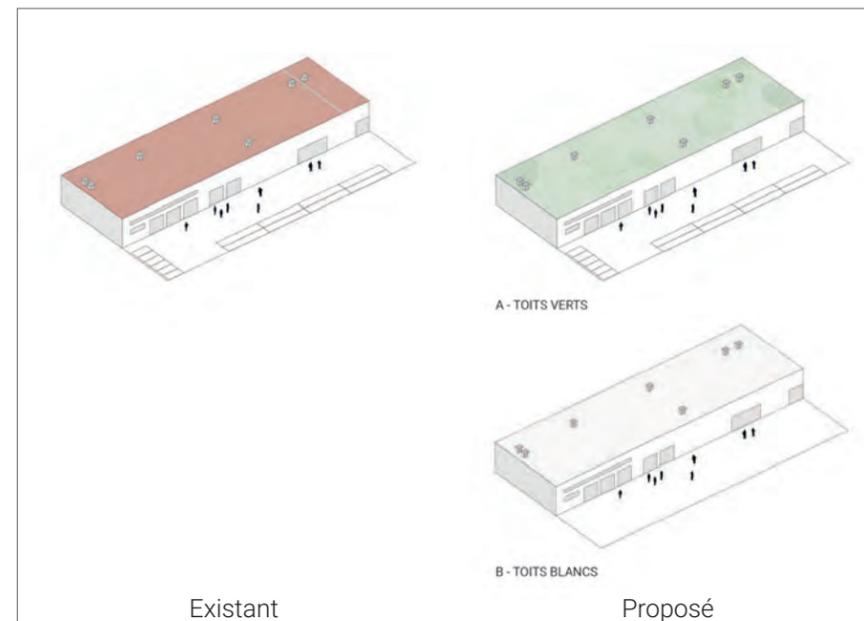
Le secteur présente un parc immobilier et industriel dont les vastes toitures offrent un potentiel de végétalisation important alors qu'elles participent actuellement au phénomène d'îlots de chaleur urbains. Leur transformation en toits verts fait partie des moyens pour rafraîchir les environnements construits et offrir des effets bénéfiques sur la biodiversité. Dépendant des études techniques, différents types de toiture végétalisée pourront être proposés (extensive ou intensive). Les interventions comprennent :

- le remplacement de la toiture actuelle par une toiture verte;
- le choix de végétaux qui soutiennent les espèces fauniques privilégiées et qui complètent la palette floristique tant d'un point de vue de la diversité que d'un point de vue esthétique.

Les toitures vertes visent à :

- limiter l'étendue et l'effet des îlots de chaleur urbain;
- participer à la gestion environnementale des eaux pluviales;
- créer de nouveaux habitats fauniques;
- augmenter la biodiversité.

Minimalement, lorsque les contraintes techniques ne le permettent pas, il est recommandé d'opter pour des toitures blanches en respect du plan d'urbanisme actuel (Arrondissement de Saint-Laurent 2018). Néanmoins, dans ce cas, les deux derniers objectifs fondamentaux au présent plan directeur ne seraient alors pas atteints.



### 2. Remplacement de pelouse par un pré fleuri

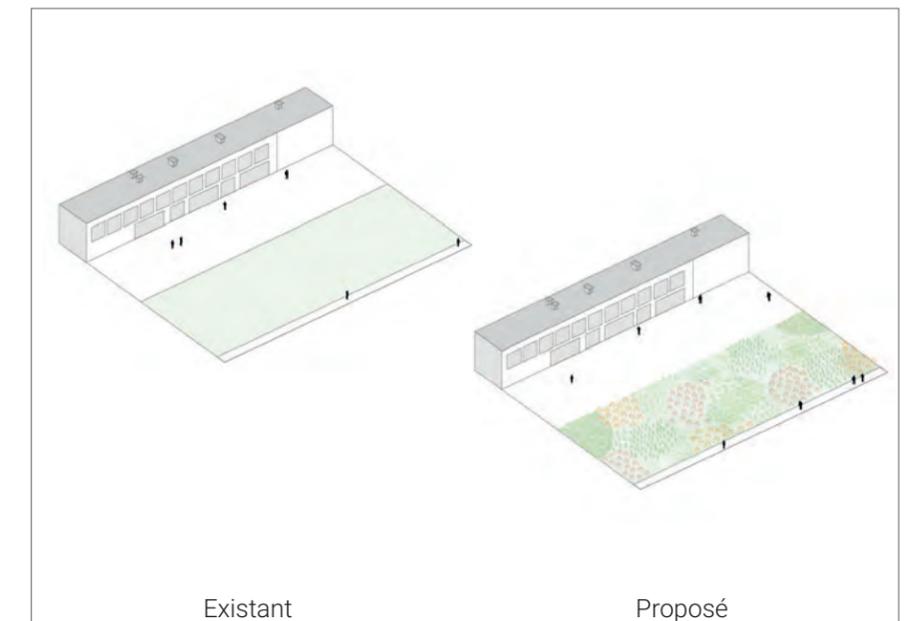
En continuité concept de paysage linéaire identitaire proposé, la création de vastes prés fleuris représente une option intéressante lorsque les contraintes des sites ne permettent pas la plantation d'arbres. Elle consiste en des plantations d'une strate végétale herbacée de 5 à 80 cm en pleine terre. Les interventions comprennent :

- la requalification des surfaces engazonnées en pré fleuri;
- la transformation de surfaces minéralisées en pré fleuri, qui serait bénéfique notamment en marge avant des bâtiments.

Elles visent à :

- conserver des paysages ouverts, offrant une vue plus dégagée;
- augmenter la diversité floristique;
- créer et connecter les habitats fauniques;
- soutenir l'aspect esthétique des milieux ouverts.

Alternativement, le pré fleuri peut être combiné à une strate arbustive de manière à offrir des habitats fauniques variés. La plantation d'arbres serait aussi un atout lorsque possible.



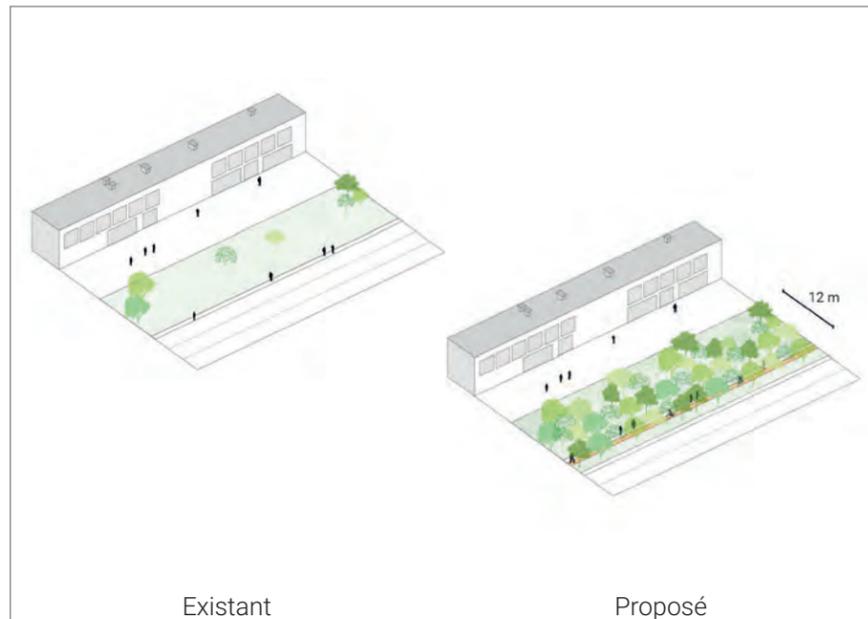
### 3. Constitution d'une lisière boisée

Tout en offrant plusieurs services écologiques en soutien au corridor de biodiversité, la création d'une lisière boisée aux abords des lignes de transport d'électricité compenserait les contraintes qu'elles imposent. Afin d'atteindre la cible d'accroissement de 25 % de la canopée au Plan d'action de la canopée 2012-2020 de la Ville de Montréal (Ville de Montréal 2012), l'adhésion des propriétaires et des citoyens corporatifs au programme de plantation est essentielle. Les interventions comprennent :

- la requalification de surfaces minéralisées et végétalisées en lisière boisée d'une largeur minimale de 12 m; la largeur optimale pour une lisière boisée comprend l'ensemble de la cour avant et tout terrain laissé libre par une rationalisation des usages;
- la mise en place d'un étagement de la végétation en trois strates, formant une mosaïque spatiale alternant entre sous-bois ouverts et fermés de manière à offrir une richesse floristique et faunique.

La constitution de lisières boisées vise à :

- réduire des îlots de chaleur urbains;
- augmenter la diversité floristique;
- créer, diversifier et connecter les habitats fauniques;
- assurer une couverture de canopée de 80 % doublant les cibles de verdissement des stationnements.



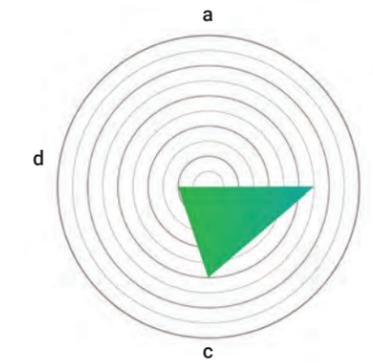
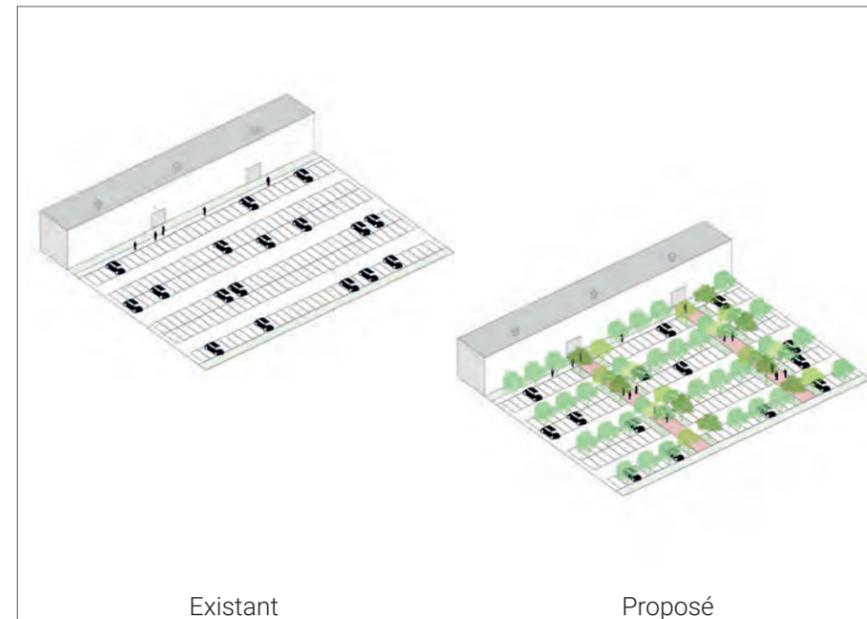
### 4. Verdissement des stationnements

En respect du règlement de zonage actuel, le verdissement des larges surfaces asphaltées que constituent les espaces de stationnement est primordial afin de renverser les indices de canopée actuellement compris entre 2 et 3 % dans les secteurs industriels. Rappelons que la cible d'accroissement est de 25 % pour l'ensemble du territoire montréalais (Ville de Montréal 2012). Les interventions comprennent :

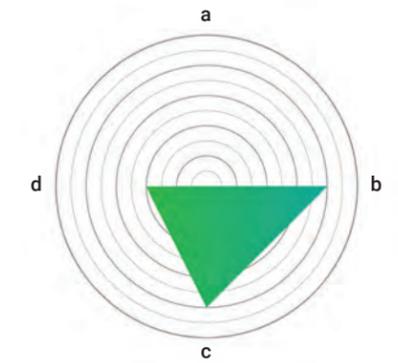
- une révision complète des aménagements actuels;
- l'introduction de surfaces végétales sur plus de 5 % de la superficie et autres surfaces perméables (surfaces drainantes de pavés de béton, intégration de noues drainantes, de jardins de pluie, etc.). Les matériaux à albédos élevés sont à préconiser;
- l'introduction de parcours piétons sécuritaires et confortables;
- la plantation d'arbres accompagnée de la plantation ou de l'ensemencement d'une strate herbacée.

Le verdissement des stationnements vise à :

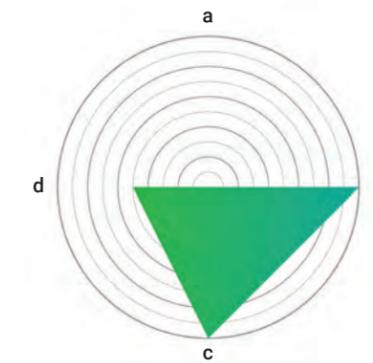
- réduire l'impact des îlots de chaleur;
- augmenter la qualité du milieu de vie;
- élaborer une saine gestion des eaux de pluie;
- augmenter la diversité floristique, créer et connecter les habitats fauniques;
- assurer une couverture de canopée minimale de 40 % lorsque les arbres auront atteint leur maturité.



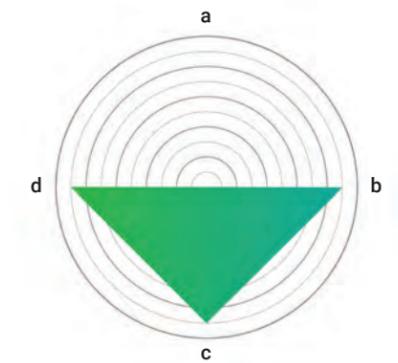
1. Réduction de l'impact des grands toits



2. Remplacement de pelouse par un pré fleuri



3. Constitution d'une lisière boisée



4. Verdissement des stationnements

- a Conservation et mise en valeur des milieux naturels
- b Création de nouveaux habitats
- c Instauration de la connectivité
- d Renforcement du maillage culturel et social



## 10 Propositions d'aménagement avant/après

Avant



i1 Boulevard Cavendish

Après



i2 Boulevard Cavendish



Avant



i3 Boulevard Poirier

Après



i4 Boulevard Timens



Avant



i5 Parc Philippe-Laheurte agrandi - entrée aux abords de Cavendish

Après



i6 Lien écologique entre le parc Philippe-Laheurte et le boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier



Avant



17 Bassins de biorétention humide du parc Philippe-Laheurte

Après





## 11 Enjeux de mise en oeuvre

## 11.1 Aménagement des emprises de lignes de transport d'électricité

Le plan directeur d'aménagement mise sur la présence des emprises de transport d'électricité et leur requalification afin de créer de nouveaux habitats, d'instaurer la connectivité et d'assurer un maillage culturel et social. D'importants travaux sont toutefois prévus par Hydro-Québec (Hydro-Québec) dans les prochaines années. Les interventions à venir ne sont pas connues à ce jour. Dans ce contexte, le phasage du corridor doit demeurer flexible. Ce projet ayant un impact important sur le territoire et la population qui y vit, il est essentiel de continuer les discussions avec HQ pour assurer un bon arrimage entre l'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent et les interventions actuelles et à venir d'HQ.

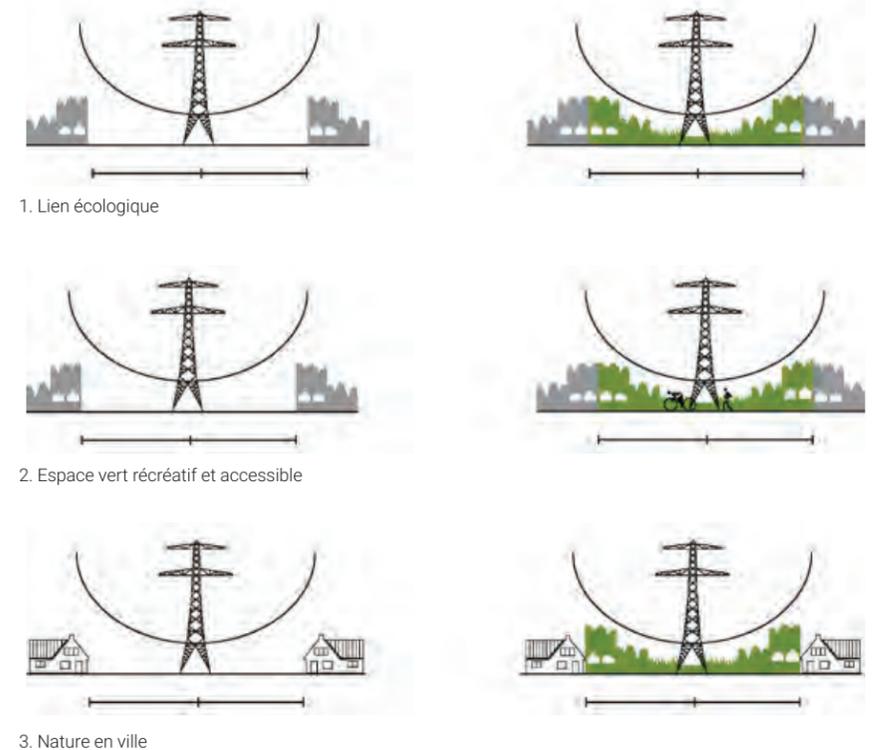
L'Arrondissement est invité à présenter le présent plan directeur pour en assurer le partage afin que toute intervention à court, à moyen et à long termes puisse soutenir la vision et les lignes directrices du corridor. Les interventions sur l'emprise d'HQ s'appuient sur une volonté conjointe de changement de pratiques, notamment en ce qui concerne l'accroissement de la biodiversité et la réappropriation citoyenne du milieu. Le corridor de biodiversité de Saint-Laurent s'inscrit clairement dans ce contexte.

L'entente de collaboration sur le verdissement entre la Ville de Montréal et HQ, achevée en mars 2015, énonce des balises d'aménagement qui rendent compte des objectifs de chaque partenaire. Les points saillants suivants tirés du document intitulé Aménagements favorables à la biodiversité dans les emprises de lignes aériennes de transport d'électricité (Hydro-Québec 2017) guideront concepteurs et propriétaires dans la conception fine des aménagements dans les emprises formant le paysage linéaire identitaire :

- Hauteur maximale de végétation de 2,5 m à maturité.
- Dégagement d'une aire de travail autour des pylônes et largeur d'accès prescrite.
- Accès possible en tout temps à chacun des supports.
- Aménagement proposé tel qu'un sentier devant supporter le poids des véhicules lourds.
- Conformité des perchoirs, nichoirs et dortoirs (hauteurs, matériaux et type d'ancrage devant faire l'objet d'une approbation spécifique par HQ).
- Matériaux non conducteurs.

Les points suivants nécessitent de plus amples discussions :

- Fonctionnement des opérations avec véhicules lourds et leurs impacts sur les futurs aménagements.
- Établissement de lignes directrices conjointes assurant l'implantation des micromodulations et leur maintien dans le temps.
- Possibilité de faire la gestion écologique des eaux de ruissellement provenant des chaussées adjacentes à l'emprise sur cette dernière et donc d'implanter des aménagements permettant la gestion écologique de l'eau (noues drainantes, petits bassins de rétention, etc.).
- Étude supplémentaire pour permettre la plantation de végétaux de hauteur supérieure à 2,5 m. Des exemples internationaux montrent que la hauteur pourrait être modulable selon la distance réelle par rapport aux lignes d'électricité sous tension, ceci afin d'augmenter la présence d'arbrisseaux et d'arbres dans de larges emprises.
- Enfin un nouveau mode de gestion écologique de l'emprise est à définir conjointement entre les partenaires pour encourager la biodiversité et maintenir un bon couvert végétal.



1. Lien écologique

2. Espace vert récréatif et accessible

3. Nature en ville

Ecologisch, Energie Netwerk, Studio 1:1, Fabric, Lola. Source : Studio 1:1

## 11.2 Arrimage entre les projets actuels de l'Arrondissement et le plan directeur

Le programme du concours énonce une liste de projets réalisés, en cours de réalisation ou prévus par l'Arrondissement ou ses partenaires sur l'ensemble de l'aire d'intervention suggérée. Ces projets, dans le cadre du concours, sont souvent complémentaires aux interventions minimales souhaitées à court terme.

Parmi ceux-ci, les projets suivants ont été discutés en cours de développement du plan directeur :

- Projet de plantation de 200 arbres dans l'échangeur autoroutier de la Transcanadienne à sa jonction avec le boulevard Cavendish.
- Projet « Une oasis pour le papillon monarque » développé par l'Arrondissement sous les lignes de transport d'électricité du boulevard Cavendish vis-à-vis le boisé du parc Marcel-Laurin.
- Projet de réaménagement du bassin de la Brunante qui comprend l'amélioration de la circulation de l'eau, la création de marais flottants et la végétalisation des berges du bassin.
- Projet d'aménagement de terrains sportifs dans le parc Philippe-Laheurte.
- Projet de restauration de la maison patrimoniale Robert-Bélanger.
- Projet de création d'une voie partagée bus - cyclistes par la Société de transport de Montréal sur le boulevard Thimens, aujourd'hui réalisé.
- Projet de réaménagement du boulevard Henri-Bourassa Ouest, incluant des pistes cyclables mi-hauteur.

Il est à souligner que plusieurs de ces sites font l'objet de propositions d'aménagement dans le cadre du présent plan directeur (voir chapitre Propositions d'aménagement). Dans certains cas, le projet discuté a simplement été intégré au plan directeur. Toutefois, dans d'autres, des bonifications sont proposées au présent plan directeur.

Une révision de ces projets devra donc être entreprise afin d'assurer leur arrimage à la vision et aux lignes directrices présentées dans ce document. C'est particulièrement le cas des sites d'intervention stratégiques faisant partie intégrante du fil conducteur recherché à l'échelle du territoire, soit :

- L'échangeur autoroutier de l'autoroute transcanadienne, qui, dans le cadre du plan directeur, est saisi comme une porte d'entrée identitaire du corridor de biodiversité de Saint-Laurent.

- L'emprise sous les lignes de transport d'électricité du boulevard Cavendish, où le projet « Une oasis pour le papillon monarque » a été esquissé en attente du développement du présent plan directeur.
- Le passage faunique vis-à-vis le ruisseau Brook qui est en cours d'élaboration à la Ville-centre et dont la configuration dépend du REM.

L'identité paysagère du corridor de biodiversité de Saint-Laurent découlera d'abord de l'échelle des aménagements qui traverseront à terme le territoire du sud au nord. Elle exige ensuite l'intégration de ces sites porteurs de la vision en un tout cohérent.

Soulignons enfin que toutes les propositions d'aménagement du présent plan directeur exigeront au préalable l'élaboration de projets détaillés. Plusieurs interventions devront faire l'objet d'analyses supplémentaires telles que la réalisation d'études complémentaires, d'études de faisabilité et d'un avant-projet comprenant la réalisation de relevés de terrain, d'analyse de sols, d'analyse hydrologique, d'estimation complète des coûts de réalisation des travaux, etc.

## 11.3 Ruisseau Brook

En 2014, la Ville de Montréal a dévoilé le plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand, qui vise à préserver et à connecter les parcs-nature et les milieux naturels d'intérêt compris dans un territoire partagé entre trois arrondissements (Saint-Laurent, Ahuntsic-Cartierville et Pierrefonds-Roxboro) ainsi que deux villes liées (Dollard-Des-Ormeaux et Dorval) (Ville de Montréal 2014). Parmi les entités écologiques importantes qui traversent cet écoterritoire figure le ruisseau Brook. Ce dernier est une branche du ruisseau Bertrand, un cours d'eau déjà rattaché au parc-nature du Bois-de-Liesse et, ultimement, à la rivière des Prairies.

Le ruisseau Brook constitue ainsi un site de connexion important au travers d'un territoire perturbé par l'activité humaine et fractionné par le passage d'une voie ferroviaire, laquelle supportera prochainement le Réseau express métropolitain (REM). Le tracé actuel du ruisseau prend fin aux abords du poste de Saraguay d'Hydro-Québec, au nord du boulevard Henri-Bourassa. C'est également dans ce secteur industriel en développement qu'est projeté le futur centre de traitement des matières organiques de Saint-Laurent.

Cet écosystème, qui a déjà fait l'objet d'une caractérisation et d'une évaluation environnementale (Ville de Montréal 2010), contient une flore et une faune diversifiée, cette dernière ayant été décrite précédemment au chapitre Strates environnementales. Le ruisseau Brook et ses abords sont également proposés comme un lieu de transit privilégié pour plusieurs groupes d'espèces fauniques. L'aménagement et la mise en valeur du ruisseau Brook sont assurés par la Ville de Montréal et constituent un projet à arrimer au corridor de biodiversité de Saint-Laurent. À plus grande échelle, cette liaison viendrait créer la connectivité territoriale essentielle entre le pôle de Liesse et le pôle Marcel-Laurin tel que défini dans le plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand. Dans cette optique, le plan directeur n'impose pas de lien direct avec le ruisseau Brook et ne présente pas d'aménagements spécifiques pour ce secteur, mais tient tout de même compte de son importance écologique et de ses potentiels de connectivité. Ainsi, un lien fort et structurant doit être prévu avec le ruisseau Brook en complément de passage supérieur multiusage Thimens proposé.

L'introduction d'un parcours citoyens aux abords du ruisseau vers les parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay est aussi énoncée dans le plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du

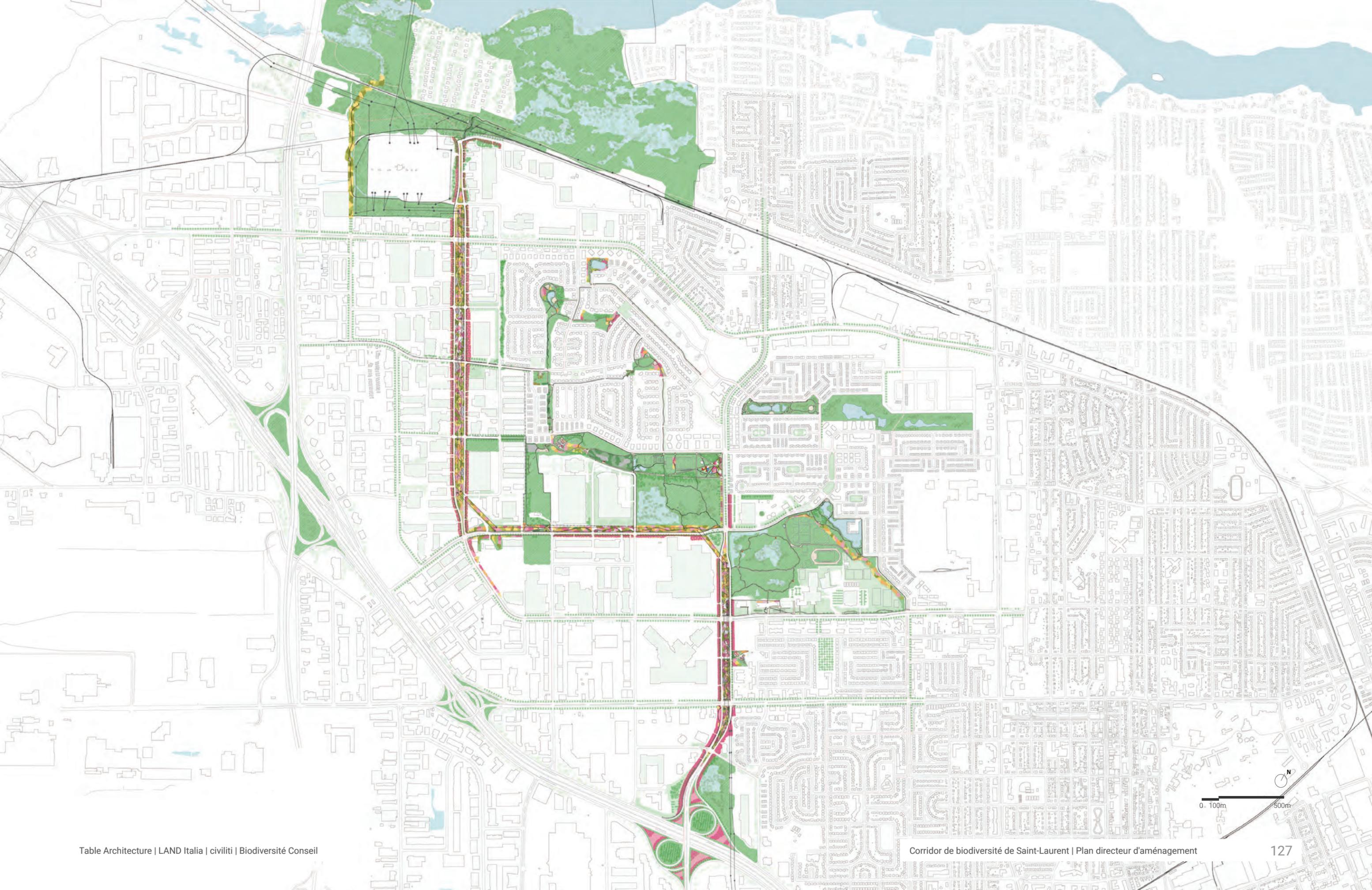
ruisseau Bertrand. Ce nouveau lien vise à donner accès à la population à ces milieux naturels d'intérêt et ainsi à lui permettre d'établir un lien de proximité avec la nature. Au chapitre Proposition d'aménagement, le plan directeur d'aménagement introduit un nouveau lien citoyen à l'aboutissement du boulevard Thimens. Une boucle de sentiers pourrait alors être développée pour connecter le ruisseau Brook et le nouveau passage supérieur multiusage Thimens.

## 11.4 Gestion des espèces envahissantes

Comme c'est le cas dans la majorité des écosystèmes urbains, l'arrondissement de Saint-Laurent comporte de nombreuses espèces exotiques envahissantes (EEE). Le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*), le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*) et le roseau commun (*Phragmites australis* ssp. *australis*) ont notamment été recensés dans les dernières années (Marineau et Tousignant 2012; Marineau et Favreau 2019). Mais il y en a probablement de nombreuses autres.

Les EEE sont habituellement généralistes, ce qui leur permet de coloniser une gamme variée d'habitats, de former des colonies très denses et de devenir une menace pour les espèces indigènes avec lesquelles elles entrent en compétition (Myers et Bazely 2003, Higgins et Richardson 2014). De plus, elles ne remplissent généralement pas les mêmes fonctions dans les écosystèmes que les espèces indigènes dont elles prennent la place, par exemple, leur rôle en tant que source de nourriture pour les animaux herbivores (Myers et Bazely 2003).

Ainsi, les EEE peuvent avoir un impact très négatif sur la biodiversité et devront être considérées dans tous les plans d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Il sera particulièrement important de gérer adéquatement les EEE et les sols contaminés de résidus d'EEE lors de tous les travaux comprenant des remaniements de sols. De plus, un contrôle des EEE pourrait être réalisé dans certains secteurs de l'arrondissement ciblés stratégiquement. En effet, les méthodes de contrôle des EEE se révèlent plus efficaces lorsqu'elles sont appliquées avant le développement de colonies denses. Les secteurs devraient donc être surveillés de près afin de tenter de contrôler l'implantation des EEE dans les endroits qui en sont encore dépourvus ou peu colonisés. De la même façon, les milieux aquatiques sont appropriés pour instaurer des interventions, notamment pour le contrôle du roseau commun (Marineau et Tousignant 2012) et devraient donc être considérés pour de tels contrôles.





**12 Références**

AMPHIBIA-NATURE, *Inventaire de l'herpétofaune et caractérisation des habitats du boisé du parc Marcel-Laurin et du bassin de la Brunante dans l'arrondissement de Saint-Laurent, Montréal*, 2015

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, *Plan de foresterie urbaine de Saint-Laurent*, 2009, 40 p.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, *Plan local de développement durable 2017-2020*, 2017, 23 p.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, Rapport du jury « Créer le corridor de biodiversité à Saint-Laurent, Concours d'architecture de paysage pluridisciplinaire pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse », 2018, 17 p.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, *Règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage CODIFICATION ADMINISTRATIVE*, Amendé en 2018, 487 p.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, *Constructions et installations accessoires Stationnement extérieur de plus de 20 cases* [En ligne] 2018. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\_SLA\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2018%20STAT%20CASES%20JUN%20FR.PDF] 3 p. (consulté le 2018-12-05)

BÉDARD, Yves, Éric ALAIN, Yves LEBLANC, Marc-André POULIN et Mathieu MORIN. « Conception et suivi des passages à petite faune sous la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides », *Le Naturaliste canadien*, vol. 136, n° 2, p. 66–71. 2012. doi : 10.7202/1009109ar

BENTRUP, Gary. « Conservation buffers: design guidelines for buffers, corridors, and greenways ». Gen. Tech. Rep. SRS-109, Asheville, NC, Department of Agriculture, Forest Service, Southern Research Station, 2008, 110 p.

CASTONGUAY, Stephane, DAGENAIS Michele. *Metropolitan Natures: Environmental Histories of Montreal*, 2011, citation du livre *Nature's Metropolis: Chicago and the Great West*, W. CRONON, 1991

CHISHOLM, Meghan, Angela BATES, Daniel VRIEND et Dean COOPER. *Wildlife Passage Engineering Design Guidelines*, Edmonton. Document préparé pour la ville d'Edmonton, 2010, 107 p. + annexes.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM). Un « Grand Montréal attractif, compétitif et durable. Plan métropolitain d'aménagement et de développement », Annexe au règlement numéro 2011-51 sur le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, Montréal, 2011, 184 p.

CRONON, William, *Nature's Metropolis: Chicago and the Great West*, 1991.

DAPRATO, Jacinthe, Jasmine CASTEJON, Charles BEAUDETTE et Mélissa LAROCHELLE. *Inscription du boisé du parc Marcel-Laurin au répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération de Montréal – Plan de gestion du site*, Ville de Montréal, Direction des travaux publics, 2016, 23 p. + annexes.

DEMOGRAPHIC PARTITIONS ORG. « Urbanization in 2013 » [En ligne] 2014. [http://demographicpartitions.org/urbanization-2013/] (consulté le 2019-01-21)

FABIANEK, François, Jeremy FROIDEVAUX et Marie-Claude PROVOST. *Guide pratique pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole*, Groupe Chiroptères du Québec, 2015, 34 p.

FONDATION DAVID SUZUKI (FDS) et NATURE-ACTION QUÉBEC (NAQ). *Une ceinture verte grandeur nature*, Montréal, 2012, 48 p.

FOREST SERVICE STREAM-SIMULATION WORKING GROUP. *Stream Simulation: An Ecological Approach to Providing Passage for Aquatic Organisms at Road-Stream Crossings*. Publication 0877-1801, San Dimas Technology and Development Center, U.S. Department of Agriculture, Forest Service, 2008, 460 p. + annexes.

GALOIS, Patrick. et M. OUELLET. « Inventaire de l'herpétofaune de la place Eugène-Hamel et des parcs Dr-Bernard-Paquet, Guillaume-Bruneau et Philippe-Laheurte dans l'arrondissement de Saint-Laurent. » Rapport final réalisé pour la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Laurent. Amphibia Nature, Montréal, Québec. 2012, 70 p. + annexes.

GILBERT-NORTON, L.B., R. WILSON, J. R. STEVENS et K. H. BEARD. « A meta-analytic review of corridor effectiveness » *Conservation Biology: The Journal of the Society for Conservation Biology*, vol. 24, n° 3, p. 660–668. 2010. doi : 10.1111/j.1523-1739.2010.01450.x

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Chapitre 11 - Les pratiques de gestion optimales des eaux pluviales », tiré du *Guide de gestion des eaux pluviales*, [En ligne] [www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide.htm], 2014

GROUPE AGÉCO. « Le capital écologique du Grand Montréal : Une évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes de la Ceinture verte. » Rapport préparé pour la Fondation David Suzuki et Nature-Action Québec, Montréal, 2013, 61 p.

HE, Chunyang, Zhifeng LIU, Jie TIAN et Qun MA. « Urban Expansion Dynamics and Natural Habitat Loss in China: A Multiscale Landscape Perspective » *Global Change Biology*, vol. 20, n° 9, p. 2886–2902. 2014. doi:10.1111/gcb.12553.

HENDOUX, Frédéric. « Atlas régional de la Trame verte et bleue. Cahier méthodologique. » Rapport préparé pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais, Centre régional de phytosociologie, Conservatoire botanique national de Bailleul, 2006, 74 p. + annexes.

HIGGINS, Steven I. et David M. RICHARDSON. *Invasive plants have broader physiological niches. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 111(29):10610-10614. 2014

HILTY, Jodie A., William .Z. LIDICKER Jr. et Adina M. MERENLENDER. *Corridor Ecology: The Science and Practice of Linking Landscapes for Biodiversity Conservation*, Washington, Island Press, 2006, 324 p.

HYDRO-QUÉBEC, Aménagements paysagers et récréatifs dans les emprises de lignes de transports d'électricité d'Hydro-Québec, guide à l'intention des porteurs de projets, 2016

HYDRO-QUÉBEC, *Aménagements favorables à la biodiversité dans les emprises de lignes aériennes de transport d'électricité*, 2017

HYDRO-QUÉBEC, *Aide financière aux arrondissements pour le verdissement d'emprises de lignes aériennes de transport d'électricité*, 2017

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). « Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1er juillet des années 1996, 2001, 2006 et 2011 à 2016 » [En ligne] 2017. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun\_15000.htm] (consulté le 2018-12-13)

LEMIEUX, Kim. « Interventions à privilégier pour aménager des écocorridors entre le parc national du Mont-Tremblant et le parc national d'Oka au profit de la biodiversité », Essai de maîtrise (M.Sc.), Université de Sherbrooke, 2018, 96 p. + annexes.

L'HEUREUX, Caroline et Jean-Sébastien BERNIER. « Portait de l'intérêt écologique des complexes naturels. » Rapport de Biofilia pour le compte de l'Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal, 2015, 2 volumes, 46 p. + annexes.

MARINEAU, Kim et Marie-Ève TOUSIGNANT. « Inventaire de la végétation terrestre et aquatique à la place Eugène-Hamel et dans trois parcs de l'arrondissement de Saint-Laurent: Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau. » Rapport final réalisé pour l'Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal, 2012, 43 p. + annexes.

MARINEAU, Kim et Maya FAVREAU. « État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur des corridors de biodiversité dans l'arrondissement de Saint-Laurent. » Rapport final présenté à l'Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal, 2018, 34 p. + annexes.

MOISAN-DE SERRES, Joseph, France BOURGOUIN et Marie-Odile LEBEAU. *Guide d'identification et de gestion - Pollinisateurs et plantes mellifères*, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire, Québec, 2014, 351 p.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (MFFP). « Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec » [En ligne] 2011. [<http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>] (consulté le 2018-09-11)

MYERS, Judith H. et Dawn R. BAZELY. *Ecology and Control of Introduced Plants*. Cambridge University Press, Cambridge, 2003. xiv + 313 p. + références.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE). « What is biodiversity? World Conservation Monitoring Centre » [En ligne] 2010. [[http://www.unesco.pl/fileadmin/user\\_upload/pdf/BIODIVERSITY\\_FACTSHEET.pdf](http://www.unesco.pl/fileadmin/user_upload/pdf/BIODIVERSITY_FACTSHEET.pdf)] (consulté le 2018-10-31).

ROBITAILLE, André et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*, Les Publications du Québec, Québec. 1998, 213 p. + carte.

ROSENBERG, D.K.; B.R. NOON et E.C MESLOW. « Towards a definition of wildlife corridor. Integrating People and Wildlife for a Sustainable Future » dans : *Integrating people and wildlife for a sustainable future*. Éditeurs A. Bissonnette et P.R. Krausman. International Wildlife Management Congress, Bethesda, Maryland, 1995. p. 436–439.

ROULEAU, Sébastien. *La relocalisation de la couleuvre brune (Storeria dekayi) comme mesure de mitigation dans le cadre du projet de prolongement du boulevard Thimens à Montréal*. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Sainte-Anne de Bellevue, Québec, 2014. 42 p.

ROY, Marie-Ève, Maria DUMITRU, Jérôme DUPRAS et Andrew GONZALEZ. « Portrait de la connectivité écologique à l'intérieur du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse dans l'arrondissement de Saint-Laurent. » Rapport final de Jérôme Dupras, service-conseil en environnement, Montréal, 2016, 102 p.

TARDIF, Bernard, Gildo LAVOIE et Yves LACHANCE. *Atlas de la biodiversité du Québec. Les espèces menacées ou vulnérables, gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs*, Québec, 2005, 60 p.

TAYLOR, Philip D., Lenore FAHRIG, Kringen HENEIN et Gray MERRIAM. « Connectivity Is a Vital Element of Landscape Structure » *Oikos*, vol. 68, n° 3, p. 571–573. 1993. doi:10.2307/3544927.

THE PRINCE GEORGE'S COUNTY. *Bioretention Manual*. Environmental Services Division Department of Environmental Resources, The Prince George's County, Maryland. 2007. 148 p. + annexes.

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ, *Charrette d'idéation pour la création du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse*, Rapport synthèse, 2016

VILLE DE MONTRÉAL. *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, Montréal, 2004, 40 p.

VILLE DE MONTRÉAL. « Caractérisation des milieux naturels et évaluation environnementale – Prolongement du boulevard Thimens dans les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et de Saint-Laurent. » Rapport préliminaire, 2010, 37 p.

VILLE DE MONTRÉAL, *Plan d'action de la canopée 2012-2021*, 2012, 12 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Plan concept - Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand*, Montréal, 2014, 14 p.

VILLE DE MONTRÉAL. « Parcs-nature » [En ligne] 2018. [<http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/node/515>] (consulté le 2018-09-10)

WILCOVE, D.S., C.H. MCLELLAN et A.P. DOBSON. « Habitat fragmentation in the temperate zone » dans : *Conservation Biology : Science of Scarcity and Diversity*. Éditeur M. Soulé. Sinauer Associates, Sunderland, MA, 1986, p. 331-338.



## Annexes



## **A1 État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité**



État des lieux et propositions d'aménagement  
concernant la biodiversité dans le cadre du plan  
directeur d'aménagement du corridor de  
biodiversité de Saint-Laurent

Rapport final présenté à l'arrondissement de Saint-Laurent

Mars 2019

2030, BOUL. PIE-IX, BUREAU 213, MONTRÉAL (QC) H1V 2C8 | TEL. 514 750-9198 | KIM@BIODIVERSITECONSEIL.COM

## Avant-propos

---

Le présent rapport fait partie de la phase 1 du mandat d'élaboration du plan directeur pour le corridor de biodiversité. Il vise une connaissance des lieux, plus particulièrement des espèces végétales et animales présentes, potentielles ou souhaitées à l'aide d'une visite des lieux et de l'analyse des données et des rapports existants fournis par la Ville. Il soutient les réflexions amorcées par l'équipe constituée de Table Architecture + LAND Italia + civiliti + Biodiversité Conseil, lauréate du concours « Créer le corridor de biodiversité » à Saint-Laurent dans l'arrondissement Saint-Laurent.

## Auteurs

---

Kim Marineau, biologiste, M. Sc. Env.  
Présidente de Biodiversité conseil inc.

Maya Favreau, biologiste, M. Sc.  
Biodiversité conseil inc.

### Inventaire de terrain

Kim Marineau, biologiste, M. Sc. Env.  
Présidente de Biodiversité conseil inc.

Kellina L. Higgins, écologiste, M. Sc.  
Biodiversité conseil inc.

## Comment citer ce document :

Marineau, K. et M. Favreau. 2019. État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. 33 p. + annexes

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

2

Biodiversité conseil

## Table des matières

Auteurs .....	2
Table des matières.....	3
Liste des tableaux .....	4
Liste des figures.....	4
Annexes .....	4
1. Introduction.....	5
2. Méthodologie.....	7
2.1 Portrait de l'intérêt écologique.....	7
2.2 Inventaire floristique.....	7
2.3 Faune.....	7
2.4 Espèces exotiques envahissantes et animaux de compagnie.....	8
3. Description du territoire et enjeux pour la biodiversité.....	9
3.1 Intérêt écologique de l'arrondissement.....	9
3.2 Descriptions des secteurs d'intervention du corridor de biodiversité .....	11
3.2.1 Secteur Cavendish (secteur 1) .....	11
3.2.2 Secteur Marcel-Laurin (secteur 2) .....	12
3.2.3 Secteur Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau (secteur 3).....	13
3.2.4 Secteur Thimens (secteur 4) .....	14
3.2.5 Secteur du ruisseau Brook (secteur 5).....	15
3.3 Faune.....	20
3.4 Espèces exotiques envahissantes .....	27
3.5 Animaux de compagnie.....	28
3.5.1 Tortues à oreilles rouges.....	28
3.5.2 Prédation par les chats.....	28
4. Conclusion.....	30
Références .....	31
Annexes .....	34

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

3

Biodiversité conseil

## Liste des tableaux

Tableau I. Espèces floristiques vasculaires présentes par zone dans le territoire du futur corridor de biodiversité de Saint-Laurent. ....	16
Tableau II. Espèces fauniques présentes par zone dans le territoire du futur corridor de biodiversité de Saint-Laurent et propositions d'aménagement. ....	22

## Liste des figures

Figure 1. Territoire et secteurs d'intervention du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).....	6
Figure 2. Complexes naturels de Saint-Laurent (tiré de Biophilia 2015).....	10
Figure 3. Secteur Cavendish (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).....	11
Figure 4. Secteur Marcel-Laurin (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).....	12
Figure 5. Secteur Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).....	13
Figure 6. Secteur Thimens (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).....	14
Figure 7. Secteur du ruisseau Brook (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).....	15
Figure 8. Suggestions d'aménagements par zone du territoire d'intervention en fonction du type de parc tirées de Saint-Georges et Venne-Forcienne (1999).....	21

## Annexes

Annexe 1. Photographies par secteur

Annexe 2. Espèces fauniques observées par divers intervenants depuis 2000

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

4

Biodiversité conseil

## 1. Introduction

L'urbanisation est l'une des principales causes du déclin de la biodiversité, entraînant la perte et la fragmentation des habitats (He et collab. 2014). Dans cette optique, tout aménagement améliorant les habitats disponibles pour la faune et la flore, ainsi que la connectivité entre ces habitats peut grandement améliorer la valeur de ces milieux fortement modifiés par l'empreinte humaine. L'aménagement de corridors de biodiversité, en plus de créer de nouveaux habitats, permet d'améliorer la connectivité entre ces habitats, c'est-à-dire le degré de connexion spatiale et fonctionnelle entre les milieux naturels d'une région donnée (Taylor et collab. 1993). Cela diminue donc l'impact de la fragmentation sur les espèces qu'ils abritent (Bentrop 2008; Gilbert-Norton et collab. 2010). Ainsi, les corridors peuvent permettre de relier fonctionnellement les différents habitats vitaux de plusieurs espèces et de connecter plusieurs sous-populations entre elles (Beier et Noss 1998).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan directeur d'aménagement du « Corridor de biodiversité de Saint-Laurent ». Or, afin de planifier de façon éclairée ce projet et d'être en mesure d'effectuer un suivi de la biodiversité dans le territoire d'intervention, il importe d'avoir une connaissance préalable des lieux. Le présent rapport brosse le portrait de l'état actuel (avant l'aménagement du corridor de biodiversité) des habitats et des espèces floristiques présents dans les secteurs Cavendish, Marcel-Laurin ainsi que le secteur des parcs Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau (les secteurs 1, 2 et 3 du territoire à l'étude, respectivement; figure 1) et des espèces fauniques observées dans le territoire. Les espèces ciblées et les aménagements qui leur seront nécessaires sont également présentés. Enfin, une mise en garde au sujet des risques encourus causés par les espèces exotiques envahissantes et les animaux de compagnie est incluse dans le présent rapport.

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

5

Biodiversité conseil

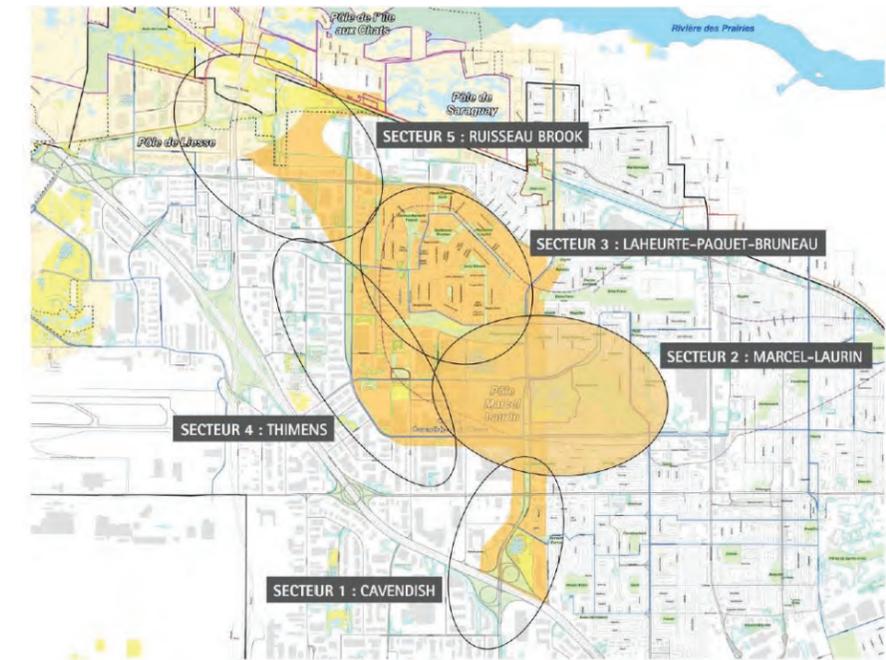


Figure 1. Territoire et secteurs d'intervention du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

6

Biodiversité conseil

## 2. Méthodologie

---

### 2.1 Portrait de l'intérêt écologique

Un portrait de l'intérêt écologique des complexes naturels privés de Saint-Laurent a été produit par Biophilia (L'Heureux et Bernier 2015). Ce travail a permis de classer les complexes naturels selon leur valeur écologique sur une échelle à neuf classes, allant de très faible à très élevée. Un bref résumé de ce rapport est présenté ici.

### 2.2 Inventaire floristique

Un inventaire préalable des espèces floristiques en place dans le territoire à l'étude a été effectué au terre-plein du boulevard Cavendish au niveau des rampes d'accès à l'autoroute 40 (secteur Cavendish) et au nord du boulevard de la Côte-Vertu (Secteur Marcel-Laurin), ainsi qu'au bassin de rétention est du parc Philippe-Laheurte et à la maison Robert-Bélanger (secteur Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau). Ces inventaires ont été effectués le 31 mai 2018 par Kim Marineau, biologiste, M.Sc. et Kellina Higgins, écologiste, M.Sc. de Biodiversité Conseil, afin d'identifier les habitats et, ponctuellement, les espèces actuellement présentes. Les espèces ont été notées par strate et sont présentées dans ce rapport. Les espèces vasculaires ont été principalement identifiées selon Marie-Victorin (1995) et Flora of North America (1993+) mais aussi avec quelques autres guides d'identification, alors que la nomenclature suit VASCAN (Brouillet et collab. 2010+). Des photographies de chacun des secteurs d'intervention présentés à la figure 1 ont été prises, y compris ceux où aucun inventaire floristique détaillé n'a été réalisé.

### 2.3 Faune

Une liste des espèces fauniques observées à l'intérieur et à proximité du territoire d'intervention a été compilée, provenant entre autres de la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent (Rodrigue et Rouleau 2008) et d'Amphibia-Nature (Galois et Ouellet 2016) pour l'herpétofaune, de Fabianek (2008) pour les chiroptères et de Morneau (2015) et WSP (2018) pour l'avifaune (134 espèces).

De plus, des espèces ont été ciblées plus spécifiquement pour le projet de corridor de biodiversité. Cet élément était essentiel afin d'orienter la recherche quant aux besoins spécifiques de ces

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

7

Biodiversité conseil

espèces et d'identifier des moyens pour les remplir. Une liste des aménagements utiles en matière d'offre d'habitats et d'infrastructures pour chacune de ces espèces ou groupe d'espèces a ainsi été dressée. Pour les insectes, ces informations proviennent d'Espace pour la vie Montréal (2018) et du Guide d'identification et de gestion - Pollinisateurs et plantes mellifères (Moisan-De Serres et collab. 2014). Amphibia-Nature (2016) a servi de référence pour les amphibiens et les reptiles. Les aménagements proposés pour les chauves-souris sont inspirés de ceux existant à l'Université de Montréal (2013), alors que les informations concernant les oiseaux proviennent de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (2010) et de Saint-Georges et Venne-Forcienne (1999). Une analyse des besoins des espèces en habitat ou en sources de nourriture a été faite à partir de l'ensemble de ces sources mais aussi à l'aide des connaissances des biologistes de l'équipe.

Les aménagements possibles par zone d'intervention en fonction du type de parc tel que suggéré dans Saint-Georges et Venne-Forcienne (1999) sont également présentés.

### 2.4 Espèces exotiques envahissantes et animaux de compagnie

La présence d'espèces exotiques envahissantes et d'animaux de compagnie a un effet indéniable sur la biodiversité urbaine et est traitée dans ce rapport.

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

8

Biodiversité conseil

### 3. Description du territoire et enjeux pour la biodiversité

#### 3.1 Intérêt écologique de l'arrondissement

Selon le portrait de l'intérêt écologique des complexes naturels de Saint-Laurent, le territoire comprend 205 îlots ou complexes naturels privés (figure 2; L'Heureux et Bernier 2015). Parmi ceux-ci, cinq sont classés comme ayant un intérêt écologique « très élevé », ce qui représente 2% des complexes étudiés. Il s'agit du complexe 082, qui correspond au quadrilatère entre le boulevard Cavendish, le boulevard Poirier, la rue Beaulac et la rue Raymond-Lasnier (communément appelé boisé Jacob); du complexe 023 au sud du parc-nature du Bois-de-Liesse qui comprend une partie du ruisseau Brook; du complexe 002 situé au nord du Technoparc et au sud du parc-nature du Bois-de-Liesse comprenant une partie du ruisseau Bertrand; du complexe 020, un secteur boisé au sud du parc-nature du Bois-de-Liesse et à l'ouest de l'autoroute 13; et du complexe 021, un secteur boisé adjacent au précédent.

Les complexes naturels de l'arrondissement sont majoritairement de petite taille (moins de 5 ha). Le couvert de ces complexes est surtout herbacé, bien que plusieurs complexes comprennent aussi une strate arborescente. La végétation feuillue domine ce territoire fortement urbanisé, comprenant très peu d'étendues de plans d'eau et de cours d'eau.

En 2012, l'équipe avait déjà recommandé l'acquisition et la mise en conservation du boisé Jacob et des aménagements spécifiques pour le connecter au parc Philippe-Laheurte et au boisé Marcel-Laurin dans le cadre d'inventaires floristiques des parcs du secteur (Marineau et Tousignant 2012). Les secteurs 020, 021 et 023 sont situés immédiatement au sud du parc-nature du Bois-de-Liesse et devraient donc faire partie du corridor Cavendish visant la connexion aux parcs-nature. Le secteur situé tout juste au nord du technoparc (002) ne fait pour l'instant pas partie du territoire actuel d'intervention.

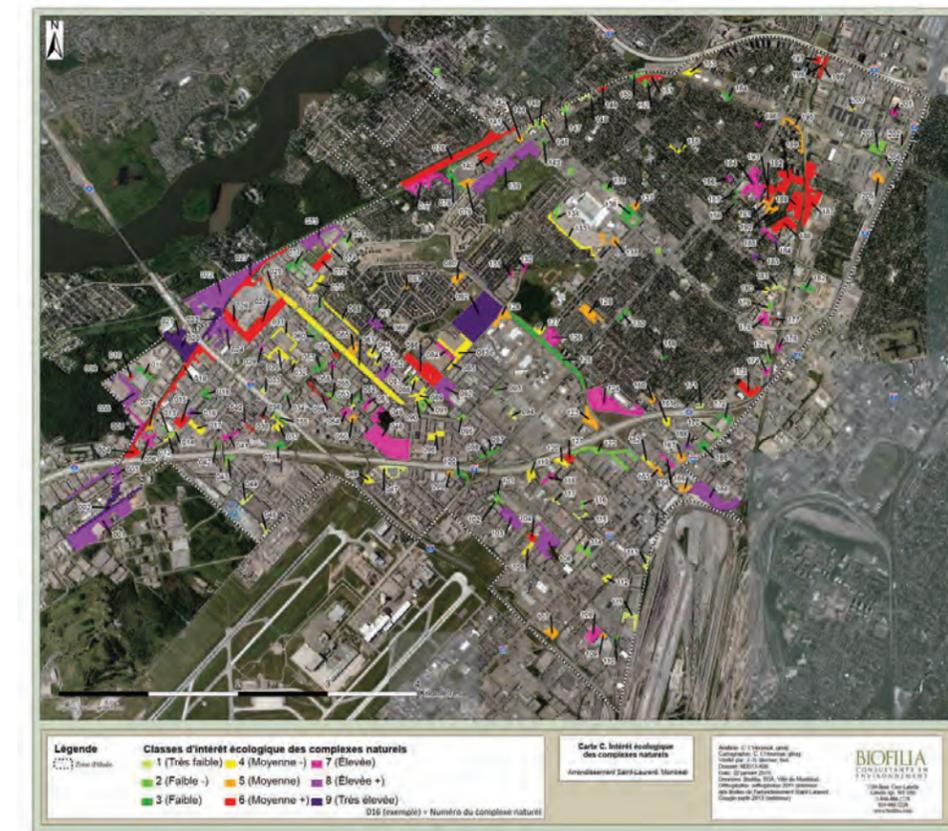


Figure 2. Complexes naturels de Saint-Laurent (tiré de L'Heureux et Bernier 2015).

### 3.2 Description des secteurs d'intervention du corridor de biodiversité

Il est à noter que les noms et les limites de ces secteurs proviennent du programme du concours (Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017) et diffèrent donc légèrement de ceux présentés dans le plan directeur.

#### 3.2.1 Secteur Cavendish (secteur 1)



Figure 3. Secteur Cavendish (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).

Deux zones ont été inventoriées dans le secteur Cavendish (figure 3). Ces dernières correspondent au terre-plein compris entre la rampe d'accès à l'autoroute 40 et le boulevard Cavendish (zone 01-1) ainsi qu'une zone boisée juste au nord (zone 01-2). La zone 01-1 est une prairie, alors que la zone boisée 01-2 comporte des frênes morts (*Fraxinus* sp.) et une abondance de nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) et d'herbe à puce (*Toxicodendron radicans*). Cet espace ouvert est utilisé par de nombreux insectes, notamment des papillons. La liste des espèces végétales s'y trouvant est présentée au tableau I.

#### 3.2.2 Secteur Marcel-Laurin (secteur 2)

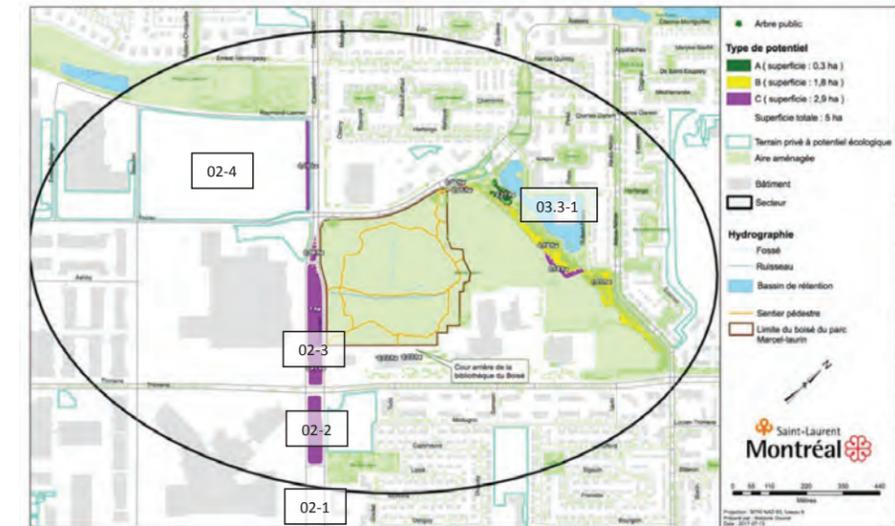


Figure 4. Secteur Marcel-Laurin (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).

Dans ce secteur (figure 4), seule une zone a été inventoriée, soit le terre-plein du boulevard Cavendish dans la portion située au nord du boulevard de la Côte-Vertu (zone 02-2). La végétation de cette zone correspond à une prairie exclusivement herbacée, à l'exception de la spirée de Van Houtte (*Spiraea xvanhouttei*) sous les emprises électriques et d'un peu de nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) au stade de semis uniquement. La liste des espèces végétales s'y trouvant est présentée au tableau I.

En plus de la zone inventoriée, le terre-plein du boulevard Cavendish au sud du boulevard de la Côte-Vertu (zone 02-1) et au nord du boulevard Thimens (zone 02-3) est également caractérisé par des prairies. Le bassin de la Brunante (zone 03.3-1), entouré d'aménagements paysagers majoritairement gazonnés incluant quelques arbres et des arbustes, et le parc Marcel-Laurin lui-même constituent des espaces verts importants de ce secteur, mais ce dernier ne sera pas abordé ici, puisque les plans d'aménagement sont déjà prêts. Néanmoins, en supplément, il serait

intéressant de prévoir des aménagements améliorant la connectivité entre le parc Marcel-Laurin et le bassin de la Brunante.

Enfin, tel que souligné dans l'étude de Biofilia (L'Heureux et Bernier 2015) et dans celle de Marineau et Tousignant (2012), le boisé situé dans le quadrilatère boisé Cavendish-Raymond-Lasnier-Beaulac-Poirier possède un potentiel écologique élevé. Celui-ci couvre une superficie de 16,5 ha, dont 2,5 ha de couvert herbacé. Selon les photos disponibles, les espèces d'arbres sont principalement des érables (*Acer* spp.), des peupliers (*Populus* spp.) et des frênes (*Fraxinus* spp.). Il y a aussi des bosquets de vinaigrier (*Rhus typhina*).

### 3.2.3 Secteur Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau (secteur 3)

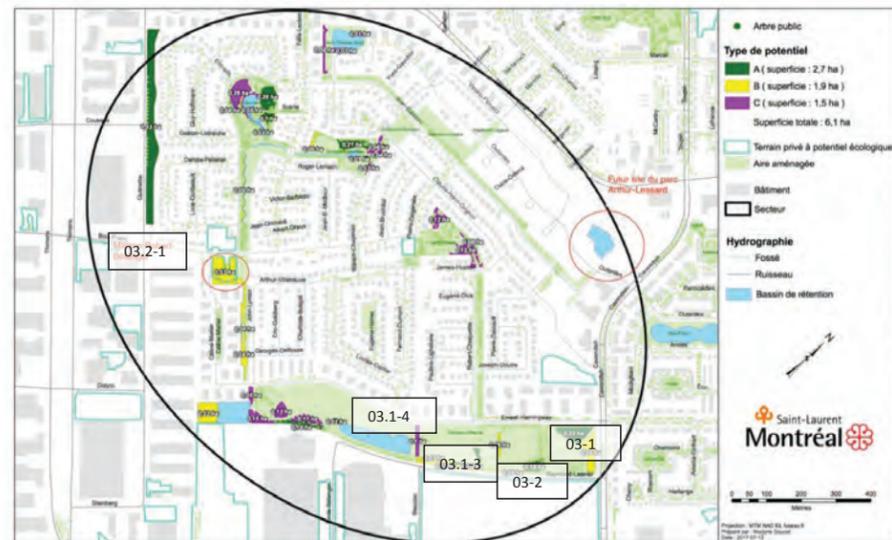


Figure 5. Secteur Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).

Deux zones ont été inventoriées dans le secteur Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau. Ces dernières correspondent au marais à quenouilles du bassin de rétention est du parc Philippe-Laheurte (zone 03.1-4) et à la maison Robert-Bélanger (zone 03.2-1), caractérisée par une friche herbacée et un aménagement paysager principalement constitué d'arbres et d'arbustes matures. La liste des espèces végétales s'y trouvant est présentée au

tableau I. Dans le bassin de rétention, des oiseaux ont été observés utilisant cet habitat humide, dont le carouge à épaulettes. De plus, un espace en gravier y fournit un habitat pour le pluvier kildir, qui a aussi été observé.

En plus de ces zones inventoriées, le parc Philippe-Laheurte comporte aussi une zone aménagée gazonnée avec un terrain de jeux (zone 03.1-1), une rangée d'arbres au sud des terrains de soccer (zone 03.1-2) et un petit secteur boisé (03.1-3).

Les parcs Guillaume-Bruneau et Dr-Bernard-Paquet comprennent, quant à eux, des ruisseaux et des bassins de rétention, ainsi que des petits boisés ayant une faible diversité végétale (Groupe Hémisphères 2015). Le boisé du parc Guillaume-Bruneau est dominé par le frêne rouge et celui du parc Dr-Bernard-Paquet par l'orme d'Amérique, deux espèces touchées respectivement par l'agrille du frêne et la maladie hollandaise de l'orme. Enfin, la place Eugène-Hamel, constituée d'un petit bosquet d'arbres, est digne de mention en raison de la présence d'un noyer cendré (Groupe Hémisphère 2013).

### 3.2.4 Secteur Thimens (secteur 4)

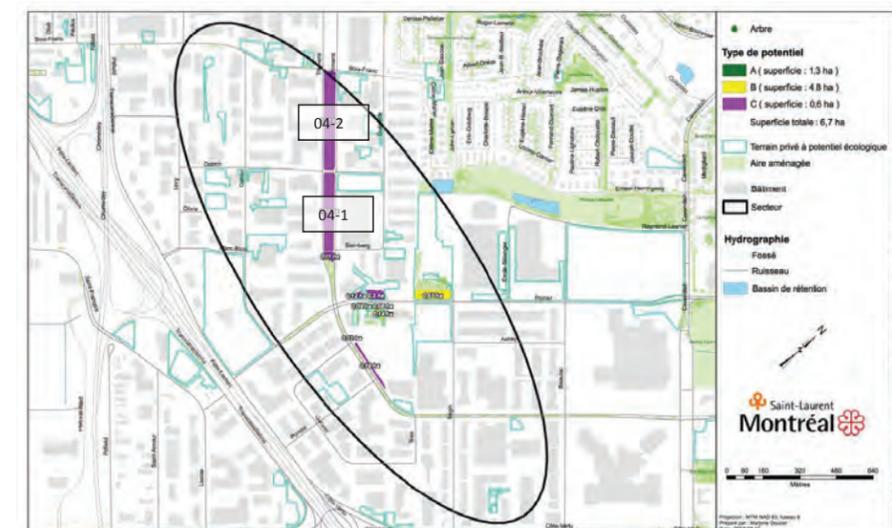


Figure 6. Secteur Thimens (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).

Le terre-plein du boulevard Thimens, situé sous des emprises électriques, est gazonné et entretenu au sud de la rue Bois-Franc (zone 04-1). Il correspond plutôt à une prairie au nord de celle-ci (zone 04-2).

### 3.2.5 Secteur du ruisseau Brook (secteur 5)



Figure 7. Secteur du ruisseau Brook (tiré de Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal 2017).

Ce secteur comporte le ruisseau Brook lui-même (zone 05-1), un sentier dans une zone en friche parcourant le secteur (zone 05-2) et une zone sous les emprises électriques (zone 05-3). Mentionnons l'importance de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) dans le secteur (Rouleau 2014).

Tableau I. Espèces floristiques vasculaires présentes par zone dans le territoire du futur corridor de biodiversité de Saint-Laurent.

Nom de la zone	Nom latin	Nom français	Exotique ou indigène	Terre-plein Cavendish et rampe d'accès à l'autoroute 40	Boisé au nord du terre-plein	Terre-plein Cavendish au nord de Côte-Vertu	Bassin de rétention est du parc Philippe-Laheurte	Maison Robert-Bélanger
Secteur				1	1	2	3	3
Zone				01-1	01-2	02-2	03.1-4	03.2-1
Description				Prairie	Boisé de frênes morts et nerprun cathartique	Prairie	Marais à quenouilles	Friche avec arbres matures
Strate								
Arborescente supérieure								
	<i>Acer negundo</i>	Érable à Giguère	Exotique					x
	<i>Acer rubrum</i>	Érable rouge	Indigène					
	<i>Acer saccharinum</i>	Érable argenté	Indigène					
	<i>Acer saccharum</i>	Érable à sucre	Indigène					
	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne rouge	Indigène					
	<i>Picea abies</i>	Épinette de Norvège	Exotique					
	<i>Populus deltoides ssp. deltoides</i>	Peuplier deltoïde	Indigène					x
	<i>Ulmus americana</i>	Orme d'Amérique	Indigène					x
Arborescente inférieure								
	<i>Acer negundo</i>	Érable à Giguère	Exotique					
	<i>Acer rubrum</i>	Érable rouge	Indigène					

Nom de la zone	Nom latin	Nom français	Exotique ou indigène	Terre-plein Cavendish et rampe d'accès à l'autoroute 40	Boisé au nord du terre-plein	Terre-plein Cavendish au nord de Côte-Vertu	Bassin de rétention est du parc Philippe-Laheurte	Maison Robert-Bélanger
	<i>Acer saccharum</i>	Érable à sucre	Indigène					
	<i>Fraxinus</i> sp. (mort)	Frêne mort			x			
	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne rouge	Indigène					
	<i>Populus deltoïdes</i> ssp. <i>deltoïdes</i>	Peuplier deltoïde	Indigène		x			
	<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier	Indigène					
	<i>Syringa</i> sp.	Lilas	Exotique					
	<i>Ulmus americana</i>	Orme d'Amérique	Indigène					
Arbustive supérieure								
	<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun cathartique	Exotique					
	<i>Spiraea latifolia</i>	Spirée à larges feuilles	Indigène				x	
	<i>Spiraea xvanhouttei</i>	Spirée Van Houtte	Exotique					
	<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rivages	Indigène	x				
Arbustive inférieure								
	<i>Acer negundo</i>	Érable à Giguère	Exotique					x
	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne rouge	Indigène					
	<i>Prunus virginiana</i> var. <i>virginiana</i>	Cerisier de Virginie	Indigène	x				
	<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun cathartique	Exotique					

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

17

Biodiversité conseil

Nom de la zone	Nom latin	Nom français	Exotique ou indigène	Terre-plein Cavendish et rampe d'accès à l'autoroute 40	Boisé au nord du terre-plein	Terre-plein Cavendish au nord de Côte-Vertu	Bassin de rétention est du parc Philippe-Laheurte	Maison Robert-Bélanger
	<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier	Indigène					x
	<i>Toxicodendron radicans</i>	Herbe à puce	Indigène					
Herbacées								
	<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	Indigène	x			x	
	<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	Roseau commun	Exotique					
	<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé	Exotique	x			x	
	<i>Poa pratensis</i> ssp. <i>pratensis</i>	Pâturin des prés	Exotique	x			x	
	<i>Alisma triviale</i>	Alisma commun	Indigène					
	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale	Exotique					x
	<i>Erigeron philadelphicus</i> var. <i>philadelphicus</i>	Vergerette de Philadelphie	Indigène					x
	<i>Fragaria virginiana</i> ssp. <i>virginiana</i>	Fraisier des champs	Indigène	x				
	<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	Exotique				x	
	<i>Hesperis matronalis</i>	Julienne des dames	Exotique					x
	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	Exotique	x			x	
	<i>Melilotus albus</i>	Mélicot blanc	Exotique	x				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

18

Biodiversité conseil

Nom de la zone	Nom latin	Nom français	Exotique ou indigène	Terre-plein Cavendish et rampe d'accès à l'autoroute 40	Boisé au nord du terre-plein	Terre-plein Cavendish au nord de Côte-Vertu	Bassin de rétention est du parc Philippe-Laheurte	Maison Robert-Bélanger
	<i>Potentilla anserina</i> ssp. <i>anserina</i>	Potentille ansérine	Indigène	x				
	<i>Potentilla argentea</i>	Potentille argentée	Exotique	x				
	<i>Schoenoplectus acutus</i> var. <i>acutus</i>	Scirpe aigu	Indigène				x	
	<i>Symphotrichum</i> sp.	Aster sp.	Indigène	x				
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal	Exotique	x		x		x
	<i>Trifolium hybridum</i>	Trèfle alsike	Exotique	x		x		
	<i>Typha angustifolia</i>	Quenouille à feuilles étroites	Indigène				x	

### 3.3 Faune

La liste des espèces fauniques observées par divers observateurs depuis l'année 2000 révèle la présence de 15 espèces d'amphibiens et de reptiles, de 17 espèces de mammifères et de 132 espèces d'oiseaux dans le territoire de l'arrondissement, les parcs-nature situés à proximité, l'aéroport et autres terrains limitrophes. Cette liste est présentée à l'annexe 2. De plus, des espèces ou groupes d'espèces ont été ciblés, au nombre de 26, afin de se pencher sur leurs besoins particuliers en habitat et en aménagement. Ces derniers sont présentés au tableau 2. Certaines des espèces cibles sont résidentes, alors que d'autres sont migratrices, ce qui fait varier les habitats et les aménagements nécessaires. Cette information est également incluse dans le tableau. L'objectif est de proposer des aménagements pour des espèces ayant le plus de chances d'en profiter parce qu'elles sont résidentes, régulièrement présentes ou parce que leur présence est potentielle dans ce type d'habitat en milieu urbain. Enfin, la figure 8 résume les principaux aménagements possibles pour chaque zone en fonction du type de parc.

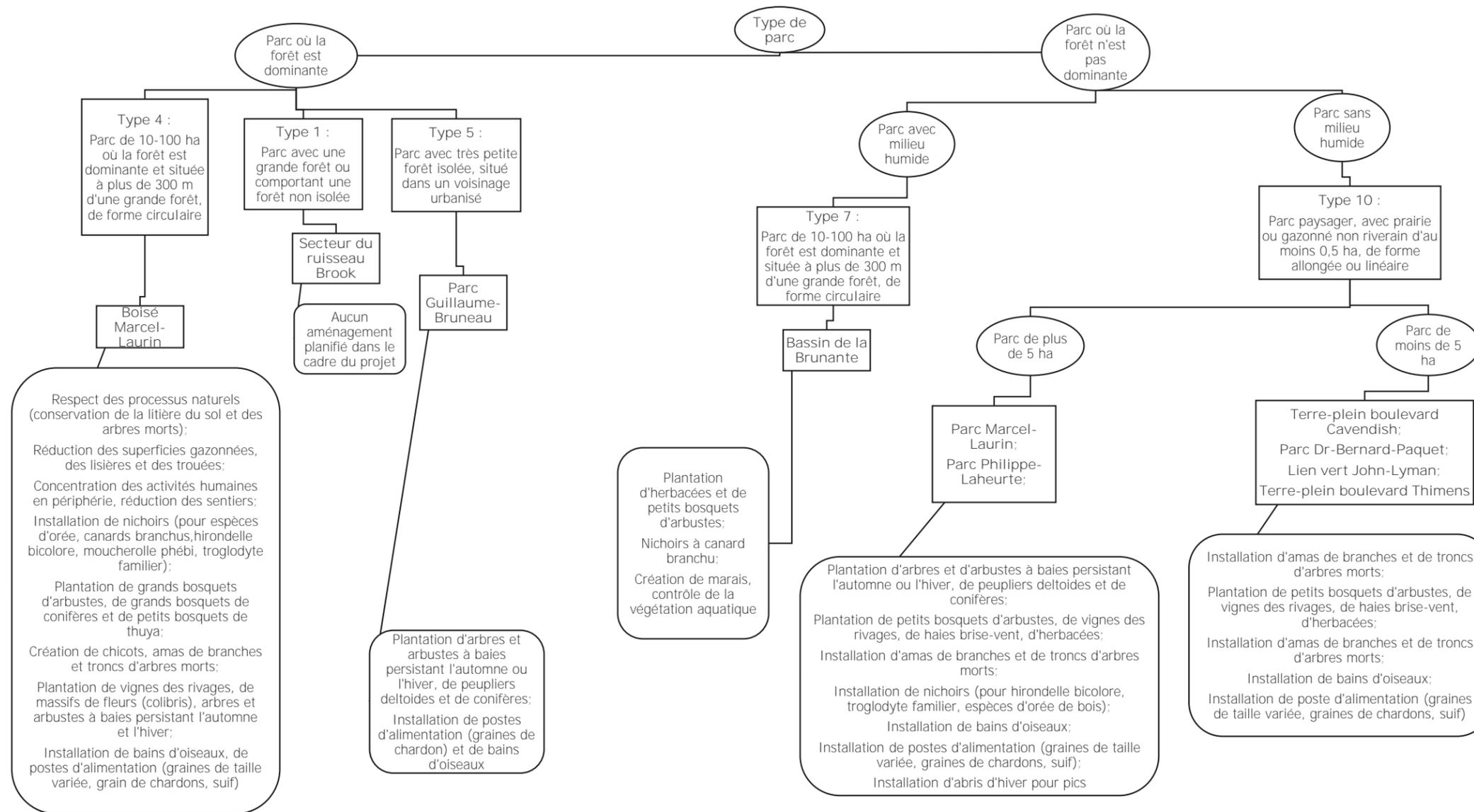


Figure 8. Suggestions d'aménagements par zone du territoire d'intervention en fonction du type de parc tirées de Saint-Georges et Venne-Forcionne (1999).

Tableau II. Espèces fauniques présentes par zone dans le territoire du futur corridor de biodiversité de Saint-Laurent et propositions d'aménagement.

Espèce	Besoins en habitats	Besoins en infrastructures	Besoin en entretien	Espèce résidente ou migratrice?	Source information	Lieu privilégié
<b>Anoures</b>						
Grenouille verte	Berges à couvert herbacé et arbustif; Marais ou plans d'eau ensoleillés	Eau permanente pour la reproduction, corridors verts entre bassins et friches ou forêts, clôtures d'exclusion.		Résidente	Galois	Bassins
Crapaud d'Amérique	Friches; bosquets	Eau pour la reproduction		Résidente	Galois	Autour des bassins
<b>Couleuvres</b>						
Couleuvre rayée	Champs, friches à proximité de plans d'eau, forêts	Hibernacles (Débris ligneux, roches empilées, muret de pierre sèche, terriers)		Résidente	Observations	Bois et friches
Couleuvre brune	Friches, sites secs	Remblais; Milieux rocheux (ex. Chemins de fer), anfractuosités, débris pour se cacher		Résidente	Rouleau 2014	Bois et friches
<b>Mammifères terrestres</b>						
Micromammifères (condylure à nez étoilé, campagnol des champs, taupe, souris)	Friches ou prairies	Débris ligneux; Amas rocheux		Résidente		Friches des parcs
<b>Chiroptères</b>						
Chauve-souris cendrée	Forêts; plans d'eau et des clairières pour l'alimentation	Bassins de rétention (source d'insectes); Abris à chauve-souris; Arbres comme brise-vent et perchoirs à proximité des bassins	Oui	Migratrice	UdeM	Près des bassins

Espèce	Besoins en habitats	Besoins en infrastructures	Besoin en entretien	Espèce résidente ou migratrice?	Source information	Lieu privilégié
Petite Chauve-souris brune	Proximité de lacs, marécages, clairières; mines ou cavernes pour hiberner	Bassins de rétention (source d'insectes); Abris à chauve-souris; Arbres comme brise-vent et perchoirs à proximité des bassins	Oui	Résidente	UdeM	Près des bassins
Grande Chauve-souris brune	Milieux urbains, mines, grottes et habitations	Bassins de rétention (source d'insectes); Abris à chauve-souris; Arbres comme brise-vent et perchoirs à proximité des bassins	Oui	Résidente		Près des bassins
<b>Oiseaux</b>						
<b>Hirondelles</b>						
Hirondelle bicolor	Près d'un milieu aquatique	Nichoirs à hirondelles bicolores ou dans les cavités des gros arbres de plus de 60 cm de DHP	Oui	Migratrice	Fondation de la Faune	Bassins
Hirondelle noire	Près d'un milieu aquatique	Nichoirs à hirondelles noires en milieu ouvert à proximité d'un plan d'eau	Oui	Migratrice	Québec Oiseaux	Bassins
<b>Oiseaux aquatiques</b>						
Limicoles (chevalier grivelé, bihoreau gris, grand héron, râle de Virginie)	Rives de marais	Éviter la présence de prédateurs puisque l'espèce niche au sol. Garder les animaux domestiques en laisse ou à l'intérieur.		Migratrice	Atlas ONQ	Présence occasionnelle et peu probable

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

22

Biodiversité conseil

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

23

Biodiversité conseil

Espèce	Besoins en habitats	Besoins en infrastructures	Besoin en entretien	Espèce résidente ou migratrice?	Source information	Lieu privilégié
Marouette de Caroline	Rives de marais d'eau douce	Éviter la présence de prédateurs puisque l'espèce niche au sol. Garder les animaux domestiques en laisse ou à l'intérieur.		Migratrice		Présence occasionnelle et peu probable
Pluvier kildir	Milieu ouvert ou perturbé	Zones de gravier, toits		Migratrice	Atlas ONQ	Bassin de rétention du parc Laheurte
Canards (canard colvert, canard noir, canard branchu)	Bassins aquatiques et habitats riverains	Eau libre		Migratrice		Bassins
Oiseaux de proie						
Accitripidés (épervier brun, épervier de Cooper, petite buse, buse à épaulettes, buse à queue rousse, busard Saint-Martin)	Forêts, friches et prairies herbacées	Perchoirs, bosquets de thuya, vignes des rivages, grands pins, nichoirs artificiels		Migratrice pour la plupart	Atlas ONQ	Partout
Falconidés (crécerelle d'Amérique, faucon émerillon, faucon pèlerin)	Forêts, friches et prairies herbacées	Perchoirs, bosquets de thuya, vignes des rivages, grands pins, nichoirs artificiels		Migratrice pour la plupart	Atlas ONQ	Partout
Strigidés (harfang des neiges, grand duc d'Amérique, chouette laponne et rayée, petite nyctale, petit duc maculé)	Forêts, friches et prairies herbacées	Perchoirs, bosquets de thuya, vignes des rivages, grands pins, nichoirs artificiels (ex. nichoirs à branchu pour petite nyctale)		Migratrice pour la plupart	Atlas ONQ	Partout

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

24

Biodiversité conseil

Espèce	Besoins en habitats	Besoins en infrastructures	Besoin en entretien	Espèce résidente ou migratrice?	Source information	Lieu privilégié
Alcedinidés (martin-pêcheur)	Bassins aquatiques et habitats riverains	Perchoirs à proximité des bassins			Atlas ONQ	Bassins
Autres espèces d'intérêt						
Martinet ramoneur	Présence abondante d'insectes	Cavités de gros arbres morts; chicots; cheminées de maçonnerie, cheminées artificielles (sites de nidification)		Migratrice	Atlas ONQ	Maison Robert-Bélanger
Pics (grand pic, pic flamboyant, mineur, chevelu et maculé)	Friches et forêts	Arbres morts debout ou chicots		Résidents	Atlas ONQ	Boisés existants
Mésange à tête noire	Forêts, friches; cavités de bouleau ou peuplier pour nidification	Mangeoires, nichoirs artificiels remplis de copeaux	Oui	Résidente	Atlas ONQ	Boisés existants
Grive à dos olive	Conifères pour nidification	S'alimente au sol fruits, baies, insectes		Migratrice	Atlas ONQ	Boisés existants
Parulines (couronnée, bleue, à poitrine baie, à croupion jaune, à flancs marron, jaune, flamboyante)	Forêts surtout	Mangeoires	Oui	Migratrices	Atlas ONQ	Parc Marcel-Laurin
Pioui de l'est	Forêts surtout	Présence abondante d'insectes (limiter les insecticides)		Migratrice	Atlas ONQ	Parc Marcel-Laurin
Autres aménagements pour oiseaux						
		Arbustes à baies				
		Postes d'alimentation en hiver (graines, suif)	Oui			

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

25

Biodiversité conseil

Espèce	Besoins en habitats	Besoins en infrastructures	Besoin en entretien	Espèce résidente ou migratrice?	Source information	Lieu privilégié
		Moins de gazon				
		Ajouts de bosquets de conifères				
Espèces du ruisseau Brook						
Salamandre à points bleus, grenouille léopard, crapaud d'Amérique, couleuvre à ventre rouge, brune et rayée et l'épinoche à cinq épines, le mulot perlé et l'ombre de vase	Cours d'eau et végétation	Substrat naturel et pied sec dans les ponceaux du ruisseau; végétation riveraine variée et couvert complet sur l'ensemble du tracé du ruisseau	Non			Ruisseau Brook
Insectes pollinisateurs						
Papillon monarque	Asclépiades; plantes nectarifères	Approvisionnement en eau (boue, flaques d'eau, sable humide, etc.); protection contre le vent		Migratrice	Espace pour la vie	Emprises, aires gazonnées des terrains privés (à bonifier)
Autres insectes pollinisateurs	Prés fleuris dans les friches	Tiges sèches et débris végétaux laissés à l'automne pour l'hivernage		Résidents		Partout

### 3.4 Espèces exotiques envahissantes

L'impact anthropique sur les écosystèmes urbains contribue à l'affaiblissement des barrières biogéographiques, ce qui favorise l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE; Olden 2006). Certaines de ces espèces ont été observées lors de la visite d'inventaire floristique, notamment le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) et le roseau commun (*Phragmites australis* ssp. *australis*). Le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*) est également présent (Marineau et Tousignant 2012).

Or, les EEE sont très compétitives et peuvent avoir un impact négatif important sur la biodiversité. Elles sont habituellement généralistes, ce qui leur permet de coloniser une gamme variée d'habitats, de former des colonies très denses et de devenir une menace pour les espèces indigènes avec lesquelles elles entrent en compétition (Myers et Bazely 2003, Higgins et Richardson 2014). De plus, elles ne remplissent généralement pas les mêmes fonctions dans les écosystèmes que les espèces indigènes dont elles prennent la place, par exemple leur rôle de source de nourriture pour les animaux herbivores (Myers et Bazely 2003).

Les méthodes de contrôle des EEE se révèlent plus efficaces lorsqu'elles sont appliquées avant le développement de colonies denses. Les secteurs devraient donc être surveillés de près afin de tenter de contrôler l'implantation des EEE dans les endroits qui en sont encore dépourvus ou peu colonisés. Par exemple, le terre-plein du boulevard Cavendish (secteur Marcel-Laurin), où du nerprun cathartique a été observé au stade de semis uniquement, représente un endroit où il serait intéressant d'intervenir sur la question. De plus, les milieux aquatiques sont appropriés pour instaurer des interventions, notamment pour le contrôle du roseau commun (Marineau et Tousignant 2012). Diverses méthodes de contrôle existent pour les différentes espèces d'EEE, lesquelles sont détaillées dans Groupe Hémisphères (2015).

Dans tous les cas, la présence d'EEE devrait être considérée dans tous les plans d'aménagement. En effet, certaines études ont suggéré que les corridors de biodiversité pourraient contribuer à la propagation de ces EEE par leur rôle même d'amélioration de la connectivité (Hobbs 1992). Toutefois, il semblerait qu'en général, les bienfaits des corridors sur les espèces cibles surpassent les désagréments issus de la présence d'EEE (Beier et Noss 2003). Néanmoins, il importe de garder ce problème en tête dans l'aménagement du corridor particulièrement lors de remaniements des sols.

### 3.5 Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie constituent une autre menace à la biodiversité en zone urbaine. Entre autres, mais non exclusivement, les chats et les tortues domestiques représentent des éléments à surveiller dans le territoire d'intervention. Des mesures seront nécessaires pour prendre leur présence en considération dans le corridor de biodiversité.

#### 3.5.1 Tortues à oreilles rouges

La tortue à oreilles rouges (*Trachemys scripta elegans*) est une espèce potentiellement envahissante vendue en animalerie. Il est connu que des tortues à oreilles rouges domestiques sont relâchées dans le bassin de la Brunante (secteur Marcel-Laurin) par des propriétaires pour s'en débarrasser (Division de l'environnement et de la protection du territoire 2016). Cette espèce très tolérante et omnivore entre en compétition directe avec les espèces indigènes pour les sites de ponte, de bain de soleil et pour l'alimentation (MFFP 2018). Par exemple, les tortues peintes et géographiques sont sur la liste des espèces ciblées par le projet de corridor et pourraient souffrir de la compétition avec la tortue à oreilles rouges. Une sensibilisation du public, par exemple par des panneaux d'affichage aux sites de relâche de ces reptiles, serait nécessaire afin de protéger l'herpétofaune locale. Quoi qu'il en soit, il faudra certainement tenir compte de cette tortue dans les plans d'aménagement.

#### 3.5.2 Poissons rouges

La présence de poissons rouges (*Carassius auratus*) domestiques relâchés dans le bassin de la Brunante est également connue (Arrondissement de Saint-Laurent, comm. pers.). Ce poisson omnivore constitue un prédateur et un compétiteur de la faune indigène. Il est considéré comme une espèce potentiellement envahissante (MFFP 2018). Une sensibilisation ciblée du public sur cette question pourrait être effectuée de concert avec les efforts pour éviter le relâchement de tortues à oreilles rouges.

#### 3.5.3 Prédation par les chats

Les chats sont des prédateurs des petits mammifères, des oiseaux, des amphibiens, des reptiles et des invertébrés (Massé et collab. 2012). Leur présence peut donc constituer une menace pour certaines des espèces cibles, notamment l'avifaune et l'herpétofaune. En effet, les chats constitueraient, avec les collisions avec les fenêtres, véhicules et infrastructures, la première cause de mortalité aviaire au Canada, et de façon plus importante dans les grands centres

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

28

Biodiversité conseil

urbains, dont la communauté urbaine de Montréal (Calvert et collab. 2013). Leur présence devra donc être considérée, particulièrement dans le cas des aménagements pour les espèces cibles nichant au sol.

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

29

Biodiversité conseil

## 4. Conclusion

---

L'actuel rapport présente un état des lieux dans les différents secteurs d'intervention du futur corridor de biodiversité. Des inventaires floristiques, une liste des espèces fauniques observées et des suggestions d'aménagements pour les espèces ciblées y sont présentés. Une section sur les espèces exotiques envahissantes et les animaux de compagnie est également incluse dans le document. Ces informations devraient aider à la planification du plan directeur en vue de la création du corridor de biodiversité à Saint-Laurent.



---

Kim Marineau, biologiste, M.Sc., présidente de Biodiversité conseil inc.  
Membre de l'Association des biologistes du Québec (2505)  
2030, boulevard Pie-IX, bureau 213 Montréal (Québec) H1V 2C8

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

30

Biodiversité conseil

## Références

---

- ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, VILLE DE MONTRÉAL. 2017 Programme – Créer le corridor de biodiversité à Saint-Laurent. 31 p.
- ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC. 2010. Guide du participant (version 1). Regroupement QuébecOiseaux, Service canadien de la faune (Environnement Canada) et Études d'Oiseaux Canada, Québec. 92 p.
- BEIER, P. et R. F. NOSS. 1998. Do habitat corridors provide connectivity? *Conservation Biology*, 12(6): 1241-1252.
- BENTRUP, G. 2008. Conservation buffers: design guidelines for buffers, corridors, and greenways, Gen. Tech. Rep. SRS-109. Asheville, NC: Department of Agriculture, Forest Service, Southern Research Station, 110 p.
- BROUILLET, L., F. COURSOL, S.J. MEADES, M. FAVREAU, M. ANIONS, P. BELISLE et P. DESMET. 2010+. VASCAN, la Base de données des plantes vasculaires du Canada. <http://data.canadensys.net/vascan/> (consultée le 2018-06-04)
- CALVERT, A. M., C. A. BISHOP, R. D. ELLIOT, E. A. KREBS, T. M. KYDD, C. S. MACHTANS et G. J. ROBERTSON. 2013. A synthesis of human-related avian mortality in Canada. *Avian Conservation and Ecology*, 8(2) : 11.
- DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE. 2016. Recommandations de la Division de l'environnement et de la protection du territoire suite à la réception de l'avis faunique pour le réaménagement du bassin de la Brunante dans l'arrondissement de Saint-Laurent.
- ESPACE POUR LA VIE MONTRÉAL. 2018. Créez votre oasis pour les monarches. <http://espacepourlavie.ca/creez-votre-oasis-pour-les-monarques> (consultée le 2018-06-08)
- FABIANEK, F. 2008. Facteurs déterminant la répartition et l'abondance des chauves-souris dans les espaces verts de l'île de Montréal à différentes échelles spatiales (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- FLORA OF NORTH AMERICA EDITORIAL COMMITTEE, eds. 1993+. *Flora of North America North of Mexico*. 16+ vols. New York et Oxford.
- GALOIS, P. et M. OUELLET, 2016. Audit écologique (inventaire) de l'herpétofaune des parcs-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport réalisé pour la Ville de Montréal, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal. *Amphibia-Nature*, Montréal, Québec, 167 p.

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

31

Biodiversité conseil

- GILBERT-NORTON, L.B., R. WILSON, J. R. STEVENS et K. H. BEARD. 2010. A meta-analytic review of corridor effectiveness. *Conservation Biology*, 24: 660-668.
- GROUPE HÉMISPHERES. 2013. Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de la place Eugène-Hamel, des parcs Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet, Guillaume-Bruneau et du lien vert de la rue John-Lyman en vue d'en augmenter la biodiversité. Rapport technique réalisé pour l'arrondissement de Saint-Laurent. 101 p. + annexes.
- GROUPE HÉMISPHERES. 2015. Proposition d'un plan d'aménagement visant la mise en valeur et la restauration écologique des boisés et bandes riveraines dans les parcs Guillaume-Bruneau et Dr-Bernard-Paquet dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Rapport technique réalisé pour l'arrondissement de Saint-Laurent. 75 p. + annexe.
- HE, C., Z. LIU, J. TIAN et Q. MA. 2014. Urban expansion dynamics and natural habitat loss in China: A multiscale landscape perspective. *Global Change Biology*, 20 : 2886–2902.
- HIGGINS, S.I. et D. M. RICHARDSON. 2014. Invasive plants have broader physiological niches. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 111(29):10610-10614.
- HOBBS, R. J. 1992. The role of corridors in conservation: Solution or bandwagon? *Trends in Ecology & Evolution*, 7(11) : 389-392.
- L'HEUREUX, C. et J-S BERNIER. 2015. Portait de l'intérêt écologique des complexes naturels. Rapport de Biofilia pour le compte de l'arrondissement Saint-Laurent, ville de Montréal. 2 volumes, 46 p. + annexes.
- MARIE-VICTORIN. 1995. Flore laurentienne. Troisième édition. Les presses de l'Université de Montréal. 1093 p.
- MARINEAU, K et M.-E. Tousignant. 2012. Inventaire de la végétation terrestre et aquatique à la place Eugène-Hamel et dans trois parcs de l'arrondissement de Saint-Laurent: Philippe-Laheurte, Dr. Bernard Paquet et Guillaume-Bruneau. Rapport final réalisé pour l'arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal. 43 p. + annexes.
- MASSÉ, A., J. MAINGUY, Y. LEMAY, A. CARON et M.-H. ST-LAURENT, Martin-Hugues. 2012. Le chat domestique en milieu naturel au Québec : une espèce exotique envahissante. *Le Naturaliste Canadien*. 136: 32-41.
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2018. Tortue à oreilles rouges (*Trachemys scripta elegans*). <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/tortue-oreille-rouge/> (consultée le 2018-06-21)
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2018. Le carassin (*Carassius auratus*) <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/carassin/> (consultée le 2018-08-28)

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

32

Biodiversité conseil

- MOISAN-DE SERRES, J., F. BOURGOUIN, et M.-O. LEBEAU. 2014. Guide d'identification et de gestion - Pollinisateurs et plantes mellifères. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire, Québec. 351 p.
- MORNEAU, F. 2015. Audit écologique (inventaire) de l'avifaune des parcs-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport réalisé pour le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal de la Ville de Montréal. 88 p. + annexes.
- MYERS, J.H. et D.R. BAZELY. 2003. *Ecology and Control of Introduced Plants*. Cambridge University Press, Cambridge. xiv + 313 p. + références.
- OLDEN, J. D. 2008. Biotic homogenization. *Encyclopedia of Life Sciences (ELS)*.
- RODRIGUE, D. et S. ROULEAU. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. 2008. Programme d'inventaire de l'herpétofaune des grands parcs de la Ville de Montréal. Rapport d'inventaire 2007 : parcs-nature de l'Anse-à-l'Orme, du Bois-de-Liesse, du Bois-de-Saraguay et du Cap-Saint-Jacques. Rapport réalisé pour la Direction des grands parcs et de la nature en ville, Ville de Montréal. 29 p. + annexes.
- ROULEAU, S. 2014. La relocalisation de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) comme mesure de mitigation dans le cadre du projet de prolongement du boulevard Thimens à Montréal. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Sainte-Anne de Bellevue, Québec. 42 p.
- ST-GEORGES, M. et L. VENNE-FORCIONE. 1999. Guide d'aménagement des espaces verts urbains pour les oiseaux. Fondation de la faune du Québec. Sainte-Foy.
- TAYLOR, P.D., L. FAHRIG, K. HENEIN et G. MERRIAM, 1993. Connectivity is a vital element of landscape structure. *Oikos*, 68(3) : 571-573.
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. 2013. Abris chauffant pour chauvesouris à museau blanc. <http://nouvelles.umontreal.ca/article/2013/10/07/abri-chauffant-pour-chauvesouris-a-museau-blanc/> (consultée le 2018-06-08)
- WSP. 2018. Audit écologique (inventaire) de l'avifaune dans les parcs-nature 2016-2017, Rapport final, Parcs-nature de la Ville de Montréal. Rapport produit pour le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal de la Ville de Montréal. 100 p. + cartes et annexes.

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

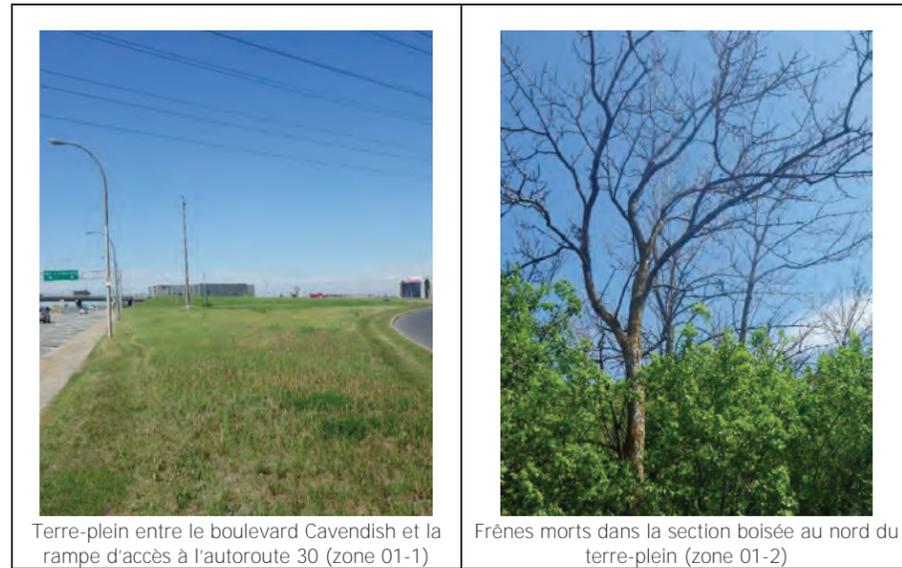
33

Biodiversité conseil

## Annexes

### Annexe 1. Photographies du territoire par secteur (© Biodiversité conseil)

#### Secteur 1 : Cavendish



État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

34

Biodiversité conseil

#### Secteur 2 : Marcel-Laurin

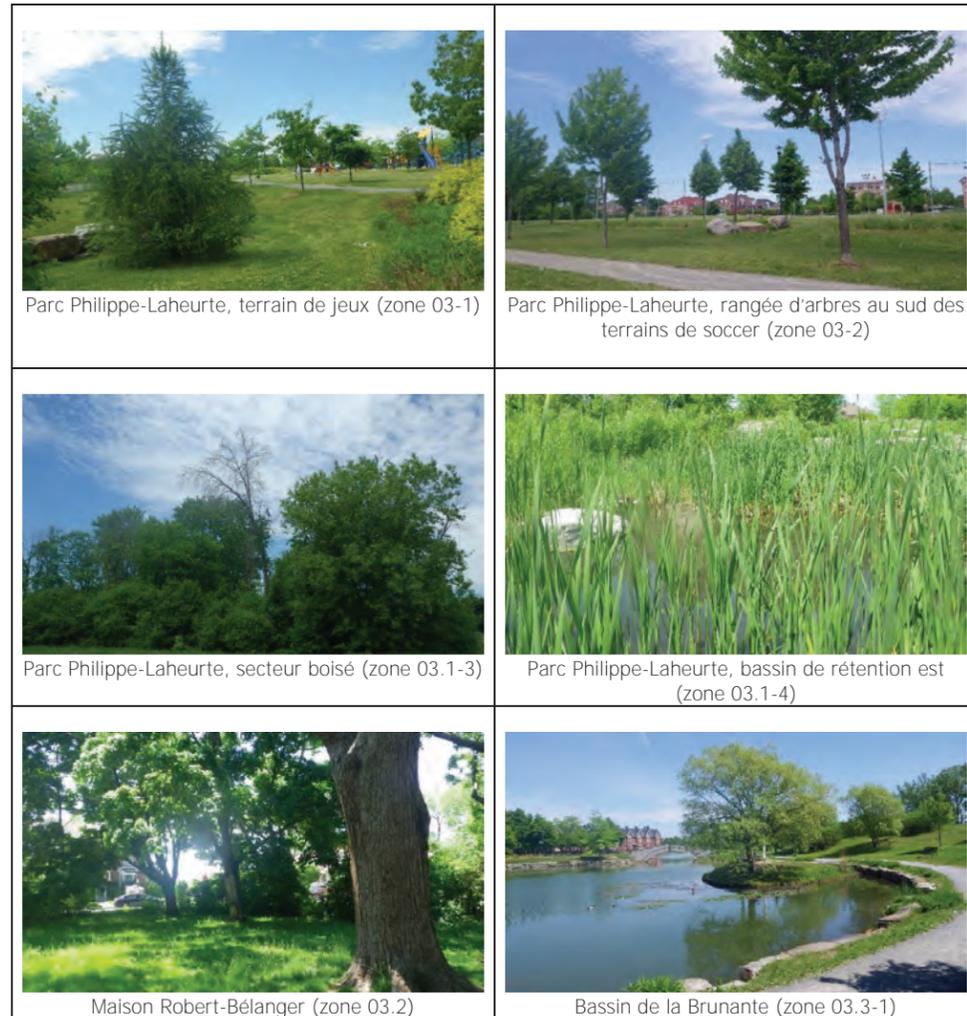


État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

35

Biodiversité conseil

Secteur 3 : Philippe-Laheurte, Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau



État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

36

Biodiversité conseil

Secteur 4 : Thimens



Terre-plein boulevard Thimens au sud de Bois-Franc (zone 04-1)

Terre-plein boulevard Thimens au nord de Bois-Franc (zone 04-2)

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

37

Biodiversité conseil

Secteur 5 : Ruisseau Brook



État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

38

Biodiversité conseil

Autres photographies



État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

39

Biodiversité conseil

Annexe 2. Espèces fauniques observées par divers intervenants depuis 2000.

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Insectes				
Acronicta d'Amérique	<i>Acronicta americana</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Ténébrion cornu mâle	<i>Bolitotherus cornutus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Arpenteuse perlée	<i>Campaea perlata</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Carabe bronzé	<i>Carabus nemoralis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Sphinx ondulé	<i>Ceratomia undulosa</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Monarque	<i>Danaus plexippus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Limacode épineuse	<i>Euclea delphinii</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Halisidote du pommier	<i>Halysidota tessellaris</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Libellule mélancolique	<i>Libellula luctuosa</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Libellule gracieuse	<i>Libellula pulchella</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Amiral blanc	<i>Limenitis arthemis arthemis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Fiancée	<i>Noctua pronuba</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Hanneton commun	<i>Phyllophaga anxia</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Piéride du rave	<i>Pieris rapae</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Polygone à queue violacée	<i>Polygonia interrogationis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Scarabée japonais	<i>Popillia japonica</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Isia isabelle	<i>Pyrrharctia isabella</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Hespérie des graminées	<i>Thymelicus lineola</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Coccinelle		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Cricket		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Demoiselle		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Carabe (larves et adultes)		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Luciole		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Nitidule		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Phalène		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

40

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Staphylin		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Taupin		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Taupin		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2012
Tipule		Boisé du parc Marcel-Laurin	Éric Poulin	2011
Amphibiens				
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	2013
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>	Ruisseau Brook	?	?
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus</i>	Terrain privé Cohen/Marc-Blain (Browns)	Promoteur	2012
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Claude Thiffault	2015
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Promoteur	2012
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus</i>	Ruisseau Brook	?	?
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus americanus</i>	Bassin de rétention Dr-Bernard-Paquet	Amphibia-Nature	2012
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus americanus</i>	Bassin de rétention Guillaume-Bruneau	Amphibia-Nature	2012
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus americanus</i>	Bassin de rétention Philippe-Laheurte	Amphibia-Nature	2012
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus americanus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus americanus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Amphibia-Nature	2015
Grenouille-Taureau	<i>Lithobates catesbeianus</i>	Bois-de-Saraguay	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	2007
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Amphibia-Nature	2015
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Bassin de rétention Dr-Bernard-Paquet	Amphibia-Nature	2012
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Bassin de rétention Guillaume-Bruneau	Amphibia-Nature	2012
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Bassin de rétention Philippe-Laheurte	Amphibia-Nature	2012

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

41

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Promoteur	2012
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Bassin du Noroît	Mélissa Larochelle	2016
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Henri-Thomas-Scott	Marilou	2017-08-17
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	Arthur-Lessard	Marilou	2017-08-17
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans melanota</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011
Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	2013
Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	2010
Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Claude Thiffault	2015
Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	Ruisseau Brook	?	?
Grenouille des bois	<i>Lithobates sylvaticus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
Grenouille des bois	<i>Lithobates sylvaticus</i>	Bois-de-Liesse	Amphibia-Nature	2015
Grenouille des bois	<i>Lithobates sylvaticus</i>	Bois-de-Saraguay	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	2007
Necture tacheté commun	<i>Necturus maculosus maculosus</i>	Bois-de-Liesse	Amphibia-Nature	2015
Salamandre cendrée	<i>Plethodon cinereus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Salamandre cendrée	<i>Plethodon cinereus</i>	Bois-de-Liesse	Amphibia-Nature	2015
Rainette crucifère	<i>Pseudacris crucifer crucifer</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Claude Thiffault	2015
Rainette crucifère	<i>Pseudacris crucifer crucifer</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
<b>Reptiles</b>				
Tortue peinte du Centre	<i>Chrysemys picta marginata</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Amphibia-Nature	2015
Tortue peinte du Centre	<i>Chrysemys picta marginata</i>	Bois-de-Liesse	Amphibia-Nature	2015
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Amphibia-Nature	2015
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	Bois-de-Liesse	Amphibia-Nature	2015
Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi dekayi</i>	Ruisseau Brook et voie ferrée	Rouleau	2014
Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi dekayi</i>	Traverse Montpellier	Amphibia-Nature	2015

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

42

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeria occipitomaculata occipitomaculata</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeria occipitomaculata occipitomaculata</i>	Ruisseau Brook	?	?
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	2010
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Zoo Ecomuseum	2013
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Ruisseau Brook	?	?
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis sirtalis</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Amphibia-Nature	2015
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis sirtalis</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Tortue à oreilles rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Amphibia-Nature	2015
<b>Mammifères</b>				
Coyote	<i>Canis latrans</i>	4910 Bois-Franc	Employé	?
Coyote	<i>Canis latrans</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	2016
Coyote	<i>Canis latrans</i>	Terrain privé Cavendish/Aut 40 (Hoops)	Employé	?
Coyote	<i>Canis latrans</i>	Rue Saint-Charles	Employé	?
Coyote	<i>Canis latrans</i>	Philippe-Laheurte	Citoyens	2016
Coyote	<i>Canis latrans</i>	LaurenHill Academy	Sécurité urbaine	2016
Coyote	<i>Canis latrans</i>	Parc Marcel-Laurin	CEGM	2016
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	2016
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	InspectSol	2013
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Claude Thiffault	2016
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Parc-nature des Sources	Employé	2015

État des lieux et propositions  
d'aménagement concernant la biodiversité  
dans le cadre du plan directeur d'aménagement  
du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

43

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Condylure à nez étoilé	<i>Condylura cristata</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Condylure à nez étoilé	<i>Condylura cristata</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Employé	2010
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Fabianek	2006
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>	Bois-de-Saraguay	Fabianek	2008
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>	Bois-de-Liesse	Fabianek	2008
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Fabianek	2006
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	Bois-de-Liesse	Fabianek	2008
Chauve-souris argentée ou grande chauve-souris brune	<i>Lasiurus noctivagans</i> ou <i>Eptesicus fuscus</i>	Bois-de-Saraguay	Fabianek	2008
Chauve-souris argentée ou grande chauve-souris brune	<i>Lasiurus noctivagans</i> ou <i>Eptesicus fuscus</i>	Bois-de-Liesse	Fabianek	2008
Marmotte commune	<i>Marmota monax</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Marmotte commune	<i>Marmota monax</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Marmotte commune	<i>Marmotta monax</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	N.D.
Marmotte commune	<i>Marmotta monax</i>	Terrain privé Cohen/Marc-Blain (Browns)	Promoteur	2012
Marmotte commune	<i>Marmotta monax</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Claude Thiffault	N.D.
Marmotte commune	<i>Marmotta monax</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Promoteur	2012
Marmotte commune	<i>Marmotta monax</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
Marmotte commune	<i>Marmotta monax</i>	Ruisseau Brook	?	?
Moufette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Campagnol	<i>Microtus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Steve-Trappeur	2016
Campagnol	<i>Microtus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011
Campagnol	<i>Microtus</i>	Parc-nature des Sources	Pierre Mousseau	2000-2005

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

44

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	2016
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Claude Thiffault	2016
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	Philippe-Laheurte		
Murin	<i>Myotis spp.</i>	Bois-de-Saraguay	Fabianek	2008
Murin	<i>Myotis spp.</i>	Bois-de-Liesse	Fabianek	2008
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	2016
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	Christian Ouellet	2013
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
Pipistrelle de l'Est	<i>Perimyotis subflavus</i>	Bois-de-Saraguay	Fabianek	2008
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Employé	2012
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Ruisseau Brook	?	?
Souris	<i>Rodentia</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Steve-Trappeur	2016
Écureuil gris	<i>Sciurus carolinensis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Écureuil gris	<i>Sciurus carolinensis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011
Lapin à queue blanche	<i>Sylvilagus floridanus</i>	Terrain privé Cohen/Marc-Blain (Browns)	Promoteur	2012
Lapin à queue blanche	<i>Sylvilagus floridanus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Taupe	<i>Talpidae</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Claude Thiffault	N.D.
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morquard)		
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Amphibia-Nature	2015
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Parc Marcel-Laurin	François Lapalme	2016-12-08
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Parc Marcel-Laurin	Consultant - GPF	2016-12-09
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Goulet / Ostiguy	Marc-André	2016-12-01

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

45

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Marilou	2017-04-18
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		Gaby	2017-04-20
Poissons				
Mené ventre rouge	<i>Chrosomus eos</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Groupe Hémisphères	2015
Umbre de vase	<i>Umbra limi</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Groupe Hémisphères	2015
Crapet de roche	<i>Ambloplites rupestris</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Environnement Illimité	2010
Meunier noir	<i>Catostomus commersonii</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Environnement Illimité	2010
Épinoche	<i>Culaea</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	InspectSol	2009
Épinoche à cinq épines	<i>Culaea inconstans</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	Groupe Hémisphères	2015
Épinoche à cinq épines	<i>Culaea inconstans</i>	Ruisseau Brook	?	?
Fondule barré	<i>Fundulus diaphanus</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Environnement Illimité	2010
Barbue de rivière	<i>Ictalurus punctatus</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Environnement Illimité	2010
Crapet-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Environnement Illimité	2010
Crapet-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Arthur-Lessard	Marilou	2017-08-17
Mulet perlé	<i>Semotilus margarita</i>	Ruisseau Brook	?	?
Umble de vase	<i>Umbra limi</i>	Ruisseau Brook	?	?
Carpe asiatique		Bassin de rétention de la Brunante	Environnement Illimité	2010
Cyprinidés		Arthur-Lessard	Marilou	2017-08-17

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Oiseaux								
Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			A	
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>	Philippe-Laheurte	Étienne	2018-04-17				
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				NO
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Promoteur	2012				
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Parc-nature des Sources	Pierre Mousseau	2000-2005				
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

46

Biodiversité conseil

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

47

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Jacinthe	2018-03-27				
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015				Nicheur confirmé
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>	Bois-de-Saraquay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	Bois-de-Saraquay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				JE
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	InspectSol	2010				
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			P	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morguard)						
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Parc-nature des Sources	Pierre Mousseau	2000-2005				
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

48

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Éco-campus Hubert-Reeves (secteur Morguard)						
Canard noir x colvert	<i>Anas rubripes x platyrhynchos</i>	Bois-de-Saraquay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	InspectSol	2011				
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>	Bois-de-Saraquay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>		Pierre Mousseau	2000-2005				
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	Bassin de rétention de la Brunante	Amphibia-Nature	2010				
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	InspectSol	2008				
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

49

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				NO
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	X			
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			P	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			S	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Parc-nature des Sources	Pierre Mousseau	2000-2005				
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			P	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Arthur-Lessard	Marilou	2017-08-17				
Harfang des neiges	<i>Bubo scandiacus</i>	Terrain privé Jacob	Étienne Blier-Tremblay	2018-02-19				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

50

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Promoteur	2012				
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Petite buse	<i>Buteo platypterus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Petite buse	<i>Buteo platypterus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				JE
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

51

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			T	
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Roselin familier	<i>Carpodacus mexicanus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Roselin familier	<i>Carpodacus mexicanus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Roselin familier	<i>Carpodacus mexicanus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Roselin pourpre	<i>Carpodacus purpureus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Roselin pourpre	<i>Carpodacus purpureus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>	Travaux publics, 13001, Cavendish	Employé	2015				
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

52

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	X			
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Parc Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>							
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Ruisseau Brook	?	?				
Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015		Nicheur possible		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>							

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

53

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>							
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			T	
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

54

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				NO
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Paruline à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Paruline à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Paruline à flancs marron	<i>Dendroica pensylvanica</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				AT
Paruline à gorge noire	<i>Dendroica virens</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Grand pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	X			

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

55

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Grand pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Jacinthe	2018-02-22				
Grand pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	Jacinthe	2018-03-27				
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			P	
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Moucherolles des saules	<i>Empidonax traillii</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonaxalnorm</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

56

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017	M			
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Philippe-Laheurte	Marilou	2018-04-03				
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Employé					
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Bassin du Noroît	Mélissa Larochelle	2016				
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

57

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Paruline à calotte noire	<i>Wilsonia pusilla</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	X			
Roselin familier	<i>Haemorhous mexicanus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Roselin pourpré	<i>Haemorhous purpureus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015		Nicheur possible		
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Travaux publics, 13001, Cavendish	Employé	2015				
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Grand pic	<i>Hylatomus pileatus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin						
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				JE

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

58

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				NJ
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Harle couronné	<i>Laphodytes cucullatus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	X			
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

59

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Goéland marin	<i>Larus maritimus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017	X			
Pic chevelu	<i>Leuconotopicus villosus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin						
Pic chevelu	<i>Leuconotopicus villosus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Martin-pêcheur	<i>Megasceryle alcyon</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				
Martin-pêcheur	<i>Megasceryle alcyon</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	InspectSol	2012				
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				JE
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				CN
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Paruline obscure	<i>Oreothlypis peregrina</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Paruline à joues grises	<i>Oreothlypis ruficapilla</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			V	

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			A	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017	M			
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	X			
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	X			
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

62

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			P	
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015				Nicheur confirmé
Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapilla</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				CN
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

63

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012				AT
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	X			
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017	M			
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015				Nicheur confirmé
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>	Éco-campus Hubert-Reeves	IBI DAA	2011				

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>	Ruisseau Brook	?	?				
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Paruline à poitrine baie	<i>Setophaga castanea</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Paruline à gorge orangée	<i>Setophaga fusca</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Paruline à tête cendrée	<i>Setophaga magnolia</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015	M			
Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			C	
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			T	
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017	M			
Paruline à gorge noire	<i>Setophaga virens</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015			Nicheur probable	
Paruline à gorge noire	<i>Setophaga virens</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015		Nicheur possible		
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017			Nicheur probable	
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				CN
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012				CN
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

66

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017	M			
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>	Parc-nature des Sources	Pierre Mousseau	2000-2005				
Chouette rayée	<i>Strix varia</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017				Nicheur confirmé
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Aéroport Montréal-Trudeau	Pierre Mousseau	2000-2005				
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			T	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

67

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				AT
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015		Nicheur possible		
Troglodyte des forêts	<i>Troglodytes hiemalis</i>	Bois-de-Liesse	Morneau	2015		Nicheur possible		
Troglodyte des forêts	<i>Troglodytes hiemalis</i>	Bois-de-Saraquay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				JE
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012				AT
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012				AT

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

68

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Terrain privé Cavendish/Beaulac (Jacob)	Promoteur	2012				
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012				JE
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Paruline verdâtre	<i>Vermivora celata</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Paruline obscure	<i>Vermivora peregrina</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Paruline obscure	<i>Vermivora peregrina</i>	Bois-de-Saraquay	WSP	2016-2017	M			
Paruline à joues grises	<i>Vermivora ruficapilla</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009	M			
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			C	
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		S		
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009			T	
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

69

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>	Bois-de-Saraguay	WSP	2016-2017		Nicheur possible		
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009		H		
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012			T	
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	Partie amont ruisseau Bertrand	G.R.E.B.E.	2015				
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012		H		
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Boisé du parc Marcel-Laurin	G.R.E.B.E.	2009				JE
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	Dr-Bernard-Paquet	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	Eugène-Hamel	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	Guillaume-Bruneau	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

70

Biodiversité conseil

Espèce	Nom latin	Site d'observation	Source de la donnée	Date	Nicheur improbable	Nicheur Possible	Nicheur Probable	Nicheur confirmé
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	Philippe-Laheurte	Regroupement QuébecOiseaux	2012	M			
Pluvier		Philippe-Laheurte	Marilou	2018-04-03				

#### Légende : Indices de nidification

##### Nidification improbable

X : Espèce observée pendant sa période de reproduction, mais dans un habitat non propice à sa nidification (aucun indice de nidification).

M : Espèces en migration

##### Nidification possible (expression écrite en entier lorsque l'indice n'est pas spécifié par la source)

H : Espèce observée pendant sa période de reproduction dans un habitat de nidification propice.

S : Individu chantant ou sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) entendus pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

##### Nidification probable (expression écrite en entier lorsque l'indice n'est pas spécifié par la source)

M : Au moins 7 individus chantant ou produisant des sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage), entendus au cours d'une même visite pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

P : Couple observé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

T : Territoire présumé sur la base de l'audition de chants ou de sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) ou de l'observation d'un oiseau adulte, deux journées différentes à au moins une semaine d'intervalle pendant la période de reproduction de l'espèce, au même endroit dans un habitat de nidification propice.

C : Comportement nuptial entre un mâle et une femelle (p. ex. parade, nourrissage, copulation) ou comportement agonistique entre deux individus (p. ex. querelle, poursuite), pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

V : Oiseau visitant un site probable de nidification pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

État des lieux et propositions d'aménagement concernant la biodiversité dans le cadre du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent

71

Biodiversité conseil

A : Comportement agité ou cris d'alarme de la part d'un adulte pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

B : Plaque incubatrice ou protubérance cloacale observée sur un individu adulte capturé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

N : Construction d'un nid par un troglodyte ou excavation d'une cavité par un pic.

Nidification confirmée (expression écrite en entier lorsque l'indice n'est pas spécifié par la source)

CN : Construction d'un nid (sauf pour les pics et les troglodytes), y compris le transport de matériel de nidification.

DD : Oiseau tentant de détourner l'attention du nid ou des jeunes en simulant une blessure ou en utilisant une autre parade de diversion.

NU : Nid vide ayant été utilisé dans la période de l'atlas, ou coquilles d'œufs pondus dans cette même période.

JE : Jeune ayant récemment quitté le nid (espèces nidicoles) ou jeune en duvet (espèces nidifuges), incapable d'un vol soutenu.

NO : Adulte occupant, quittant ou gagnant un site probable de nidification (visible ou non) et dont le comportement est révélateur d'un nid occupé.

FE : Adulte transportant un sac fécal.

AT : Adulte transportant de la nourriture pour un ou plusieurs jeunes.

NF : Nid contenant un ou plusieurs œufs.

NJ : Nid contenant un ou plusieurs jeunes (vus ou entendus).





## **A2 Estimation du coût des travaux pour la portée opérationnelle**

## A2 Estimation du coût des travaux pour la portée opérationnelle

### Rappel

Tel qu'énoncé au programme du concours, le budget de réalisation fixé par l'Arrondissement pour les interventions ciblées à réaliser entre 2021 et 2023 est de 4,5 M\$ taxes incluses. Ces travaux à définir lors de l'élaboration du plan directeur correspondent à la portée opérationnelle. Les sites d'intervention suggérés au concours se limitent à s'intégrer aux géométries existantes et sont disséminés à plusieurs endroits, couvrant de larges superficies. De plus, des balises sont données quant aux interventions minimales indiquées en précisant une cible de 20 % du budget à accorder à la plantation de végétaux.

Le budget des interventions issues de la vision à plus long terme, nommée portée stratégique au concours, n'est pas défini. Selon le programme de concours, il dépend de l'implication de partenaires, dont l'apport du privé, et d'ententes de subvention.

### Plan directeur

Le présent plan directeur énonce des projets ambitieux allant de la protection et la mise en valeur des milieux naturels à la révision complète du domaine public, dont les quatre lignes directrices générales sont : A Conservation et mise en valeur des milieux naturels, B Création de nouveaux habitats, C Instauration de la connectivité et D Renforcement du maillage culturel et social. Tout phasage de réalisation doit répondre concurremment à ces quatre objectifs généraux. Surtout, le phasage doit mettre à profit l'ensemble des projets complémentaires prévus ou à venir par l'Arrondissement de Saint-Laurent, la Ville de Montréal ou autres partenaires publics et privés de manière à assurer une cohésion d'ensemble du corridor de biodiversité de Saint-Laurent ainsi qu'à mettre en œuvre son rayonnement dans l'arrondissement comme à plus grande échelle.

Les lignes directrices sont déployées sur une portée temporelle divisée en trois temps :

Court terme 0-5 ans

Moyen terme 5-20 ans

Long terme 20 ans et +

### Structure de l'estimation

La présente estimation vise à établir un premier énoncé quant aux coûts des interventions ciblées à réaliser entre 2021 et 2023. Chaque aire de travaux correspond à une proposition d'aménagement décrite au Plan directeur. Les items estimés concordent avec les actions par strate énoncée au plan directeur. Les propositions d'aménagement initialement visées par des travaux à court ou moyen termes ont été reportées à une phase ultérieure lorsqu'elles exigent une coordination et une implication des partenaires publics, parapublics et corporatifs.

### Notes générales

L'estimation produite concerne uniquement la réalisation des travaux telle qu'anticipée par la Vision. À l'étape de réalisation des avant-projets préliminaires et définitifs, les budgets devront être mis à jour. Les montants indiqués excluent tout honoraire professionnel des disciplines concernées pour les étapes de conception et de réalisation. À titre de rappel, il sera important de solliciter une équipe de réalisation intégrée comprenant minimalement des professionnels des disciplines de l'architecture de paysage, du design urbain, de la biologie (sol, flore et faune) et de l'ingénierie (civil et eau).

Il est supposé que l'Arrondissement assurera l'entretien des aménagements en dehors de la période de garantie, où l'entretien des ouvrages est effectué par l'Entrepreneur. Les coûts d'entretien sont exclus.

Certains frais généraux sont inconnus à cette date, donc exclus de l'estimation. Ainsi, les frais encourus par des études et fouilles archéologiques, la caractérisation environnementale, la gestion des sols contaminés, les mesures de mitigation environnementale, le maintien de la circulation et autres, ne sont pas comptabilisés.

### Notes particulières

Certains aspects des travaux sont à approfondir pour préciser les montants alloués à chaque ouvrage. Certains travaux nécessaires à la réalisation des aménagements, mais hors de la portée opérationnelle, sont mentionnés à l'estimation à titre de rappel sans être quantifiés.

L'élaboration des principes techniques liés aux travaux de nivellement et de biorétention n'a pu être réalisée dans le cadre du présent plan directeur et constitue donc une priorité en phase d'avant-projet. Les mandats de développement des avant-projets doivent être conçus et évalués par les disciplines concernées : la signalisation, les refuges ou passages fauniques, les ouvrages de génie (géométrie viaire, ouvrages de drainage, éclairage du domaine public) et les travaux mentionnés en notes générales en font partie. Les budgets alloués par l'Arrondissement seront à réviser conséquemment.

Afin d'optimiser les coûts liés aux déblais et aux remblais sur le territoire, l'Arrondissement doit, d'après une étude de caractérisation des sols, confirmer les possibilités de réutiliser les remblais. De plus, cette étude de caractérisation permettra d'évaluer la nécessité d'amender les sols en regard des plantations proposées. Un spécialiste des sols serait donc essentiel au développement de la Vision afin de développer des solutions écoresponsables.

#### NOTES PARTICULIÈRES

NOTE 1 : Les provisions pour amendement de sols sont à des fins d'enrichissement de sols pour les plantations. Ces travaux sont à valider à la suite des analyses des sols existants par un laboratoire spécialisé mandaté par la Ville de Montréal. Le budget exclut la gestion environnementale des sols contaminés.

NOTE 2 : Les coûts des travaux de révision de la géométrie viaire sont exclus. La géométrie est à valider par l'Arrondissement.

NOTE 3 : La réalisation des ouvrages de génie est exclue de la présente estimation. Une conception approfondie doit être réalisée préalablement et le budget ajusté conséquemment.

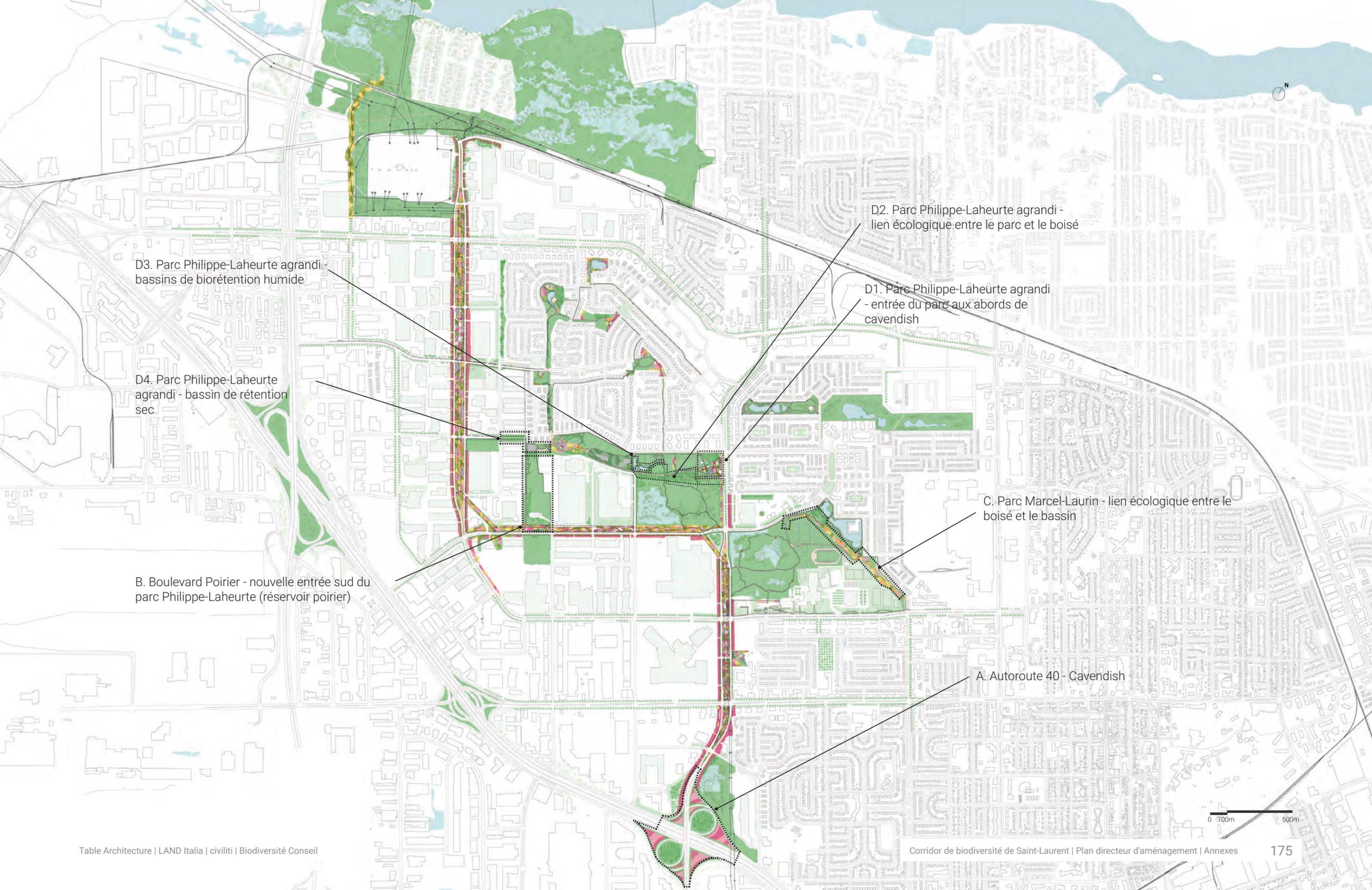
NOTE 4 : Le prix indiqué est sujet à variations selon la conception ultérieure de l'item.

NOTE 5 : Ouvrages hors de la portée opérationnelle.

NOTE 6 : Analyser la possibilité de réutiliser les sols excavés sur le site même et ajuster le montant alloué conséquemment.

NOTE 7 : Travaux situés sous servitude d'Hydro-Québec.

NOTE 8 : Travaux partiellement situés hors propriété Ville de Montréal.



D3. Parc Philippe-Laheurte agrandi - bassins de bioretention humide

D4. Parc Philippe-Laheurte agrandi - bassin de rétention sec

B. Boulevard Poirier - nouvelle entrée sud du parc Philippe-Laheurte (réservoir poirier)

D2. Parc Philippe-Laheurte agrandi - lien écologique entre le parc et le boisé

D1. Parc Philippe-Laheurte agrandi - entrée du parc aux abords de cavendish

C. Parc Marcel-Laurin - lien écologique entre le boisé et le bassin

A. Autoroute 40 - Cavendish

## Interventions ciblées - portée opérationnelle

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>A. AUTOROUTE 40 - CAVENDISH (73 ha)</b>					
<u>Carrefour de l'autoroute 40 et du boulevard Cavendish (73ha)</u>					
AMENDEMENT DE SOL	1	1	GLOBAL	50 000,00 \$	50 000,00 \$
F03 HOTEL A INSECTES	4	1	GLOBAL	2 000,00 \$	2 000,00 \$
H02 TROTTOIR	2, 5	1	GLOBAL		
H04 PISTE CYCLABLE OU SENTIER POLYVALENT	2, 5	1	GLOBAL		
V02 POINT DE REPÈRE			N.A.		
V03 ARBRE DE RUE		54	UNITÉ	500,00 \$	27 000,00 \$
V08 VIVACES FLORIFÈRES		13500	M.CA.	10,00 \$	135 000,00 \$
V09 PRÉ FLEURI (SURSEMIS)		55000	M.CA.	5,00 \$	275 000,00 \$
V12 ARBRES ISOLÉS OU GROUPÉS		120	UNITÉ	300,00 \$	36 000,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>525 000,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>B. BOULEVARD POIRIER</b>					
<u>Nouvelle entrée sud du parc Philippe-Laheurte (réservoir Poirier) (18ha)</u>					
DÉMOLITION CHAUSSÉE ET TROTTOIRS	2, 5, 7		GLOBAL		
CHAUSSÉE	2, 5, 7		GLOBAL		
ÉCLAIRAGE DE RUE	2, 5		GLOBAL		
PRÉPARATION D'EMPLACEMENT	7	6800	M.CA.	5,00 \$	34 000,00 \$
AMENDEMENT DE SOL	1, 7	1	GLOBAL	50 000,00 \$	50 000,00 \$
F02 PASSAGE FAUNIQUE SOUTERRAIN	2, 5, 7		GLOBAL		
F04 NICOIR À CHAUVÉ-SOURIS	7	1	GLOBAL	2 000,00 \$	2 000,00 \$
H01 PASSAGE PIÉTON	2, 7	1	GLOBAL		
H02 TROTTOIR	2, 5, 7	1	GLOBAL		
H03 SENTIER	7, 8	2800	M.CA.	160,00 \$	448 000,00 \$
H04 PISTE CYCLABLE OU SENTIER POLYVALENT	2, 5, 7		M.CA.		
H05 BORNE D'INFORMATION	5	1	UNITÉ		
H06 MOBILIER URBAIN		10	M.LIN.	2 500,00 \$	25 000,00 \$
V03 ARBRES DE RUE	2, 5		UNITÉ		
V07 HERBACÉES ET ARBUSTES	8	5435	M.CA.	16,00 \$	86 960,00 \$
V09 PRÉ FLEURI	8	9500	M.CA.	8,00 \$	76 000,00 \$
V12 ARBRES ISOLÉS OU GROUPÉS		25	UNITÉ	450,00 \$	11 250,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>733 210,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>C. PARC MARCEL-LAURIN</b>					
<u>Lien écologique entre le boisé et le bassin (11ha)</u>					
DÉMOLITION (VOIE BOULEVARD POIRIER)					
DÉMOLITION SURFACE ASPHALTE, INCLUANT FONDATIONS	2		M.CA.		
DÉMOLITION TROTTOIRS DE BÉTON, INCLUANT FONDATIONS	2		M.L.		
ÉCLAIRAGE DE RUE	2		GLOBAL		
PRÉPARATION DE SITE		4000	M.CA.	5,00 \$	20 000,00 \$
APPORT DE TERRE DE CULTURE / AMENDEMENT DE SOL	1	400	M.CU.	95,00 \$	38 000,00 \$
E01 MILIEU HUMIDE					
EXCAVATION	6	900	M.CU.	40,00 \$	36 000,00 \$
BASSINS (2 MILIEUX HUMIDES TEMPORAIRES, 5 MARES RELAIS)		1	GLOBAL	50 000,00 \$	50 000,00 \$
SYSTÈMES	3	1	GLOBAL		
F03 HOTEL A INSECTES	4	1	GLOBAL	2 000,00 \$	2 000,00 \$
F04 NICOIR À CHAUVE-SOURIS	4	1	GLOBAL	4 000,00 \$	4 000,00 \$
F05 CABANE A OISEAUX	4	1	GLOBAL	3 000,00 \$	3 000,00 \$
H01 PASSAGE PIÉTON	2	1	GLOBAL		
H03 SENTIER		130	M.CA.	160,00 \$	20 800,00 \$
H05 BORNE D'INFORMATION	5	1	UNITÉ		
H11 TOUR D'OBSERVATION	5	1	GLOBAL		
V06 PRÉ FLEURI AVEC MASSIF ARBUSTIF À PETIT FRUITS		5000	M.CA.	16,00 \$	80 000,00 \$
V07 HERBACÉES ET ARBUSTES (COUVERTURE À 30%)		4050	M.CA.	16,00 \$	64 800,00 \$
V12 ARBRES ISOLÉS OU GROUPÉS		20	UNITÉ	450,00 \$	9 000,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>327 600,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>D. PARC PHILIPPE-LAHEURTE AGRANDI</b>					
<u>D1. Entrée du parc aux abords de Cavendish (100a)</u>					
PRÉPARATION DE SITE	6	8700	M.CA.	5,00 \$	43 500,00 \$
DÉMOLITION DE CLOTURE	1	1	GLOBAL	15 000,00 \$	15 000,00 \$
APPORT DE TERRE DE CULTURE / AMENDEMENT DE SOL	1	680	M.CU.	95,00 \$	64 600,00 \$
H01 PASSAGE PIÉTON	2	1	GLOBAL		
H03 SENTIER		1400	M.CA.	160,00 \$	224 000,00 \$
H05 BORNE D'INFORMATION	5	1	UNITÉ		
H06 MOBILIER URBAIN		1	GLOBAL	25 000,00 \$	25 000,00 \$
H08 AIRE DE JEUX					
BORDURE DE BÉTON	5		M.LIN.		
SURFACE DE JEU SYNTHÉTIQUE	5		M.CA.		
MODULES DE JEU	5		GLOBAL		
H12 ŒUVRE D'ART OU INSTALLATION	5	1	GLOBAL		
V01 BOISÉ		3400	M.CA.	16,00 \$	54 400,00 \$
V06 PRÉ FLEURI AVEC MASSIF ARBUSTIF À PETIT FRUITS		3900	M.CA.	16,00 \$	62 400,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>488 900,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>D2. Lien écologique entre le parc et le boisé (24ha)</b>					
DÉMOLITION (RUE RAYMOND-LASNIER)	3				
DÉMOLITION SURFACE ASPHALTÉE, INCLUANT FONDATIONS		10600	M.CA.	20,00 \$	212 000,00 \$
DÉMOLITION BORDURES DE BÉTON, INCLUANT FONDATIONS		1100	M.L.	25,00 \$	27 500,00 \$
APPORT DE TERRE DE CULTURE / AMENDEMENT DE SOL		2800	M.CU.	95,00 \$	266 000,00 \$
ÉCLAIRAGE	3	1	GLOBAL	100 000,00 \$	100 000,00 \$
E04 JARDIN DE PLUIE ET NOUE PAYSAGÈRE		500	M.LIN.	90,00 \$	45 000,00 \$
F04 NICOIR À CHAUVE-SOURIS		1	GLOBAL	2 000,00 \$	2 000,00 \$
F05 CABANE A OISEAUX		1	GLOBAL	1 500,00 \$	1 500,00 \$
F06 MURET POUR INSECTES ET REPTILES		1	GLOBAL	13 500,00 \$	13 500,00 \$
H01 PASSAGE PIÉTON	2	1	GLOBAL		
H04 PISTE CYCLABLE OU SENTIER POLYVALENT		1500	M.CA.	160,00 \$	240 000,00 \$
H06 MOBILIER URBAIN		1	GLOBAL	5 000,00 \$	5 000,00 \$
V01 BOISÉ		10600	M.CA.	16,00 \$	169 600,00 \$
V09 PRÉ FLEURI		2700	M.CA.	8,00 \$	21 600,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 103 700,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>D3. Bassins de biorétention humides (7ha)</b>					
ÉCLAIRAGE	5	1	GLOBAL		
E01 MILIEU HUMIDE					
EXCAVATION	6	4200	M.CU.	40,00 \$	168 000,00 \$
BASSINS		2100	M.CA.	90,00 \$	189 000,00 \$
SYSTÈMES	3	1	GLOBAL		
H03 SENTIER		265	M.CA.	160,00 \$	42 400,00 \$
H10 PLATEFORME		1	GLOBAL	75 000,00 \$	75 000,00 \$
V01 BOISÉ		1600	M.CA.	16,00 \$	25 600,00 \$
V07 HERBACÉES ET ARBUSTES		3000	M.CA.	16,00 \$	48 000,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>548 000,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
<b>D4. Bassin de rétention sec (11ha)</b>					
DÉMOLITION (STATIONNEMENTS PRIVÉS)	3				
DÉMOLITION SURFACE ASPHALTE, INCLUANT FONDATIONS	8	5500	M.CA.	20,00 \$	110 000,00 \$
DÉMOLITION BORDURES DE BÉTON, INCLUANT FONDATIONS	8	60	M.LIN.	25,00 \$	1 500,00 \$
REMBLAIS ET AMENDEMENT DE SOL PROLONGEMENT RUE DOBRIN	1, 8	1	GLOBAL	275 000,00 \$	275 000,00 \$
AMENDEMENT DE SOL DU BASSIN	3	1	GLOBAL	22 000,00 \$	22 000,00 \$
ÉCLAIRAGE	3, 8	1	GLOBAL	50 000,00 \$	50 000,00 \$
H03 SENTIER	6, 8	675	M.CA.	160,00 \$	108 000,00 \$
V03 ARBRES DE RUE	8	19	UNITÉ	500,00 \$	9 500,00 \$
V07 HERBACÉES ET ARBUSTES		1100	M.CA.	16,00 \$	17 600,00 \$
V09 PRÉ FLEURI	8	5100	M.CA.	8,00 \$	40 800,00 \$
			<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>634 400,00 \$</b>

Description	NOTE	Quantité Probable	Unité	Prix Unit/For	Montant
					<b>COÛT DES TRAVAUX</b>
					<b>4 360 810,00 \$</b>
					CONTINGENCES DE DESIGN (15%)
					654 121,50 \$
					FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX (15% DES TRAVAUX TOTAL, INCLUANT NOTES 1, 7 ET 8)
					752 239,73 \$
					TAXES (14,975%)
					863 633,89 \$
					<b>COÛT TOTAL DES TRAVAUX</b>
					<b>INCLUANT CONTINGENCES DE DESIGN, FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX ET TAXES</b>
					<b>6 630 805,12 \$</b>
					<b>PISTE D'ANALYSE POUR CHOISIR LES INTERVENTIONS CIBLÉES QUI RENCONTRENT LES OBJECTIFS BUDGÉTAIRES TOUT EN TENANT COMPTE DES ENJEUX DE MISE EN ŒUVRE</b>
					<b>TRAVAUX IMPLIQUANT DES PARTENAIRES (NOTES 7 ET 8)</b>
					<b>1 367 610,00 \$</b>
					Boulevard Poirier - Nouvelle entrée sud du parc Philippe-Laheurte (réservoir Poirier)
					733 210,00 \$
					Philippe-Laheurte - Bassin de rétention sec
					634 400,00 \$
					<b>COÛT DES TRAVAUX EXCLUANT LES TRAVAUX IMPLIQUANT DES PARTENAIRES</b>
					<b>2 993 200,00 \$</b>
					CONTINGENCES DE DESIGN (15%)
					448 980,00 \$
					FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX
					516 327,00 \$
					TAXES (14,975%)
					592 786,42 \$
					<b>COÛT TOTAL DES TRAVAUX</b>
					<b>EXCLUANT TRAVAUX IMPLIQUANT DES PARTENAIRES</b>
					<b>INCLUANT CONTINGENCES DE DESIGN, FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX ET TAXES</b>
					<b>4 551 293,42 \$</b>

